

## Plusieurs surprises dans un imposant remaniement



de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est cet après-midi qu'on devait connaître les détails de l'imposant remaniement ministériel que doit effectuer le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Les spéculations allaient bon train hier dans la Vieille capitale et de source sûre, on prétendait qu'au moins deux nouvelles figures en politique feraient aujourd'hui leur entrée sur la scène provinciale.

La première est connue: il s'agit de M. Marcel Faribault, président du Trust général du Canada, qui deviendrait titulaire du nouveau ministère des Institutions financières.

Quant à la seconde figure, elle demeure un mystère. Certaines sources près du gouvernement se contentaient d'affirmer qu'il n'était pas impossible que M. Johnson songe à faire entrer un deuxième nouveau personnage dans son conseil des ministres.

Quoi qu'il en soit, une source proche du cabinet a révélé hier que le remaniement ministériel d'aujourd'hui contiendrait "des surprises" pour les citoyens du Québec.

Une séance du cabinet devait avoir lieu ce matin et ce n'est qu'après midi que le premier ministre devait rencontrer les journalistes pour annoncer les décisions qu'il a prises.

À la suite de cette conférence de presse, les représentants de la presse devaient assister, au bureau du lieutenant-gouverneur, à la prestation de serment des nouveaux membres du cabinet de même qu'à celle des ministres actuels qui doivent changer de poste.

Par le biais du Conseil législatif

Quant aux nouveaux venus en politique, s'il y en a, il est fort probable que l'on utilise pour eux le biais du Conseil législatif, comme cela s'est fait fréquemment dans l'histoire politique du Québec.

Il est évidemment permis au premier ministre de nommer directement ministre un individu. Celui-ci, selon la tradition parlementaire, devrait alors se présenter devant les électeurs dans un délai raisonnable.

Dans le cas de MM. Claude Wagner et Eric Kierans, sous l'administration libérale, ce délai fut d'environ deux mois. Plusieurs observateurs croient cependant que le présent gouvernement n'hésiterait pas à nommer M. Faribault, conseiller législatif, en regard des réticences de ce dernier, semblait-il, à se présenter immédiatement devant des électeurs.

Dans le régime britannique, cependant, sauf en Australie, aucune loi n'oblige un ministre

nommé de facto par le cabinet à se présenter devant les électeurs.

La tradition, selon certains spécialistes, doit cependant l'emporter tôt ou tard par la force des choses. On se souvient du cas de M. King qui fut nommé M. McNaughton ministre mais, par deux fois, ne réussit pas à le faire élire. Il semble que les premiers ministres ne peuvent exclure la nécessité de faire passer leurs ministres devant les électeurs. Un ministre nommé par le cabinet pourrait très bien laisser l'un de ses confrères répondre pour lui à l'Assemblée législative mais alors, il risquerait de perdre de son prestige ou de son autorité en laissant un autre agir à sa place.

En fin de compte, il est fort peu probable que M. Johnson n'agisse pas de la même façon que l'avait fait son prédécesseur, M. Jean Lesage, lors de la nomination de MM. Wagner et Kierans.

Masse: immigration ou fonction publique

Quant aux ministres qui se-

raient tout simplement appelés à changer de poste, on songe à M. Marcel Masse, présentement ministre d'Etat à l'Éducation qui irait soit au nouveau ministère de la Fonction publique, soit au futur ministère de l'Immigration, soit encore aux Richesses naturelles; M. Armand Russell, actuellement ministre d'Etat aux Travaux publics, prendrait charge de ce ministère.

MM. Jean-Paul Beaudry et Robert Lusier, d'autre part, iraient respectivement au ministère de l'Industrie et des Affaires municipales. Ils occupent présentement le poste de secrétaire parlementaire dans chacun de ces ministères.

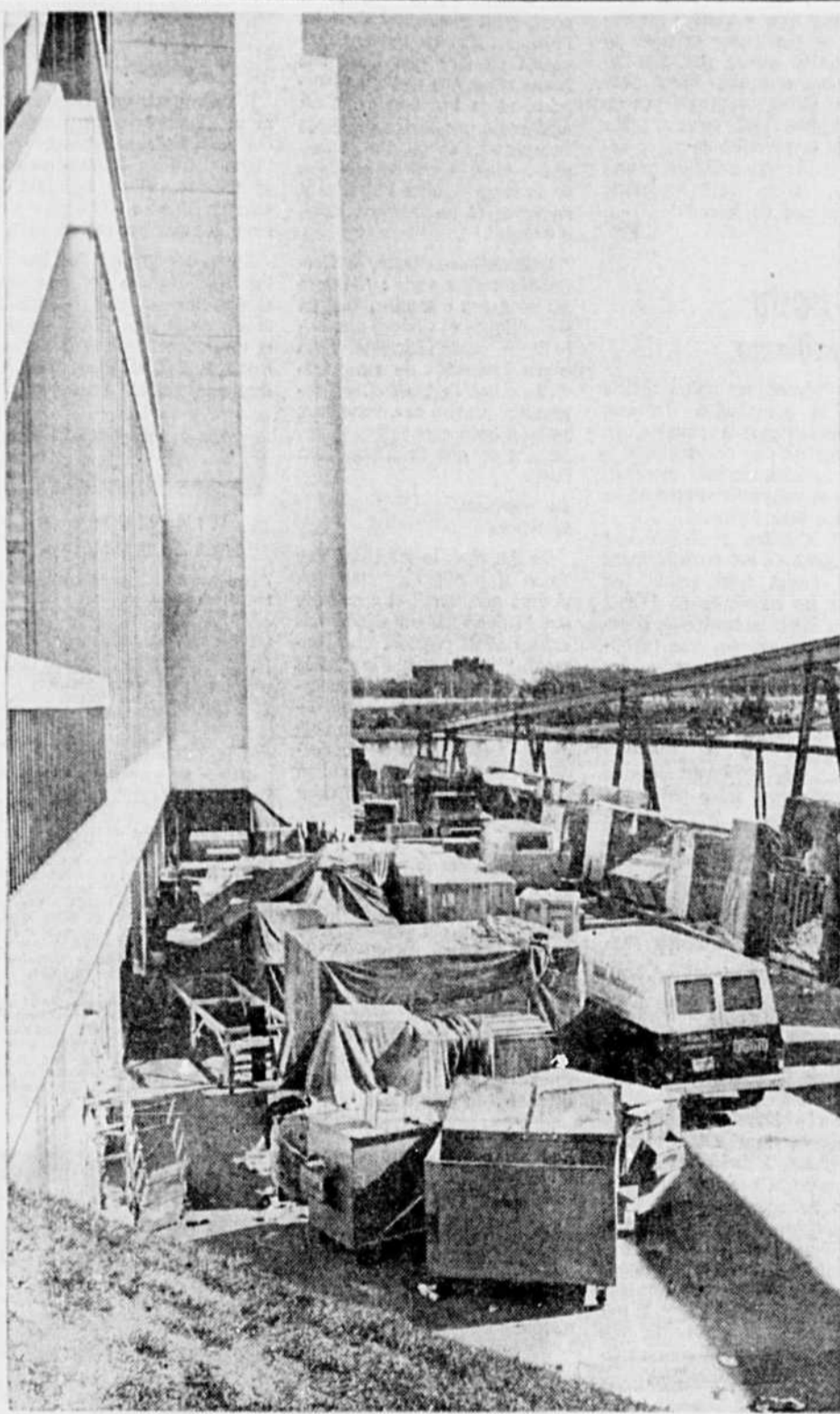
M. Jean-Marie Morin, actuellement secrétaire parlementaire du premier ministre, deviendrait de son côté titulaire du nouveau ministère des Sports et Loisirs.

Quant à M. Rémi Paul, il est à la fois question qu'il devienne éventuellement président permanent de l'Assemblée législative ou qu'il prenne en charge le ministère de la Justice.

### Opération emballage mais aussi opération entretien

L'opération "emballage" a démarré lentement, hier, à l'Expo, de même que l'opération "entretien" pour 1968. À droite, quelques camions chargés des pièces d'exposition du pavillon de France. Il faudra probablement attendre que la grève des camionneurs prenne fin avant que ces véhicules puissent quitter la Terre des Hommes puisque des lignes de piquetage ont été érigées par les grévistes aux voies de sortie de l'Expo. À gauche, un peintre fait une toilette du pavillon Cominco remis officiellement, hier, au maire Jean Drapeau, signe évident que des dispositions sont déjà prises pour l'an prochain.

Voir aussi page 35



photos Paul Henri Talbot, LA PRESSE

## Combien coûtera l'après-Expo? Il faut attendre...

par André CHENIER

Combien coûtera l'après-Expo? C'est la question permanente à Montréal et qui, en définitive, en payera la note? Interrogé hier à ce sujet, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, a déclaré que "la question sera discutée à une prochaine réunion du conseil municipal. Cette réunion aura lieu bientôt." M. Saulnier n'a pas voulu en préciser la date.

Le contribuable montréalais devra attendre encore un peu avant qu'on lui dise dans quelle mesure, et de quelle façon, il sera appelé à contribuer aux grandes oeuvres qui, tout en rehaussant encore le prestige de la métropole, préviendraient la régression économique dangereuse que certains craignent après la période de croissance accélérée at-

tribuable en bonne partie à l'Expo.

Le maire Jean Drapeau, interviewé hier à la télévision, mentionnait une de ces grandes oeuvres qui pourrait aller de pair avec son projet d'exposition permanente "pour faire fructifier les actifs et accroître les progrès constants de la métropole". Il s'agit du projet de rénovation urbaine, plan à long terme qui entraînera des déboursés de plusieurs centai-

nes de millions de dollars, à divers échelons de gouvernement, mais qui apportera aussi des investissements sous diverses formes dans un avenir plus ou moins lointain.

Le maire a parlé de crédits de \$50,000,000 "votés" à cette fin. M. Saulnier croit, pour sa part, qu'il s'agit des \$150,000,000 "approuvés par le fédéral" pour tout le projet.)

M. Drapeau estime que Montréal, après avoir réalisé l'Expo, le métro, la construction de gratte-ciels modernes, bénéficie du pont tunnel Hippolyte Lafontaine, de voies rapides nord-sud et est-ouest, et avoir du même coup commandé le progrès routier de la province, est plus consciente de ses responsabilités et peut se permettre de voir encore plus grand.

## La formule Lévesque: "Un risque calculé qui préviendrait la "pakistanisation" du Canada"

René Lévesque veut l'indépendance du Québec mais une indépendance qui n'entraînerait pas automatiquement la dislocation du Canada, comme ce serait inévitablement le cas si la province coupait tout lien avec le reste du pays.

Le maintien de "liens étroits" entre ceux qui seraient voisins dans un monde moderne. "Pourquoi, a-t-il dit, ne pas avoir un genre d'association qui maintiendrait des liens très étroits, surtout économiques, ainsi qu'une certaine forme d'identité canadienne... Je crois que c'est là un risque calculé, qui vaut mieux que la séparation pure et simple qui entraînerait, je crois, la dislocation du Canada".

Le député de Laurier estime que ses propres partisans, au Québec, se chiffrent présentement par 1,500 ou 2,000. "A-t-il l'intention de fonder un parti?" Non, pas pour le moment. Il n'est pas prudent de divulguer ses plans avant de les avoir bien élaborés. Toutefois, s'il y avait des élections dans deux mois ou trois mois il faudrait peut-être faire le plongeon, selon les circonstances. Dans un an, la situation pourrait être différente... mais il est encore trop tôt pour savoir ce que réserve l'avenir.

Le ministre des Postes songe à supprimer la livraison du courrier aux domiciles privés le samedi. La mesure aurait pour effet de réduire sensiblement les frais du ministère et permettrait d'affronter les futures demandes syndicales des postiers.

Le ministre des Postes songe à supprimer la livraison du courrier aux domiciles privés le samedi. La mesure aurait pour effet de réduire sensiblement les frais du ministère et permettrait d'affronter les futures demandes syndicales des postiers.

## Kierans: le rapport Gérin-Lajoie ne sera qu'un des documents à l'étude

OTTAWA — Selon la Presse canadienne, le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, a déclaré hier au cours d'une interview que son récent volume "Le Canada vu par Kierans" sera soumis à l'examen de la commission politique de la FLQ, une fois cette commission remaniée.

Le tout, a-t-il déclaré, servira à formuler une politique de base du parti libéral québécois.

On s'interroge sur la portée de ces remarques de M. Kierans, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, ayant déclaré au cours du week-end que le rapport Gérin-Lajoie bénéficierait d'une étude prioritaire.

Joint d'autre part hier par un journaliste de LA PRESSE

Le tout, a-t-il déclaré, servira à formuler une politique de base du parti libéral québécois.

On s'interroge sur la portée de ces remarques de M. Kierans, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, ayant déclaré au cours du week-end que le rapport Gérin-Lajoie bénéficierait d'une étude prioritaire.

Joint d'autre part hier par un journaliste de LA PRESSE

Joint d'autre part hier par un journaliste de LA PRESSE

## Humphrey échappe de justesse à un attentat Vietcong

(d'après Reuter, UPI, PA, AFP)

Des terroristes du Front national de libération ont tiré au moins cinq obus au mortier en direction du Palais de l'Indépendance aujourd'hui, durant une réception offerte par le président du Sud-Vietnam, Nguyen Van Thieu, à l'issue de la cérémonie à laquelle il a prêté le serment d'office en présence du vice-président des États-Unis et de plusieurs dignitaires.

Les bombes sont tombées sur les pelouses du palais, exactement à l'endroit où devait avoir lieu la réception. Mais une pluie soudaine a obligé les visiteurs à entrer dans le palais pour la fête. En écartant, les mortiers ont blessé trois Vietnamiens, endommagé la voiture d'un officier supérieur australien et démolé des tables de cocktails.

Le vice-président Humphrey était en train de signer le livre d'or au moment de l'incident. Il se fit un silence et les invités ont tout de suite couru aux fenêtres voir ce qui se passait. Parmi les invités de marque, outre M. Humphrey, on notait l'ambassadeur Bunker des USA, le général Westmoreland, Van Thieu et Cao Ky, et Nguyen Van Loc, nou-



### Le mariage Lemay-Lemieux

La Couronne au procès de Georges Lemay a manifesté l'intention d'assigner comme témoin Lise Lemieux. Mais pour la contraindre à témoigner, il faudra que le ministère public conteste la validité d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à la prison de Miami et qui a fait de la jeune chanteuse l'épouse du célèbre accusé.

### Plus de courrier le samedi?

Le ministre des Postes songe à supprimer la livraison du courrier aux domiciles privés le samedi. La mesure aurait pour effet de réduire sensiblement les frais du ministère et permettrait d'affronter les futures demandes syndicales des postiers.

### Les fonctionnaires veulent négocier avec un ministre

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux estime que si le gouvernement ne forme pas au plus tôt un ministère de la Fonction publique, les prochaines négociations risquent d'aboutir à "des impasses lamentables".

Robert Cliche: La formule de Lévesque est défendable, mais il n'a pas d'interlocuteur valable à Ottawa

### SOMMAIRE

- Annonces classées / 29 à 33
- Bandes dessinées / 60
- Calendrier des pionniers / 66
- Courrier "Que faire?" / 26
- Décès, naissances, etc. / 43
- Editorial / 4
- Finance / 62 à 64
- Horoscope / 28
- La bonne table / 21 à 23
- Loisirs et récréation / 60
- Mots croisés / 30
- Nouvelles internationales / 55
- Radio et télévision / 65
- Spectacles et concerts / 16 et 17
- Sports / 56 à 59
- Tribunaux / 8 et 14
- Vie féminine / 24 à 28
- Vie mondaine / 25
- Votre médecin / 44



Les jours de M. Lesage sont comptés

M. Jean Lesage, chef du parti libéral du Québec, a perdu de son prestige à la suite de la défaite électorale de 1966 et de deux congrès du parti.

C'est ce que déclarait hier M. René Lévesque, en réponse à une question de l'animateur de télévision Pierre Berton.

Quant à M. Daniel Johnson, premier ministre et chef de l'Union nationale, son avenir politique dépend de sa santé et du genre d'homme qu'il continuera d'être, parce qu'il est le gouvernement. Sans lui, le gouvernement de l'Union nationale est un des plus faibles au pays, a dit M. Lévesque.

ment beaucoup de tort en réalisant cette séparation, qui est nécessaire.

Le député de Laurier croit aussi que le Québec indépendant deviendrait un Etat socialiste... probablement autant que la Suède ou la Grande-Bretagne, peut-être même comme le Canada sous un gouvernement néo-démocrate.

Les partisans de l'option "souveraineté dans une union économique" seraient-ils prêts à sacrifier leur niveau de vie actuel?

La panique provisoire des bailleurs de fonds, comme celle qu'on tente de créer dans la population, ne devrait pas être un facteur déterminant pour l'avenir d'une société.

Aucun économiste sain d'esprit, qui ne fait pas de propagande, ne peut affirmer, géopolitiquement ou autrement, que l'indépendance du Québec, même absolue, n'amènerait pas une situation économique meilleure ou pire que la situation actuelle.

Même si l'on se rend compte que la période de transition sera difficile — elles le sont généralement toutes — personne ne peut dire exactement ce que sera la situation économique en général aux Etats-Unis, au Canada, dans le Marché commun, dans trois ou cinq ans.

Si le reste du Canada accepte l'option "souveraineté dans une union économique" le problème est réglé.

Des pattes, non des mains!

... Selon Doug Fullerton, l'expert financier, si nous brisons l'union monétaire actuelle, le dollar du Québec, quel que soit le nom de cette unité monétaire, se stabiliserait à quelque 70 cents tandis que l'autre, le dollar canadien, celui que nous avons, vaudrait environ 80 cents. Ce qui signifie que nous nous ferions mutuelle-

ment beaucoup de tort en réalisant cette séparation, qui est nécessaire. M. Martin présidait un colloque sur la possibilité, pour certains membres des Nations unies, de passer du nationalisme à l'internationalisme. "Il faut nous rendre compte, a-t-il dit, que l'intérêt de la communauté internationale n'est pas nécessairement moins important que l'intérêt de nos communautés nationales, ou contraire à cet intérêt". Les trois membres du panel hier étaient tous trois des représentants permanents à l'ONU: MM. Piero Vinci, de l'Italie, Francisco Guevas Cancino, du Mexique, et Salvador Lomez, des Philippines. M. Vinci a

DEL'ATLANTIQUE

AU PACIFIQUE

L'indépendance, atout de plus pour les minorités francophones

BANFF, Alberta (PC) — Un Québec indépendant serait plus à même d'aider les minorités francophones hors de la province.

C'est ce qu'affirmeraient hier deux observateurs du Québec, MM. Michel Feltier, de Montréal, et Pierre-André

Julien, de Trois-Rivières, au congrès interprovincial des jeunes Canadiens français de l'Ouest canadien. Ils ont ajouté qu'ils admireraient le "courrage" de nos compatriotes de l'Ouest, et leurs efforts pour conserver leur culture française.

Protestation d'avocats au sujet d'une nomination au banc

WINDSOR, Ont. (PC) — Selon le Star de Windsor, "au moins dix" avocats de la région, "peu engagés politiquement", se sont joints auprès du ministre des Affaires extérieures Paul Martin et du député libéral d'Essex-ouest Herb Gray qu'on se propose de nommer pour le comté un nouveau juge "Canadien français, catholique romain et libéral".

Le nouveau magistrat succéderait au juge Lawrence Deziel, décédé en septembre.

Un des avocats mécontents aurait déclaré: "Selon les

renseignements que nous avons pu obtenir, si la chose est vraie, un Canadien français du nord de l'Ontario viendrait ici et un Canadien français de l'endroit irait ailleurs". Il aurait ajouté: "Nous n'en voulons à personne en particulier et nous ne sommes même pas anti-Canadiens-français. Nous pensons plutôt: pourquoi pas un Canadien tout court... En quoi la capacité de juger dépend-elle de l'origine ethnique, qu'elle soit française, japonaise ou juive?"

Colloque sur l'ONU et l'internationalisme

TORONTO (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a invité hier les délégués au congrès mondial du Jeune commerce à contribuer de façon substantielle à l'essor de l'internationalisme dans le monde.

M. Martin présidait un colloque sur la possibilité, pour certains membres des Nations unies, de passer du nationalisme à l'internationalisme. "Il faut nous rendre compte, a-t-il dit, que l'intérêt de la communauté internationale n'est pas nécessairement moins important que l'intérêt de nos communautés nationales, ou contraire à cet intérêt".

Les trois membres du panel hier étaient tous trois des représentants permanents à l'ONU: MM. Piero Vinci, de l'Italie, Francisco Guevas Cancino, du Mexique, et Salvador Lomez, des Philippines. M. Vinci a

fait remarquer qu'un article de la constitution italienne oblige ce pays à remettre une partie de sa souveraineté à un gouvernement mondial, lorsqu'un gouvernement de ce genre sera formé.

M. Cancino a déclaré que le Mexique est probablement "le moins bien armé" de tous les membres de l'ONU et a laissé entendre qu'il serait peu prudent que certaines régions du monde, exclues présentement de l'Organisation mondiale, le soient également d'un gouvernement mondial.

M. Lopez a dit douter qu'on puisse faire naître de l'enthousiasme pour l'internationalisme. A son avis, il serait plus pratique de contrôler "les passions, le dynamisme et l'énergie du nationalisme" pour l'orienter vers la compréhension mutuelle.

Le pavillon tchèque sera transporté à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Le gouvernement de Terre-Neuve fera démanteler "le plus tôt possible" le pavillon de la Tchécoslovaquie, maintenant que l'Expo est officiellement close, "pour expédier ces immeubles à Gander et Grand Falls, via Botwood".

C'est ce que déclarait hier le premier ministre Joseph Smallwood, en précisant que le commissaire du pavillon et

"trois haut-fonctionnaires" tchèques sont attendus aujourd'hui à Saint-Jean pour diriger la question du transfert de cette propriété. "M. Koudelka et ses associés, a-t-il dit, ont fort généreusement offert au gouvernement de Terre-Neuve les services des deux ingénieurs-chefs qui ont surveillé l'érection de l'immeuble et qui en surveilleront le démantèlement".

Stanfield à Twillingate: la campagne s'accélère

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — La fièvre électorale monte dans le comté terre-neuvien de Bonaville-Twillingate, où une élection fédérale partielle doit se dérouler lundi prochain, le jour même où M. Robert Stanfield briguera les suffrages dans Colchester-Hants, en Nouvelle-Ecosse. Le chef conservateur est aujourd'hui à Twillingate, pour y porter la parole en faveur du candidat Wilfred French, surintendant des services de télégraphie des Chemins de fer nationaux à Gander. Le candidat libéral qui l'appui

du premier ministre Joseph Smallwood, est le nouveau ministre d'Etat Charles Granger qui se rend aujourd'hui à Crow Head pour l'inauguration d'une patinoire et d'un terrain de jeu de centenaire. Un indépendant, l'homme d'affaires Samuel Drovav, se présente également. Le siège de Bonaville-Twillingate est vacant aux Communes depuis que M. J. W. Pickering a démissionné, en septembre, pour devenir président de la nouvelle Commission des transports.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 1

Il a ajouté, que les attaques prendraient fin et que le président Johnson serait parmi les premiers à arriver à Genève.

De son côté, le sénateur démocrate Stephen Young a demandé hier la démission du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, un homme qu'il dit incapable d'objectivité.

"En sa qualité de conseiller du président et de participant à l'élaboration de la politique en vigueur, M. Rusk se rend "ridicule" en justifiant constamment une politique d'agression, et il a fini par faire croire à plusieurs pays que les Etats-Unis est un pays agresseur".

D'autre part, une cinquantaine de membres de la Chambre des représentants estiment que l'administration Johnson possède d'un éventail de solutions à essayer dans un effort pour obtenir des pourparlers de paix.

Enfin, sur le plan des opérations, on signale des attaques un peu partout au Sud-Vietnam tandis qu'au Nord l'Aéronavale et l'Aviation américaine harcèlent Hanoi et Haiphong pour la septième journée consécutive.

LA MÉTÉO

SUITE DE LA PAGE 1

Il a ajouté, que les attaques prendraient fin et que le président Johnson serait parmi les premiers à arriver à Genève.

De son côté, le sénateur démocrate Stephen Young a demandé hier la démission du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, un homme qu'il dit incapable d'objectivité.

"En sa qualité de conseiller du président et de participant à l'élaboration de la politique en vigueur, M. Rusk se rend "ridicule" en justifiant constamment une politique d'agression, et il a fini par faire croire à plusieurs pays que les Etats-Unis est un pays agresseur".

D'autre part, une cinquantaine de membres de la Chambre des représentants estiment que l'administration Johnson possède d'un éventail de solutions à essayer dans un effort pour obtenir des pourparlers de paix.

Enfin, sur le plan des opérations, on signale des attaques un peu partout au Sud-Vietnam tandis qu'au Nord l'Aéronavale et l'Aviation américaine harcèlent Hanoi et Haiphong pour la septième journée consécutive.

De son côté, le président Van Thieu a prédit de "nouveaux et durs sacrifices" et a reconnu que le Sud-Vietnam n'était pas encore aussi puissant que l'ennemi. "Une paix que le côté le plus faible est forcé d'accepter est une reddition. Je suis décidé à ne pas accepter de reddition. Aussi, la première condition pour trouver une solution à la guerre est d'être fort dans tous les domaines".

Durant ce temps, à Washington, le sénateur Mansfield a déclaré au cours d'une interview qu'il ne restait plus de ses positions quant à la conférence de Genève, l'Union soviétique devrait convoquer celle-ci en accord avec la Grande-Bretagne. "Les Soviétiques pourraient alors voir que la réaction de ce pays (les Etats-Unis) serait en faveur d'un arrêt des bombardements. Je suis convaincu, a-

Il a ajouté, que les attaques prendraient fin et que le président Johnson serait parmi les premiers à arriver à Genève.

De son côté, le sénateur démocrate Stephen Young a demandé hier la démission du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, un homme qu'il dit incapable d'objectivité.

"En sa qualité de conseiller du président et de participant à l'élaboration de la politique en vigueur, M. Rusk se rend "ridicule" en justifiant constamment une politique d'agression, et il a fini par faire croire à plusieurs pays que les Etats-Unis est un pays agresseur".

D'autre part, une cinquantaine de membres de la Chambre des représentants estiment que l'administration Johnson possède d'un éventail de solutions à essayer dans un effort pour obtenir des pourparlers de paix.

Enfin, sur le plan des opérations, on signale des attaques un peu partout au Sud-Vietnam tandis qu'au Nord l'Aéronavale et l'Aviation américaine harcèlent Hanoi et Haiphong pour la septième journée consécutive.

De son côté, le président Van Thieu a prédit de "nouveaux et durs sacrifices" et a reconnu que le Sud-Vietnam n'était pas encore aussi puissant que l'ennemi. "Une paix que le côté le plus faible est forcé d'accepter est une reddition. Je suis décidé à ne pas accepter de reddition. Aussi, la première condition pour trouver une solution à la guerre est d'être fort dans tous les domaines".

Durant ce temps, à Washington, le sénateur Mansfield a déclaré au cours d'une interview qu'il ne restait plus de ses positions quant à la conférence de Genève, l'Union soviétique devrait convoquer celle-ci en accord avec la Grande-Bretagne. "Les Soviétiques pourraient alors voir que la réaction de ce pays (les Etats-Unis) serait en faveur d'un arrêt des bombardements. Je suis convaincu, a-

Il a ajouté, que les attaques prendraient fin et que le président Johnson serait parmi les premiers à arriver à Genève.

De son côté, le sénateur démocrate Stephen Young a demandé hier la démission du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, un homme qu'il dit incapable d'objectivité.

"En sa qualité de conseiller du président et de participant à l'élaboration de la politique en vigueur, M. Rusk se rend "ridicule" en justifiant constamment une politique d'agression, et il a fini par faire croire à plusieurs pays que les Etats-Unis est un pays agresseur".

D'autre part, une cinquantaine de membres de la Chambre des représentants estiment que l'administration Johnson possède d'un éventail de solutions à essayer dans un effort pour obtenir des pourparlers de paix.

Enfin, sur le plan des opérations, on signale des attaques un peu partout au Sud-Vietnam tandis qu'au Nord l'Aéronavale et l'Aviation américaine harcèlent Hanoi et Haiphong pour la septième journée consécutive.

De son côté, le président Van Thieu a prédit de "nouveaux et durs sacrifices" et a reconnu que le Sud-Vietnam n'était pas encore aussi puissant que l'ennemi. "Une paix que le côté le plus faible est forcé d'accepter est une reddition. Je suis décidé à ne pas accepter de reddition. Aussi, la première condition pour trouver une solution à la guerre est d'être fort dans tous les domaines".

Durant ce temps, à Washington, le sénateur Mansfield a déclaré au cours d'une interview qu'il ne restait plus de ses positions quant à la conférence de Genève, l'Union soviétique devrait convoquer celle-ci en accord avec la Grande-Bretagne. "Les Soviétiques pourraient alors voir que la réaction de ce pays (les Etats-Unis) serait en faveur d'un arrêt des bombardements. Je suis convaincu, a-

ARRIMAGE

SUITE DE LA PAGE 1

Pour sa part, "Cosmos-188", le deuxième satellite qui a servi à la manoeuvre de rendez-vous, poursuit sa course dans l'espace. Les deux engins ont voyagé arriérés pendant trois heures et demie puis se sont séparés, toujours à la suite de télécommandes de Terre, après avoir transmis des photos.

Prélude à de grandes stations orbitales

L'expérience spatiale d'hier constitue un prélude à la mise en place dans le cosmos de grandes stations orbitales, habitées ou non, estiment les spécialistes des questions spatiales. A partir du moment où il est possible d'opérer la jonction automatique de deux satellites, lancés séparément, on peut envisager d'"accrocher" dans l'espace un véritable train de vaisseaux spatiaux aux missions multiples.

L'expérience soviétique est nouvelle par rapport à ce que les Américains ont fait jusqu'à présent, dans la mesure où il s'est agi de satellites non habités et où toutes les opérations, d'approche, de rendez-vous, d'arrimage et de décrochage, ont été télécommandées de terre ou réalisées grâce aux ordres donnés par les ordinateurs de bord.

"Rencontre historique" américaine

Dès le 15 décembre 1965, les Américains avaient réalisé la "rencontre historique" dans l'espace de deux capsules lancées séparément de terre. C'étaient Gemini 7 et 6. Puis, à quatre reprises, en juin, juillet et septembre 1966, les cosmonautes américains se sont arriérés aux fusées cibles "Agena" qui les avaient précédés dans le cosmos. En septembre 1966, la capsule "Gemini-XI", accrochée à la fusée "Agena", s'était même fait propulser à l'altitude record — pour des cosmonautes — de 856 milles.

Bien que les Soviétiques aient été les premiers à ouvrir la voie aux vols habités dans l'espace et à la réaliser, ils n'ont jamais jusqu'à présent réalisé de "rendez-vous" entre vaisseaux habités. Si l'on veut, la plupart des "grandes manoeuvres" dans l'espace circ-

terrestre ont été jusqu'à présent l'oeuvre de techniciens américains. Selon les spécialistes, les Soviétiques ont pris le relais des Américains et du coup ont réussi une prouesse technique remarquable.

En outre, ajoutent ces mêmes spécialistes, on ne connaît pratiquement rien sur les deux satellites "Cosmos-188" et "188".

On ne connaît rien du poids de ces satellites, de leur volume, de leur configuration, mais il y a fort à parier, ajoutent les spécialistes, qu'ils représentent des prototypes de nouveaux vaisseaux cosmiques, des exemplaires d'une nouvelle génération de satellites.

A Washington, le plus haut conseiller du président Johnson pour les questions spatiales, le Dr Edward C. Welsh, a confirmé hier l'impression prévalant parmi les experts américains que l'assemblage de deux satellites soviétiques sur orbite pourrait servir à préparer un vol humain soviétique dans le cosmos, à bord d'un ou deux véhicules.

"Il se peut que la prochaine fois, les Soviétiques aient un homme à bord", a déclaré le Dr Welsh, commentant l'exploit de deux planètes de Moscou.

"Ils ont réalisé ce vol à l'aide d'une capsule du type "Soyouz" — celle à bord de laquelle avait volé le cosmonaute Vladimir Komarov — a précisé la plus haute autorité américaine en affaires d'espace.

"Ils sont très prudents, a-t-il ajouté, aussi ont-ils procédé d'abord avec une cabine vide."

"Simplification générale"

A Bochum, en Allemagne de l'Ouest, l'Institut des satellites de l'Observatoire de cette ville s'attend dans les prochains jours à de nouvelles expériences spatiales soviétiques, y compris l'envoi de cosmonautes. Dans une déclaration publiée hier soir, l'Institut affirme que les Soviétiques, en réalisant une jonction et une séparation télécommandées dans l'espace, ont abouti à une "simplification générale d'un processus très complexe". On pense à Bochum que la dernière expérience spatiale soviétique inaugure effectivement l'ère des stations orbitales habitées, qui seront en même temps des plates-formes de lancement pour vaisseaux cosmiques.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1

raient être posées selon les besoins de chacun, mais il faudrait un accord bien précis sur la monnaie.

"Voyez les pays du Marché commun ou ceux du Bénélux, a déclaré M. Lévesque. Ils se sont groupés péniblement ces 20 dernières années et de leurs principaux problèmes est cet écart incroyable entre le Marché commun qu'ils rendent plus fort, et le problème monétaire qui est toujours devant eux..."

... Selon Doug Fullerton, l'expert financier, si nous brisons l'union monétaire actuelle, le dollar du Québec, quel que soit le nom de cette unité monétaire, se stabiliserait à quelque 70 cents tandis que l'autre, le dollar canadien, celui que nous avons, vaudrait environ 80 cents. Ce qui signifie que nous nous ferions mutuelle-

Advertisement for CKAC/73 featuring Edith Serei. Text: Femmes qui êtes-vous? Edith Serei répond aux appels téléphoniques des auditrices, leur donnant des conseils de beauté et d'esthétique tous les mercredis de 15 h. 05 à 15 h. 30. CKAC/73

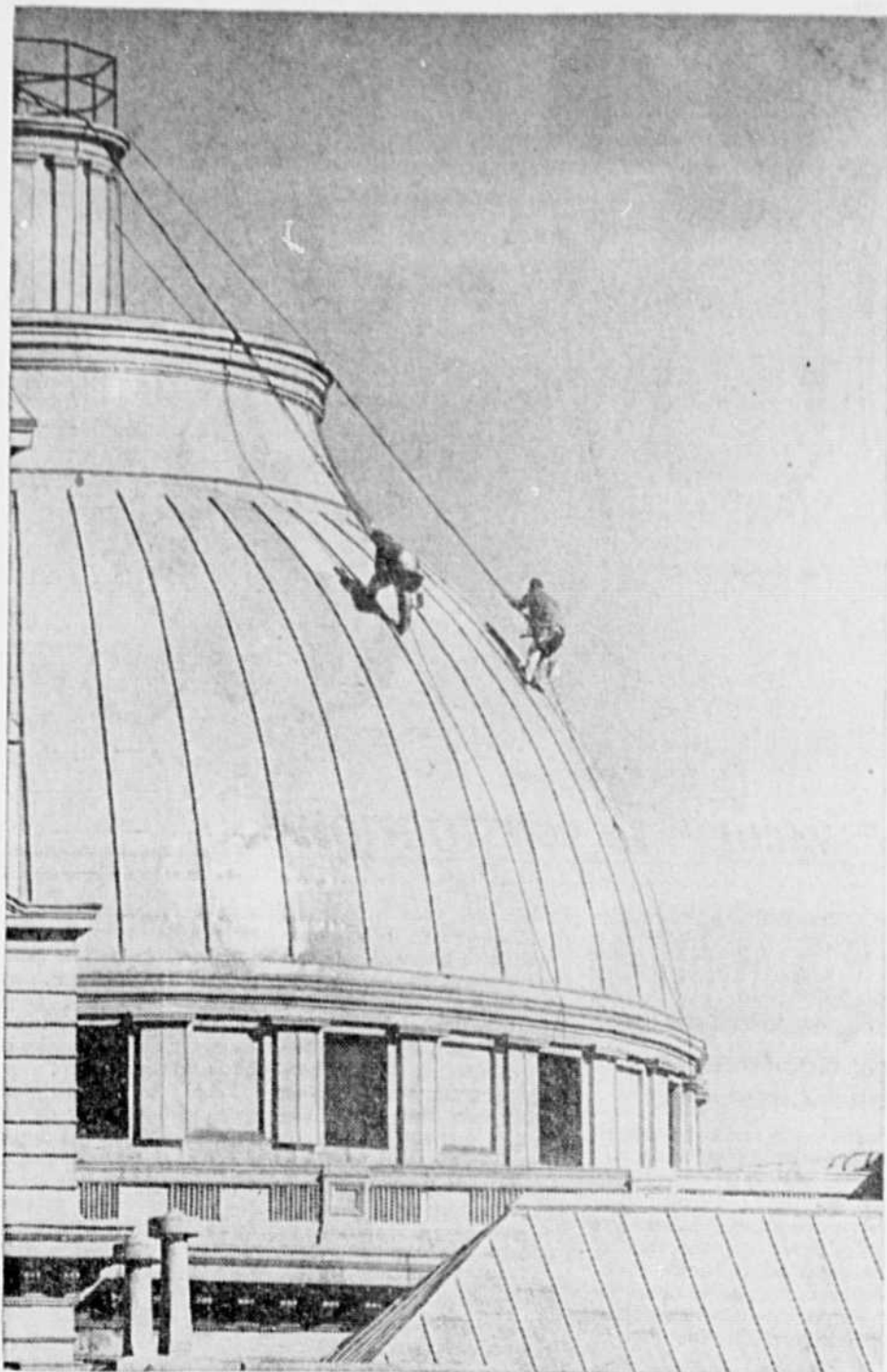
Advertisement for Silibeton Ltd. Text: TOITS DE TUILLES... TOITS VIVANTS... Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort. PERMANENT A L'EPREUVE DU FEU. Silibeton Ltd. 31, GROADWAY, MARIVILLE, QUÉBEC. UN. 3-8451. LU. 9-7499

Advertisement for Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood. Text: Étudiez ça... et donnez-moi un rapport demain matin. Pour réussir un travail aussi volumineux, il faudrait que ce jeune administrateur puisse lire environ 2000 mots à la minute, c'est-à-dire sept fois plus rapidement que le lecteur moyen.

Large advertisement for Canadian Pacific. Text: NOUVEAU SERVICE AMÉLIORÉ DE TRAINS VERS QUÉBEC. Trois trains quotidiens assurant maintenant un service plus rapide entre Montréal, Trois-Rivières et Québec. Voiture-dôme, voiture-salon et coaches modernes à fauteuils inclinables. Cuisine renommée du Canadien Pacifique à de nouveaux bas prix. Voyagez avec nous n'importe quel jour de la semaine.

Table of train schedules and fares for Canadian Pacific. Includes sections for 'DE HAUT EN BAS', 'DE BAS EN HAUT', and 'TARIFS - BILLETS SIMPLES'. Fares range from \$4.20 to \$2.00.

Advertisement for Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood. Text: Maintenant à MONTRÉAL VOUS AUSSI POUVEZ LIRE PLUS RAPIDEMENT... L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD VOUS INVITE À UNE PRÉSENTATION GRATUITE DE SA MÉTHODE DE RENOMMÉE MONDIALE. Includes a list of names and scores.



Un brin de toilette au "Vieux palais"

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le Vieux palais de justice, ou plutôt le palais de justice section civile, profite des beaux jours d'automne comme hier pour faire un brin de toilette avant l'engourdissement du froid et de la neige. Notre photographe a saisi les deux peintres au travail, retenus par un filin à la partie centrale du dôme.

# 60 p. 100 du transport local immobilisé

par Michel-G. TREMBLAY

Plus de 60 p. 100 de l'industrie du camionnage local est arrêté depuis trois jours et, si les effets de cette grève ne se font pas sentir immédiatement, c'est dans quelques heures, au moment où des cargaisons de viande ou d'effets périssables seront perdues, que se fera véritablement sentir l'arrêt de travail des 1,400 camionneurs de Montréal.

Pour la première fois en 20 ans, une grève touche l'industrie du transport local. Le port est partiellement bloqué, plusieurs compagnies distributrices d'huile sont inactives, les concessionnaires à l'Expo 67 ne peuvent sortir leurs marchandises de l'emplacement, des marchands attendent des matériaux et des compagnies de déménagement ne peuvent plus répondre aux appels de leurs clients, voilà une partie du bilan de la grève des camionneurs de la région de Montréal.

Les camionneurs en grève sont membres de la section 831 de la Fraternité internationale des camionneurs ou comme ils préfèrent s'appeler : les "Teamsters". Ils ont rejeté les dernières offres patronales dimanche matin, touchant par cet arrêt de travail plus de 40 compagnies de transport.

### Nouvelles offres

Il semble toutefois y avoir une lueur d'espoir dans le ciel des relations patronales-syndicales, car le conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte, devait réunir ce matin, en son bureau du ministère du Travail, rue McGill, les négociateurs du syndicat et de la partie patronale.

En présence du conciliateur, le négociateur de la Fraternité internationale des routiers, M. Roméo Girard, et celui de l'Association du camionnage du Québec, M. Camille Archambault, étudieront de nouvelles offres.

Le négociateur des Teamsters semble cependant aborder cette nouvelle étape de négociations de pied ferme en précisant que la demande des routiers tant en matière de salaires qu'en ce qui concerne les conditions de travail sera suivie comme l'ont décidé les camionneurs lors du rejet par 772 d'entre eux des offres patronales.

Pour sa part, M. Archambault, négociateur patronal, dé-

clare que les augmentations de salaires offertes par les compagnies sont assez appréciables : une hausse de 85 cents l'heure, soit 75 cents d'augmentation horaire et 10 cents en bénéfices marginaux.

Les camionneurs gagnent actuellement un salaire horaire moyen de \$2.07 l'heure. Ils ont refusé une offre de \$2.92, maintenant leur réclamation initiale de \$3.07 l'heure.

### Principal litige : les conditions de travail

Le principal litige entre les employeurs et le syndicat réside, selon M. Jean Larivière, non pas tellement dans la question des salaires que dans celle des conditions de travail. La semaine de travail est actuellement de 50 heures. Le syndicat réclame la semaine de 45 heures et les patrons offrent 47.5 heures par semaine.

Au chapitre des vacances, le syndicat demande deux semaines de vacances après un an et trois semaines après huit ans. Les "camionneurs", comme les appellent les syndiqués en parlant des propriétaires de camion, ont offert deux semaines après deux ans et trois semaines après huit ans.

De nouvelles offres devraient être entendues ce matin par les deux parties, alors que la grève entre dans sa quatrième journée.



## Lise Lemieux devra-t-elle rendre témoignage contre son mari Georges Lemay?

par Leopold LIZOTTE

Lise Lemieux, la jeune chanteuse de cabaret que Georges Lemay épousa un peu "furtivement" dans le hall d'une prison de Miami, en mai 1965, devra-t-elle rendre témoignage contre celui dont elle a également épousé les bons et les mauvais jours à ce moment-là?

La Couronne, pour sa part, l'a assignée comme témoin, dès le premier jour du procès, et l'on semble résolu à la faire entendre, en dépit de son statut, généralement reconnu depuis, de femme du prévenu.

Mais il va sans dire que la défense invoquera vivement que l'on ne peut contraindre la jeune femme par voie de justice dans des circonstances pareilles.

Et le procureur de Lemay, Me Léo-René Maranda, l'a d'ailleurs annoncé dès hier en demandant au juge Jacques Trahan d'exposer la jeune femme tant et aussi longtemps que ne sera pas venu son tour de déposer. Elle pourra donc rester chez elle, mais elle devra être à la disposition du tribunal dès que sa présence sera requise.

Quant aux procureurs de la Couronne, Mess Stephen Cudihy et Pierre Sauvé, ils ont déclaré ne pas avoir d'objections directes à cette requête, remarquant toutefois qu'il pourra également arriver, au cours de l'instruction, que l'on puisse aussi avoir besoin de sa présence à quelques reprises.

On sait qu'il y a... quelques années déjà, Lise Lemieux avait reconnu sa culpabilité à une accusation de conspiration dans le crime qui est aujourd'hui reproché à son mari.

Celui d'avoir dévalisé la Banque de la Nouvelle-Ecosse, succursale Sainte-Catherine et Saint-Alexandre, d'une somme d'un demi-million de dollars.

Par la suite, elle l'avait rejoint dans le sud des Etats-Unis et, au cours de l'une de ses détentions à la prison de Miami, elle avait "contracté mariage" avec lui au hasard d'une rencontre dans un corridor.

L'un des avocats américains de Lemay étant juge de paix et compétent à célébrer le mariage, outre-frontière, il avait rapidement demandé à l'homme et à la femme s'ils étaient prêts à se prendre pour époux réciproques.

### Vif débat en perspective

Les réponses avaient évidemment été affirmatives, et rapides, et le tour (si tour il y a) avait été joué.

Il reste évidemment à savoir si les représentants du ministère public auront des arguments assez forts pour convaincre le tribunal que, malgré cette "cérémonie", Lise Lemieux peut toujours être contrainte de rendre témoignage contre Lemay.

On assistera vraisemblablement, à ce moment-là, au débat juridique le plus contesté de tout le procès qui, incidem-

ment, n'a démarré qu'après une série de motions, d'objections et de contre-motions présentées à la fois par la défense et la Couronne.

Pour sa part, Me Maranda a tour à tour contesté la validité de l'option et de la mise en accusation telle que faite, et ce, principalement à la suite du "changement de juge" survenu à la dernière heure, jeudi dernier.

Il a également contesté, mais de façon momentanée, la signature de Me Jean-Jacques Bertrand, le procureur général de la province, telle qu'apparaissant au bas d'une lettre nommant Me Cudihy procureur spécial de la Couronne dans cette affaire.

Le juge Trahan est alors intervenu dans le débat pour demander à la défense si elle était prête à procéder surtout faire des montages avec des tas de sable en multipliant les mesures dilatoires.

Me Maranda rétorqua alors que son but n'était aucunement de recuser le juge, mais d'exiger tout simplement que la loi soit suivie.

Mais le juge décida finalement que l'on n'avait fait que suivre la procédure habituelle, dans ce cas comme dans tous les autres, et qu'il n'y

Voir LEMAY en page 6

## Les Saltimbanques: trois heures et demie pour décrire une scène obscène!

par Claude GRAVEL

La description de la scène "obscène" d'une dizaine de minutes qui a mené à l'arrestation de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, le 25 septembre dernier, au Pavillon de la Jeunesse de l'Expo, a duré trois heures et demie, hier, devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale de Montréal.

Longuement interrogé par le procureur de la Couronne et contre-interrogé par les avocats de la défense, dès la première journée de ce procès, le policier Gaëtan Brazeau, de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, a fourni, parfois avec une gêne évidente, force détails sur le jeu des comédiens dans le tableau intitulé

"Erotomanies absurdes" de la pièce "Equation pour un homme actuel", de Pierre Moretti.

L'agent Brazeau a affirmé que c'est ce neuvième tableau qui a motivé l'interdiction de la pièce et l'arrestation des neuf comédiens, alors que les haut-parleurs faisaient entendre "des sons, des gémissements, des murmures et des voix" et qu'hommes et femmes exécutaient des gestes et des mouvements qui — si l'on se fonde sur le témoignage du policier — ne font que rappeler les jeux de l'amour.

L'agent Brazeau a relaté qu'en compagnie de trois de ses collègues, il s'était rendu à l'amphithéâtre du Pavillon de la Jeunesse vers 9 h. 30 dans la soirée du 25 septembre. Après

avoir établi un plan d'action, les policiers se sont assis près de la scène par groupes de deux, de façon à mieux voir ce qui allait se passer. "Nous savions que le tableau intitulé "Erotomanies absurdes" était spécialement à surveiller", a-t-il noté.

La pièce a débuté vers 9 h. 40 et c'est vers 10 h. 10, tout de suite après la représentation du neuvième tableau jugé obscène, que les policiers, munis de mandats d'amener, sont allés signifier aux comédiens qu'ils étaient arrêtés. L'agent Brazeau, interrogé par Me Jacques Rolland, avocat des comédiens, a avoué ne plus avoir les notes qu'il avait alors prises et qui lui ont servi par la suite à rédiger le rapport qu'il a soumis hier au

procès.

Une série de photos prises par des membres de la Sûreté de Montréal et montrant les comédiens vêtus comme ils l'étaient sur scène ainsi que l'amphithéâtre du Pavillon de la Jeunesse sous tous ses angles ont été versées au dossier de la Cour. On a également fait jouer la bande sonore des "sons" et "gémissements" que l'on pouvait entendre au cours de la représentation du neuvième tableau.

L'agent Brazeau n'a relaté que des faits et a bien pris soin de ne porter aucun jugement sur la valeur artistique de la pièce. La porte a été ouverte en fin d'après-midi lors du témoignage de Mme Jean Desautels, une ménagère d'une qua-

rantaine d'années. Elle a dit que le tableau "Erotomanies absurdes" comportait des "gestes provocants" et n'avait pas, selon elle, de valeur artistique. Mme Desautels, qui a fait son cours d'infirmerie, a dit qu'elle va voir des spectacles deux fois par mois depuis huit ou neuf ans.

Les avocats des comédiens ont insisté sur le fait que le témoin n'avait pas la formation requise pour porter un jugement sur la valeur artistique de la pièce. Le juge Tourangeau a admis que ce témoignage venait d'ouvrir une porte par laquelle la défense pouvait "entrer".

"On en est fort heureux", a conclu l'un des avocats de la défense, Me Bernier.

## L'abbé Falardeau préconise une corporation communautaire pour 4 paroisses du centre-ville

par Claude MASSON

L'abbé Hubert Falardeau, qui a acquis depuis un certain temps la réputation de grand défenseur des pauvres du Mile-End, a soumis hier soir à ses ouailles un projet qui leur permettrait de prendre en main leur destinée.

Ce prêtre aux idées révolutionnaires a recommandé la mise sur pied d'une corporation communautaire qui grouperait

les 70,000 personnes qui vivent dans le centre-ville, soit les paroissiens de St-Enfant-Jesus, St-Louis-de-France, St-Jean-Baptiste et St-Sacrement.

Ce projet d'une corporation communautaire a été préparé par un urbaniste à l'emploi de la ville de Montréal et l'abbé Falardeau a dit qu'il a discuté de sa création éventuelle avec un urbaniste, un architecte, un ingénieur, des sociologues et des journalistes.

Il a défini ainsi le rôle d'une telle corporation communautaire : "Des gens qui étudient les problèmes du quartier qu'ils vivent". A titre d'exemples : le logement, les écoles, les parcs, les rues... ce qu'il y a de bon, ce qui doit disparaître, ce qui doit être amélioré, ce qui doit être complètement transformé.

Seon le vicaire de St-Enfant-Jesus du Mile-End, les gouvernements fédéral, provincial et municipal encouragent la formation de tels groupes qui veulent s'aider et seraient prêts à les aider financièrement. Le conseil de direction d'un tel mouvement comprendrait des représentants de la municipalité, des organismes locaux, des propriétaires et des locataires.

Des logements coopératifs Un des premiers buts de la

corporation communautaire serait la construction de logements coopératifs adéquats. La corporation acquerrait des terrains dans le Mile-End, démolirait certaines propriétés et relogerait les locataires affectés dans d'autres logements du secteur, et reconstruirait par la suite des logements coopératifs.

Mais où prendre les fonds nécessaires pour un tel projet d'envergure? A cette injonction du conseiller municipal Fernand Allie, le député de St-Louis, M. Harry Blank, a fait savoir que la nouvelle Société d'habitation du Québec peut verser d'importantes sommes d'argent pour des projets de rénovation urbaine de ce genre.

L'abbé Falardeau a souligné aux cent personnes présentes à la réunion : "Ça peut prendre dix ans pour rénover un

secteur comme le nôtre", ajoutant aussitôt : "On ne veut pas que notre zone soit surnommée zone désignée comme dans St-Henri", laissant entendre par là que les gens du secteur veulent eux-mêmes prendre en main leur avenir et ne se laisser imposer les directives de la ville.

Le but premier de la rencontre d'hier soir devait porter sur les lois d'expropriation face au projet de la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal de construire de nouvelles écoles dans le Mile-End.

Le conseiller Fernand Allie a expliqué les pouvoirs de la ville dans ce domaine mais le point de vue de la CECM n'a pu être connu puisque M. J. Louis Charbonneau, directeur des propriétés à la commission scolaire était absent.

En guise de protestation, l'abbé Falardeau a incité les 100 paroissiens présents à téléphoner chacun leur tour à M. Charbonneau aujourd'hui.

DEPUIS 1908

### Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS  
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161

Georges Tanguay, président Maurice Tanguay, C. d'A.A.  
Paul Tanguay, C. d'A.A. Paul Gellinas, C. d'A.A.F.I.C.  
Ronald Lippé, C. d'A.A. Jacques Barry, C. d'A.A.  
Henri Chartrand, C. d'A.A. Gérard Gaumont, C. d'A.A.  
Alphonse Laboucy, C. d'A.A. Marc Savard, C. d'A.A.  
Maurice Hayman, C. d'A.A. Jean Desroches, C. d'A.A.  
Jacques Hébert, C. d'A.A. Pierre Groulx, C. d'A.A.

6741, ST-HUBERT

### EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPHTALME DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTRÉAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

PAUL E. Talbot  
Bachelier en optométrie

## La victime du meurtre du boul. Dorchester a enfin été identifiée

Le meurtre survenu quelques jours avant le 20 octobre dans l'appartement no 30 d'une maison de chambre de la métropole située au 1849 ouest, boulevard Dorchester, serait à la veille d'être élucidé, a révélé hier un porte-parole de la Sûreté municipale de Montréal.

Une nouvelle piste découverte par la police de Chicago a permis d'établir que la victime de ce présumé règlement de compte de la haute pégre américaine était un certain Terrence Michael Healy, âgé de 25 ans, de Chicago.

Le corps, trouvé le 20 octobre, partiellement mutilé et troué de trois balles de revolver, avait d'abord été identifié comme étant celui d'un dénommé Richard Allison, 26 ans, de Chicago.

Allison, dont le nom figurait dans le livre du concierge comme étant le dernier locataire de l'appartement en question, devait par la suite être retrouvé vivant à Chicago.

Des souvenirs inoubliables avec la...  
**Fameuse caméra Zoom Super 8**  
Rég. 129.98 **10998** ch.

- Généreux rabais de \$201
- 50 pieds filmables sans interruption
- Système automatique d'exposition par cellule C.D.S.
- Pile réglable pour ralenti
- Objectif Zoom
- Vérificateur de piles
- Poignée-pistolet incluse

Commandes postales et téléphoniques exécutées  
842-7221  
SIMPSON — Caméras (704) au rez-dechaussée  
Aussi à Fairview-Pointe-Clair

### EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON

Avec les auvents WEATHER-VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAYER PLUS TARD

Auvents Weather-Vane  
3055, av. Verdun  
VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL.....

Auvents  
 Portes  
 Fenêtres  
 Clapboard d'aluminium

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefné BIRTHAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 31 OCTOBRE 1967 — 83e ANNEE — No 252

## Un lord bien "indiscret"

ON attend d'une heure à l'autre une déclaration de M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, sur les "indiscrétions" de lord Chalfont, ministre chargé de négocier l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Le Foreign Office a déjà apporté un démenti officiel aux propos supposément tenus à Lausanne par le ministre anglais. Mais il n'a convaincu personne.

Devant plusieurs journalistes anglais, le ministre des négociations aurait déclaré qu'advenant l'échec de sa candidature la Grande-Bretagne reviserait entièrement sa politique étrangère. Ce revirement entraînerait le retrait des troupes britanniques stationnées en Allemagne fédérale, la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est, un rapprochement systématique avec l'URSS et, bien entendu, la fin de la participation de l'Angleterre à l'OTAN.

Ces déclarations, censément faites à titre privé, constituent-elles un ballon d'essai lancé dans le but de forcer en quelque sorte la porte du Marché commun européen? Voilà un éclaircissement qui sera sans doute attendu de M. Wilson lui-même.

Les milieux gouvernementaux français ont réagi. Officieusement, on s'étonne que la fière Albion ait recouru à l'arme des faibles; le chantage. Il est certain que les indiscrétions, calculées ou non, de lord Chalfont ne sont pas de nature à favoriser la sérénité au milieu de difficiles négociations. Elles risquent, au contraire, de confirmer, dans leurs réserves sinon dans leur opposition, les milieux gaullistes, déjà peu favorables à l'entrée immédiate de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Ces réserves, on le sait, s'appuient sur le sentiment que la Grande-Bretagne n'a jamais joué franc-jeu, qu'elle sert les objectifs des États-Unis de préférence à ceux de l'Europe, qu'elle traîne dans ses bagages trop de graves problèmes économiques, qu'elle ne sera pas un partenaire intéressant aussi longtemps qu'elle n'aura pas refait sa santé économique et dévalué la livre.

Si la presse française de gauche mesure avec soin les termes des questions qu'elle pose, il en va tout autrement des publications auxquelles une certaine brutalité dans l'expression ne répugne pas. "Malgré l'arrogance de M. Harold Wilson, c'est une Angleterre en lambeaux qui frappe à la porte des "Six", écrit

cette semaine l'hebdomadaire Carrefour, qui pose la question suivante: "N'ayant plus assez d'énergie pour le combattre ne veut-elle pas tenter de disloquer le Marché commun?"

Ce qui confère une certaine vraisemblance aux propos de lord Chalfont, c'est la nervosité que fait naître chez les négociateurs anglais la double condition posée la semaine dernière par la France: dévaluation du sterling et renonciation au rôle international de la livre. Or, l'Allemagne elle-même accorde un appui tiède à la candidature britannique. Le voyage du chancelier Kiesinger à Londres la semaine dernière n'a pas dissipé les équivoques. Bonn se refuse à exercer la moindre pression sur Paris. Si bien que la candidature britannique trouve aujourd'hui moins de parrains inconditionnels en Allemagne qu'il y a trois ans.

Aux difficultés de la négociation s'ajoutent, pour la Grande-Bretagne, des perturbations sociales qui commencent à inquiéter. Le pays supporte 700.000 chômeurs. La longue grève des dockers de Liverpool vient de se terminer à l'avantage des syndicats. Mais les conditions mêmes du règlement intervenu — la grève n'était même pas officielle — ont diminué encore la confiance de l'étranger et gêné considérablement les exportations.

Les leaders syndicaux officiels sont conspués, traités de "vendus" par les effectifs; des chefs, qui n'ont d'autre mandat que celui qu'ils s'attribuent eux-mêmes, déclenchent des arrêts de travail dans le désordre et l'anarchie.

Paradoxalement, dans ce pays économiquement malade, c'est des milieux syndicaux les plus éclairés et les plus imbus du sens de leurs responsabilités qu'émanent les seules lueurs d'optimisme. Moins rivées qu'autrefois à leurs slogans dépassés, les têtes dirigeantes du syndicalisme comprennent le défi que pose la concurrence et l'importance de la productivité. Mettre 18 mois à construire un navire que les Japonais achèvent en six mois, ce n'est pas oeuvrer à un rythme prometteur de prospérité! Ces vérités commencent à être perçues.

Le réservoir de 180.000.000 de consommateurs que constitue le Marché commun européen exigera de la Grande-Bretagne une modernisation des méthodes de pensée et d'action qui s'effectue mal dans la nostalgie des gloires impériales passées.

Guy CORMIER

## Montréal et la province

C'EST un solide et vibrant plaidoyer en faveur de Montréal, métropole canadienne et grande ville internationale, que M. Lucien Saulnier a prononcé aux dernières journées d'études de la Fédération des SSBJ du Québec. En termes plus directs, le président du comité exécutif a conseillé à la population du Québec de "cesser d'avoir peur de Montréal". Malgré les arguments et les objurgations du bras droit de M. Drapeau, cependant, il y a lieu de croire que cette crainte ne disparaîtra pas du jour au lendemain.

"On se trompe lourdement en pensant que Montréal prive le reste du Québec d'initiatives, d'innovations et d'investissements dont elle absorberait une trop grande part", a déclaré M. Saulnier. "C'est elle au contraire qui les attire au Québec car il fallait à la plupart de ces entreprises une très grande ville pour se déployer." Sous un certain aspect, la croissance phénoménale de Montréal au cours des vingt dernières années en particulier a servi le Québec et le

Canada tout entier. Elle a permis à la métropole d'aspirer à devenir la première ville d'Amérique du Nord où se tienne une exposition universelle et internationale. Comme on a pu le constater, l'honneur et le prestige d'une exposition très réussie rejaillissent non seulement sur la province, mais sur tout le pays.

Au cours des trois ou quatre dernières années, pour des raisons évidentes, Montréal a été en quelque sorte "l'enfant gâté" des gouvernements fédéral et provincial. Rien n'était trop beau ni trop coûteux pour elle. Du seul point de vue de l'aménagement routier, notre ville a eu la part du lion. Il était normal que cette période faste soit suivie d'une autre, moins reluisante et stimulante, peut-être. Plus ou moins laissées dans l'ombre pendant cette période d'activité intense, les autres villes et régions devaient bientôt relever la tête et réclamer, elles aussi, leur part du gâteau. Voilà, en effet, le sens d'une déclaration récente du maire de Québec, M. Lamontagne, qui demandait

que "l'on s'occupe maintenant de la ville et de la région de Québec".

Pour ce qui est de l'aménagement de la ville elle-même, le gouvernement provincial a des projets dans ses tiroirs depuis quelques années déjà. Ce qui lui a le plus manqué jusqu'à maintenant, ce sont les moyens financiers de les mettre à exécution. Une ère plus favorable devrait s'ouvrir bientôt pour le gouvernement de même que pour la capitale où il loge.

En ce qui a trait au développement de la région elle-même, les plans, anciens et nouveaux, ne manquent pas non plus. La grande difficulté consiste à surmonter les handicaps économiques qui affligent la ville depuis nombre d'années: une situation géographique défavorable, un nombre insuffisant d'industries et une population restreinte. En ce qui a trait au premier, en particulier, bien des efforts et des projets se sont révélés peu efficaces.

Cyrille FELTEAU

## Pessimisme justifié ou non?

C'EST ne sont pas les Anglais ou les Américains qui cherchent à nous assimiler. C'est nous qui cherchons à le faire. Il faudrait avoir le courage de le dire à haute voix si tel est cela que nous voulons! C'est cela le cri qu'ont de nouveau lancé, sous diverses formes, plusieurs professeurs de Montréal au cours d'un colloque sur les manuels scolaires, en établissant qu'il existe dans les écoles du Québec 42,5 p. c. de ces manuels en langue anglaise et que ce pourcentage grimpe à 60 p. c. dans les CEGEPS.

Les participants ont accusé le ministère de l'Éducation d'être le principal responsable d'un état de chose qu'ils jugent aberrant. Ils ont cependant négligé de se demander, comme a eu soin de le faire récemment M. Jean-Marc Léger, si ce ministère — que lui-même croit au contraire préoccupé au plus haut point par cette situation — a les moyens, les crédits et le personnel indispensables pour y remédier en cinq sec. "Personne, écrit-il, ne contestera que le problème du manuel scolaire est extrêmement complexe et qu'il faille consentir, pour un

temps limité, dans quelques matières, à recourir à des manuels anglo-américains, à la condition naturellement que la traduction en soit faite avec un soin extrême et qu'en vérité, ce soit plutôt une adaptation." Beaucoup d'éducateurs sérieux, notamment des professeurs de sciences, sont aussi d'avis que la traduction de manuels étrangers est un moindre mal et une solution temporaire, et que ni le Québec ni la France (où l'enseignement des sciences est sur la voie d'une importante réforme) n'ont les moyens en ce moment de faire aussi bien le travail déjà effectué par les Américains. Plutôt que de perdre notre temps à le regretter, disent-ils, pourquoi ne pas en profiter, mais avec de bonnes traductions, bien entendu?

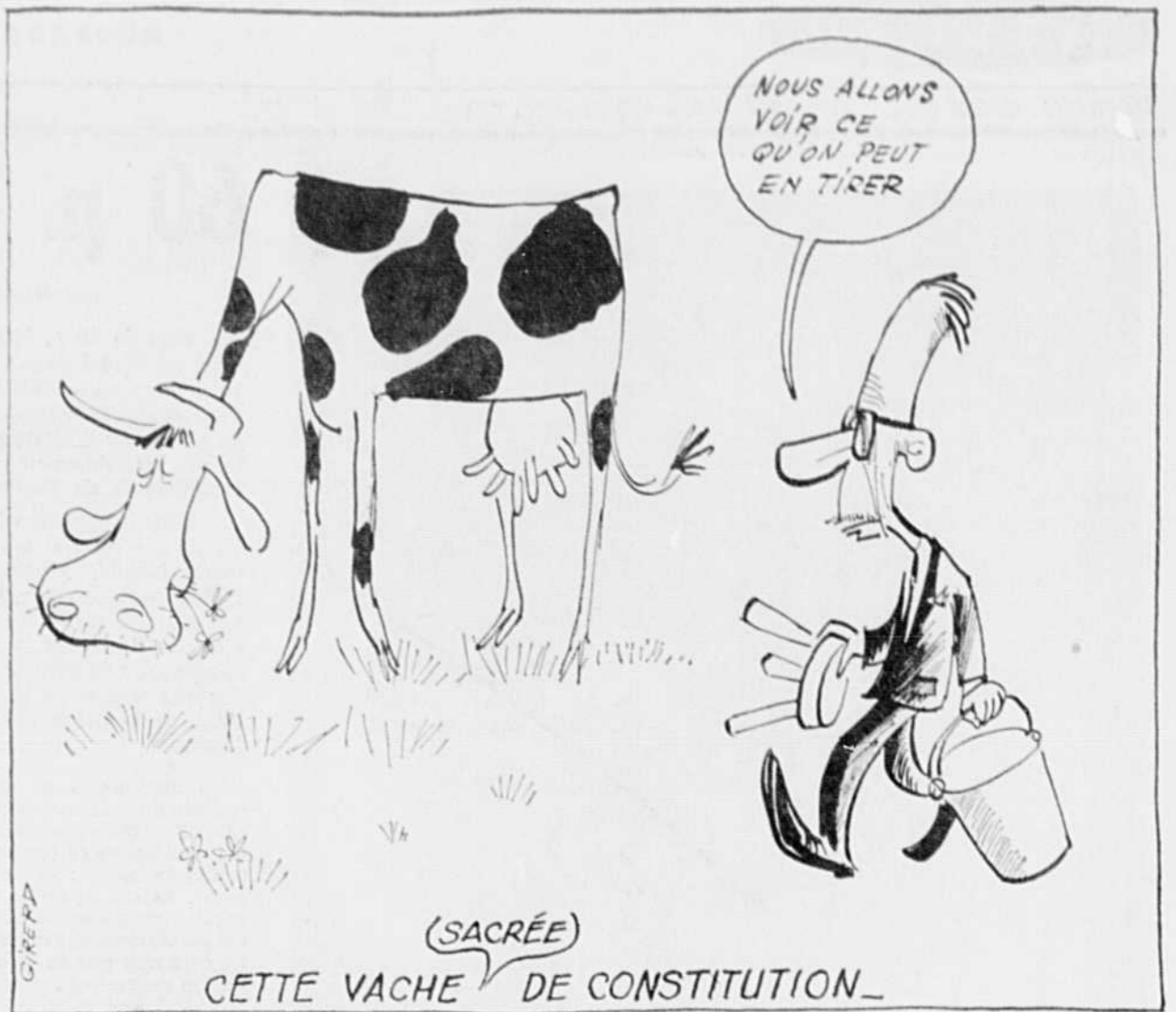
Comment se fait-il cependant que 10,6 p. c. seulement des manuels en anglais soient traduits (plutôt mal) et que 42,5 p. c. ne le soient pas? Manquons-nous à ce point de traducteurs compétents ou ce travail est-il trop long et trop coûteux? C'est ce point sombre que le ministre de l'Éducation se devra d'éclaircir.

On se rappelle qu'en janvier

dernier, M. Bertrand a dû faire face à de semblables accusations de la part d'un groupe de professeurs de Sainte-Thérèse mais qu'il a vertement démenti la plupart de leurs allégations. Pourra-t-il cette fois réfuter quelques-uns des propos très pessimistes tenus samedi dernier, entre autres ceux de M. Jacques Poisson, selon qui les conceptions pronées par le rapport Parent (soit l'obsession du meilleur manuel, peu importe la langue) mènent tout droit à l'annexion scolaire du Québec... aux États-Unis? Et après avoir dit en janvier qu'aucun manuel scolaire de langue anglaise n'est destiné aux francophones au niveau secondaire, comment expliquera-t-il le pourcentage de 10,5 de manuels traduits et de 27 p. c. de manuels anglais (au secondaire) apparaissant au tableau préparé par les protestataires?

Ou se peut-il que les professeurs, lesquels devraient normalement aider leurs élèves à traverser sans trop de dommage cette période de transition assez pénible, soient au contraire ceux dont le moral a le plus besoin d'être relevé?

Renaud LAPOINTE



## VOUS AVEZ LA PAROLE

### De jeunes libéraux déplorent le départ de M. René Lévesque

Monsieur le rédacteur,

On a souvent relié M. Lévesque à la jeunesse; comme jeunes libéraux, nous croyons que nous sommes bien placés pour pouvoir commenter un départ aussi dramatique au sein du parti libéral.

Sans être des tenants de la thèse de René Lévesque, nous étions attachés à la personnalité de M. Lévesque. Véritable conscience du parti contre le traditionalisme, contre l'embourgeoisement, contre les visées trop politiques, nous déplorons profondément les événements qui ont commandé son départ. Pour le moment encore nous retenons nos démissions, escomptant fermement que d'ici six mois le parti définira la

mesure du statut particulier qu'il désire. Cependant, la thèse de Me Paul Gérin-Lajoie nous apparaît le seul moyen terme acceptable. Aussi le parti libéral devra continuer, sans M. Lévesque, à suggérer des objectifs sociaux et nationalistes vigoureux parce que nous refusons toute médiocrité.

Aux hommes en place dans le parti de prouver qu'ils sont à la hauteur des exigences de la jeunesse, parce que non loin il y a celui qui déjà par son dynamisme entraîne des centaines de gens.

André Poisson,  
président des Jeunes  
Libéraux de Charlevoix,  
J.-B. Guay,  
vice-président.

### Pourquoi le Québec désire tant accéder à l'indépendance

Monsieur le Rédacteur,

Certains de nos amis nous ont demandé pourquoi nous désirons tant voir le Québec accéder à l'indépendance dans le concert des nations. A chacun, nous avons posé la question suivante: Si Trinidad, avec moins d'un million d'habitants, des ressources naturelles fort limitées, a pu devenir un pays souverain, pourquoi le Québec n'aurait-il pas le droit d'en faire autant avec tout le potentiel qui est le sien? Et cet

avancé vaut pour toutes ces nouvelles nations que nous avons vu surgir depuis la fin de la guerre...

Nous pouvons vouloir l'indépendance du Québec sans pour autant détester nos partenaires actuels que nous aimons bien. A preuve, nous sommes prêts à leur céder toutes les richesses naturelles des autres provinces qui forment le patrimoine commun de tous les Canadiens.

Nous voulons l'indépendance du Québec sans violence de pré-

férence, car nous ne sommes pas belliqueux de nature, mais il ne faudra pas nous y forcer. Comme disait l'autre, pas nécessairement avec violence mais avec violence si nécessaire. Mais pourquoi la violence? Quantité de pays nouveaux sont nés sans avoir eu recours aux armes! L'Inde en est le plus bel exemple...

"Nous accèderons à l'indépendance le jour où nous nous trouverons un chef valable car si tout le monde est maître, tout le monde est maître, personne n'est maître, car personne n'est maître quand tout le monde est maître!" (Deferre-Skiveux). Nous nous groupe-

rons à la suite d'un tel chef pour réaliser notre objectif dans l'ordre et la paix si possible. Dans le cas contraire, nous ne donnerons pas les premiers coups; nous nous contenterons de porter les derniers, les coups de la victoire finale!

Pour ceux qui ne pensent qu'au côté financier de l'aventure, nous dirons que la preuve n'a pas été faite que nous nous dirigerions vers une catastrophe économique en accédant à l'indépendance. Le génie français en a connu bien d'autres dans le passé et la France actuelle nous montre la voie du progrès national.

Paul Lévesque,  
Montréal

### M. René Lévesque a toujours été pour le progrès social

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un peu d'amertume que j'ai appris le rejet de la thèse de M. René Lévesque. J'ai une grande sympathie pour le député de Laurier, cet homme voit loin, il a un sens social très prononcé.

Les "aplavitristes" et une certaine classe bourgeoise sont contre sa politique; ce sont des égoïstes qui sont contre le progrès social, seule solution qui peut sortir 45% de la population canadienne-française de sa misère et de son ignorance. Ces parasites veulent nous laisser à l'époque de la grande noirceur et en même temps faire le jeu de la race dominante. Des types de la trempe de M. R. Lévesque, il nous en faudrait des douzaines dans notre province.

Je vois une chose qu'auparavant je n'aurais pas cru, c'est

que MM. Kierans et Lesage font le jeu de nos ennemis, et ça, chez nous, il n'en manque pas. Au niveau des municipalités, dans le Québec, c'est là que sont les plus dangereux ennemis du progrès social. La petite clique de "politiciens", se tient en vase clos, sans s'occuper de la population. Ces gens font leurs petites lois antisociales, arbitraires. Ils sont tellement corrompus depuis plus de deux siècles qu'ils ne s'aperçoivent même plus qu'ils sont contre le progrès, pour l'injustice et l'hypocrisie. J'appelle ça des saboteurs de la nation canadienne-française. Mais le mouvement est irréversible, tôt ou tard, ces parasites vont se terrer comme des rats. Ils nous faut des gens comme Lévesque, Michaud et Bourgault, pour nous sortir de notre médiocrité.

R. S.

## Trop de vaches sacrées entre l'agriculture et les affaires

Voici des extraits significatifs de l'allocation de clôture prononcée par M. Léonard Roy, vice-président exécutif du Conseil Alimentation du Québec Inc. lors du symposium sur "L'Agriculture en vue de l'alimentation humaine" qui s'est déroulé récemment à la faculté d'agriculture de l'Université Laval.

Tout ce que nous faisons dans notre domaine doit être en fonction du consommateur qui décide, en dernier ressort, de l'orientation que nous devons donner à la production agricole. Le geste de la consommatrice qui tend le bras vers un produit en étalage dans nos marchés alimentaires, répété des centaines de mille fois, fait la prospérité ou le marasme de notre agriculture suivant qu'elle préfère un produit du Québec ou un produit importé.

C'est l'absence de cette philosophie économique très simple, mise en échec par des disciplines intellectuelles exclusivement tournées vers les sciences de la production agricole, qui nous a empêchés jusqu'ici de faire une véritable mise en marche ordonnée de nos produits agricoles québécois. C'est cette incompréhension d'une nécessité moderne qui explique que nous ayons encore un ministère de l'agriculture au lieu d'un ministère de l'alimentation, que nous ayons, ici sur le campus, une Faculté d'agriculture au lieu d'une Faculté des sciences de l'alimentation et de la nutrition.

Nous avons beaucoup appris au cours de cette journée; nous avons retrouvé ici, dans les témoignages de grandes personnalités internationales du monde de l'alimentation, la confirmation du bien-fondé de plus d'attitudes qui prennent valeur de principes pour notre industrie.

Notre industrie, permettez que nous vous la présentions: 2.300 établissements industriels, qui emploient 56.500 personnes, versent en salaires \$220 millions par année. Le coût de la matière première — agricole et autre — qui entre dans les usines alimentaires atteint \$1.064.415.000 et la valeur des

produits alimentaires qu'elle met sur le marché est de \$1.771.652.000. Il faut ajouter à cette activité manufacturière la valeur des transactions de quelque 12.000 entreprises des réseaux de distribution au gros et au détail qui atteint \$1.700.000.000. Les entreprises de distribution créent environ 57.000 emplois. Les investissements annuels et les dépenses d'entretien de cette industrie sont de \$60 millions. Le rythme de croissance de ce complexe industriel et commercial est d'environ 9%.

En écoutant les exposés des problèmes de l'alimentation dans le monde, plus particulièrement de la distribution des aliments, nous sommes plus convaincus que jamais que notre agriculture ne doit plus être considérée comme un mode de vie mais comme un agent de la vie économique de la nation; agent qu'il faut orienter en fonction de nos besoins supérieurs de bien-être, de prospérité; en fonction également des débouchés que les marchés domestiques et internationaux peuvent nous offrir.

L'entreprise privée, avec ses ressources d'initiatives personnelles et stimulée par la recherche du profit, peut apporter une contribution aujourd'hui indispensable au travail des organismes internationaux comme la FAO qui luttent contre la faim. A cette grande illusion des pays "donnant" leurs surplus au tiers monde, succède maintenant une formule beaucoup plus rationnelle où l'entreprise privée est invitée à participer directement à ce travail, suivant des formules d'affaires, s'inscrivant dans des cadres de planification. Dans ce contexte nous risquons une suggestion: le Québec qui est responsable présentement d'environ 75% des surplus de poudres de lait accumulés dans les entrepôts du gouvernement canadien ne devrait-il pas, par l'entremise de ses principales entreprises laitières et de leurs cadres professionnels, chercher à écoulé directement dans les pays francophones du tiers monde avec la FAO la plus grande partie de ses surplus,

donnant ainsi une nouvelle dimension au statut international que le Québec cherche à acquérir?

Aux attitudes négatives du repliement sur soi, du contingentement, de la banque de sol, de la rareté artificielle dont l'Amérique donne le spectacle alors qu'il y a tellement de mal nourris, nous ne serons pas trop nombreux (les producteurs primaires, les industriels, les commerçants, les technocrates de l'administration, les spécialistes du monde académique) pour faire le travail d'équipe que nous impose la planification dans ce domaine.

Permettez que nous regrettions publiquement qu'il y ait encore trop de "vaches sacrées" qui encombrant la voie qui conduirait à un dialogue plus profitable entre l'agriculture et le monde des affaires; quand il s'agit de l'alimentation il faut dire le monde des grandes affaires. Des conférenciers émérites ont illustré, chacun à sa manière, ce fait inéluctable que l'agriculture, en dépit de ses valeurs humaines et morales, est immergée partout dans un contexte politique et économique.

Ainsi, pour ce qui est Québec, il est nécessaire que toutes ces personnalités de l'extérieur, sachent que nous avons un problème agro-alimentaire d'envergure; nous ne réussissons pas à mettre dans le panier de provisions de nos ménagères 30% des produits du Québec alors que, par contre, le secteur laitier, le pilier de l'agriculture du Québec, produit des excédents qui portent gravement atteinte à la stabilité de nos opérations agricoles.

Par suite des lignes de force extérieures qui agissent sur notre marché québécois, l'industrie et le commerce de l'alimentation sont en mesure d'assurer les besoins de la population — tout comme s'il n'existait pas d'agriculture au Québec. Comme le Dr Jean-R. Moreau n'a pas manqué de le souligner: "On trouve de la nourriture ailleurs qu'en agriculture." Nous commençons à

nous en rendre compte d'une façon douloureuse en industrie laitière.

C'est dans cette optique que nous déplorons tellement l'absence, à la table ronde de la planification dans ce domaine, du secteur qui pourrait apporter une contribution vraiment valable à ces problèmes: soit celui du monde des affaires.

Nous sommes heureux que les conférenciers aient mis le doigt sur cette nécessité qui transcende toutes les autres: la recherche, organisée et soutenue par nos hommes de science qui se font déjà nombreux et toujours plus compétents. La recherche est décidément un des moyens les plus efficaces pour permettre au Québec d'entrer en possession de ses forces vives. A cette nécessité première s'ajoute celle de la valorisation des carrières scientifiques et techniques que peut offrir le secteur économique de l'alimentation. C'est de ce côté que nos entreprises entendent faire porter leurs efforts car nous sommes convaincus qu'on doit cesser de tout attendre de l'Etat dans ce domaine.



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7272. La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou redistribution, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. Abonnement par la poste, un an: Canada: \$12.00 — États-Unis: \$45.00 "La Presse des Patries", à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire de l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

## La bataille des feux : 3 ménagères acquittées

par Pierre VENNAT

Tout en déclarant qu'il ne voulait surtout pas causer de précédent et laisser croire aux gens qu'ils pouvaient se faire justice eux-mêmes, le juge Maurice Lambert, de la Cour municipale de Laval, n'en a pas moins acquitté trois ménagères de Vimont qui avaient décidé de hâter l'installation de feux de circulation à une intersection dangereuse en fabriquant elles-mêmes des pancartes "arrêtez" et en faisant traverser les enfants à l'heure de pointe.

La scène était d'autant plus pathétique que l'une des trois femmes, Mme Jacqueline Sterl, est la mère d'un garçonnet de 7 ans, tué par une auto à cet endroit, (face au Centre commercial de Vimont, sur le boulevard des Laurentides) et qu'elle n'a pu retenir ses larmes lorsque son avocat a rappelé les raisons qui l'avaient poussée à agir ainsi, en compagnie de deux autres femmes accusées avec elle, Meses Fernande Meunier et Véronique Morissette.

C'est donc dans un climat d'émotivité intense que s'est déroulée la comparution des trois femmes et que l'on a résumé toute cette histoire.

Il fallut un mort...

Il y avait déjà plus d'un an que le comité exécutif de Laval réclamait des feux de circulation à cet endroit très achalandé. Le boulevard des Laurentides est considéré comme une

route provinciale, bien qu'il soit patrouillé par la police de Laval.

Le 10 août : le jeune Sterl, 7 ans, est tué par une auto. Afin d'éviter de semblables tragédies, les mères décident de faire traverser elles-mêmes les enfants jusqu'à ce que l'on installe des feux de circulation, ce qui est chose faite depuis environ deux semaines.

Mais entre-temps, le 30 août, on arrête les trois femmes et on les accuse de vouloir "obstruer" la circulation.

Le juge Lambert a toutefois conclu à un non-lieu. L'agent Prieur, qui effectua les arrestations fut le seul témoin appelé par la Couronne, a fait remarquer que les trois femmes ne faisaient, somme toute, que faire traverser les enfants, ne se servant des pancartes "arrêtez" que pour être mieux vues des automobilistes.

Souvent interrompu par les trois femmes qui avaient de la peine à contenir leur émotion, leur procureur a fait remarquer que, tout comme pour les grevistas de la CTM "que l'on n'a pas mis en prison ni condamnés", ces trois femmes n'ont voulu, somme toute, que réparer une injustice et que les autorités leur ont donné raison puisque des feux de circulation ont été installés à cet endroit.

C'est alors que le juge Lambert, tout en soulignant qu'il ne pouvait approuver le procédé parce qu'alors tout le monde se

mettrait à bloquer les rues pour tout ou pour rien, mais en admettant que, "dans de semblables circonstances", il aurait peut-être agi de la même façon, accepta la motion de non-lieu, mais uniquement, dit-il, à cause d'une "technicalité", la Couronne n'ayant pu prouver à sa satisfaction que les trois femmes avaient réellement "obstrué" la circulation et non parce qu'il approuvait le procédé.

Ainsi prend fin le dernier épisode de la campagne pour faire installer des feux de circulation en face du Centre commercial de Vimont, campagne qui durait depuis deux ans.

## Tentative de suicide ?

ST-JEROME — Un individu d'une trentaine d'années, dont la police refuse de dévoiler l'identité pour le moment, a été trouvé, vers 9 h. 30 hier matin, gisant dans une mare de sang au fond d'une cour, à l'arrière de la quincaillerie Filion, située à l'angle des rues Lajeunesse et Laviolette, à St-Jérôme.

Cet homme, dont le cœur battait encore, venait d'être atteint d'une balle de fusil de calibre .22 à la tête.

L'individu, qui est encore entre la vie et la mort à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, devait subir une intervention neurologique. Des employés de la quincaillerie Filion ont déclaré à la police que, plus tôt dans la matinée, il avait acheté un fusil de calibre .22 ainsi que des munitions.

## L'ex-chef de police de Brossard retire son appel

par Claude MASSON

Surprise ! M. Albert Richard, qui avait été destitué de ses fonctions de directeur du Service de la police de Brossard par le nouveau conseil municipal, en août dernier, a décidé hier de retirer l'appel qu'il avait déposé en vue de se faire réintégrer à son poste.

L'enquête dans cette affaire,

après deux remises, devait finalement débiter hier au Palais de justice de Montréal. Les procureurs du chef Richard, Mes Bernard Lefebvre et Jacques Lessard, ont demandé un nouveau délai d'une dizaine de jours, mais les deux représentants de la Commission municipale de Québec ont refusé de reporter à plus tard l'étude de cette cause.

Il a donc été annoncé que "le requérant se désiste de son appel à la Commission municipale de Québec".

Invité à commenter cette décision, le maire de Brossard, M. Léo Gravel, a déclaré : "Ça prouve que le conseil avait raison, M. Richard a eu peur que les preuves sur lesquelles s'est

basé le conseil pour le congédier soient rendues publiques."

Le maire Léo Gravel a ajouté que M. Richard désirait un règlement hors cour. Il aurait demandé que la décision du conseil le congédiant soit rescindée, promettant de démissionner de lui-même aussitôt après.

De son côté, M. Richard n'a pas voulu commenter les propos du maire Gravel, se limitant à dire qu'il a retiré son appel à la Commission municipale sur la recommandation de ses procureurs. Il a également démissionné comme directeur du district no 5 de l'Association des chefs de police et de pompiers de Québec.

L'ancien directeur du Service de police de Brossard a souli-

gné qu'il est maintenant locataire d'une station-service et qu'il ne voulait pas éterniser le débat autour de sa destitution.

Il a cependant tenu à ajouter : "Je garde tous les recours possibles" contre le conseil municipal de Brossard.

Le congédiement de M. Albert Richard est survenu un peu plus d'un mois après la prise du pouvoir par le conseil municipal actuel de Brossard.

Il n'a jamais été possible de connaître, de part ou d'autre, les raisons de son renvoi. On a parlé d'une vengeance politique puisque M. Richard était reconnu comme "le fils adoptif" de l'ancien maire, M. Georges-Henri Brossard.

D'autres raisons auraient cependant motivé la décision unanime du nouveau conseil.

Agé de 41 ans, M. Richard avait fondé le Service de police de Brossard en 1958. Trois ans plus tard, il en était nommé le premier directeur par le conseil d'alors. Il dirigeait ces derniers temps un corps policier et de pompiers de 21 hommes pour une population de 14,000 âmes à Brossard et de 3,000 citoyens à Notre-Dame-de-Sacré-Coeur.

Depuis son renvoi, quatre lie-miers de la police de Montréal ont été prêts pour une période de deux mois afin d'y effectuer la réorganisation du service. Un nouveau directeur doit être choisi d'ici environ deux semaines.

## FAITS DIVERS

### Homme d'affaires blessé d'une balle et soulagé de \$300

Un homme d'affaires bien connu du quartier Chomedey, à Laval, M. Roland Clermont, du 1,500, boulevard Madeleine, a été blessé d'un coup de feu à une cuisse, à 2 h. 43 hier après-midi, quand il a été attaqué par trois cagoulauds, devant le Marché central, à l'angle des boulevards de l'Acadie et Métropolitain.

Armés d'un revolver et de deux mitraillettes, ses assaillants ont pris la fuite avec les \$300 qu'il allait déposer à la banque.

Selon les membres de la Sûreté municipale de Laval, ce n'est pas la première fois que M. Clermont est la cible d'individus armés.

Les bandits ont fait feu à trois reprises, quand M. Clermont a tenté de riposter à leurs menaces en leur lançant une boîte de bois.

Il a été conduit à l'hôpital Fleury, où son état est considéré satisfaisant.

### 2e corps repêché

L'équipage d'un patrouilleur de la RCMP a repêché dans le St-Laurent, à la hauteur de la rue Georges-V, le corps d'un jeune homme de 22 ans, Pierre Masson, du 50, Chemin La-Salle, à Lachine, qui s'était noyé avec son frère, le 15 octobre, au cours d'une chasse au canard sur le lac St-Louis.

Le cadavre de l'autre victime, Claude Masson, 24 ans, avait été repêché mardi dernier au large de Pointe-aux-Trembles.

## La police de Laval révèle le nom de la victime du meurtre

La Sûreté municipale de Laval a révélé hier l'identité d'un individu qui vraisemblablement fait l'objet d'un règlement de compte et dont le corps a été trouvé, vendredi après-midi, dans un champ situé près de la plage Chartrand, dans le quartier Duvernay, à Laval.

Il s'agit d'un certain Albert Fournier, âgé de 35 ans, dont l'adresse demeure inconnue. La victime, selon les résultats de l'autopsie, avait succombé à une double fracture du crâne.

Au moment de la découverte du corps par trois fillettes, l'homme était mort depuis environ 26 heures, et sa gorge avait été tailladée à l'aide d'un tesson de bouteille. Il n'avait sur lui aucun papier d'identité.

Les sergents Georges Côté et Bernard Roy, de la Sûreté municipale de Laval, poursuivent leur enquête en vue d'élucider ce meurtre qui s'ajoute à une liste déjà impressionnante dans la région de Montréal.

## LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

avait pas de raison pour que l'on procède autrement.

À la reprise de l'audience, hier après-midi, le procureur de Lemay devait toutefois gagner un point en obtenant que la date de la commission du crime, qui avait été "étendue" du 30 mai au 3 juillet 1961, soit ramenée à la période initiale du 30 juin au 3 juillet.

Et, après une bonne heure de discussions de toutes sortes, M. Cuddyh devait finalement appeler son premier témoin, l'agent Claude Viau, le premier policier appelé à la banque de la rue Ste-Catherine, dans la matinée du 3 juillet.

Le jeune policier sort alors de ses goussets le premier carnet dont il se soit servi pour prendre note de ses enquêtes, et décrit l'état dans lequel il a trouvé l'établissement bancaire, peu après 8 h. 30 ce matin-là.

Sur le parquet, dit-il, tout était mélé. Les coffrets de sûreté éventrés, les obligations, les bijoux, la paperasse de toutes sortes.

Contre-interrogé par la défense, il soutient toutefois qu'il n'a rien senti de particulier, au cours de la période où il est resté dans la place pour faire les constatations d'usage.

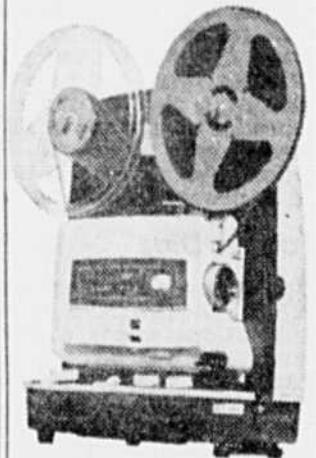
Le sergent-détective André Saint-Amour, de son côté, soutiendra plus tard que dans tout le fatras laissé ainsi sur place, on n'a retrouvé qu'une seule enveloppe ne contenant qu'un seul billet de banque dont il ne se rappelle cependant plus l'exacte dénomination.

On sait d'autre part que, dans les 37 coffrets de sûreté éventrés pendant cette fin de semaine-là, la bande de Lemay est accusée d'avoir raflé quelque \$416,585 en argent liquide seulement. Donc, un tout petit oubli que cette enveloppe.

Lemay, qui a considérablement maigri depuis sa dernière apparition devant les Assises, était encadré, durant toute la journée d'hier, de deux policiers supplémentaires venus renforcer la garde ordinaire de deux agents proposés à la surveillance d'un détenu en cour.

Son procès, selon les prévisions les plus optimistes, devrait durer au moins un mois et pour tenir constamment trace des témoignages, on a ordonné la transcription "au jour le jour" de toutes les dépositions, ce qui nécessite évidemment la mobilisation d'une bonne demi-douzaine de sténographes des deux langues.

## NOUVEAU projecteur DOUBLE auto-chargeur ELMO BRILLANT



- Nous l'appelons BRILLANT parce que :
- Il est muni d'une nouvelle lampe de quartz et garde toujours sa pleine brillance et blancheur.
  - D'un faisceau de lumière 1/2 plus grand.
  - D'une lampe d'une durée 2 1/2 fois plus longue et gardant toujours sa pleine brillance et blancheur.
  - Il est EXTRA FIABLE — EXTRA FIABLE.
  - Il y a aussi un modèle Elmo à marche RA-LENTIE — le seul projecteur à marche ralentie entièrement libre de scintillement et sans perte de luminosité.
  - Et bien entendu, tous les modèles Elmo sont des projecteurs doubles, pour Super 8 et Double 8.
  - Les projecteurs Elmo sont garantis et le service en est assuré au Canada par

Arrow Photographic Equipment Limited  
30, rue DUNCAN  
Toronto 28, Ontario



**VIC TANNY'S**  
LA CHAÎNE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

## Devenez membre!

il en coûte si peu grâce aux

# TARIFS ÉCONOMIQUES

DES MEMBRES FONDATEURS

N.B. le nombre des inscriptions à prix de faveur sera limité à chaque endroit







**BAINS HYDRODYNAMIQUES TOURBILLONNANTS :**

Prenez un bain apaisant d'eau minérale tourbillonnante. Les remous continus de l'eau massent et détendent les muscles pour vous revigorer.



**GYMNASSE AVEC TOUS ACCESSOIRES :**

Prenez vos exercices à votre aise dans une salle luxueusement garnie de broadlooms... comportant les accessoires les plus modernes qui vous aideront à revenir rapidement en pleine forme.

**PISCINES TROPICALES...**

Afin de relaxer pleinement lors de votre visite, rafraîchissez-vous dans la piscine chauffée du Vic Tanny. Le décor et l'ameublement agréables de la piscine en font l'endroit idéal pour se détendre après votre visite; vous y éprouverez une sensation de bien-être, un renouveau de vitalité.

**LES SERVICES LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX AU CANADA**

- Club de santé ultra-moderne pour hommes.
- Luxueux salon pour la silhouette de ces dames.
- Piscine tropicale à température contrôlée.
- Bains hydrodynamiques tourbillonnants.
- Bains turcs.
- Accessoires Vic Tanny exclusifs pour exercices, amaigrissement.
- Accessoires mécaniques pour proportionner le corps.
- Traitement et raffermissement de la silhouette.
- Appareils d'exercices à résistance progressive.
- Massages professionnels.
- Cabines d'inhalation d'eucalyptus.
- Cabines à chaleur sèche.
- Cabines de soleil californien.
- Sauna finlandais avec pierres chaudes.
- Vestiaires individuels.
- Cabines privées d'habillage.
- Séchoirs de salon pour cheveux.
- Salles de douches privées et dallées.
- Bar à jus.
- Gymnase avec tous accessoires.
- Salons avec TV couleurs.
- Programmes individuels et service personnel exceptionnel.

PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR DAMES DE 15 A 75 ANS — POUR HOMMES DE 21 A 75



**VIC TANNY'S**  
GYMNASSE ET SPAS DE SANTÉ !

POUR RENSEIGNEMENTS, VENEZ A NOTRE BUREAU MOBILE DE DEMONSTRATION

**SQUARE PHILIPS** Sur le terrain de stationnement **GLOBE**

**868-7907**

**CLUBS À** TORONTO, OSHAWA, LONDON, HAMILTON, ST. CATHARINES, OAKVILLE, KITCHENER, WINDSOR  
CLUBS BIEN TÔT OUVERTS À MONTREAL, QUÉBEC, BURLINGTON, SUDBURY, KINGSTON, ST. JOHNS  
CLUBS AFFILIÉS À WINNIPEG, EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER, VICTORIA

## POUR LUI



"STYLE ROMANTIQUE"

Inspirée par les grands symbolistes voici une redingote cintrée, à 8 boutons, sans boutonnières. Plus creux au dos. Une tenue de style romantique imaginée par les grands couturiers de France.

**\$85.00**  
et plus



1460 EST, RUE ONTARIO TEL. 1-524-3073

**Cinemas FAMOUS PLAYERS**  
VOTRE GUIDE  
DES GRANDES PREMIERES A MONTREAL

JOHN ELLIOT  
SIMONE MITCHELL  
ALAN COLLINS

**"K17 ATTAQUE à L'AUBE"**  
EN COULEUR  
EN PLUS  
GUY MADISON  
CHRIS HOWLAND  
**VIVA GRINGO..**  
LE DERNIER BOL DES INCAS

**CHATEAU FRANÇAIS GRANADA**  
771-4400  
288-5512  
755-2428

CLAUDIA CARDINALE  
GEORGE CHAKIRIS

**"RAGAZZA"**  
EN PLUS  
**"LE JUSTICIER de L'OUEST"**  
CALHOUN  
CAMERON

**RIVOLI AMHERST PAPINEAU VERSAILLES**  
377-4129  
388-2943  
521-6853  
352-0200

DANTON LEE MELL  
New-York présente  
**Super Dragon**  
en COULEUR  
**"LA CHARGE des REBELLES"**  
YANTIRA  
LEBET

**GREENFIELD PARK**  
PLACE GREENFIELD PARK 671-6129  
TOUS LES SOIRS A 8.10

3 DERNIERS JOURS  
**AUDREY HEPBURN ALBERT FINNEY**

**TWO FOR THE ROAD**  
COLOR BY DOLBY  
Horaire : 10.30, 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30. Dernier spectacle complet à 9 h. 18.

**LOEW'S**  
954 STE-CATH. O. 866-5851

LEE MARVIN  
gives it to you  
**"POINT BLANK"**  
MELROSE  
ANGIE DICKINSON  
RESERVE AUX ADULTES - 18 ANS  
Avec les Canadiens SHARON ACKER et JOHN VERNON  
Horaire : 10.15, 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35. Dernier spectacle complet à 8.55.

**PALACE**  
698 STE-CATH. O. 866-6991

JASON ROBARDS  
GEORGE SEGAL  
RALPH MEEKER  
EN COULEUR  
**THE ST. VALENTINE'S DAY MASSACRE**

**CAPITOL**  
890 STE-CATH. O. 866-6828

3 DERNIERS JOURS  
Enfants de moins de 14 ans 75¢  
BURL IREY GERT IVES DONAHUE FROBE LIONEL DALIAH DENNIS JEFFRIES LAVI PRICE TERRY THOMAS HERMIONE GINGOLD  
Horaire : 1.20, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30. Dernier spectacle complet à 9.10.

**SEVILLE**  
2155 STE-CATH. O. 922-1139

BRIGITTE BARDOT  
LAURENT TERZIEFF  
**two weeks in September**  
RESERVE AUX ADULTES 18 ANS  
Horaire : 1.25, 3.25, 5.30, 7.35, 9.35. Dernier spectacle complet à 9.10.

**AVENUE**  
1224 GREENE, WORD STE-CATH. 922-1139

PREMIERE LE 9 NOVEMBRE !  
M. ROSS DAVID MILNER  
JOHN HUGHES  
**JULIE CHRISTIE TERENCE STAMP PETER FINCH ALAN BATES**

**"FAR FROM THE MADDING CROWD"**  
IN THOMAS PANAVISION METROCOLOR LDM  
BILLETTS DE SIEGES RESERVES EN VENTE AU CONTROLE OU PAR LA POSTE  
MATINEES A 2 h. 15. Mercredi : \$1.50, samedi, \$2.00; dimanches, \$2.50. Vendredi, samedi et fêtes, \$3.00; dimanche, \$2.50.

GUICHET OUVERT DE MIDI A 9.00 P.M.

**SNOWDON**  
5225 DECARIE 482-1322

POUR LA PREMIERE FOIS au même programme 3 GRANDES THEATRES COULEURS  
auj. des 3 h. 26 SEM.

**MONDO CANE No 1 et No 2**  
et "LE SEXE DES ANGES"  
SPECTACLE FOLKLORIQUE DE TRINIDAD ET TOBAGO  
Hier soir et ce soir au Forum.  
par Luc Perreault  
Le spectacle donné par les chanteurs, danseurs et musiciens de Trinidad et Tobago.

**LA SCALA**

**CINEMAS FAMOUS PLAYERS**  
En 70 mm. et sonorité stéréophonique !  
DAVID OSELSNICKS  
"GONE WITH THE WIND"  
CLARK GABLE gagnant de 10 Oscars  
VIVIAN LEIGH  
LESLIE HOWARD  
OLIVIA DE HAVILLAND  
IN METROCOLOR  
BILLETTS RESERVES EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE  
MATINEES A 2 h. 15. Mercredi : \$1.50, samedi, \$2.00; dimanches, \$2.50. Vendredi, samedi et fêtes, \$3.00; dimanche, \$2.50.

POUR ADULTES ET ADOLESCENTS / 14 ANS

**CE SOIR A 8.15**

**ALOUETTE**  
318 STE-CATH. O. 861-2807

**CE SOIR A 8.15**  
JULIE TELLE QUE VOUS L'AIMEZ...  
dans le film le plus désoyant de l'année...  
UNIVERSAL présente  
**JULIE ANDREWS MARY TYLER MOORE CAROL CHANNING JAMES FOX**  
ROSS HUNTERS production of  
**Thoroughly MODERN MILIE**  
JOHN GAVIN TECHNICOLOR  
PRIX SPECIAL POUR ENFANTS (moins de 12 ans) toutes représentations 99¢  
MATINEES A 2 h. 15. Mercredi : \$1.50, samedi, \$2.00; dimanches, \$2.50. Vendredi, samedi et fêtes, \$3.00; dimanche, \$2.50.

**KENT**  
6100 SHERB. O. 489-9707  
SIEGES RESERVES PAR TELEPHONE

**SIMONE SIGNORET**  
JAMES CAGNEY KATHARINE ROSS  
**GAMES**  
TECHNICOLOR  
Horaire : 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25. Dernier spectacle complet à 8.05.

**SNOWDON**  
5225 DECARIE 482-1322

7e SEMAINE  
**WARREN BEATTY FAYE DUNAWAY BONNIE AND CLYDE**  
Film principal à 12.45, 2.58, 5.00, 7.05, 9.25. Dernier représentation complète à 9.00.

**YORK**  
ST. CATH. O. PRES GUY 927-8978

3e semaine Gagnant du Grand Prix Festival du Film de Cannes 1964  
**The Birds, The Bees and The Italians**  
starring VIRNA LISI  
RESERVE AUX ADULTES - 18 ANS  
Commencement à : 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.25. Dernier spectacle à 9.00.

**Cinema**  
PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Antonioli's **BLOW-UP**  
Vannessa Redgrave  
Film principal 12.10, 2.20, 4.30, 6.40, 8.50. Dernier spectacle complet à 8.30.

**LE PETIT Cinema**  
PLACE VILLE-MARIE 866-2644

**JOHN WAYNE KIRK DOUGLAS**  
A l'attache  
**THE WAR WAGON**  
Dernier spectacle complet tous les soirs à 9.05

**STRAND**  
912 STE-CATH. O. 866-2774

ciens de Trinidad et Tobago, s'il semble à certains moments avoir été monté à la hâte, révèle dans ses rares temps forts un tempérament typiquement tropical qui n'a rien oublié de ses origines africaines et de son appartenance à une négritude parfaitement assumée.

Le spectacle, j'ai bien dit, donne souvent l'impression d'avoir été monté à la hâte. Présenté tout l'été au pavillon de Trinidad et Tobago, il ne devait pas normalement prendre l'affiche ailleurs. Il semble bien que l'engagement de deux soirées au Forum ait été décidé à la dernière minute. Certains détails nous le laissent entendre. Ainsi, dans ce numéro extraordinaire qui puisse directement au folklore africain et où l'on voit un groupe de chanteurs et de danseurs ressusciter un mort par leurs incantations, dans ce numéro, dis-je, les réflecteurs semblent hésiter et éclairaient souvent au mauvais endroit ou n'éclairaient pas du tout là où il le faudrait.



Les Jerolas : faire réfléchir le spectateur...

Il y a plus. Une partie du spectacle, le tiers au moins je dirais, donne l'impression de faire partie du programme pour meubler le temps. Ces numéros n'ont rien à voir avec le folklore. L'orchestre de barils, au demeurant fort exotique (il en sort des sons qui ont un petit air de parenté avec l'orgue du Forum), est souvent utilisé pour le pire. On y joue par exemple un extrait de "Les Gaietés parisiennes" d'Offenbach ou un air tiré de "An American in Paris" de Gershwin. Les musiciens vont même jusqu'à s'abaisser à jouer des airs du "hit parade" américain. C'en est assez pour indiquer les limites à l'intérieur desquelles ce folklore évolue.

**Les Jerolas nous promettent un spectacle entièrement nouveau, du comique et même... du sérieux !**

par Claude Gingras  
Les Jerolas vont-ils devenir sérieux ?...  
Que les fideles du tandem comique se rassurent : c'est un spectacle amusant avant tout que les Jerolas préparent pour leur rentrée, au Maisonneuve de la Place des Arts, le 18 novembre, mais c'est quand même — si j'en juge par la brève conversation que j'ai eue hier avec eux à leur conférence de presse — un spectacle où il y aura, contrairement à leur habitude, quelques numéros sérieux.

L'idée est, semble-t-il, celle de Jean Lapointe (le blond de l'équipe). C'est lui qui parle le plus. Son compari, Jérôme Lemay (le petit noir), lui, semble moins d'accord. Il écoute son camarade, sans dire un mot. Dixit Lapointe : "C'est le rôle de l'artiste, quel qu'il soit, même le plus grand comique, de faire réfléchir de temps à autres le spectateur. Et puis, un ou deux numéros sérieux, dans un programme comique, cela ne fait que démontrer la versatilité de l'artiste."

Lapointe, en ce sens, ne fait que redire et refaire ce que d'autres ont dit et fait avant lui, notamment Chaplin, Fernand, Jerry Lewis.

Ce spectacle, les Jerolas sont en train de le monter en province, pour présentation à Montréal du 18 novembre au 3 décembre, et pour présentation éventuelle, au début de l'an prochain, en Belgique et en Allemagne (dans ce dernier cas, le spectacle sera présenté en français et en anglais).

Mais Lapointe a des craintes; en province, il semble que les quelques numéros sérieux (un poème par ci, une chanson par là) n'ont pas été très bien accueillis par un public venu là pour rire continuellement. Un de ces numéros est présenté par Lemay, un autre par Lemay. Aussi, les Jerolas ne savent-ils pas très bien quelle sera la composition exacte de leur programme à Montréal.

Mais encore une fois, que l'on se rassure : ce sera un spectacle presque exclusivement comique (du moins les Jerolas l'espèrent, nous aussi, et nous n'en doutons pas d'ailleurs !). Les Jerolas seront en scène pendant une heure et quart environ. Il y aura des monologues, des duos, des chansons, des imitations, des numéros instrumentaux (Lapointe au piano, Lemay à la guitare), et le clou du specta-

Le spectacle des Jerolas au Maisonneuve sera donc, semble-t-il, surtout comique, un peu sérieux, mais une chose est certaine : il sera entièrement nouveau. Quelques numéros figurent sur leur dernier micro-sillon (leur 7e ou 8e pour RCA Victor; ils ne savent plus très bien eux-mêmes) mais ils ne les ont jamais présentés en public à Montréal. Il est possible qu'ils fassent leur entrée en scène avec leur "chanson-marque de commerce", "Es-tu content?". Cela, ils le veulent, mais leur regard, lui, n'est pas d'accord : il veut un "show" nouveau du commencement à la fin. Hier, on discutait encore à ce sujet.

**Les Miladys**  
La première partie du spectacle sera assurée par les Miladys, trois petits bouts de femme (les sœurs Hélène et André Levasseur et une amie, Denise Biron) qui viennent de Shawinigan et qui y ont fait leurs débuts il y a deux ans. Hélène, le "soprano" du groupe, a 20 ans. Sa sœur André, la voix grave du trio, a 21 ans, et la petite voisine, Denise Biron, le "mezzo-soprano", a 20 ans. Les sœurs Levasseur chantaient en duo depuis déjà cinq ans lorsqu'elles décidèrent de former un trio avec Mlle Biron.

Elles déclarent n'avoir subi "aucune influence" des groupes connus (Andrews Sisters, Supremes, etc.). Elles ont passé à la Place des Arts l'an dernier, au spectacle de Jen Roger, et elles chantent régulièrement à Montréal (surtout à la TV) et en province. Elles ont également passé à la TV de Toronto. Leur premier micro-sillon a été lancé cette semaine.

théâtre du rideau vert  
Du lundi au dimanche à 20 h 30  
dimanche — matinee à 14 h 30

**AU REVOIR CHARLIE**  
Comédie de George Axelrod  
Adaptation de Berliet et Grady  
avec  
**DENISE FILIATRAULT FRANÇOIS CARTIER**  
Au STELLA—Tél. 844-1793  
4664 St-Denis - Métro Laurier

**CE SOIR A 8H.15**  
**Blue Bonnets**  
Le dimanche: 2h.15  
Pas de courses le jeudi.

JULES JACOB Inc.  
présente  
**Félix Leclerc**  
SUR DISQUES  
Distribués par London Records of Canada Ltd.

8-77389 MONO  
félix leclerc  
Le chant de la création  
Perdu Gagne  
La Gigue... etc.

8-77846 MONO  
840571 STEREO  
Demain, si la mer  
L'hymne au printemps  
Continue... etc.

77898 MONO  
FELIX LECLERC  
Moi, mes souliers  
Le roi haureux  
Le petit bonheur... etc.

8-77897 MONO  
FELIX LECLERC et sa Guitare  
La drave  
Ce matin-là  
Chanson du retraite... etc.

8-77899 MONO  
Sur le Boulevard  
Si tu crois  
La fille de l'île... etc.

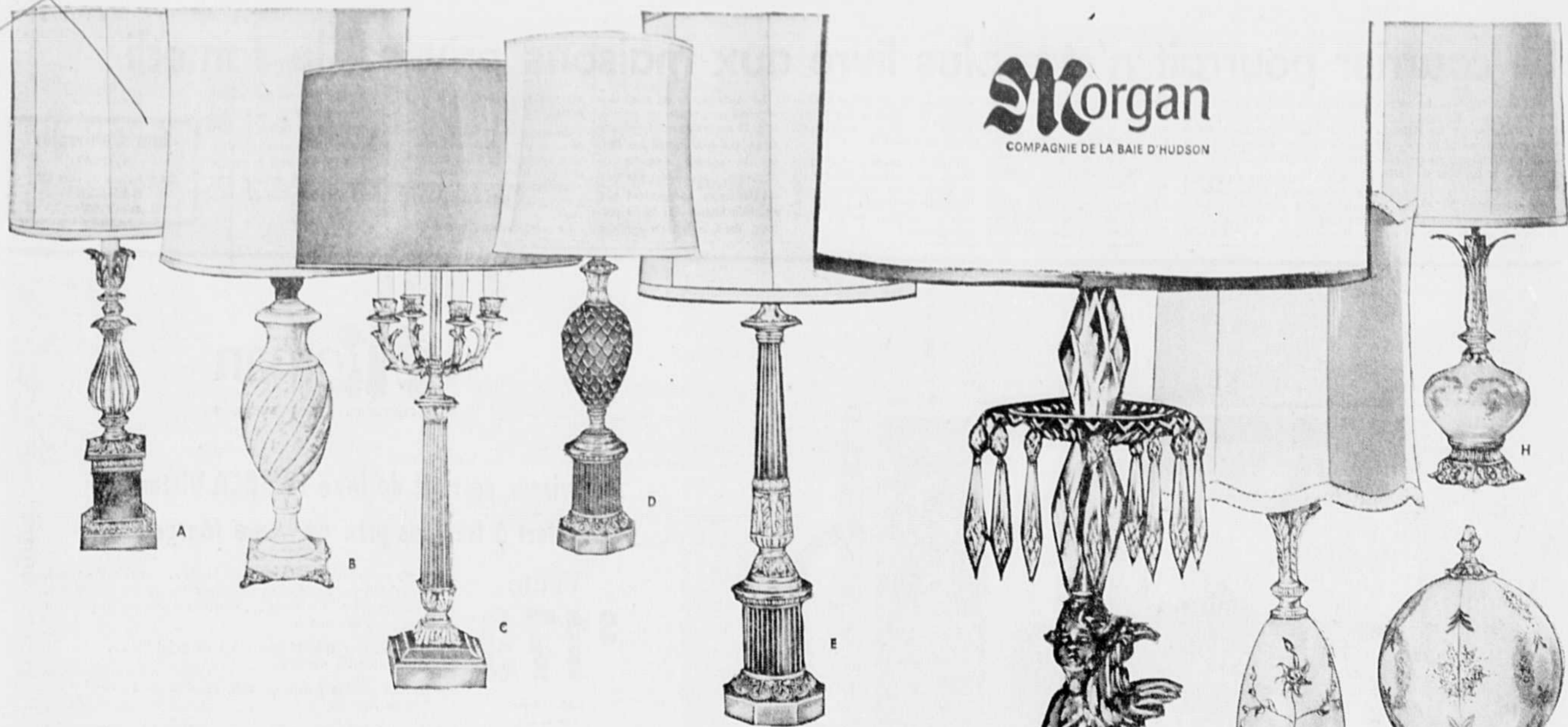
70352 MONO — 842140 STEREO  
Premier amour  
Le roi chasseur  
Les nouveaux-nés... etc.

EN VENTE  
AUX MAGASINS

**Jules Jacob INC**

Place des Arts — 125 ouest, Ste-Catherine • 842-1415  
Palais du commerce — 1700 rue Berri • 844-8419  
Quartier français — 922 est, Ste-Catherine • 849-4197

**Morgan**  
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON



Profitez de cette vente pour vous procurer ces jolies lampes

*Lampes importées à prix spécial!*

Lumière diffuse et douce réchauffant l'atmosphère de vos pièces... décor subtil répondant à vos goûts. Choisissez parmi ces lampes importées celles que vous préférez! Toutes sont à prix réduits.

Vente  
**29.99**  
chacune

Ord. 39.95 à 49.95

A. Lampe de style empire or et noir, colonne de fonte avec parure de feuilles. — Abajour de shantung rayonné blanc cassé. Hauteur 36 po. Ord. 39.95

B. Importation d'Italie, urne en alabâtre sculptée à la main sur pieds de fonte, bougeoirs de métal coulé en or. Abajour de rayonne. Hauteur: 39". Ord. 49.95

C. Lampe-candélabre à 4 branches de couleur vert antique et or, abajour de métal vert antique. — Aussi en noir et or empire avec abajour papier aluminium ton or. Hauteur: 36". Ord. 39.95

D. Lampe en forme d'urne en vert ou noir avec parure dorée, abajour de rayonne blanche. Hauteur 36 po. Ord. 44.95

E. Colonne de métal vert antique ou noir avec doré, parure de feuilles ouvragées. Abajour de rayonne blanche. Hauteur: 35 po. Ord. 39.95

F. Chérubin classique en fonte dorée avec parure de primes importées d'Europe. Abajour délicat. Hauteur 38". Ord. 49.95

G. Globe de verre soufflé nacré, décoré de roses et brindilles en relief façonnées à la main. Socle de fonte ouvragée. Abajour de soie cousue-main avec feston shantung. Hauteur 34". Ord. 44.95

H. Socle de fonte vieil or, base de fonte "maison" en verre soufflé décoré de dentelle émaillée de couleur coquille d'oeuf. Hauteur: 34". Ord. 44.95

J. Lampe en forme colonne supportant un dôme con venant à toutes les pièces de la maison. Verre décoré sur socle de fonte ouvragée. Hauteur: 21"; dôme 8" de diamètre avec cordon. Ord. 39.95

Téléphoner à 842-6261

LAMPES — RAYON 52 — AU QUATRIEME, CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

*Choix de dix mille verges de tissus pendant la vente de tentures et housses chez Morgan!*

... confection comprise

**2.49**  
la verge

**2.99**  
la verge

**3.99**  
la verge

**4.99**  
la verge

Vous songez à décorer à neuf votre intérieur? Profitez de cette vente de tentures et housses faites sur mesure. Vous choisissez le tissu de votre goût, nous nous chargeons du reste. La collection comprend les plus beaux tissus hors séries de différents styles: espagnol, "Provincial français ou italien", rustique ou moderne. Rayés, imprimés floraux, motifs abstraits, géométriques, d'époque, scènes, tons unis... dans un vaste choix de couleurs. Voici une idée des avantages de cette vente.

- Tissus de très belle qualité, confection d'experts.
- Les tentures sont coupées avec soin et finies avec têtes à plis pincés, ourlets côtés et bas, elles sont livrées avec crochets de suspension.
- Les housses sont taillées avec minutie à la maison, sont confectionnées avec soin et ré-ajustées au retour. (Confection avec glissières).

Pas de commandes postales ni téléphoniques  
TENTURES — RAYON 46 — AU CINQUIEME  
CENTRE-VILLE SEULEMENT



la bonne table

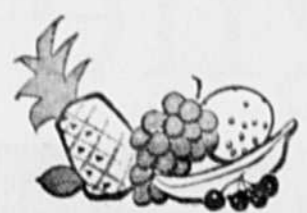
# Plus de McIntosh que jamais

OTTAWA — On estime que la récolte de pommes McIntosh s'élèvera à 12,380,000 boisseaux cette année, comparativement au record précédent de 10,774,000 boisseaux en 1965, et au rendement de 8,552,000 boisseaux en 1966.

La moitié des McIntosh proviennent cette année du Québec, qui en a produit 6,171,000 boisseaux comparativement à 2,932,000 l'an dernier. Vient ensuite la Colombie-Britannique, l'Ontario, la

Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

La McIntosh est la principale pomme à dessert du Canada et l'industrie



tente de la faire adopter comme fruit national du pays. Son rendement représente la moitié de la production globale de

pommes prévues pour cette année — la plus forte proportion atteinte une fois seulement jusqu'ici, soit en 1965.

La récolte de la Délicieuse, autre variété à dessert, est de 3,918,000 boisseaux dont 3,055,000 proviennent des vergers de la Colombie-Britannique, tandis que le reste a été cueilli en Nouvelle-Ecosse et en Ontario. La production globale dépasse légèrement celle de 1964.



Cuisine de sorcière

Rien de tel pour vous mettre en appétit au soir de l'Halloween qu'une belle sorcière bien glacée, bien chocolatée. Il a fallu soixante livres de pâte et l'on ne sait combien de paquets de sucre à glacer pour réaliser celle-ci, oeuvre d'une élève d'une école culinaire de Vancouver.

## Le bon fromage que voilà

L'éventail des saveurs du fromage cheddar est suffisamment varié pour plaire à tous les goûts. Cheddar doux, moyen, fort ou piquant (la différence réside dans le degré de maturation). Le fromage doux fait de lait pasteurisé peut être vendu quelques jours après sa fabrication; celui à base de lait non pasteurisé doit être entreposé pendant au moins 60 jours avant la mise en vente. Le fromage moyen est ordinairement vieilli pendant 6 mois et le fromage fort, 9 à 12 mois ou même plus. Les soins requis durant l'entreposage expliquent les prix légèrement plus élevés des fromages moyen et fort.

Les marques de catégorie du fromage cheddar sont les suivantes: Canada Première Catégorie, Canada deuxième Catégorie, Canada troisième Catégorie et Canada Inférieur à la troisième Catégorie. Cependant, le fromage n'est pas nécessairement vendu par catégories dans les magasins de détail. Lors du classement, on considère la saveur, la texture, la coloration, la compacité et le fini.

Le fromage cheddar, contenant 48 p. cent de matière grasse de lait, se présente sur les étalages en format de 8 onces, 12 onces et 16 onces, qu'il soit doux, moyen, fort ou piquant. Les fromages pasteurisés tranchés, de forme ronde ou carrée, sont offerts dans des



emballages de 8 onces (8 tranches), 16 onces et 32 onces. Au moment de l'achat, recherchez un fromage "Canada Première Catégorie".

Pour que le fromage cheddar conserve ses qualités, il faudrait le garder au réfrigérateur dans un contenant couvert, l'envelopper dans du papier ciré épais ou dans une feuille d'aluminium. Si l'on possède une meule de fromage cheddar entamée, recouvrir la partie coupée d'une couche de paraffine ou d'un papier ciré que l'on fait adhérer au moyen d'un fer chaud.

# la bonne table au Québec

Avec l'Expo se termine aussi notre série "La Bonne Table à l'Expo". De la même façon, mais en changeant de thème, nous entreprendrons la semaine prochaine un tour de la province pour remplacer ce tour du monde. Avec "La Bonne Table au Québec" nous présenterons les spécialités connues et parfois ignorées que préparent nos chefs, de Montréal à Québec, des Cantons de l'Est à la Gaspésie et qui font, ou feront partie, de nos traditions culinaires.

## entre la poire et le fromage



Françoise Kayler

S'il est vrai que de tous les biens, le nom que l'on porte est celui auquel on tient le plus, ce n'est encore plus dans le cas d'un Chef.

Nous nous excusons auprès de M. Maurice Friard, chef des cuisines du restaurant Hélène de Champlain qui, pendant toute la durée de l'Expo, a composé réceptions officielles sur diners d'Etat et qui a été baptisé, dans nos pages de la semaine dernière, d'un nom sans rapport avec le sien.



## Les moins de vingt ans et la cuisine

Les Editions Marabout viennent de publier dans leur collection "Flash" un petit livre joyeux: "La bonne cuisine des moins de vingt ans".

Ce mini-livre ne prétend pas être ce qu'il n'est pas: un traité de cuisine. Il n'a pas d'ambition de formation, mais peut, par contre, donner le goût d'apprendre à la faire. Une cinquantaine de recettes y sont rassemblées, précédées et suivies de conseils simples à l'intention des moins de vingt ans, ou à ceux qui vivent comme des moins de vingt ans! Il veut également attendrir les "irréductibles", les filles qui méprisent ces besognes "terre à terre" et les garçons qui "relèguent" les filles à la cuisine.

Ce petit livre pourrait rendre de grands services, entre autres, aux étudiants ou aux jeunes travailleurs qui "vivent en chambre" et qui n'ont qu'un petit budget à consacrer à leur nourriture. Au lieu de le gaspiller dans des restaurants bon marché ou à des menus mal composés, du genre sandwich liqueur gazeuse chocolat, ils pourraient l'utiliser à la préparation de plats simples, sains, appétissants.

Le chapitre consacré à la présentation des recettes proprement dites est précédé d'une section où sont données les grandes règles à suivre pour rassembler le matériel et les ustensiles indispensables et pour composer une armoire de provisions de base. La section cuisine est divisée en deux, cuisine solide et cuisine liquide. Sous le titre "Vous avez soif" sont groupées plusieurs recettes intéressantes permettant de se désaltérer agréablement seul ou en groupes sans faire appel aux breuvages alcoolisés.

Une table d'équivalence des mesures françaises et canadiennes à la fin du livre, permet de faire le point facilement.

## Produits alimentaires canadiens à l'ANUGA

Le Canada participait à la dernière foire internationale de l'alimentation qui s'est tenue récemment en Allemagne. A l'ANUGA de Cologne, neuf firmes et onze exposants canadiens ont offert des conserves de fruits et de légumes, des produits à base de poisson, de la volaille surgelée, des préparations à base de volaille, des mets précuisinés à la manière chinoise, de la sauce soya, des préparations pour pizzas, du miel, du fromage cheddar, du beurre d'arachides, du sirop d'érable et du whisky.

Au cours de cette exposition des ententes ont été conclues avec des acheteurs des pays scandinaves, du Portugal, de la France et de la Suisse. D'autre part, la République fédérale d'Allemagne et la Suisse ont fait des commandes d'épis de maïs, de fromage cheddar, de volaille, de mets précuisinés à la manière chinoise et de miel.

Au Centre Technique, le Canada exposait des grils de comptoirs et des unités de vente chauffées.

La prochaine foire internationale de l'alimentation se tiendra à Paris du 27 octobre au 4 novembre 1968. Ce sera le 3e SIAL.

## A la défense du poisson

HALIFAX (PC) — Mlle Odette Doucette, économiste ménagère auprès du ministère fédéral des Pêcheries, donnera dans les provinces maritimes des démonstrations publiques sur la cuisine au poisson.

Mlle Doucette sera également responsable du fonctionnement des cuisines expérimentales du ministère, à Halifax, dans le cadre d'un programme pour la

promotion de la consommation de poisson.

Née à Dartmouth, près de Halifax, Mlle Doucette, après avoir étudié la diététique thérapeutique, travailla à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, de 1963 à 1965. Elle passa ensuite à l'Hôtel-Dieu où elle demeura jusqu'à cette année, avant de se joindre au ministère des Pêcheries.

# ANGLAIS ESPAGNOL

## COURS DE CONVERSATION

Leçons Particulières

Cours Collectifs  
6 Elèves Maximum  
20 Semaines \$95.00  
Livres & Diplômes Inclus

Leçon d'Essai Gratuite

De 9 Heures à 21 Heures

Inscrivez-vous Immédiatement

BÉNÉFICIEZ DE NOS 90 ANNÉES D'EXPERIENCE ET DE RECHERCHES

DEVENEZ PARFAIT BILINGUE TRILINGUE

ENTIÈRE GARANTIE CHEZ BERLITZ

Écoles

**Berlitz**

Langues vivantes

MONTREAL	288-3111
QUÉBEC	529-6161
TROIS RIVIÈRES	278-2811
SHERBROOKE	879-8197
OTTAWA	232-5343

Également — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

# GÂTEZ-VOUS



Le Sieur — de tout petits petits pois d'une tendreté et d'une finesse à rivaliser avec les fameux petits pois de France.

# Réalisez

# 4 1/2 %

## d'intérêt sur votre épargne

Cet intérêt vous le touchez tous les six mois. Il est calculé sur le solde minimum mensuel. Vous ne pouvez pas émettre de chèque sur le compte d'épargne à 4 1/2 %. Donc pas de tentation, il vous sera plus facile d'atteindre le but que vous vous êtes fixé. Mais vous pouvez retirer de l'argent, bien sûr.

Si vous avez un compte d'épargne ordinaire à la Banque de Commerce, vous recevez un intérêt de 3 1/2 % et vous avez le privilège d'émettre des chèques. Maintenant vous pouvez également ouvrir un compte d'épargne à 4 1/2 % sans privilège de chèques.



BANQUE DE COMMERCE

CANADIENNE IMPÉRIALE

# Notre horoscope

## A partir de minuit ce soir

**LES ENFANTS NES CE JOUR** seront pour la plupart indolents, instables et insouciant. Il ne faudra point s'attendre, du moins dans leur jeune âge, à des qualités très solides et sérieuses; ils auront surtout tendance à passer du bon temps sur terre. Leur vie sentimentale, sans être malheureuse, risque d'être quelque peu décousue.

**DU 21 MARS AU 20 AVRIL**  
BELIER

Il y aura beaucoup d'obstructions et vous-même, de votre côté, vous risquez par votre entêtement de faire un mauvais travail; soyez plus souple. Vous risquez d'être "écartelé" entre plusieurs tendances sentimentales différentes.

**DU 21 AVRIL AU 20 MAI**  
TAUREAU

Il y aura une journée difficile, mais où les concours ne feront pas défaut et où vous aurez des idées "efficaces". Vous serez souvent en peine de savoir quelle voie choisir. Evitez les accidents par le feu, les explosions.

**MAINTENANT... VOS VETEMENTS DE SUÈDE ET DE CUIR peuvent être nettoyés avec éclat**

Grâce à notre procédé exclusif "SUEDERIZING"  
 • Les vêtements demeurent souples  
 • Les couleurs reprennent vie  
 • Les taches sont enlevées délicatement  
 • Les doublures froissées redevennent lisses et brillantes  
 • Les gants en chevreau redevennent comme neufs

Services de Nettoyage  
**miss brown**  
 637-6741  
 Commandes postales:  
 4330 O., rue Sherbrooke, Montréal 6

**DU 21 MAI AU 21 JUIN**  
GEMEAUX

Méfiez-vous de l'administration et du fisc avec qui vous pouvez vous trouver en difficulté... Vous ne semblez pas vibrer au même diapason que l'être aimé. Vous devriez éviter de fumer et mieux, faire des exercices.

**DU 22 JUIN AU 22 JUILLET**  
CANCER

Ne soyez point trop mou; osez prendre vos responsabilités et agissez selon vos capacités; l'indolence et le manque de confiance vous nuisent. Vous devriez mieux montrer votre affection; vous semblez trop indécis.

**DU 23 JUILLET AU 23 AOUT**  
LION

La journée est aussi peu brillante que possible et il serait désirable de ne pas tenter grand chose sous un ciel aussi dissolvant et hostile. Vous vous heurtez aux obstacles les plus difficiles. Evitez toute fatigue.

**DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE**  
VIERGE

Votre énergie est à même de renverser tous les obstacles, mais elle risque de dépasser sa mesure et d'aboutir ainsi très vite à des difficultés graves. La méthode directe peut avoir du bon, si vous vous sentez d'attaque.

**DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE**  
BALANCE

Il y a d'assez bonnes possibilités pour les personnes du milieu et de la fin du signe, notamment pour les travaux faits en équipe ou collaboration. Faites preuve d'un peu de bonne volonté et vous éveillerez des sentiments de sympathie.

**DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE**  
SCORPION

Vous pourriez espérer faire des progrès, mais ce ne sera que dans une faible mesure sous les configurations présentes qui sont difficiles. Vous vous perdez dans le labyrinthe de votre cœur sans parvenir à voir clair.

### RETRAITES CONJUGALES

avec  
 Père Geo. R. Meihot, O.P. assisté de  
 Père Roma Bertrand, S.S.S.  
 Père Armand Girard, S.S.S.  
 Père Regent Nickner, S.S.S.  
 du  
 3 au 5 novembre 1967  
 17 au 19 novembre 1967  
 1 au 3 décembre 1967  
**MAISON SAINT-PAUL**  
 3641 est. boul. Gouin, Mt-Nord  
 Tél.: 322-7980

# Sharp: les grands problèmes actuels du Canada ne sont pas d'ordre constitutionnel

"Je suis convaincu que ce n'est que lorsqu'un plus grand nombre de Canadiens français occuperont les leviers de commande au sein du gouvernement fédéral, de la fonction publique et de nos grandes entreprises industrielles, commerciales et financières, que les Canadiens français se sentiront de véritables partenaires de la Confédération et qu'ils auront autant confiance en Ottawa qu'en Québec."

Tel est l'avis qu'a exprimé hier midi M. Mitchell Sharp, ministre fédéral des Finances, alors qu'il parlait devant les membres du Club de Réforme de Montréal. Au nombre de ses auditeurs était M. Louis Robitaille, premier ministre du Nouveau-Brunswick, qui vient de remporter la victoire aux dernières élections générales de sa province.

M. Sharp a également déclaré que "c'est parce qu'ils considèrent qu'ils ne participent pas pleinement à l'administration et à la puissance structurelle du Canada que les Canadiens français du Québec se sont tournés vers le gouvernement québécois pour y trouver l'instrument qui leur permettra de guider plus puissamment leur propre destinée".

**DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE**  
SAGITTAIRE

Vous avez toute chance de réussir brillamment dans vos activités si vous agissez avec confiance et énergie au cours de cette journée. Journée favorable; le succès est à votre portée. Bonne condition de santé.

**DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER**  
CAPRICORNE

Ne perdez pas trop de temps à lire ou à discuter, mais agissez et le succès couronnera vos efforts. Vous entendrez de belles paroles, mais qu'y a-t-il derrière? Menaces de hémie, si vous faites des efforts excessifs.

**DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER**  
VERSEAU

Montrez-vous résolu à persévérer, car les choses seront lentes à avancer et il faudra du temps pour arriver au but. Il sera plus facile aujourd'hui de trouver l'amitié que l'amour. Fatigue lourde, sans pourtant qu'il y ait maladie.

**DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS**  
POISSONS

Vous devez vous attendre à des heurts et discussions très aigües; prenez garde surtout d'éviter tout litige ou procès et préférez des concessions à une telle solution. Vous devriez éviter avec soin toute parole ou tout geste trop vif.

Le ministre a dit sa conviction que "le cabinet actuel, dans la conduite de nos affaires nationales, est un modèle de véritable partnership entre Canadiens anglophones et francophones". C'est pourquoi il a affirmé plus loin qu'il fallait accentuer les efforts "pour que les francophones accèdent aux leviers de commande au même titre que les anglophones dans la fonction publique, dans le monde des affaires et dans l'industrie".

"Pour faire en sorte que les Canadiens français se sentent chez eux d'un océan à l'autre, pour que leurs droits culturels et linguistiques soient reconnus et respectés par tout le pays, et pour qu'ils participent à la direction des affaires nationales, il n'est pas nécessaire d'attendre une réforme constitutionnelle", a soutenu M. Sharp. Cette réforme s'impose toute-

fois, continue le ministre des Finances, mais elle ne doit pas passer avant les changements qui peuvent être apportés dès maintenant aux lois et aux attitudes des Canadiens.

"Il n'est pas nécessaire d'attendre une réforme constitutionnelle pour qu'Ottawa devienne le champion des droits culturels et linguistiques français."

### Les grands problèmes

M. Sharp affirme que les grands problèmes actuels du Canada ne sont pas de nature constitutionnelle. "Les possibilités de réussite des citoyens, qu'ils soient anglophones ou francophones, ne seront probablement ni amoindries de façon sensible par les modifications éventuelles qui pourraient être apportées à la constitution."

# Grégoire fait de la "sédition", en France

— Robert Thompson

OTTAWA (PC) — Il est au moins un député à la Chambre des Communes qui s'inquiète du voyage qu'effectue actuellement en France le député séparatiste Gilles Grégoire. M. Robert Thompson, ancien leader du Crédit social, a demandé au premier ministre Pearson de faire quelque chose au sujet des activités "séditieuses" du député de Lapointe.

### Pas de nouveau procès pour John C. Doyle

HARTFORD, Conn. (PA) — John C. Doyle, fondateur et ancien président de la firme Canadian Javelin Limited, s'est vu refuser hier un nouveau procès dans l'affaire de fraude qui pèse contre lui.

Doyle qui a laissé la tête de la compagnie Javelin, une firme qui a des intérêts dans l'exploitation des forêts et des mines à Terre-Neuve, s'est reconnu coupable il y a plus de deux ans d'avoir transféré aux États-Unis des fonds non enregistrés en se servant de la poste.

La Cour lui a ordonné de purger une peine de trois mois sur une condamnation de trois ans de prison, mais il a préféré demeurer au Canada, abandonnant un cautionnement de \$10,000.

Doyle ne peut être forcé de purger sa peine au Canada. Son délit ne constitue pas un motif d'extradition.

**AL COIN DES PETITS**

**POUR LES ENNEIGÉS**

Le Caban pour filles, a finalement été allongé... pour devenir un manteau de carnaval — tout laine, à doublure piquée, à ceinture soulachée multicolore et capuchon voyageur. Marine ou vert.

Grandeurs: 4 - 6x \$16.98  
7 - 14 \$18.98

Il est devenu un petit homme, vêtu d'une chaude vareuse anglaise — en twill tout laine, avec capuchon amovible, doublure simili-fourrure. De teintes chamois, vert, marine et chameau.

Grandeurs: 4 - 6x \$19.98  
8 - 12 \$22.98

Facilité de paiement par ou mise de côté **credit**

**AL COIN DES PETITS**

DANS LES CENTRES D'ACHATS SUIVANTS:

- FAIRVIEW • NORMANDIE • BOULEVARD
- GREENFIELD PARK • CHATEAUGUAY • MAISONNEUVE (7 AUTS)
- 6545 PLAZA ST-HUBERT • 820 STE-CATHERINE EST



# Hier, ce fauteuil de CPA est demeuré vide jusqu'à Winnipeg.

Il faut l'admettre. La chose arrive. Parfois, deux, trois ou même quatre fauteuils. Les gens modifient leur itinéraire et contremettent leurs réservations. D'autres présumant qu'il est inutile de tenter même de faire une réservation. Evidemment, nous sommes occupés. Donnez-nous

quand même un coup de fil. Le plus souvent, nous serons en mesure de vous trouver une place. Le numéro à composer à Montréal est 861-9361, ou consultez votre agent de voyages. Ce fauteuil libre pourrait être le vôtre.

Vols quotidiens entre Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

## LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

# La vente H.R. annuelle revient!



## Manteaux garnis de fourrure \$139 à \$169

Valeurs comparables, \$170 à \$270

Votre achat-manteau de l'année... notre vente annuelle des plus beaux manteaux garnis de fourrure.

**Silhouettes** merveilleusement diversifiées (quatre seulement sont illustrées) toutes dans l'esprit parisien.

**Tissus importés** de tisserands anglais et continentaux, y compris un grand choix de bouclés de laine, croisés, tweeds, quadrillés, gabardines et worsteds... dans les dernières couleurs de la saison.

**Fourrures de qualité H.R.** comprenant: castor naturel, teint blond ou noir; mouton gris ou teint noir; lynx; renard; vison saphir, pastel ou Ranch foncé.

**Chaque merveilleux manteau** fait méticuleusement pour vous offrir une élégance pratique... la meilleure valeur-manteau que vous puissiez trouver! 8-16, mais en séries incomplètes.

Toutes les ventes sont finales!

Salon du manteau... au deuxième

# HOLT RENFREW

Rockland • Place Ville-Marie • Fairview • Pointe-Claire

Station, gratuit, 1 h.

Sherbrooke et de la Montagne

# Quelques ouvriers ont remplacé les foules...



photo Paul Henri Talbot, LA PRESSE

## Don d'un pavillon privé à Montréal

Le pavillon Canadien Pacifique-Cominco a été donné à la ville de Montréal. La cérémonie officielle s'est déroulée hier midi dans l'île Notre-Dame. Le président du Canadien Pacifique, M. N. R. Crump, a remis au maire Jean Drapeau une clef symbolique du don. En plus du pavillon lui-même, évalué à \$4,000,000, Montréal reçoit égale-

ment le film de 20 minutes intitulé "Nous sommes jeunes", qui a coûté environ \$500,000, les éléments d'exposition, l'équipement, dont 6 projecteurs évalués à \$28,000 chacun et le mobilier d'une valeur d'environ un demi-million. Au cours de l'Expo, le pavillon Cominco a accueilli plus de 2,400,000 visiteurs. En acceptant le don, M. Drapeau a de nouveau insisté

sur sa volonté inébranlable de continuer la Terre des Hommes. Parlant des richesses qu'on y trouve et du pavillon Cominco en particulier, le maire de Montréal a déclaré que de tels investissements "ne doivent pas aller au panier". Pour sa part, M. Crump s'est dit "heureux de participer à la certitude" que l'exposition ne mourra pas,

Au lendemain de la fermeture, la Terre des Hommes, malgré un soleil radieux qui enrichissait de ses rayons les formes et les couleurs des pavillons, présentait un aspect désert et triste... un peu comme une ville morte.

La foule avait fait place à quelques ouvriers, à des agents de sécurité et à un certain nombre d'employés des bureaux de l'Expo qui, profitant du beau temps, passaient leurs heures de repos ou de déjeuner à prendre des photos et à déambuler dans les allées.

L'activité générale du démantèlement n'était presque pas visible. Ici et là, de rares camions de transport de marchandise circulaient ou s'arrêtaient devant quelques pavillons ou devant restaurants et boutiques.

Les pavillons de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique semblaient déserts, vus de l'extérieur. A l'intérieur de certains pavillons comme celui de la France, des pays arabes, de quelques pays africains, du Canada, on procédait à l'emballage.

Cette opération, nous a déclaré un porte-parole du pavillon français, durera plusieurs

jours, dans le cas des grands pavillons. Il a ajouté que la grève des camionneurs retardait le démantèlement, car des lignes de piquetage empêchent les camions de sortir de l'emplacement de l'Expo.

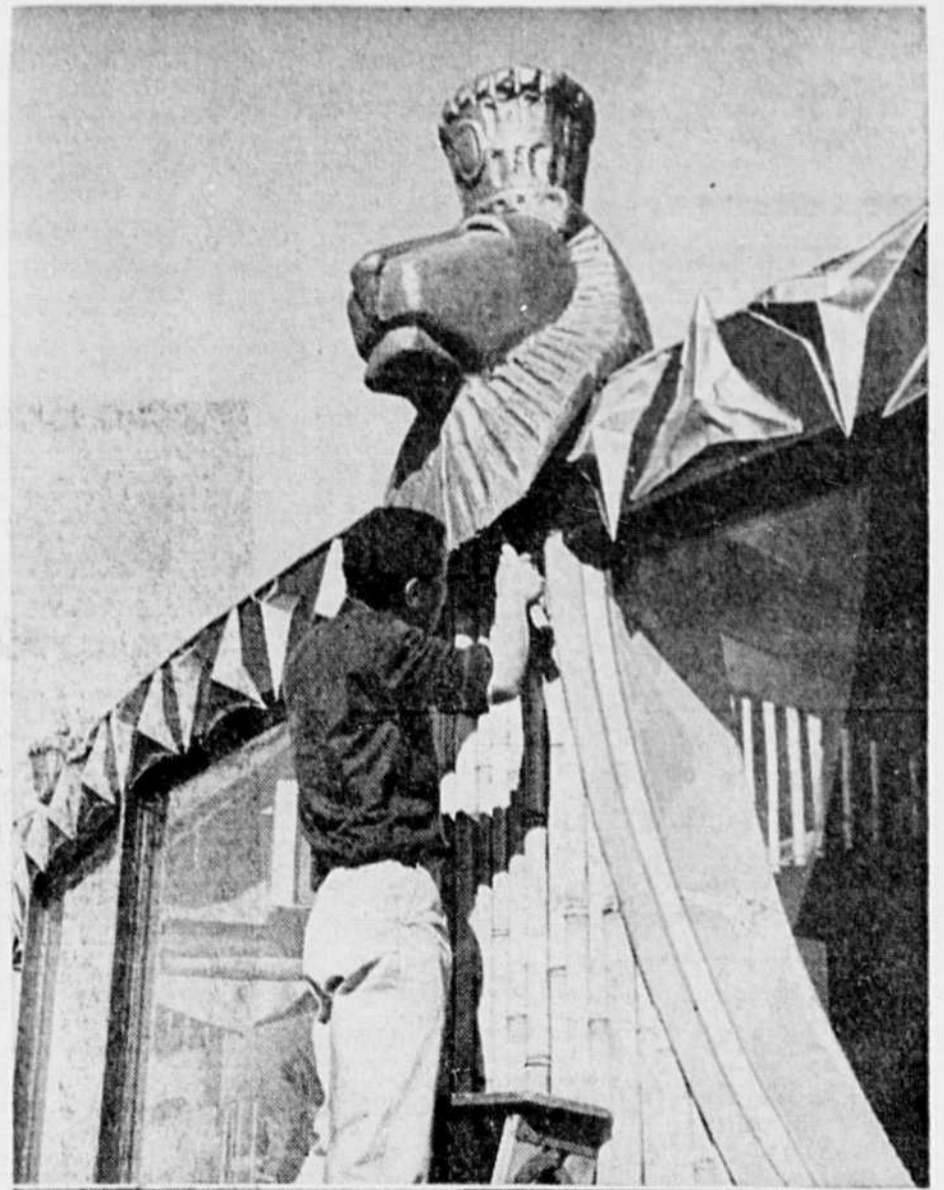
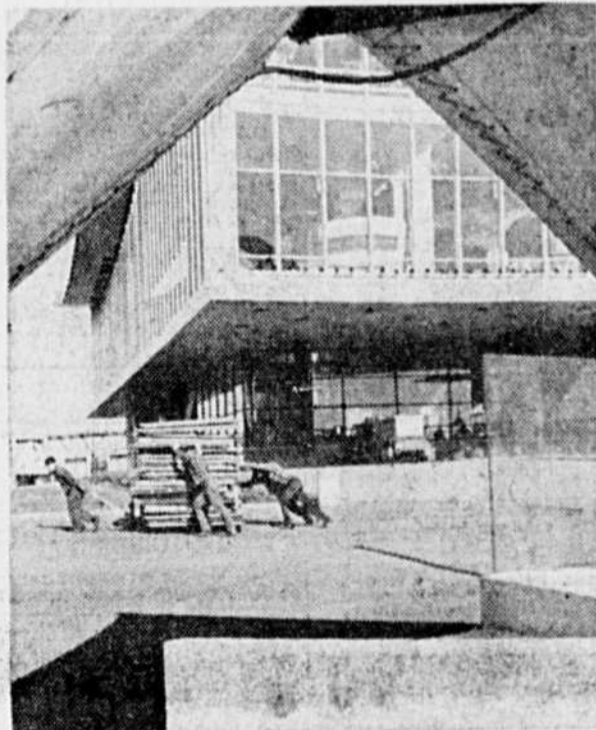
C'est peut-être la raison pour laquelle il n'y avait pas plus d'activité, hier, dans les îles.

Au cours d'une tournée dans l'île Notre-Dame, nous avons appris, par ailleurs, qu'un bon nombre de pavillons avaient accordé un congé aux employés, hier, et que le travail d'emballage commencerait aujourd'hui.

Le seul endroit vraiment bruyant, hier avant-midi, était devant le pavillon britannique. Des ouvriers armés de foreuses pneumatiques pratiquaient des brèches le long des étangs qui entourent ce pavillon pour laisser couler l'eau vers l'un des canaux de l'Expo.

Certains ont cru que la Grande-Bretagne avait entrepris de démolir son pavillon. Interrogé à ce sujet, le maire Drapeau a tout simplement, sans aller plus loin, répondu que tel n'était pas le cas.

L'Expo-Express et les mini-rais étaient inopérants. Les wagons de l'Expo-Express étaient remis, mais ceux des mini-rais demeurait sur les voies élevées, immobiles, perchés au-dessus des avenues et des allées de l'Expo.



La seule activité, hier, à l'extérieur du pavillon soviétique: quatre hommes qui trainaient des panneaux. Une scène qui s'est répétée en face de nombreux pavillons. Les quelques rares personnes qui étaient dans les îles, hier, regardaient en silence les ouvriers s'affairer au démantèlement de l'Expo, opération qui nécessitera plusieurs jours et qui risque même de se prolonger à cause de la grève du transport par camions.

## rien comme l'assurance-retraite de L'Excelsior

*pour vous ménager une retraite sans inquiétude*

Votre retraite sera d'autant plus heureuse que vous toucherez une rente proportionnée à votre niveau actuel de vie. Complétez votre rente du Québec au moyen d'assurance-vie personnelle permanente. Voyez votre représentant de L'EXCELSIOR sans délai: l'homme que vous avez avantage à connaître.

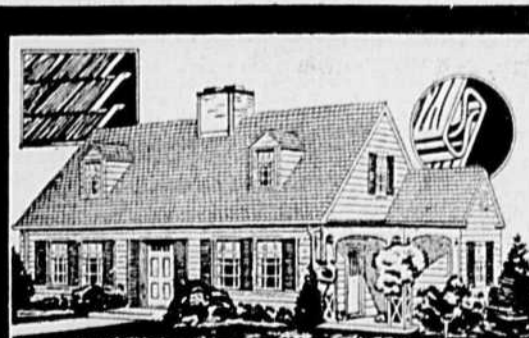
L'EXCELSIOR. Compagnie d'Assurance-Vie



photo Paul Henri Talbot, LA PRESSE

## Un symbole d'espoir...

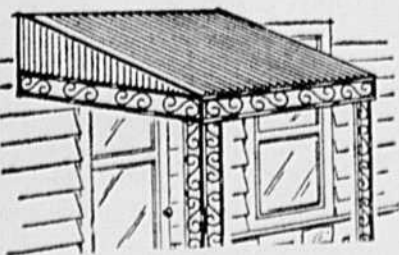
Cet ouvrier arrosant un arbre pose un geste qui, pour des milliers de Montréalais, est un symbole d'espoir et de vie. Si le grain ne meurt, comme dit l'ancien texte, une nouvelle saison refleurira sur la Terre des Hommes. Que sera-t-il devenu des îles du Saint-Laurent lorsque cet arbre aura atteint sa maturité? Tous les espoirs sont permis.



### TOITURE EN ALUMINIUM

- CHOIX DE COULEURS
- GARANTIES A VIE
- A L'EPREUVE DU FEU
- AUCUN ENTRETIEN
- PROTEGENT PARFAITEMENT

La toiture d'aluminium rehausse l'apparence de votre demeure et vous accorde la meilleure protection.



### AUVENTS

en fibre de verre ou aluminium

Choix de plusieurs coloris. Vous protégez de la pluie et du soleil.

## SOYEZ PRET POUR L'HIVER!

Clapboard d'aluminium Solmica

FINI PLASTIQUE CUIT.  
COUCHE PROTECTRICE PERMANENTE

Aucun autre clapboard ne peut s'y comparer. Fini grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au touché du bois naturel.

• ESTIMATION GRATUITE

GARANTIE 30 ANS



FENETRES en aluminium avec moustiquaires

Pour l'intérieur ou l'extérieur. Choix de couleurs anodisées ou naturelles.

N'ACCÉPTEZ AUCUN SUBSTITUT



Téléphonez maintenant

**722-1115**

(NOUS PAYONS POUR LES APPELS INTERURBAINS)

3411 est, JEAN-TALON



Mesdames, soyez un trésor! Offrez-lui à Noël un coffret

**Corsaire**

Un arôme frais et vivifiant comme l'air marin est le secret des produits Corsaire qui enchantent les hommes... et ravissent les femmes!

Variété d'ensembles (7 différents ensembles) de produits dans de magnifiques coffrets en acajou, à partir de \$10. N.B. Les coffrets Corsaire sont recherchés pour servir, après leur usage premier, de coffrets à bijoux.

Corsaire pour les hommes... pour plaire aux femmes

VAPO-DÉSODORISANT • VAPO-COLOGNE • POUVRE DE TALC • SAVON DE DOUCHE • DÉSODORISANT SOLIDE • LOTION APRÈS-RASAGE • COLOGNE • MOUSSE À RASAGE • VAPO-LAQUE • FIXATIF CAPILLAIRE • LOTION AVANT-RASAGE

CORSAIRE — division de Société Jacqar Inc.

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240

OU À LA BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE DUPUIS, STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY — 845-7044

Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

**DUPUIS**

865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171  
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMPOSEZ: 374-2411

# "Les Blancs ont étouffé l'esprit d'initiative des Indiens"

ELLIOT LAKE, Ont. (PC) — "Les valeurs et l'esprit d'initiative des Indiens ont été étouffés par l'homme blanc au Canada, qui a décidé de faire de l'Indien un mendiant et un subordonné".

C'est ce qu'a déclaré un enseignant de Toronto, Basil Johnston, à une conférence sur les Droits indiens, patronnée conjointement par le Centre d'Éducation permanente, et le ministère provincial de la citoyenneté.

"Les 220.000 Indiens (enregistrés) du Canada doivent travailler dans un système déshumanisé, dégradant, qui a déshumanisé les Indiens de leur volonté et de leur confiance en soi."

"Un peuple a été trompé, a-t-il déclaré, il ne peut plus compter sur des droits qui ont été violés."

Des conférenciers indiens ont fait rapport, à cette conférence, sur les Indiens qui remplissent les prisons du nord de l'Ontario, sur les Indiens écrasés de travail et mal payés dans les scieries, les camps et les mines, sur les conditions de vie proches de la famine dans certaines réserves.

Des délégués ont demandé un programme d'urgence pour éduquer les Blancs et les faire quitter leurs préjugés congénitaux contre les Indiens. Ils ont demandé l'aide du gouvernement pour rendre les réserves économiquement rentables et autonomes, l'expropriation de terrains productifs au voisinage de réserves pauvres au profit des Indiens, et une représentation indienne dans les commissions scolaires locales, et à Ottawa.

Des délégués ont également demandé qu'on bannisse les produits d'artisanat indien de qualité inférieure, et que les organes d'information cessent d'identifier les Indiens par leur race dans leurs relations sur les affaires en Cour.

Aucune résolution ne fut prise, mais une liste de "sujets de préoccupation" a été envoyée devant un comité de résolutions en vue de la rédaction de "soumissions" à être adressées aux autorités appropriées.

# Nouveau contrat de travail à la Congoleum Canada

Les 173 employés de la compagnie Congoleum Canada Limited, membres du Syndicat des métaux, ont approuvé la recommandation de leur comité de négociations de signer avec leur employeur un contrat de travail d'une durée de deux ans. Il s'agit d'une première convention collective depuis que les employés de l'usine ont opté pour les métaux, après avoir fait partie d'une association indépendante.

Les employés obtiennent des augmentations de salaire de 0,27 cent l'heure, le salaire de base passant de \$1,83 à \$2,10. Les employés féminins reçoivent des rajustements spéciaux pour réduire l'écart existant entre leurs salaires et ceux des employés masculins.

Les nouveaux métaux jouiront de 9 congés statutaires et d'un système de vacances amélioré: deux semaines après trois ans de service, trois semaines après dix ans et quatre semaines après vingt ans.

La convention collective prévoit l'ancienneté au niveau de l'usine en cas de promotions, de mises à pied et de permutations.

Les employés ont également obtenu la formation d'un comité syndical-patronal au chapitre de la sécurité, de l'hygiène et de la santé au travail. Dirigé par le représentant Maurice Lecavalier, le comité de négociations était composé de MM. Hubert Forest, président du syndicat local; Pierre Lajoie, secrétaire; Mme Simone Rozzi, de même que MM. Laurent Venne et Russell Etienne.

Des délégués ont également demandé qu'on bannisse les produits d'artisanat indien de qualité inférieure, et que les organes d'information cessent d'identifier les Indiens par leur race dans leurs relations sur les affaires en Cour.

Aucune résolution ne fut prise, mais une liste de "sujets de préoccupation" a été envoyée devant un comité de résolutions en vue de la rédaction de "soumissions" à être adressées aux autorités appropriées.

# Nécrologie

**R.P. Jean Perreault, c.s.v.**  
Le 30 octobre 1967, à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé, à l'âge de 75 ans, le Père Jean Perreault, Clerc de Saint-Viateur, fils de Omer Perreault et d'Emélie Ratelle, décédés.

Originaire de Joliette, le Père Perreault entra chez les Clercs de Saint-Viateur le 24 juillet 1916 et y fut ordonné prêtre le 11 mars 1922.

D'abord professeur au Séminaire de Joliette, il fit ensuite des études spécialisées de littérature anglaise, aux États-Unis et en Angleterre. Jusqu'en 1948, il se consacra à l'enseignement de l'anglais au Collège Bourget de Rigaud, à l'école supérieure Saint-Louis de Montréal et au Séminaire de Gaspé.

De 1947 à 1967, il fut — à Rigaud — successivement professeur et préfet des études au Collège Bourget, aumônier des Soeurs Francaises de Marie, organisateur puis Directeur de la Maison Charlebois jusqu'au jour où la maladie l'obligea à la retraite.

Outre sa famille religieuse, le Père Perreault laisse dans le deuil deux sœurs: Mme Rosaire Roy et Mme Edwin Hillman, toutes deux de Joliette.

La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, au 1145 ouest de l'avenue Saint-Viateur, à Outremont, où les funérailles seront célébrées le jeudi 2 novembre à 10 heures. Inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOUCHARD (Hector)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Hector Bouchard, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOUVIN (Adiuter)** — Subitement, à Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Adiuter Bouvin, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOUQUET (Marie-Anne)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Marie-Anne Bouquet, épouse de Jean-François Bouquet, mère des docteurs Léopold, Aimé et Georges Bouquet. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — Accidentellement à Nivelon-Baptiste, Rouville, le 27 octobre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Edouard Boulte, demeurant à Nivelon-Baptiste, Rouville. Les funérailles auront lieu le 31 octobre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Edouard Boulte, époux de Marie Tremblay. Les funérailles auront lieu le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Uzel Bourgie Lée, 1700, rue Saint-Denis.

**BOULTE (Edouard)** — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l

# Les difficultés de Londres avec le Marché commun Lord Chalfont offre sa démission, mais elle est refusée par Wilson

LONDRES. (UPI, AFP) — Lord Chalfont, qui a provoqué la tempête politique en évoquant la menace d'un désengagement de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe, a offert à la démission comme ministre chargé des négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, après avoir été source autorisée. Mais le premier ministre Harold Wilson, croit-on savoir, a refusé d'accepter cette démission et a exhorté lord Chalfont à rester à son poste pour mener des difficiles négociations avec les "Six".

Les "indiscrétions" de lord Chalfont ont été critiquées à la fois par les conservateurs et par plusieurs travaillistes. On a souvent que jeudi dernier,

à Lausanne, le ministre avait évoqué auprès de quelques journalistes britanniques l'hypothèse d'un désengagement du Royaume-Uni à l'égard de l'Europe et plus particulièrement de l'Allemagne, en cas d'échec de la candidature britannique à la CEE.

On a laissé entendre que la Grande-Bretagne pourrait reconnaître la frontière Oder-Neisse entre la Pologne et l'Allemagne, pourrait même reconnaître le régime de l'Allemagne de l'Est et retirer son armée du Rhin, forte de 55.000 hommes, de l'Allemagne fédérale.

Mais le gouvernement britannique a multiplié les démentis pour tenter de dissiper les conséquences que les "indiscrétions" de lord Chalfont pourraient avoir sur la décision des "Six" d'entreprendre ou non des négociations avec la Grande-Bretagne pour son admission au Marché commun.

On croit que "l'affaire Chalfont" provoquera des débats animés au Parlement, qui se réunit aujourd'hui.

M. Wilson serait toutefois déterminé à soutenir lord Chalfont, un homme de confiance qu'il a personnellement choisi d'abord comme ministre pour le désarmement et, plus récemment, comme négociateur en chef avec les pays du Marché commun.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, M. George Brown, a mis sa réputation et sa carrière sur l'intégration de



Lord Chalfont  
...des indiscrétions

## Londres est déterminé à négocier au plus vite son entrée à la CEE

LONDRES. (AFP) — La détermination du gouvernement britannique de poursuivre ses efforts pour entamer au plus vite les négociations avec la CEE en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est soulignée par la reine Elisabeth dans le discours du trône qu'elle a prononcé ce matin devant les deux Chambres réunies, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année parlementaire.

Ce discours, préparé par le premier ministre et approuvé par les membres du cabinet, illustre les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure britannique pour l'année à venir.

Le gouvernement entend également œuvrer avec le patronat et les syndicats en vue d'appliquer une politique efficace de stabilisation des prix et de revenus et d'accroissement de la productivité.

Cependant, le secrétaire britannique au Commonwealth, M. George Thomson, a tenu hier à rassurer les pays de cette communauté en déclarant que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne porterait pas atteinte aux intérêts essentiels d'aucun pays du Commonwealth.

Le gouvernement entend également œuvrer avec le patronat et les syndicats en vue d'appliquer une politique efficace de stabilisation des prix et de revenus et d'accroissement de la productivité.

Cependant, le secrétaire britannique au Commonwealth, M. George Thomson, a tenu hier à rassurer les pays de cette communauté en déclarant que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne porterait pas atteinte aux intérêts essentiels d'aucun pays du Commonwealth.



telephoto FA

## Les pompiers n'y peuvent rien

Des securistes tentent de transporter des boyaux sur la hauteur d'une colline pour combattre l'incendie qui ravage une maison, un des nombreux

bâtiments détruits par les feux de brousse activés par des vents de 100 milles à l'heure dans le sud de la Californie.

## Tornade de feu sur la Californie du sud

ORANGE (Californie). (PA, UPI) — Des feux de brousse activés par des vents de 100 milles à l'heure se sont transformés en véritable tornade de feu hier, carbonisant près de 100 000 acres de forêts et détruisant une soixantaine de demeures luxueuses dans le sud de la Californie.

Des milliers de résidents ont été forcés d'évacuer leurs demeures. Un porte-parole du service des incendies a déclaré que plusieurs des maisons détruites valaient jusqu'à 100.000.

Des vents brûlants ont balayé cinq comtés, provoquant des

quelque 35.000 acres de terres boisées.

Cette vague de feux a débuté dimanche à la faveur de vents violents dans les comtés de Los Angeles et d'Orange. Hier, d'autres feux ont éclaté et se sont propagés avec une incroyable rapidité. A cause de la vitesse des vents, il a été impossible d'utiliser des avions et des hélicoptères pour combattre les flammes. On a aucun espoir de maîtriser ces feux tant que les vents n'auront pas diminué d'intensité. Dans le comté d'Orange, on a dû fermer 31 écoles, dont six étaient menacées de destruction.

Des tornades surgies soudainement de la mer se sont abattues sur la côte du golfe du Mississippi hier, tuant au moins trois personnes et en blessant quelque 200, tandis qu'un certain nombre de résidents sont portés disparus.

La localité de Handsboro-Mississippi, en banlieue de Gulfport, a été la plus durement frappée. Les autorités locales ont déclaré que 300 maisons ont été détruites ou endommagées. Les trois victimes sont toutes des femmes, dont deux Noires. Sur la côte de la Louisiane, les vents atteignaient 104 milles à l'heure.

## Israël ne veut rien céder (Lévi Eshkol)

(D'après AFP, UPI, PA) — Tandis que les dix membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU poursuivaient sans résultat hier leurs discussions relatives à une solution de la crise au Moyen-Orient, M. Lévi Eshkol, premier ministre d'Israël, soulignait avec force devant le Parlement israélien que son pays n'était prêt à faire aucune concession sur les principaux problèmes qui se posent cinq mois après la fin des hostilités.

Les efforts des dix membres

est généralement considérée comme tenant compte davantage du point de vue israélien opposé à une spécification de ce genre dans l'expression du vœu que les troupes israéliennes évacuent les territoires occupés.

A propos des territoires occupés, M. Lévi Eshkol a écarté au cours de son intervention au Parlement israélien, toute évacuation non conditionnée à un règlement, et, de toutes façons, tout retour à la situation antérieure au 5 juin sur le plateau de Golan (ex-syrien), dans le Sinai, dans le golfe d'Akaba et sur le canal de Suez. Quant à la Cisjordanie et à la bande de Gaza, elles ont été occupées "par la force" en 1948 par la Jordanie et l'Egypte. De ce fait, les accords d'armistice de 1948 étant caducs, le sort de ces territoires reste à fixer, a précisé M. Eshkol.

En ce qui concerne l'ouverture de discussions avec les Arabes, le premier ministre d'Israël a affirmé, pour la première fois, que son pays jugeait "totalement inutile d'ouvrir des discussions sur les conditions d'un règlement automatique que sous forme de négociations directes. Simultanément, M. Eshkol a condamné "les formules obscures et dépourvues de signification, comme des déclarations sur la fin de l'état de belligérance".

## Paul VI souligne le progrès et les misères de l'Afrique

CITE DU VATICAN. (AFP) — "En dépit des ombres qui le peignent et que nous signalons, nous avons confiance que l'Afrique pourra affirmer ses institutions et marcher sur la voie du progrès en tout respect des droits de Dieu et de la dignité de l'homme", déclare le pape dans le message à l'Afrique que Mgr Sergio Pignedoli, secrétaire de la congrégation "De Propaganda Fide", a présenté à la presse aujourd'hui.

Dans ce long document, le pape évoque l'héritage spirituel et la situation actuelle de l'Afrique. Il exprime son profond respect pour les Eglises chrétiennes séparées de Rome et témoigne son estime pour les musulmans qui vivent en Afrique.

peine et de soucis au Pape qui déclare à ce sujet: "Nous faisons allusion aux désordres et aux actes de violence qui ont troublé et troublent encore divers pays d'Afrique, et qui infligent souffrances et misères à des populations désarmées, tranquillement attachées à leur travail. En dépit de ces graves désordres, l'espérance du bien l'emporte et nous adressons avec plus de confiance notre prière à Dieu, notre Père, pour qu'il donne le repos aux victimes, pardonne aux coupables, verse dans le cœur de tous un sentiment d'aversion pour la violence et la guerre, renforce le désir de la paix, et ouvre les cœurs des gouvernants pour qu'ils comprennent les justes aspirations des peuples".

La discrimination raciale est considérée par le pape comme un des obstacles au développement du continent et, rappelant la condamnation par le concile de cette "offense à la dignité de l'homme", Paul VI souligne le droit de l'égalité entre tous les hommes.

Exposant ses sujets de préoccupation, il déplore les actes de violence qui parfois prennent les proportions du génocide. Mais ceux qui ont confiance l'emportent malgré tout. Paul VI reconnaît aussi la valeur de l'oeuvre accomplie "par d'importantes communautés venues d'autres continents dans certains territoires de l'Afrique".

Paul VI parle de la nécessité du développement tant du point de vue de l'alphabetisation que de l'agriculture.

Il s'adresse aux prêtres, aux évêques, aux gouvernants, auxquels incombe la grave respon-

abilité, dit-il, de travailler à consolider les institutions nées avec l'indépendance et les engage à favoriser la compréhension entre les peuples africains et à respecter la liberté religieuse. Paul VI s'adresse aussi aux intellectuels, aux familles et aux femmes.

Le pape relève ensuite que la période que vit actuellement l'Afrique est "extrêmement délicate". Si la stabilité ne règne pas partout et la violence triomphe parfois, "cela ne peut donner lieu cependant, dit-il, à une sentence générale de condamnation incluant tout un peuple, toute une nation, ou pis encore, tout un continent".

Rendant hommage aux valeurs traditionnelles de l'Afrique, Paul VI se plaît à reconnaître que l'idée de Dieu est un élément commun et très important de la conception spirituelle de la vie. Il souligne que les caractéristiques de la tradition africaine résident dans le respect de la dignité humaine et le sens de la famille où l'autorité paternelle est respectée au point que parfois le père de famille se voit attribuer des fonctions typiquement sacerdotales. C'est pourquoi, l'Eglise respecte les valeurs morales et religieuses de la tradition africaine et considère comme un devoir de les protéger.

Les ombres qui planent sur l'Afrique causent beaucoup de

## Luther King se livre à la police d'Alabama

BIRMINGHAM, Alabama (PA, UPI) — Le leader noir Martin Luther King et trois de ses aides ont été mis en état d'arrestation hier à leur descente d'avion à Birmingham.

Les quatre pasteurs, qui arrivaient d'Atlanta, ont été conduits par deux policiers en civil à la prison de Bessemer. Des manifestants s'étaient rassemblés en face de la prison de Birmingham, mais ils se

**NOUVEAU DENIS COLA**

POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.

PRIME: 1 pqt cigarettes OU 1 paire de bas en nylon.

**2/29**

**Schenley**  
vous invite à déguster  
**Golden Wedding**  
Un heureux mariage de nos meilleurs whiskies

**R.S.V.P.**

Plus besoin de minuterie...  
le linge n'a plus besoin de  
'cinq minutes de plus'

**La nouvelle et svelte sècheuse électronique MAYTAG**

Fonctionne seulement quand le linge est mouillé... s'arrête automatiquement... plus de linge trop sec ou trop humide

- La sècheuse Maytag à douce ambiance de chaleur — sèche vos vêtements rapidement dans un courant d'air doucement chauffé. Pour tous les tissus, depuis les vêtements fragiles aux vêtements de travail.
- Commande électronique — Plus besoin de minuterie! Des pales sensibles à l'humidité arrêtent la sècheuse quand le linge est sec.
- 4 réglages pour tous les tissus — Normal ("Regular"), lavés soignés ("Wash 'n' Wear"), légèrement humide ("Damp Dry") ou agitation sans chaleur ("Air Fluff") au choix.
- Nouvelle garantie prolongée — La nouvelle carrosserie Maytag plaquée au zinc avec fini acrylique est garantie pendant 5 ans contre la rouille. Garantie de 2 ans sur toute la sècheuse!

Modèle D 505

Nouveaux modèles étroits — 81 po. ca. de surface de plancher de plus — filtre-mousse rotatif à fines mailles de dacron — changement d'air frais filtré toutes les deux secondes — porte de sécurité et commutateur de remise en marche — tambour lisse fini émail porcelaine — éclairage intérieur — grande capacité de charge — pieds de nivellement réglables — installation en affleurement du mur ou des armoires — ventilation trois sens.

Conçue pour la famille qui mène une vie active et qui fait beaucoup de lessive.

**A. FORGET INC**

6725 BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568

Le 31 octobre 1873

# Inauguration du premier pont international

Dès leur première session sous l'Union, les députés de la nouvelle "Province du Canada" adoptaient un "Acte pour protéger les droits d'auteurs" et abrogeaient de ce fait une autre loi que le Bas-Canada avait passée quelques années plus tôt et qui s'intitulait :

mier privilège. Le renouvellement devait paraître pendant quatre semaines dans la "Gazette officielle de la Province du Canada". La loi prévoyait des sanctions à l'endroit de ceux qui s'arrogeraient le droit de publier des documents enregistrés

sketch of grammar, with morning and evening prayers for every day of the week; the words divided and accented according to the purest mode of pronunciation". Ce manuel scolaire fut enregistré à Kingston; son éditeur était Henry Roswell, de la rue King, à Toronto, qui l'avait publié l'année précédente. Le deuxième ouvrage protégé par cette loi s'intitulait: "Boys' Own Book, being a digest of the British Constitution, for the use of

schools and private families". Il avait pour auteur un certain John George Bridges et fut publié à Ottawa en 1842. Vint ensuite: "The War of 1812, containing a full and detailed narrative of the operations of the Right Division of the Canadian Army", par le major Richardson, et "Plan of the Military and Naval Operations under the command of the immortal Wolfe and Vice-Admiral Saunders before Québec", par Alfred Hawkes. Le premier ouvrage rédigé en français qui fut enregistré sous l'empire de la loi de 1841 était de nature religieuse: "Statuts et Règlements de la Confrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, établie dans le diocèse de Québec". Augustin Côté le fit paraître à Québec en 1843. Il ne faudrait pas croire que

ce furent là les premiers volumes imprimés au Canada. Dès 1765, Brown et Gilmore, éditeurs de la "Gazette de Québec", avaient publié une brochure intitulée: "Presentment to the Grand Jurors" et, aussitôt après, le "Catechisme du diocèse de Sens", oeuvre de Mgr Jean-Joseph Languet, archevêque de Sens, qui fut tiré à deux mille exemplaires; il n'en subsiste plus qu'une demi-douzaine dans les bibliothèques de Canadiana. Les imprimeurs rééditèrent le catechisme dès l'année suivante. A Montréal, Fleury Mesplets publia, après 1778, quelque soixante-dix volumes ou plaquettes. Il produisit en anglais, en français et en latin, même en iroquois!

Cf. "Statuts du Canada — Premier Parlement", 43 Victoria, ch. LXI, Johnson, George, "Alphabet of First Things in Canada", Ottawa, 1897, p. 42.

## Le calendrier des pionniers

"Acte pour protéger la propriété littéraire".

La nouvelle législation s'appliquait aux livres, cartes géographiques ou marines, oeuvres musicales, dessins, gravures à l'eau-forte et estampes. Elle prévoyait que toute personne demeurant dans la province et qui serait l'auteur de tels documents aurait le droit exclusif d'imprimer ceux-ci, de les réimprimer, de les publier et de les vendre, et ce, pendant une période de vingt-huit ans. Advenant le décès de l'auteur, ses administrateurs, exécuteurs testamentaires ou héritiers légaux bénéficiaient du même privilège jusqu'à la fin de cette période. Une fois les vingt-huit ans révolus, le droit exclusif pouvait être renouvelé pour quatorze autres années, soit par l'auteur lui-même, soit par sa veuve ou par son ou ses enfants, pourvu que la demande en fut formulée dans les six mois suivant l'expiration du pre-

conformément à ses dispositions: le versement de dix chelins pour chaque feuille de volume ou pour chaque planche reproduisant des cartes, des oeuvres musicales, des dessins, des gravures et des estampes, la moitié de la somme allant à l'auteur et l'autre moitié étant "à l'usage de Sa Majesté". La loi ne s'appliquait qu'aux documents dont les auteurs habitaient la province. Il y avait prescription si les réclamations étaient formulées plus de deux ans après le délit.

Le premier copyright en vertu de cette loi fut accordé le 1er décembre de la même année (1841) à Alexander Davidson, du district de Niagara, pour "The Canadian Spelling Book, intended as an introduction to the English language, consisting of a variety of lessons progressively arranged in three parts, with an appendix containing several useful tables; the outlines of geography; a comprehensive

## Jean Pellerin, de LA PRESSE, lance à Paris: "Le Canada, ou l'éternel commencement"

PARIS (AFP) — Le fait canadien-français, on n'ose écrire le problème, apparaît tout au plus comme une "périphérie", après avoir lu l'ouvrage que vient de publier aux éditions Casterman Jean Pellerin, journaliste à LA PRESSE, sous le titre "Le Canada ou l'éternel commencement", dans la collection Années Tournautes.

M. Pellerin y procède à un exposé géographique, historique, humain, institutionnel du Canada pour en tirer la conclusion que le Canada existe bien, qu'il n'existe pas véritablement deux Canadas: l'un anglais et l'autre français, mais une vraie nation peuplée essentiellement par l'homme américain.

"D'un côté, une clique de complexes qui se payent de mots et qui se souviennent trop d'avoir été des Anglais, des Français, des Ecossais ou des Irlandais, de l'autre, l'ensemble énorme et tranquille des citoyens qui, sans fanfare, se donnent pour carrement Canadiens."

En tout état de cause, si, concède l'auteur, "le Canada a l'air d'un mariage désuni", il possède le moyen de la réconciliation: "Le Canada a grandement besoin d'un journal qui fasse autorité d'un océan à l'autre, un journal qui sache amener une population dispersée à se pencher, en même temps, sur des problèmes nationaux réels et vraiment importants."

Le danger qui plane sur le Canada provient de son puissant voisin du sud aux influences multiples: "Entre le Canada et les Etats-Unis, peut-on lire, on ne peut plus parler de voisinage: c'est une promiscuité."

Le dernier chapitre du livre de M. Pellerin est, comme il se doit, consacré à l'avenir du Canada: il s'affirme d'un optimisme résolument fondé sur les "richesses formidables du Grand Nord, tout bonnement insondables", pour conclure: "Le Canada est un pays fort jeune... il lui reste à connaître de grands patriotes qui sachent l'unir, le bâtir et le chanter comme il le mérite."

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

**SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION**  
 Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence  
 (possibilité de carrière jusqu'à \$13,865)  
 Ministère de l'Éducation

Nombreux postes à pourvoir pour des spécialistes de langue française et de langue anglaise, aux directions générales de la Formation des maîtres, de l'Enseignement élémentaire et secondaire, de l'Éducation permanente, de l'Enseignement collégial, ainsi que dans les Bureaux interrégionaux, à l'Institut de recherche pédagogique et au Service de l'Enseignement spécialisé. Selon le secteur auquel le spécialiste est affecté: élaborer des programmes d'études et des normes pédagogiques; préparer les examens; approuver le matériel didactique; coordonner l'enseignement; réaliser des programmes de recherche; appliquer les politiques du ministère; administrer les écoles gouvernementales; adapter les projets en fonction des exigences pédagogiques; contrôler les budgets, etc.

Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée, de préférence une licence, une maîtrise ou un doctorat; ou une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'éducation.  
 Concours 67P-2123. S'inscrire immédiatement.

**GOUVERNEUR-ADJOINT D'INSTITUTION DE DÉTENTION**

- Traitement initial jusqu'à \$11,260 selon la compétence. Ministère de la Justice: deux postes à Montréal (Craig et Fullum).
- Seconder le gouverneur dans l'administration de l'institution et l'application de programmes de traitement institutionnel.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en toute autre discipline appropriée, et expérience pertinente dans le domaine de la réhabilitation des criminels; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce secteur d'activité.
- Concours 67PG-2111. S'inscrire immédiatement.

**PROTONOTAIRE**

- Traitement initial jusqu'à \$13,980 selon la compétence. Ministère de la Justice. Poste à Montréal.
- Administrer le greffe de la Cour supérieure.
- Diplôme en droit d'une université reconnue, et 10 ans d'expérience pertinente, de préférence au greffe d'une Cour de justice.
- Concours 67PP-5438. S'inscrire avant le 3 novembre 1967.

**ADJOINT À L'IMPRIMEUR DU QUÉBEC**

- Traitement jusqu'à \$13,800 selon la compétence. Secrétariat de la Province: poste à Québec.
- Responsabilités administratives et techniques reliées aux travaux d'édition et d'imprimerie; coordonner les opérations des différentes sections, analyser les méthodes et procédures existantes en vue de les améliorer et contrôler l'exécution des projets.
- Diplôme universitaire et expérience administrative reliée aux arts graphiques; ou expérience exceptionnelle de direction et compétence reconnue dans le domaine de l'imprimerie.
- Concours 67S-1311. S'inscrire avant le 6 novembre 1967.

**DES OFFRES**

**MINISTÈRE DES FINANCES**  
 Assurance-Chaudières et Machinerie  
 Assurance No 43-67

RISQUE: Dommages directs et responsabilité civile (2 emplacements à Québec)  
 LIMITE: \$500,000.  
 ORGANISME: La Commission des Accidents du Travail de Québec.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Un versement de \$5.00 (chèque visé ou mandat-poste), à l'ordre du ministre des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.  
 Clôture des soumissions: 15 heures (h.n.e.) mardi, le 21 novembre 1967.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des assurances, ministère des Finances, bureau 15-C, Hôtel du Gouvernement, Québec. Lese documents seront disponibles à compter du 31 octobre 1967.

Le Contrôleur des assurances, Charles FAURE

**DU PERSONNEL**

**COORDONNATEUR REGIONAL**

- Traitement initial jusqu'à \$13,500 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts: poste à Rimouski.
- Assurer la coordination à la réalisation du plan de développement du BAEQ dans le territoire-pilote d'aménagement. Elaborer un programme répondant aux besoins de la région. Représenter le ministère aux travaux de la conférence administrative.
- Diplôme universitaire en sciences forestières et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction dans le secteur forestier.
- Concours 67S-1312. S'inscrire avant le 10 novembre 1967.

**AGENT D'INFORMATION**

- Traitement initial jusqu'à \$10,770 selon la compétence. Office d'information et de publicité, et divers ministères. Postes à Québec.
- Diplôme en sciences de l'homme ou toute autre discipline universitaire appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine de l'information.
- Concours 67P-2104. S'inscrire immédiatement.

**ANALYSTE EN INFORMATIQUE**

- Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec et Montréal.
- Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

**AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL**

- Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Postes disponibles dans divers ministères et à la Direction Générale des Relations de Travail.
- Recrutement, sélection et formation du personnel. Négociation de conventions collectives de travail.
- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, en relations industrielles, en psychologie ou en gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 67P-2100. S'inscrire immédiatement.

**AGENT DE CREDIT INDUSTRIEL**

- Traitement initial jusqu'à \$13,800 selon la compétence. Office du crédit industriel du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce: postes à Québec.
- Etude des demandes d'emprunt des industriels, des projets d'expansion et de leur rentabilité. Analyses financières.
- Diplôme universitaire en sciences commerciales, économiques, en génie ou autres disciplines appropriées, et au moins cinq années d'expérience des affaires et de la finance.
- Concours 67PC-2102. S'inscrire avant le 3 novembre 1967.

**SPECIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

- Traitement initial jusqu'à \$13,865 selon la compétence, plus indemnités de séjour à l'étranger. Ministère de l'Éducation: poste à Paris.
- Participer à la réalisation des ententes entre le Québec et la France dans le domaine de l'éducation.
- Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en toute autre discipline appropriée, de préférence une licence, une maîtrise ou un doctorat; ou une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de l'éducation.
- Concours 67S-2123. S'inscrire avant le 15 novembre 1967.

**CONSEILLER D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

- Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Postes à Québec; à la Clinique de l'aide à l'enfance, ministère de la Famille et du Bien-être Social, aussi à la Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire, ministère de l'Éducation. Autres postes éventuels.
- Membre de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec.
- Concours 67P-2116. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province. Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4  
 1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

# Pourquoi pas chez DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français



Paletot style "canadienne" chaud et sportif

**SPECIAL DUPUIS**

**16<sup>98</sup>** chacun

Idéal pour protéger vos garçons contre le froid, ce paletot trois-quart tout laine. Capuchon amovible. Doublure trois-quart en similifourrure Orlon\*, devant croisé, fermeture-éclair intérieure, brandebourgs de cuir, cordonnet nylon. Bas du paletot en matelassé de laine sur soie rayonne. Vaste choix de coloris: brun, bleu sarcelle, marine, vert, beige caramel.

Pour 6 à 18 ans.

\* Marque déposée

**COMPOSEZ: 842-6171**  
 DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660

**Sous-vêtements chauds tricot coton thermal pré-rétréci**

**PRIX DUPUIS**

A — Camisole B — Caleçon

**1 29** chacune **1 59** chacun

A. Camisole de tricot Thermal pré-rétréci, texture isolante, encolure ronde, manches courtes, renforcé au col. Blanc seulement. Tailles: P, M, G.

B. Caleçon de tricot coton Thermal pré-rétréci, texture isolante, taille élastifiée, jambes longues. Tricot extensible à la cheville pour plus de confort. Blanc. Tailles: P, M, G.

**COMPOSEZ: 842-6171**

Livraison seulement sur achats de \$2.00 et plus (taxe non comprise)

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

**SAMEDI LE 4 NOVEMBRE**

OHE, les jeunes! Ne manquez pas L'ARRIVEE DE LA FEE DES ETOILES CHEZ DUPUIS

**SAMEDI LE 4 NOVEMBRE**

TELEVISION EN DIRECT DU QUATRIEME ETAGE DUPUIS

AU **CANAL 10** DE 10 H 30 A 11 H

DE L'AVANT-MIDI

**D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO**

**DUPUIS** 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • 1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES •

**Pourquoi pas chez  
DUPUIS**  
*Le grand magasin canadien à l'accent français*



*David*

**A — Une silhouette toute jeune et menue**

A. Un petit manteau qui se porte... comme un charme! Un chaud lainage à texture diagonale a servi pour cette coupe très classique à double boutonnage. Une petite fantaisie mode: la gourmette si en vogue cette saison. Tailles 5 à 13. Rouge ou vert.

PRIX DUPUIS  
**75<sup>00</sup>**  
chacun

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 513

**B — La mode '68 très sophistiquée!**

B. Les jeunes adorent la coupe semi-ajustée à double boutonnage. Cet irrésistible manteau a été coupé dans un tissu "angolaine" et le col est réchauffé de chat sauvage de teinte platine. Tailles 5 à 13. Émeraude ou tangerine.

PRIX DUPUIS  
**110<sup>00</sup>**  
chacun

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 513

**C — De la collection "David" de Montréal**

C. Le vison canadien se marie admirablement au tweed irlandais dans ce magnifique manteau créé par "David" pour "Mid-West" de Montréal. La coupe droite rallie tous les suffrages et vous pouvez choisir de le porter avec ou sans ceinture. Tailles 8 à 16. Brun ou vert.

PRIX DUPUIS  
**220<sup>00</sup>**  
chacun

D. Luxueux tissu mohair et alpaca "Pinto" et rehaussé d'un col de vison, ce manteau signé "David" de Montréal vous vaudra de nombreux compliments! Le style: classique avec manches semi-raglan. La taille et la poitrine sont soulignées de grosses surpiques. Tailles 8 à 18. Ton vison ou gris.

D et E PRIX DUPUIS

E. Un autre élégant manteau de mohair et alpaca "Pinto". De coupe droite, il se porte avec ou sans ceinture, au choix. Grosses poches, boutons fantaisie, manches terminées par un poignet tempête. Petit col de vison canadien. Tailles 8 à 18. Gris ou ton vison.

**200<sup>00</sup>**  
chacun

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 510

**COMPOSEZ**

**842-6171**

*Mesdames: pour votre beauté visitez la Boutique d'esthétique Dupuis - Station de métro Berri-De Montigny.*

ÉPILATION À LA CIRE - MAQUILLAGE - TRAITEMENT FACIAL - MASQUE DE BEAUTÉ - PRODUITS "ISABELLE LANCRAY" ET "ACADÉMIE".

**DUPUIS**

865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES: 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT  
1401, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMPOSEZ 374-2411 — HEURES: 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI: JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI: DE 9 H. À 5 H.

# Une ou deux personnes ont levé la barrière fatidique à Dorion

## La Régie fédérale des transports trouve "anormale" la conduite de deux jeunes gens

OTTAWA, (PC) — La Régie fédérale des Transports, dans un jugement qui vient d'être rendu public, estime que la barrière de protection du Canadien National, à Dorion, a été levée ma-

nuellement par une ou deux personnes qui se trouvaient aux environs, et que ce n'est pas à cause d'une défaillance mécanique que cette barrière était levée lors du passage du train qui

a causé la mort de 20 écoliers voyageant à bord d'un autobus scolaire, l'année dernière. Vingt-six autres enfants s'en étaient tirés indemnes.

La décision de la Régie, qui est contenue dans un document de 28 pages, fait état d'une "preuve prépondérante" selon laquelle la barrière a été levée manuellement. Les commissaires de la Régie estiment égale-

ment que "celui ou ceux qui ont levé la barrière n'étaient sûrement pas conscients des conséquences graves de leurs actes. Le fait que personne n'ait osé se déclarer n'est pas sur-

prenant". Selon la preuve fournie, le système de signalisation fonctionnait normalement au cours des heures qui précéderent l'accident. Le système est l'un des

plus modernes, et il est en usage un peu partout aux États-Unis et au Canada. Avant l'accident, une équipe de travailleurs a effectué des réparations sur la voie ferrée.

à l'est du passage à niveau. Ces travailleurs ont déclaré que la barrière a normalement fonctionné tout le temps qu'ils se sont trouvés sur les lieux. Voir DORION en page 2

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

60% du transport local est paralysé

— Page 3

ÉDITION DE MONTRÉAL \* \* 10¢ Montréal, mardi 31 octobre 1967 / saint Quentin, martyr / 83e année, No 252 / 6 cahiers / 68 pages / Météo: ensoleillé / Min. 40 / Max. 50

# Plusieurs surprises dans un imposant remaniement



de notre bureau de Québec

QUEBEC — Me Marcel Faribault et M. Jean Guy Cardinal, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, sont nommés au Conseil législatif. Me Cardinal devient ministre de l'éducation et Marcel Faribault devient conseiller auprès du Conseil exécutif en matière constitutionnelle et économique, a annoncé le premier ministre. Par ailleurs

- M. Armand Russel devient ministre des Travaux publics;
- M. Paul Allard devient ministre des Richesses naturelles;
- M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce;
- Le Dr Robert Lussier devient ministre des Affaires municipales (tous deux ont été élus en 1966 et nommés en septembre adjoints parlementaires aux deux ministères dont ils auront la responsabilité).

M. Marcel Faribault occupera le siège de Repentigny laissé vacant par la démission de Me Edouard Masson, tandis que M. Jean-Guy Cardinal occupera le siège de Rouville laissé vacant par la démission du Dr J.-A. Paquette.

La première était connue: il s'agit de M. Marcel Faribault, président du Trust général du Canada, qui deviendrait titulaire du nouveau ministère des Institutions financières.

Quant à la seconde figure, elle demeurait un mystère.

Quoi qu'il en soit, une source proche du cabinet annonçait hier que le remaniement ministériel d'aujourd'hui contiendrait "des surprises" pour les citoyens du Québec.

Une séance du cabinet a eu lieu ce matin et ce n'est qu'après avoir rencontré les journalistes et annoncé les décisions qu'il a prises.

À la suite de cette conférence de presse, les représentants de la presse ont assisté à un bureau du lieutenant-gouverneur, à la prestation de serment des nouveaux membres du cabinet de même qu'à celle des ministres actuels qui ont changé de poste.

Il est évidemment permis au premier ministre de nommer directement ministre un individu (celui-ci, selon la tradition parlementaire, devrait alors se présenter devant les électeurs dans un délai raisonnable).

Dans le cas de MM. Claude Wagner et Eric Kierans, sous l'administration libérale, ce délai fut d'environ deux mois.

Dans le régime britannique, cependant, sauf en Australie, aucune loi n'oblige un ministre nommé de facto par le cabinet à se présenter devant les électeurs.

La tradition, selon certains spécialistes doit cependant l'emporter (et on tard par la force des choses. On se souvient du cas de M. King qui fit nommer M. McNaughton mi-

nistre mais, par deux fois, ne réussit pas à le faire élire. Il semble que les premiers ministres ne peuvent exclure la nécessité de faire passer leurs ministres devant les électeurs. Un ministre nommé par le cabinet pourrait très bien laisser l'un de ses confrères répondre pour lui à l'Assemblée législative mais alors, il risquerait de perdre de son prestige ou de son autorité en laissant un autre agir à sa place.



Jean-Guy CARDINAL



Marcel FARIBAULT

## L'Union soviétique continue son feu d'artifice spatial

MOSCOU, (AFP-UPI-PA) — L'Union soviétique a poursuivi aujourd'hui son "feu d'artifice spatial" en lançant le satellite "Cosmos-189", soit son sixième engin en autant de jours, et en faisant revenir sur Terre le satellite "Cosmos-186" qui, hier, a effectué une manœuvre automatique de rendez-vous avec "Cosmos-188".

Ce dernier lancement pourrait être le prélude à un autre exploit spatial. En effet, l'orbite du satellite "Cosmos-189" varie de 330 à 370 milles d'altitude, ce qui est bien proche de celle du "Cosmos-185", lancée la semaine dernière, et qui va de 320 à 355 milles. De plus, au dire des experts occidentaux, "Cosmos-185" ne ressemble en rien aux autres satellites de cette série.

L'agence Tass a annoncé que "Cosmos-186" avait atterri en douceur, sur télécommande de Terre, à l'endroit prévu d'avance. Cette manœuvre intervient au moment où toute la presse soviétique se plaît à souligner que le rendez-vous effectué hier dépasse en promesse d'avenir ceux effectués par les cosmonautes américains du programme "Gemini".

D'autres exploits en préparation

Bien que Tass soit assez avare de renseignements, on croit savoir que "Cosmos-186" est un navire spatial de la nouvelle génération des capsules "Soyouz". Le premier modèle de cette série a provoqué, en avril

Voir ARRIMAGE en page 2

## Humphrey échappe de justesse à un attentat vietcong

(d'après Reuter, UPI, PA, AFP)

Des terroristes du Front national de libération ont tiré au moins cinq obus au mortier en direction du Palais de l'Indépendance aujourd'hui, durant une réception offerte par le président du Sud-Vietnam, Nguyen Van Thieu, à l'issue de la cérémonie à laquelle il a prêté le serment d'office en présence du vice-président des États-Unis et de plusieurs dignitaires.

Les bombes sont tombées sur les pelouses du palais, exactement à l'endroit où devait avoir lieu la réception. Mais une pluie soudaine a obligé les visiteurs à entrer dans le palais pour la fête. En éclatant, les mortiers ont blessé trois Vietnamiens, endommagé la voiture d'un officier supérieur australien et démolé des tables de cocktails.

Le vice-président Humphrey était en train de signer le livre d'or au moment de l'incident. Il se fit un silence et les invités ont tout de suite couru aux fenêtres voir ce qui se passait. Parmi les invités de marque, outre M. Humphrey, on notait l'ambassadeur Bunker des USA, le général Westmoreland, Van Thieu et Cao Ky, et Nguyen Van Lo, nou-

veau premier ministre désigné par Van Thieu.

Les discours officiels

MM. Humphrey et Van Thieu ont tous deux pris la parole au

Voir ATTENTAT en page 2

### SOMMAIRE

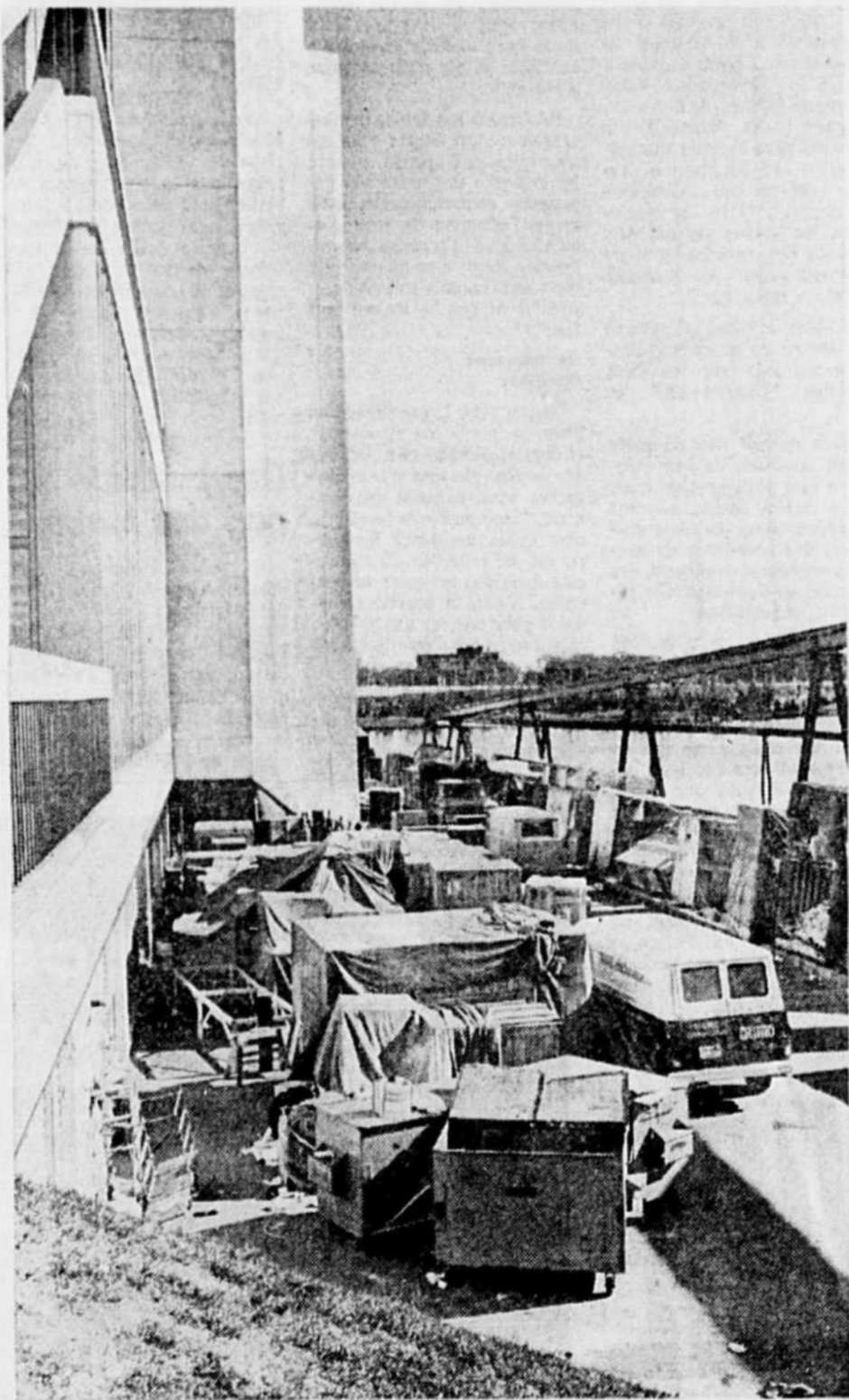
- Annonces classées / 29 à 33 et 36 à 42
- Bandes dessinées / 60
- Calendrier des pionniers / 66
- Courrier "Que faire?" / 26
- Décès, naissances, etc. / 43
- Editorial / 4
- Finance / 62 à 64
- Horoscope / 28
- La bonne table / 21 à 23
- Loisirs et récréation / 60
- Mots croisés / 30
- Nouvelles internationales / 55
- Radio et télévision / 65
- Spectacles et concerts / 16 et 17
- Sports / 56 à 59
- Tribunaux / 8 et 14
- Vie féminine / 24 à 27
- Vie mondaine / 25
- Votre médecin / 44



## Opération emballage mais aussi opération entretien

L'opération "emballage" a démarré lentement, hier, à l'Expo, de même que l'opération "entretien" pour 1968. À droite, quelques camions chargent des pièces d'exposition du pavillon de France. Il faudra probablement attendre que la grève des camionneurs prenne fin avant que ces véhicules puissent quitter la Terre des Hommes puisque des lignes de piquetage ont été érigées par les grévistes aux voies de sortie de l'Expo. À gauche, un peintre fait une toilette du pavillon Cominco remis officiellement, hier, au maire Jean Drapeau, signe évident que des dispositions sont déjà prises pour l'an prochain.

Voir aussi page 35



photos Paul Henri Talbot, LA PRESSE

## Combien coûtera l'après-Expo? Il faut attendre...

par André CHENIER

Combien coûterait une exposition permanente à Montréal et qui, en définitive, en payerait la note? Interrogé hier à ce sujet, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, a déclaré que "la question sera discutée à une prochaine réunion du conseil municipal. Cette réunion aura lieu bientôt". M. Saulnier n'a pas voulu en préciser la date.

Le contribuable montréalais devra attendre encore un peu avant qu'on lui dise dans quelle mesure, et de quelle façon, il sera appelé à contribuer aux grandes œuvres qui, tout en rehaussant encore le prestige de la métropole, préviendraient la régression économique dangereuse que certains craignent après la période de croissance accélérée at-

tribuée en bonne partie à l'Expo.

Le maire Jean Drapeau, interviewé hier à la télévision, mentionnait une de ces grandes œuvres qui pourrait aller de pair avec son projet d'exposition permanente "pour faire fructifier les actifs et accuser les progrès constants de la métropole". Il s'agit du projet de rénovation urbaine, plan à long terme qui entraînera des déboursés de plusieurs centai-

nes de millions de dollars, à divers échelons de gouvernement, mais qui apportera aussi des investissements sous diverses formes dans un avenir plus ou moins lointain.

Le maire a parlé de crédits de \$50,000,000 "voisés" à cette fin. (M. Saulnier croit, pour sa part, qu'il s'agit des \$150,000,000 "approuvés par le fédéral" pour tout le projet.)

M. Drapeau estime que Montréal, après avoir réalisé l'Expo, le métro, la construction de gratte-ciel modernes, bénéficie du pont tunnel Hippolyte Lafontaine, de voies rapides nord-sud et est-ouest, et avoir du même coup commandé le progrès routier de la province, est plus consciente de ses responsabilités et peut se permettre de voir encore plus grand.

## La formule Lévesque: "Un risque calculé qui préviendrait la "pakistanisation" du Canada"

René Lévesque veut l'indépendance du Québec mais une indépendance qui n'entraînerait pas automatiquement la dislocation du Canada, comme ce serait inévitablement le cas si la province coupait tout lien avec le reste du pays. C'est ce qu'il s'est appliqué à démontrer hier, à l'émission télévisée de Pierre Berton (CTV), qui est destinée à un auditoire de langue anglaise.

"Si le Québec devenait un Etat complètement séparé, a demandé Berton, croyez-vous vraiment que le Canada anglais puisse rester uni?"

"Je ne le crois pas", a répondu René Lévesque, s'empressant d'ajouter que c'est justement pour éviter une "pakistanisation" et conserver quelque unité qu'il a proposé une union économique avec le reste du Canada.

Répondant à M. Berton qui lui demandait la différence entre sa thèse et celle de mouvements séparatistes comme le RIN et le RN, M. Lévesque a déclaré que son groupe propose le maintien de "liens étroits entre ceux qui seraient voisins dans un monde moderne".

"Pourquoi, a-t-il dit, ne pas avoir un genre d'association qui maintiendrait des liens très étroits, surtout économiques,

ainsi qu'une certaine forme d'identité canadienne... Je crois que c'est là un risque calculé, qui vaut mieux que la séparation pure et simple qui entraînerait, le crois, la dislocation du Canada".

La période d'association pourrait continuer pendant deux, trois ou même quatre ans, pendant qu'une majorité latente (d'indépendantistes) prendrait conscience d'elle-même et que

se formerait l'Etat souverain.

Un peu plus tôt, M. Lévesque avait expliqué que le Québec a tous les éléments d'un Etat souverain, après avoir lutté seul pour cesser d'être une "réserve", à la demande même des anglophones, et après avoir trouvé la confiance qui lui manquait dans la réforme de l'enseignement. Et, "plus que jamais le Québec est une entité aux yeux des autres peuples". On en parle en France et même en Amérique du Sud.

Utilisant des chiffres mentionnés récemment par M. Marcel

Voir LEVESQUE en page 2

## Selon Kierans, le rapport Gérin-Lajoie ne sera qu'un des mémoires soumis à la Commission politique de la FLQ

OTTAWA — Selon la Presse canadienne, le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, a déclaré hier au cours d'une interview que son récent volume "Le Canada vu par Kierans" sera soumis à l'examen de la commission politique de la FLQ, une fois cette commission remaniée.

M. Kierans a indiqué en effet que la commission politique sera saisie non pas seulement du rapport Gérin-Lajoie sur les affaires constitutionnelles, mais aussi de son propre volume

et même d'une vingtaine d'autres rapports qu'elle pourra avoir reçus.

"Le tout, a-t-il déclaré, servira à formuler une politique de base du parti libéral québécois".

On s'interroge sur la portée de ces remarques de M. Kierans, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, ayant déclaré au cours du week-end que le rapport Gérin-Lajoie bénéficierait d'une étude prioritaire.

Robert Cliche:

La formule de Lévesque est défendable, mais il n'a pas d'interlocuteur valable à Ottawa

— Page 13



Plus de courrier le samedi?

Le ministère des Postes songe à supprimer la livraison du courrier aux domiciles privés le samedi. La mesure aurait pour effet de réduire sensiblement les frais du ministère et permettrait d'affronter les futures demandes syndicales des postiers.

— Page 19

Les jours de M. Lesage sont comptés

M. Jean Lesage, chef du parti libéral du Québec, a perdu de son prestige à la suite de la défaite électorale de 1966 et de deux congrès du parti. Ses jours sont comptés, comme le sont les nôtres, mais un peu plus comptés qu'ils ne l'étaient auparavant.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 1
Faribault (président du Trust général du Canada), M. Lévesque a affirmé que, s'il existe présentement 15 p. cent de séparatistes au Québec, ce serait entre 20 et 25 p. cent s'il avait des élections dans deux mois... une minorité qui croit de plus en plus rapidement.

avec le reste du Canada pourraient être posées selon les besoins de chacun, mais il faudrait un accord bien précis sur la monnaie.
"Voyez les pays du Marché commun ou ceux du Bénélux, a déclaré M. Lévesque. Ils se sont groupés péniblement ces 20 dernières années et un de leurs principaux problèmes est cet écart incroyable entre le Marché commun qu'ils rendent plus fort, et le problème monétaire qui est toujours devant eux."

Le député de Laurier croit aussi que le Québec indépendant deviendrait un Etat socialiste... probablement autant que la Suède ou la Grande-Bretagne, peut-être même comme le Canada sous un gouvernement néo-démocrate.
"Les partisans de l'option 'souveraineté dans une union économique' seraient-ils prêts à sacrifier leur niveau de vie actuel ?
"La panique provoquée des bailleurs de fonds, comme celle qu'on tente de créer dans la population, ne devrait pas être un facteur déterminant pour l'avenir d'une société.
"Il n'y a aucun économiste sain d'esprit, qui ne fait pas de propagande, ne peut affirmer, géopolitiquement ou autrement, que l'indépendance du Québec, même absolue, n'amènerait pas une situation économique meilleure ou pire que la situation actuelle.
"III) Même si l'on se rend compte que la période de transition sera difficile — elles le

sont généralement toutes — personne ne peut dire exactement ce que sera la situation économique en général aux Etats-Unis, au Canada, dans le Marché commun, dans trois ou cinq ans.
"IV) Si le reste du Canada accepte l'option 'souveraineté dans une union économique' le problème est réglé.

DORION

SUITE DE LA PAGE 1
La Régie des Transports est convaincue, d'après la preuve, que le travail effectué par l'équipe de cheminots n'a pas du tout affecté le système de barrières.

Toutes les personnes qui se trouvaient aux abords de la voie ont été interrogées par la Régie. "Mais les dépositions des témoins n'ont pas toujours été claires quant à l'endroit où ces personnes se trouvaient au moment de l'accident, et quand à ce qu'elles ont réellement vu."
"Etant donné que l'une des barrières a fonctionné et que celle qui a laissé passer l'autobus n'a pas fonctionné, la Régie en est venue à la conclusion qu'aucun défaut mécanique ou électrique n'a pu causer l'accident.

"Conduite anormale"
Par ailleurs, la Régie juge "anormale" la conduite de deux jeunes gens en marge de l'accident. Ceux-ci se sont dirigés vers la voie ferrée pour se rendre chez un optométriste, ont-ils déclaré devant la Régie.
"Après que l'autobus eut franchi la barrière, ils ne se sont pas dirigés vers leur destination. Ils ont couru vers un terrain caché. Ils ne se sont pas dirigés vers les lieux de l'accident."
"Nous croyons à peine la version selon laquelle ils fujaient pour ne pas recevoir les débris de verre et de ferraille", ajoute le jugement.
"Comme témoins, ils ont créé l'impression qu'ils étaient rusés et évasifs plutôt que francs et désireux de dire tout ce qu'ils savaient en rapport avec l'accident."
Les deux adolescents ont tous deux nié avoir touché à la barrière. Une automobiliste a cependant affirmé qu'elle avait vu deux jeunes garçons tenir la barrière en position verticale.

mandes de Terre, après avoir transmis des photos.
Prélude à de grandes stations orbitales
L'expérience spatiale d'hier constitue un prélude à la mise en place dans le cosmos de grandes stations orbitales, habitées ou non, estiment les spécialistes des questions spatiales. A partir du moment où il est possible d'opérer la jonction automatique de deux satellites, lancés séparément, on peut envisager "d'accrocher" dans l'espace un véritable train de vaisseaux spatiaux aux missions multiples.

L'expérience soviétique est nouvelle par rapport à ce que les Américains ont fait jusqu'à présent, dans la mesure où il s'agit d'opérer des opérations, d'approche, de rendez-vous, d'arrimage, de décrochage, ont été télécommandées de terre ou réalisées grâce aux ordres donnés par les ordinateurs de bord.
"Rencontre historique" américaine
Dès le 15 décembre 1965, les Américains avaient réalisé la "rencontre historique" dans l'espace de deux capsules lancées séparément de terre. C'étaient Gemini 7 et 6. Puis, à quatre reprises, en juin, juillet et septembre 1966, les cosmonautes américains se sont armés aux fusées cibles "Agena" qui les avaient précédés dans le cosmos. En septembre 1966, la capsule "Gemini-XI", accrochée à la fusée "Agena", s'était même fait propulser à l'altitude record — pour des cosmonautes — de 856 miles.

Bien que les Soviétiques aient été les premiers à ouvrir la voie aux vols habités dans l'espace et à la réaliser, ils n'ont jamais jusqu'à présent réalisé de "rendez-vous" entre vaisseaux habités. Si l'on veut, la plupart des "grandes manœuvres dans l'espace circumterrestre ont été jusqu'à présent l'oeuvre des techniciens américains". Selon les spécialistes, les Soviétiques ont pris le relais des Américains et du coup ont réussi une prouesse technique remarquable.

En outre, ajoutent ces mêmes spécialistes, on ne connaît pratiquement rien sur les deux satellites "Cosmos-186" et "188".
On ne connaît rien du poids de ces satellites, de leur volume, de leur configuration, mais il y a fort à parier, ajoutent les spécialistes, qu'ils représentent des prototypes de nouveaux vaisseaux cosmiques, des exemplaires d'une nouvelle génération de satellites.
A Washington, le plus haut conseiller du président Johnson pour les questions spatiales, le Dr Edward C. Welsh, a confirmé hier l'impression prévalant parmi les experts américains que l'assemblage des deux satellites soviétiques sur orbite pourrait servir à préparer un vol humain soviétique dans le cosmos, à bord d'un ou deux véhicules.

"Il se peut que la prochaine fois, les Soviétiques aient un homme à bord", a déclaré le Dr Welsh, commentant l'exploit des deux planétoïdes de Moscou.
"Is ont réalisé ce vol à l'aide d'une capsule du type "Soyouz" — celle à bord de

laquelle avait volé le cosmonaute Vladimir Komarov — a précisé la plus haute autorité américaine en affaires d'espace.
"Is sont très prudent, a-t-il ajouté, aussi ont-ils procédé d'abord avec une capsule vide."
"Simplification générale"
A Bochum, en Allemagne de l'Ouest, l'Institut des satellites de l'Observatoire de cette ville s'attend dans les prochains jours à de nouvelles expériences spatiales soviétiques, y compris l'envoi de cosmonautes. Dans une déclaration publiée hier soir, l'Institut affirme que les Soviétiques, en réalisant une jonction et une séparation télécommandées dans l'espace, ont abouti à une "simplification générale d'un processus très complexe". On pense à Bochum que la dernière expérience spatiale soviétique inaugure effectivement l'ère des stations orbitales habitées, qui seront en même temps des plates-formes de lancement pour vaisseaux cosmiques.

allions quant à la conférence de Genève, l'Union soviétique devrait convoquer celle-ci en accord avec la Grande-Bretagne.
"Les Soviétiques pourraient alors voir que la réaction de ce pays (les Etats-Unis) serait en faveur d'un arrêt des bombardements. Je suis convaincu, a-t-il ajouté, que les attaques prendraient fin et que le président Johnson serait parmi les premiers à arriver à Genève."
De son côté, le sénateur démocrate Stephen Young a demandé hier la démission du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, un homme qu'il dit incapable d'objectivité.
"En sa qualité de conseiller du président et de participant à l'élaboration de la politique en vigueur, M. Rusk se rend "ridicule" en justifiant constamment une politique d'agression, et il a fini par faire croire à plusieurs pays que les Etats-Unis est un pays agresseur."
D'autre part, un cinquantaine de membres de la Chambre des représentants estiment que l'administration Johnson possède de nombreux défauts à essayer dans un effort pour obtenir des pourparlers de paix.
Enfin, sur le plan des opérations, on signale des attaques un peu partout au Sud-Vietnam tandis qu'au Nord l'Aéronavale et l'Aviation américaine harcèlent Hanoi et Haiphong pour la septième journée consécutive.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 1
cours de la cérémonie du serment d'office. Le vice-président, se rappelant avoir déjà été professeur d'histoire, a évoqué les faits saillants de l'histoire américaine pour justifier la politique du président Johnson au Vietnam. A un moment donné, il a levé les bras au ciel pour dire: "Le Vietnam est notre grande aventure, et c'est merveilleux. Notre tâche à nous, a-t-il ajouté, est de faire l'histoire. J'ai eu souvent l'occasion de dire que c'est une bonne chose que d'étudier l'histoire, et je l'ai étudiée. C'est également une bonne chose de l'enseigner, et je l'ai enseignée. Mais c'est merveilleux de la faire — faire l'histoire à sa façon et au moment qu'on a choisi."
Delaissant son texte, le vice-président s'est écrié: "Malgré les sondages d'opinion, malgré les critiques et malgré une impatience compréhensible, nous avons l'intention de tenir jusqu'à ce que l'agression soit poussée, jusqu'à ce qu'une paix juste et honorable soit réalisée, jusqu'à ce que le travail soit fait."

De nouveaux sacrifices
De son côté, le président Van Thieu a prédit de "nouveaux et durs sacrifices" et a reconnu que le Sud-Vietnam n'était pas encore aussi puissant que l'ennemi. "Une paix que le côté le plus faible est forcé d'accepter est une reddition. Je suis décidé à ne pas accepter de reddition. Aussi, la première condition pour trouver une solution à la guerre est d'être fort dans tous les domaines."
Durant ce temps, à Washington, le sénateur Mansfield a déclaré au cours d'une interview qu'il lui de rester sur ses po-

Des pattes, non des mains !
Au terme d'une expertise pratiquée hier à Montréal, des pathologistes de l'Institut de médecine légale du Québec ont identifié comme étant des extrémités de pattes d'insectes les deux "mains humaines" dont des enfants avaient cru trouver les restes, samedi, près d'un moulin de Farnham.

Les misères de l'Afrique préoccupent le Saint-Père

CITE DU VATICAN (AFP-UPI) — L'Afrique, qui vit dans une situation "extrêmement délicate" et qui connaît des heures de violence à cause de la discrimination raciale, préoccupe grandement le pape Paul VI. Il a exprimé ses vœux à ce sujet dans un long document préparé avant qu'il ne soit obligé de se reposer en vue de l'opération qu'il devra subir sous peu et présenté aujourd'hui à la presse par Mgr Pignedoli.

L'Afrique et témoigne son estime pour les Eglises séparées de Rome et pour les Musulmans du pays. En dépit des nombreuses difficultés, l'espérance du bien domine et le pape termine par une prière en faveur de la paix et du bonheur des Africains.

Poursuite de \$500,000 par Marina Oswald

DALLAS (UPI) — Marina Oswald, épouse de Lee Harvey Oswald, présumé assassin du président Kennedy, de même que son mari actuel, Kenneth Porter, poursuivent le gouvernement américain pour une somme de \$500,000. Ils accusent le gouvernement de s'être approprié des biens personnels — plus de 300 en tout — de Lee Oswald sous l'empire d'une loi spéciale votée le 1er novembre dernier par le Congrès. Tous les articles qui avaient servi de preuve à la commission Warren ont été remis aux Archives nationales.

Les malaises qui y règnent ne peuvent être écartés par les progrès réalisés. Nous pensons aux désordres, aux actes de violence qui bouleversent maints pays africains et qui causent douleurs et misères à leurs gens." Le Saint-Père s'adresse tout particulièrement aux prêtres et aux gouvernements qui doivent consolider les institutions nées avec l'indépendance de ces pays.
Le pape rend aussi hommage aux valeurs traditionnelles de

Capotage près de Beloeil: un mort et quatre blessés

Une jeune fille a été tuée et quatre autres personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu, vers 6 h. hier matin, sur la route transcanadienne, près de Beloeil.

LA METÉO

MINIMUM: 30
MAXIMUM: 50
MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions pour la semaine.
Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est et Sud des Laurentides: nuageux, devenant nuageux avec quelques averses ce soir et cette nuit. Mercredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Température de saison. Vents légers. Maximum et minimum à Montréal et Ottawa, 30 et 40; Ste-Adèle et Québec, 45 et 35; Sherbrooke, 50 et 35.
Régions de Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux et pluie légère ce soir et cette nuit. Mercredi, périodes ensoleillées et un peu plus chaud. Vents légers. Maximum et minimum à La Tuque, 45 et 30.
Régions de Rimouski et Gaspé: généralement ensoleillé aujourd'hui, devenant nuageux avec quelques averses mercredi et un peu plus chaud. Vents légers. Maximum et minimum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé, 45 et 35.

TOITS DE TUILLES... TOITS VIVANTS...
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.
• PERMANENT
• À L'ÉPREUVE DU FEU
Silibéton
31, GERRARD, MONTREAL, QUÉBEC
UN 1-5481 LU 9-7493

Femmes qui êtes-vous?
Edith Serei
répond aux appels téléphoniques des auditrices, leur donnant des conseils de beauté et d'esthétique tous les mercredis de 15 h. 05 à 15 h. 30.
CKAC/73

ARRIMAGE

SUITE DE LA PAGE 1
dernier, la mort du pilote Vladimir Komarov.
Malgré les démentis officiels des autorités soviétiques, tout laisse croire que l'Union soviétique se prépare à d'autres exploits spatiaux pour marquer le 50e anniversaire de la révolution. Si, comme on le croit, "Cosmos-186" est un nouveau prototype de "Soyouz", son retour réussi sur Terre indique qu'il a passé avec succès les expériences préparatoires à un vol humain.
Pour sa part, "Cosmos-188", le deuxième satellite qui a servi à la manœuvre de rendez-vous, poursuit sa course dans l'espace. Les deux engins ont voyagé arrimés pendant trois heures et demie puis se sont séparés, toujours à la suite de télécom-

Étudiez ça... et donnez-moi un rapport demain matin
Maintenant à MONTRÉAL VOUS AUSSI POUVEZ LIRE PLUS RAPIDEMENT...
L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD VOUS INVITE À UNE PRÉSENTATION GRATUITE DE SA MÉTHODE DE RENOMMÉE MONDIALE

INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD
MARDI — 31 OCTOBRE — 7 H. 30 P.M.
MARDI — 31 OCTOBRE — 7 H. 30 P.M.
MERCREDI — 1er NOVEMBRE — 7 H. 30 P.M.
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL, QUEBEC
TORONTO 1104, rue Bay et
LONDON, ONT. 186, rue King
OTTAWA 151, rue Slater
VANCOUVER 1075, rue Melville
KINGSTON, ONT. 1150, rue Melville
HAMILTON, ONT. Centre Commercial Yorkdale (Bureau 105) 844, rue Princess 41, rue King William

NOUVEAU SERVICE AMÉLIORÉ DE TRAINS VERS QUÉBEC
Trois trains quotidiens assureront maintenant un service plus rapide entre Montréal, Trois-Rivières et Québec.
Voiture-dôme, voiture-salon et coaches modernes à fauteuils inclinables.
Cuisine renommée du Canadien Pacifique à de nouveaux bas prix.
Voyagez avec nous n'importe quel jour de la semaine.

Table with train routes and fares:
DE HAUT EN BAS
Tous les jours
7h.25 pm 8h.00 pm 10h.30 am Dép. Montréal
7h.45 pm 8h.27 pm 10h.27 am Dép. Ave du Parc
9h.25 pm 7h.55 pm 11h.55 am Arr. Trois-Rivières
10h.40 pm 9h.15 pm 1h.13 pm Arr. Lévelte
10h.55 pm 9h.30 pm 1h.30 pm Arr. Québec
DE BAS EN HAUT
Tous les jours
Autrefois 153, Aujourd'hui 155
Autrefois 151, Aujourd'hui 149
Autrefois 149, Aujourd'hui 147
Autrefois 147, Aujourd'hui 145
Autrefois 145, Aujourd'hui 143
Autrefois 143, Aujourd'hui 141
Autrefois 141, Aujourd'hui 139
Autrefois 139, Aujourd'hui 137
Autrefois 137, Aujourd'hui 135
Autrefois 135, Aujourd'hui 133
Autrefois 133, Aujourd'hui 131
Autrefois 131, Aujourd'hui 129
Autrefois 129, Aujourd'hui 127
Autrefois 127, Aujourd'hui 125
Autrefois 125, Aujourd'hui 123
Autrefois 123, Aujourd'hui 121
Autrefois 121, Aujourd'hui 119
Autrefois 119, Aujourd'hui 117
Autrefois 117, Aujourd'hui 115
Autrefois 115, Aujourd'hui 113
Autrefois 113, Aujourd'hui 111
Autrefois 111, Aujourd'hui 109
Autrefois 109, Aujourd'hui 107
Autrefois 107, Aujourd'hui 105
Autrefois 105, Aujourd'hui 103
Autrefois 103, Aujourd'hui 101
Autrefois 101, Aujourd'hui 99
Autrefois 99, Aujourd'hui 97
Autrefois 97, Aujourd'hui 95
Autrefois 95, Aujourd'hui 93
Autrefois 93, Aujourd'hui 91
Autrefois 91, Aujourd'hui 89
Autrefois 89, Aujourd'hui 87
Autrefois 87, Aujourd'hui 85
Autrefois 85, Aujourd'hui 83
Autrefois 83, Aujourd'hui 81
Autrefois 81, Aujourd'hui 79
Autrefois 79, Aujourd'hui 77
Autrefois 77, Aujourd'hui 75
Autrefois 75, Aujourd'hui 73
Autrefois 73, Aujourd'hui 71
Autrefois 71, Aujourd'hui 69
Autrefois 69, Aujourd'hui 67
Autrefois 67, Aujourd'hui 65
Autrefois 65, Aujourd'hui 63
Autrefois 63, Aujourd'hui 61
Autrefois 61, Aujourd'hui 59
Autrefois 59, Aujourd'hui 57
Autrefois 57, Aujourd'hui 55
Autrefois 55, Aujourd'hui 53
Autrefois 53, Aujourd'hui 51
Autrefois 51, Aujourd'hui 49
Autrefois 49, Aujourd'hui 47
Autrefois 47, Aujourd'hui 45
Autrefois 45, Aujourd'hui 43
Autrefois 43, Aujourd'hui 41
Autrefois 41, Aujourd'hui 39
Autrefois 39, Aujourd'hui 37
Autrefois 37, Aujourd'hui 35
Autrefois 35, Aujourd'hui 33
Autrefois 33, Aujourd'hui 31
Autrefois 31, Aujourd'hui 29
Autrefois 29, Aujourd'hui 27
Autrefois 27, Aujourd'hui 25
Autrefois 25, Aujourd'hui 23
Autrefois 23, Aujourd'hui 21
Autrefois 21, Aujourd'hui 19
Autrefois 19, Aujourd'hui 17
Autrefois 17, Aujourd'hui 15
Autrefois 15, Aujourd'hui 13
Autrefois 13, Aujourd'hui 11
Autrefois 11, Aujourd'hui 9
Autrefois 9, Aujourd'hui 7
Autrefois 7, Aujourd'hui 5
Autrefois 5, Aujourd'hui 3
Autrefois 3, Aujourd'hui 1
Autrefois 1, Aujourd'hui -1
Autrefois -1, Aujourd'hui -3
Autrefois -3, Aujourd'hui -5
Autrefois -5, Aujourd'hui -7
Autrefois -7, Aujourd'hui -9
Autrefois -9, Aujourd'hui -11
Autrefois -11, Aujourd'hui -13
Autrefois -13, Aujourd'hui -15
Autrefois -15, Aujourd'hui -17
Autrefois -17, Aujourd'hui -19
Autrefois -19, Aujourd'hui -21
Autrefois -21, Aujourd'hui -23
Autrefois -23, Aujourd'hui -25
Autrefois -25, Aujourd'hui -27
Autrefois -27, Aujourd'hui -29
Autrefois -29, Aujourd'hui -31
Autrefois -31, Aujourd'hui -33
Autrefois -33, Aujourd'hui -35
Autrefois -35, Aujourd'hui -37
Autrefois -37, Aujourd'hui -39
Autrefois -39, Aujourd'hui -41
Autrefois -41, Aujourd'hui -43
Autrefois -43, Aujourd'hui -45
Autrefois -45, Aujourd'hui -47
Autrefois -47, Aujourd'hui -49
Autrefois -49, Aujourd'hui -51
Autrefois -51, Aujourd'hui -53
Autrefois -53, Aujourd'hui -55
Autrefois -55, Aujourd'hui -57
Autrefois -57, Aujourd'hui -59
Autrefois -59, Aujourd'hui -61
Autrefois -61, Aujourd'hui -63
Autrefois -63, Aujourd'hui -65
Autrefois -65, Aujourd'hui -67
Autrefois -67, Aujourd'hui -69
Autrefois -69, Aujourd'hui -71
Autrefois -71, Aujourd'hui -73
Autrefois -73, Aujourd'hui -75
Autrefois -75, Aujourd'hui -77
Autrefois -77, Aujourd'hui -79
Autrefois -79, Aujourd'hui -81
Autrefois -81, Aujourd'hui -83
Autrefois -83, Aujourd'hui -85
Autrefois -85, Aujourd'hui -87
Autrefois -87, Aujourd'hui -89
Autrefois -89, Aujourd'hui -91
Autrefois -91, Aujourd'hui -93
Autrefois -93, Aujourd'hui -95
Autrefois -95, Aujourd'hui -97
Autrefois -97, Aujourd'hui -99
Autrefois -99, Aujourd'hui -101
Autrefois -101, Aujourd'hui -103
Autrefois -103, Aujourd'hui -105
Autrefois -105, Aujourd'hui -107
Autrefois -107, Aujourd'hui -109
Autrefois -109, Aujourd'hui -111
Autrefois -111, Aujourd'hui -113
Autrefois -113, Aujourd'hui -115
Autrefois -115, Aujourd'hui -117
Autrefois -117, Aujourd'hui -119
Autrefois -119, Aujourd'hui -121
Autrefois -121, Aujourd'hui -123
Autrefois -123, Aujourd'hui -125
Autrefois -125, Aujourd'hui -127
Autrefois -127, Aujourd'hui -129
Autrefois -129, Aujourd'hui -131
Autrefois -131, Aujourd'hui -133
Autrefois -133, Aujourd'hui -135
Autrefois -135, Aujourd'hui -137
Autrefois -137, Aujourd'hui -139
Autrefois -139, Aujourd'hui -141
Autrefois -141, Aujourd'hui -143
Autrefois -143, Aujourd'hui -145
Autrefois -145, Aujourd'hui -147
Autrefois -147, Aujourd'hui -149
Autrefois -149, Aujourd'hui -151
Autrefois -151, Aujourd'hui -153
Autrefois -153, Aujourd'hui -155
Autrefois -155, Aujourd'hui -157
Autrefois -157, Aujourd'hui -159
Autrefois -159, Aujourd'hui -161
Autrefois -161, Aujourd'hui -163
Autrefois -163, Aujourd'hui -165
Autrefois -165, Aujourd'hui -167
Autrefois -167, Aujourd'hui -169
Autrefois -169, Aujourd'hui -171
Autrefois -171, Aujourd'hui -173
Autrefois -173, Aujourd'hui -175
Autrefois -175, Aujourd'hui -177
Autrefois -177, Aujourd'hui -179
Autrefois -179, Aujourd'hui -181
Autrefois -181, Aujourd'hui -183
Autrefois -183, Aujourd'hui -185
Autrefois -185, Aujourd'hui -187
Autrefois -187, Aujourd'hui -189
Autrefois -189, Aujourd'hui -191
Autrefois -191, Aujourd'hui -193
Autrefois -193, Aujourd'hui -195
Autrefois -195, Aujourd'hui -197
Autrefois -197, Aujourd'hui -199
Autrefois -199, Aujourd'hui -201
Autrefois -201, Aujourd'hui -203
Autrefois -203, Aujourd'hui -205

# Le Journal de Montréal est déclaré coupable de libelle diffamatoire à l'endroit de Me Lavoie

La Société de publication du Journal de Montréal limitée a été déclarée coupable, à midi, d'avoir publié un libelle diffamatoire à l'endroit du député provincial de Laval, Me Jean-Noël Lavoie, dans son édition du 23 février 1965. Et ce en accolant notamment la photo de ce dernier à celle de Lucien Rivard, qui avait alors des démêlés retentissants avec la justice. Et en soulignant par ailleurs ces photos de légendes qui les représentaient comme de très grands amis.

Le juge Irénée Lagarde a par ailleurs condamné la compagnie éditrice du quotidien à \$500 d'amende, et à des frais de cent dollars qui seront versés aux avocats de Me Lavoie, Me Roch Bédard et son conseil, Me John Abern.

Dans sa décision, le juge Lagarde soutient qu'il y a eu de toute évidence libelle diffamatoire, que la défense n'a pas établi d'aucune façon qu'il s'agissait d'un commentaire loyal sur la conduite d'une personne prenant part aux affaires publiques, et qu'elle n'a pas établi non plus qu'elle a publié cette matière diffamatoire pour des motifs raisonnables, en la croyant vraie et pertinente à toutes questions d'intérêt public.

"Il nous semble au contraire, d'ajouter le juge, qu'il s'agissait d'un commentaire qui a été révélé faux sur la conduite privée et les prétendues accointances de Me Lavoie avec Lucien Rivard, et que le bien public n'a pu être servi et ne pourrait être servi par la façon d'agir de l'accusée dans les circonstances.

"Au moment de la publi-

cation des photographies de Me Lavoie et de Rivard, dit-il, c'est un fait notoire que Rivard, dans l'esprit public, était reconnu comme un membre influent de la pégre. La publication de deux photographies du plaignant et de Rivard, avec la légende reprochée, était une indication formelle que Me Lavoie était l'ami d'un bandit à qui il aurait fait avoir un excellent terrain pour dix dollars.

Il n'y a aucun doute qu'un journaliste puisse, pour établir qu'un député ou un candidat à la députation n'est pas digne de la confiance des électeurs, publier des faits, que, pour des motifs raisonnables, on croit vrais et qui sont pertinents à l'intérêt public, et dont la discussion a lieu pour le bien public.

Rien dans la preuve ne peut toutefois établir que Lavoie était l'ami de Lucien Rivard. Bien au contraire, elle révèle qu'il n'y avait aucune espèce d'amitié ou de relation entre eux. Et rien n'indique, dans le témoignage du président du journal, qu'il a pu croire un seul instant que Lavoie et Rivard étaient amis.

La Société de publication avait-elle des motifs raisonnables de croire vrais les faits allégués dans la légende? Pour ce faire, on déclare qu'on s'est basé sur d'autres journaux, et sur un mémoire présenté par un comité de citoyens de l'endroit. Sans avoir fait aucune démarche pour vérifier ces allégations, la compagnie a publié ces photos et cette légende. Nous ne pouvons concevoir qu'il s'agit là d'une façon d'avoir en vue le bien public. Détruire la réputation sur des simples rumeurs, en se basant sur d'autres écrits diffamatoires ne peut être une excuse, même en vertu de l'article 259.

Pour refuser des dommages à Me Lavoie, toutefois, le juge Lagarde fait remarquer que de ce dernier n'a pas été entravée par la publication de ce libelle, et que ses électeurs ont continué à lui faire confiance, l'élevant même, à un certain moment, par une majorité accrue.

On évoque d'autre part la célèbre cause Sauriol d'il y a une dizaine d'années, pour fixer finalement l'amende à \$500. Et les frais d'avocats à \$100.

# 60 p. 100 du transport local immobilisé

par Michel-G. TREMBLAY

Plus de 60 p. 100 de l'industrie du camionnage local est arrêté depuis trois jours et, si les effets de cette grève ne se font pas sentir immédiatement, c'est dans quelques heures, au moment où des cargaisons de viande ou d'effets périssables seront perdues, que se fera véritablement sentir l'arrêt de travail des 1.400 camionneurs de Montréal.

Pour la première fois en 20 ans, une grève touche l'industrie du transport local. Le port est partiellement bloqué, plusieurs compagnies distributrices d'huile sont inactives, les concessionnaires à l'Expo 67 ne peuvent sortir leurs marchandises de l'emplacement, des marchands attendent des matériaux et des compagnies de déménagement ne peuvent plus répondre aux appels de leurs clients, voilà une partie du bilan de la grève des camionneurs de la région de Montréal.

Les camionneurs en grève sont membres de la section 931 de la Fraternité internationale des camionneurs ou comme ils préfèrent s'appeler: les "Teamsters". Ils ont rejeté les dernières offres patronales dimanche matin, touchant par cet arrêt de travail plus de 40 compagnies de transport.

### Nouvelles offres

Il semble toutefois et avoir une leur d'espoir dans le ciel des relations patronales-syndicales, car le conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte, a réuni ce matin, en son bureau du ministère du Travail, rue McGill, les négociateurs du syndicat et de la partie patronale.

En présence du conciliateur, le négociateur de la Fraternité internationale des routiers, M. Roméo Girard, et celui de l'Association du camionnage du Québec, M. Camille Archambault, étudieront de nouvelles offres.

Le négociateur des Teamsters semble cependant aborder cette nouvelle étape de négociations de pied ferme en précisant que la demande des routiers tant en matière de salaires qu'en ce qui concerne les conditions de travail sera suivie comme l'ont décidé les camionneurs lors du rejet par 772 d'entre eux des offres patronales.

Pour sa part, M. Archambault, négociateur patronal, dé-

clare que les augmentations de salaires offertes par les compagnies sont assez appréciables: une hausse de 85 cents l'heure, soit 75 cents d'augmentation horaire et 10 cents en bénéfices marginaux.

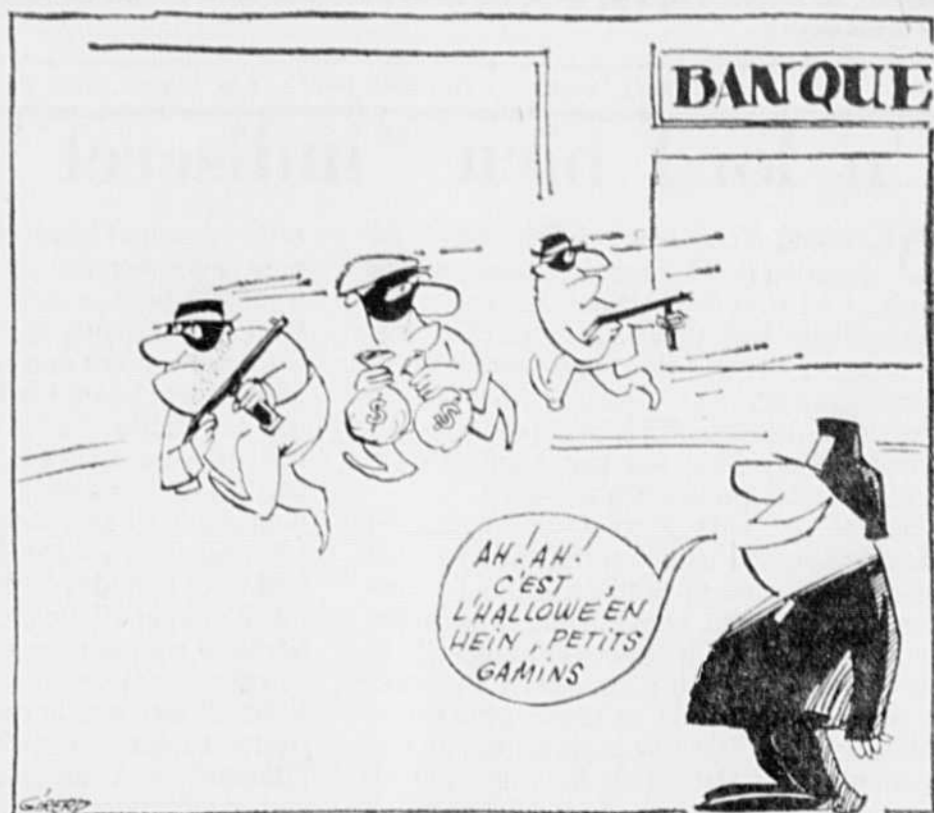
Les camionneurs gagnent actuellement un salaire horaire moyen de \$2.07 l'heure. Ils ont refusé une offre de \$2.92, maintenant leur réclamation initiale de \$3.07 l'heure.

### Principal litige: les conditions de travail

Le principal litige entre les employeurs et le syndicat réside, selon M. Jean Larivière, non pas tellement dans la question des salaires que dans celle des conditions de travail. La semaine de travail est actuellement de 50 heures. Le syndicat réclame la semaine de 45 heures et les patrons offrent 47.5 heures par semaine.

Au chapitre des vacances, le syndicat demande deux semaines de vacances après un an et trois semaines après huit ans. Les "camionneurs", comme les appellent les syndiqués en parlant des propriétaires de camion, ont offert deux semaines après deux ans et trois semaines après huit ans.

De nouvelles offres ont été faites ce matin par les deux parties, alors que la grève entre dans sa quatrième journée.



# Lise Lemieux devra-t-elle rendre témoignage contre son mari Georges Lemay?

par Léopold LIZOTTE

Lise Lemieux, la jeune chanteuse de cabaret que Georges Lemay épousa un peu "furtivement" dans le hall d'une prison de Miami, en mai 1965, devra-t-elle rendre témoignage contre celui dont elle a également épousé les bons et les mauvais jours à ce moment-là?

La Couronne, pour sa part, l'a assignée comme témoin, dès le premier jour du procès, et l'on semble résolu à la faire entendre, en dépit de son statut, généralement reconnu depuis, de femme du prévenu.

Mais il va sans dire que la défense invoquera vivement que l'on ne peut contraindre la jeune femme par voie de justice dans des circonstances pareilles.

Et le procureur de Lemay, Me Léo-René Maranda, l'a d'ailleurs annoncé des hier en demandant au juge Jacques Trahan d'excuser la jeune femme tant et aussi longtemps que ne sera pas venu son tour de déposer. Elle pourra donc rester chez elle, mais elle devra être à la disposition du tribunal dès que sa présence sera requise.

Quant aux procureurs de la Couronne, Mes Stephen Cudihy et Pierre Sauvé, ils ont déclaré ne pas avoir d'objections directes à cette requête, remarquant toutefois qu'il pourra également arriver, au cours de l'instruction, que l'on puisse aussi avoir besoin de sa présence à quelques reprises.

On sait qu'il y a... quelques années déjà, Lise Lemieux avait reconnu sa culpabilité à une accusation de conspiration dans le crime qui est aujourd'hui reproché à son mari.

Celui d'avoir dévalisé la Banque de la Nouvelle-Ecosse, succursale Sainte-Catherine et Saint-Alexandre, d'une somme d'un demi-million de dollars.

Par la suite, elle l'avait rejoint dans le sud des Etats-Unis et, au cours de l'une de ses détentions à la prison de Miami, elle avait "contracté mariage" avec lui au hasard d'une rencontre dans un corridor.

L'un des avocats américains de Lemay étant juge de paix et compétent à célébrer le mariage, outre-frontière, il avait rapidement demandé à l'homme et à la femme s'ils étaient prêts à se prendre pour époux réciproques.

### Vit débat en perspective

Les réponses avaient évidemment été affirmatives, et rapides, et le tour (si tour il y a) avait été joué.

Il reste évidemment à savoir si les représentants du ministère public auront des arguments assez forts pour convaincre le tribunal que, malgré cette "cérémonie", Lise Lemieux peut toujours être contrainte de rendre témoignage contre Lemay.

On assistera vraisemblablement, à ce moment-là, au débat juridique le plus contesté de tout le procès qui, incidem-

ment, n'a démarré qu'après une série de motions, d'objections et de contre-motions présentées à la fois par la défense et la Couronne.

Pour sa part, Me Maranda a tour à tour contesté la validité de l'option et de la mise en accusation telle que faite, et ce, principalement à la suite du "changement de juge" survenu à la dernière heure, jeudi dernier.

Il a également contesté, mais de façon momentanée, la signature de Me Jean-Jacques Bertrand, le procureur général de la province, telle qu'apparaissant au bas d'une lettre nommant Me Cudihy procureur spécial de la Couronne dans cette affaire.

Le juge Trahan est alors intervenu dans le débat pour demander à la défense si elle était prête à procéder réeligement ou si elle entendait surtout faire des montagnes avec des tas de sable en multipliant les mesures dilatoires.

Me Maranda rétorqua alors que son but n'était aucunement de recuser le juge, mais d'exiger tout simplement que la loi soit suivie.

Mais le juge décida finalement que l'on n'avait fait que suivre la procédure habituelle, dans ce cas comme dans tous les autres, et qu'il n'y

Voir LEMAY en page 6

# Les Saltimbanques: trois heures et demie pour décrire une scène obscène!

par Claude GRAVEL

La description de la scène "obscène" d'une dizaine de minutes qui a mené à l'arrestation de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, le 25 septembre dernier, au Pavillon de la Jeunesse de l'Expo, a duré trois heures et demie, hier, devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale de Montréal.

Longuement interrogé par le procureur de la Couronne et contre-interrogé par les avocats de la défense, dès la première journée de ce procès, le policier Gaëtan Brazeau, de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, a fourni, parfois avec une gêne évidente, force détails sur le jeu des comédiens dans le tableau intitulé

"Erotomanies absurdes" de la pièce "Equation pour un homme actuel", de Pierre Moretti.

L'agent Brazeau a affirmé que c'est ce neuvième tableau qui a motivé l'interruption de la pièce et l'arrestation des neuf comédiens, alors que les haut-parleurs faisaient entendre "des sons, des gémissements, des murmures et des voix" et qu'hommes et femmes exécutaient des gestes et des mouvements qui — si l'on se fonde sur le témoignage du policier — ne font que rappeler les jeux de l'amour.

L'agent Brazeau a relaté qu'en compagnie de trois de ses collègues, il s'était rendu à l'amphithéâtre du Pavillon de la Jeunesse vers 9 h. 30 dans la soirée du 25 septembre. Après

avoir établi un plan d'action, les policiers se sont assis près de la scène par groupes de deux, de façon à mieux voir ce qui allait se passer. "Nous savions que le tableau intitulé "Erotomanies absurdes" était spécialement à surveiller", a-t-il noté.

La pièce a débuté vers 9 h. 40 et c'est vers 10 h. 10, tout de suite après la représentation du neuvième tableau jugé obscène, que les policiers, munis de mandats d'amener, sont allés signifier aux comédiens qu'ils étaient arrêtés. L'agent Brazeau, interrogé par Me Jacques Rolland, avocat des comédiens, a avoué ne plus avoir les notes qu'il avait alors prises et qui lui ont servi par la suite à rédiger le rapport qu'il a soumis hier au

procès.

Une série de photos prises par des membres de la Sûreté de Montréal et montrant les comédiens vêtus comme ils l'étaient sur scène ainsi que l'amphithéâtre du Pavillon de la Jeunesse sous tous ses angles ont été versées au dossier de la Cour. On a également fait jouer la bande sonore des "sons" et "gémissements" que l'on pouvait entendre au cours de la représentation du neuvième tableau.

L'agent Brazeau n'a relaté que des faits et a bien pris soin de ne porter aucun jugement sur la valeur artistique de la pièce. La porte a été ouverte en fin d'après-midi lors du témoignage de Mme Jean Desautels, une ménagère d'une quar-

tainaine d'années. Elle a dit que le tableau "Erotomanies absurdes" comportait des "gestes provocants" et n'avait pas, selon elle, de valeur artistique. Mme Desautels, qui a fait son cours d'infirmière, a dit qu'elle va voir des spectacles deux fois par mois depuis huit ou neuf ans.

Les avocats des comédiens ont insisté sur le fait que le témoin n'avait pas la formation requise pour porter un jugement sur la valeur artistique de la pièce. Le juge Tourangeau a admis que ce témoignage venait d'ouvrir une porte par laquelle la défense pouvait "entrer".

"On en est fort heureux", a conclu l'un des avocats de la défense, Me Bernier.

# L'abbé Falardeau préconise une corporation communautaire pour 4 paroisses du centre-ville

par Claude MASSON

L'abbé Hubert Falardeau, qui a acquis depuis un certain temps la réputation de grand défenseur des pauvres du Mile-End, a soumis hier soir à ses ouailles un projet qui leur permettrait de prendre en main leur destinée.

Ce prêtre aux idées révolutionnaires a recommandé la mise sur pied d'une corporation communautaire qui grouperait

les 70.000 personnes qui vivent dans le centre-ville, soit les paroissiens de St-Enfant-Jésus, St-Louis-de-France, St-Jean-Baptiste et St-Sacrement.

Ce projet d'une corporation communautaire a été préparé par un urbaniste à l'emploi de la ville de Montréal et l'abbé Falardeau a dit qu'il a discuté de sa création éventuelle avec un urbaniste, un architecte, un ingénieur, des sociologues et des journalistes.

Il a défini ainsi le rôle d'une telle corporation communautaire: "Des gens qui étudient les problèmes du quartier qu'ils vivent". A titre d'exemples: le logement, les écoles, les parcs, les rues... ce qu'il y a de bon, ce qui doit disparaître, ce qui doit être amélioré, ce qui doit être complètement transformé.

Seon le vicar de St-Enfant-Jésus du Mile-End, les gouvernements fédéral, provincial et municipal encouragent la formation de tels groupes qui veulent s'aider et seraient prêts à les aider financièrement.

Le conseil de direction d'un tel mouvement comprendrait des représentants de la municipalité, des organismes locaux des propriétaires et des locataires.

Des logements coopératifs Un des premiers buts de la

corporation communautaire serait la construction de logements coopératifs adéquats. La corporation acquerrait des terrains dans le Mile-End, démolirait certaines propriétés et relogerait les locataires affectés dans d'autres logements du secteur, et reconstruirait par la suite des logements coopératifs.

Mais où prendre les fonds nécessaires pour un tel projet d'urgence? A cette inquiétude du conseiller municipal Fernand Allie, le député de St-Louis, M. Harry Blank, a fait savoir que la nouvelle Société d'habitation du Québec peut verser d'importantes sommes d'argent pour des projets de rénovation urbaine de ce genre.

L'abbé Falardeau a souligné aux cent personnes présentes à la réunion: "Ça peut prendre dix ans pour rénover un

secteur comme le nôtre", ajoutant aussitôt: "On ne veut pas que notre zone soit surnommée zone désignée comme dans St-Henri", laissant entendre par là que les gens du secteur veulent eux-mêmes prendre en main leur avenir et ne se laisser imposer les directives de la ville.

Le but premier de la rencontre d'hier soir devait porter sur les lois d'expropriation face au projet de la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal de construire de nouvelles écoles dans le Mile-End.

Le conseiller Fernand Allie a expliqué les pouvoirs de la ville dans ce domaine mais le point de vue de la CECM n'a pu être connu puisque M. J.-Louis Charbonneau, directeur des propriétés à la commission scolaire était absent.

En guise de protestation, l'abbé Falardeau a incité les 100 paroissiens présents à téléphoner chacun leur tour à M. Charbonneau aujourd'hui.

DEPUIS 1908  
**Geo. Tanguay & Fils, Ltée**  
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS  
4489 PAVILION, MONTREAL, TEL. 527-4161  
Georges Tanguay, président Maurice Tanguay, C. d'A.A.  
Paul Tanguay, C. d'A.A. Paul Géliveau, C. d'A.A.P.I.C.  
Renald Liot, C. d'A.A. Jacques Barry, C. d'A.A.  
Henri Chartrand, C. d'A.A. Gérard Guimont, C. d'A.A.  
Alphonse LaBou, C. d'A.A. Marc Savard, C. d'A.A.  
Maurice Hayman, C. d'A.A. Jean Desrosiers, C. d'A.A.  
Jacques Hébert, C. d'A.A. Pierre Groulx, C. d'A.A.

6741,  
**ST-HUBERT**  
**EXAMEN DE LA VUE**  
**PRESCRIPTION DES VERRES**  
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL  
Autefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine  
272-7611 • 272-7616

# La victime du meurtre du boul. Dorchester a enfin été identifiée

Le meurtre survenu quelques jours avant le 20 octobre dans l'appartement no 30 d'une maison de chambre de la métropole située au 1849 ouest, boulevard Dorchester, serait à la veille d'être élucidé, a révélé hier un porte-parole de la Sûreté municipale de Montréal.

Une nouvelle piste découverte par la police de Chicago a permis d'établir que la victime de ce présumé règlement de compte de la haute pégre américaine est un certain Terrence Michael Healy, âgé de 25 ans, de Chicago.

Le corps, trouvé le 20 octobre, partiellement mutilé et troué de trois balles de revolver, avait d'abord été identifié comme étant celui d'un dénommé Richard Allison, 26 ans, de Chicago.

Allison, dont le nom figurait dans le livre du concierge comme étant le dernier locataire de l'appartement en question, devait par la suite être retrouvé vivant à Chicago.

**Des souvenirs inoubliables avec la... Fameuse caméra Zoom Super 8**  
Rég. 129.98 **10998** ch.  
Généreux rabais de \$201  
• 50 pieds filmables sans interruption  
• Système automatique d'exposition par cellule C.D.S.  
• Pile réglable pour ralenti  
• Objectif Zoom  
• Vérificateur de piles  
• Poignée-pistolet incluse  
Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**  
SIMPSON — Caméras (704) au rez-de-chaussée  
Aussi à Fairview-Pointe-Clair

**BROCHEUSE "ARROW"**  
Tout métal chromé, reliant jusqu'à 40 feuilles. Capacité de 105 broches.  
Prix ord. \$6.75  
**SPECIAL \$5.25**  
PILON  
5 mille broches gratis...  
**pilon inc.**  
FOURNITURES DE BUREAU  
• 750 Beaubien 273-9501 • 800 Mont-Royal 524-3081  
• 8559 St-Laurent 381-6261 • 851 Décarie 748-7961  
• 280 ouest, rue St-Jacques 842-4171

**EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON**  
Avec les auvents **WEATHER-VANE**  
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD  
Auvents Weather-Vane 3055, av. Verdun VERDUN — Tél. 769-3853  
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.  
NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL.....  
 Auvents  
 Portes  
 Fenêtres  
 Clapboard d'aluminium

## La bataille des feux : 3 ménagères acquittées

par Pierre VENNAZ

Tout en déclarant qu'il ne voulait surtout pas causer de précédent et laisser croire aux gens qu'ils pouvaient se faire justice eux-mêmes, le juge Maurice Lambert, de la Cour municipale de Laval, n'en a pas moins acquitté trois ménagères de Vimont qui avaient décidé de hâter l'installation de feux de circulation à une intersection dangereuse en fabriquant elles-mêmes des pancartes "arrêtez" et en faisant traverser les enfants à l'heure de pointe.

La scène était d'autant plus pathétique que l'une des trois femmes, Mme Jacqueline Sterl, est la mère d'un garçonnet de 7 ans, tué par une auto à cet endroit, face au Centre commercial de Vimont, sur le boulevard des Laurentides et qu'elle n'a pu retenir ses larmes lorsque son avocat a rappelé les raisons qui l'avaient poussée à agir ainsi, en compagnie de deux autres femmes accusées avec elle, Mmes Fernande Meunier et Véronique Morissette.

C'est donc dans un climat d'émotivité intense que s'est déroulée la comparution des trois femmes et que l'on a résumé toute cette histoire.

Il fallait un mort...

Il y avait déjà plus d'un an que le comité exécutif de Laval réclamait des feux de circulation à cet endroit très achalandé. Le boulevard des Laurentides est considéré comme une

route provinciale, bien qu'il soit patrouillé par la police de Laval.

Le 10 août : le jeune Sterl, 7 ans, est tué par une auto.

Afin d'éviter de semblables tragédies, les mères décident de faire traverser elles-mêmes les enfants jusqu'à ce que l'on installe des feux de circulation, ce qui est chose faite depuis environ deux semaines.

Mais entre-temps, le 30 août, on arrête les trois femmes et on les accuse de vouloir "obstruer" la circulation.

Le juge Lambert a toutefois conclu à un non-lieu. L'agent Prieur, qui effectua les arrestations fut le seul témoin appelé par la Couronne, a fait remarquer que les trois femmes ne faisaient, somme toute, que faire traverser les enfants, ne se servant des pancartes "arrêtez" que pour être mieux vues des automobilistes.

Souvent interrompu par les trois femmes qui avaient de la peine à contenir leur émotion, leur procureur a fait remarquer que, tout comme pour les grévistes de la CTM "que l'on n'a pas mis en prison ni condamnés", ces trois femmes n'ont voulu, somme toute, que réparer une injustice et que les autorités leur ont donné raison puisque des feux de circulation ont été installés à cet endroit.

C'est alors que le juge Lambert, tout en soulignant qu'il ne pouvait approuver le procédé parce qu'alors tout le monde se

mettrait à bloquer les rues pour tout ou pour rien, mais en admettant que, "dans de semblables circonstances", il aurait peut-être agi de la même façon, accepta la motion de non-lieu, mais uniquement, dit-il, à cause d'une "technicalité", la Couronne n'ayant pu prouver à sa satisfaction que les trois femmes avaient réellement "obstrué" la circulation et non parce qu'il approuvait le procédé.

## Le feu ravage deux immeubles commerciaux à Saint-Hyacinthe

Les pompiers de St-Hyacinthe ont mis près de trois heures ce matin à maîtriser un incendie qui a lourdement endommagé deux immeubles commerciaux sis à l'angle des rues des Cascades et Hôtel-Dieu.

Les flammes ont pris naissance vers 4 h. 30 ce matin, au premier plancher du restaurant Rendez-Vous, au 470 rue Hôtel-Dieu. On ignore la cause exacte du sinistre. L'élément destructeur s'est rapidement communiqué aux deux étages du restaurant et a atteint l'immeuble de trois étages voisin de restaurant et abritait deux établissements commerciaux de même que sept ou huit bureaux.

Près de 50 pompiers, utilisant 17 lances, ont travaillé à éteindre le brasier sous la direction du directeur Jean Ste-

## L'ex-chef de police de Brossard retire son appel

M. Albert Richard, qui avait été destitué de ses fonctions de directeur du Service de la police de Brossard par le nouveau conseil municipal, en août dernier, a décidé hier de retirer l'appel qu'il avait déposé en vue de se faire réintégrer à son poste.

L'enquête dans cette affaire,

après deux remises, devait finalement débiter hier au Palais de justice de Montréal. Les procureurs du chef Richard, Mes

Bernard Lefebvre et Jacques Lessard, ont demandé un nouveau délai d'une dizaine de jours, mais les deux représen-

tants de la Commission municipale de Québec ont refusé de reporter à plus tard l'étude de cette cause.

Il a donc été annoncé que "le requérant se désiste de son appel à la Commission municipale de Québec".

Invité à commenter cette décision, le maire de Brossard, M. Léo Gravel, a déclaré : "Ça prouve que le conseil avait raison. M. Richard a eu peur que les preuves sur lesquelles s'est basé le conseil pour le congédier soient rendues publiques."

Le maire Léo Gravel a ajouté

que M. Richard désirait un règlement hors cour. Il aurait demandé que la décision du conseil le congédiant soit rescindée, promettant de démissionner de lui-même aussitôt après.

De son côté, M. Richard n'a pas voulu commenter les propos du maire Gravel, se limitant à dire qu'il a retiré son appel à la Commission municipale sur la recommandation de ses procureurs. Il a également démissionné comme directeur du district no 5 de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec.

L'ancien directeur du Service de police de Brossard a souligné qu'il est maintenant locataire d'une station-serveur et qu'il ne voulait pas éterniser le débat autour de sa destitution.

Il a cependant tenu à ajouter : "Je garde tous les recours possibles" contre le conseil municipal de Brossard.

Le congédiement de M. Albert Richard est survenu un peu plus d'un mois après la prise du pouvoir par le conseil municipal actuel de Brossard.

Il n'a jamais été possible de connaître, de part ou d'autre, les raisons de son renvoi. On a parlé d'une vengeance politique puisque M. Richard était reconnu comme "le fils adoptif" de l'ancien maire, M. Georges-Henri Brossard.

## Identification de la victime de l'Estérel

L'inspecteur Richard Masson, chef de la brigade des homicides à la Sûreté provinciale, a officiellement révélé ce matin l'identité de la jeune femme dont le corps réduit à l'état squelettique a été découvert en fin de semaine dans un étang du domaine de l'Estérel.

"Par ses vêtements, nous avons établi qu'il s'agit de Mlle Lene Cordes, âgée de 30 ans, de Hollande, hôtesse à l'emploi d'Air-Canada."

En avril dernier, le limier place la morte à la clinique psychiatrique de l'hôpital Général.

"Elle quitte cet hôpital où elle est traitée pour dépression nerveuse, et on ne la revoit plus. S'est-elle rendue à une maison de repos de ses compagnes de travail située à une mille de l'étang où elle a été découverte?"

Ce qui reste du corps ne porte aucune trace de violence ou de trosses de baïes. Cet absence d'indices dénote que Mlle Cor-

des n'a pas été heurtée par une auto ou abattue d'une ou de plusieurs balles.

On retrouve son réticule sur le bord de l'étang :

"Cette flaque d'eau est très peu profonde, excepté peut-être à l'époque de la fonte des neiges. Était-elle recouverte d'une légère couche de glace quand la victime s'est aventurée volontairement ou innocemment sur la glace?"

Ces points et plusieurs autres restent à éclaircir. C'est pourquoi le policier déclare que son enquête est loin d'être close et qu'il ne veut pas enlever la tête à la victime tant qu'il ne posséderait pas toutes les données du problème.

"Il est évident que si elle a été étranglée, nous ne pourrions jamais l'établir. Il ne reste plus qu'un squelette et la tête a été trouvée à plusieurs pieds du tronc."

L'enquête du coroner ne sera ouverte que dans quelques jours.

## LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

avait pas de raison pour que l'on procède autrement.

A la reprise de l'audience, hier après-midi, le procureur de Lemay devait toutefois gagner un point en obtenant que la date de la commission du crime, qui avait été "étendue" du 30 mai au 3 juillet 1961, soit ramenée à la période initiale du 30 juin au 3 juillet.

Ei, après une bonne heure de discussions de toutes sortes, Me Cudihy devait finalement appeler son premier témoin, l'agent Claude Viau, le premier policier appelé à la banque de la rue Ste-Catherine, dans la matinée du 3 juillet.

Le jeune policier sort alors de ses goussets le premier carnet dont il se soit servi pour prendre note de ses enquêtes, et décrit l'état dans lequel il a trouvé l'établissement bancaire, peu après 8 h. 30 ce matin-là.

Sur le parquet, dit-il, tout était mêlé. Les coffrets de sûreté éventrés, les obligations, les bijoux, la papiersasse de toutes sortes.

Contre-interrogé par la défense, il soutient toutefois qu'il n'a rien senti de particulier, au cours de la période où il est resté dans la place pour faire les constatations d'usage.

Le sergent-détective André Saint-Amour, de son côté, soutiendra plus tard que dans tout le fatras laissé ainsi sur place, on n'a retrouvé qu'une seule enveloppe ne contenant qu'un seul billet de banque dont il ne se rappelle cependant plus l'exacte dénomination.

On sait d'autre part que, dans les 377 coffrets de sûreté éventrés pendant cette fin de semaine-là, la bande de Lemay est accusée d'avoir rafié quelque \$418,565 en argent liquide seulement. Donc, un tout petit oubli que cette enveloppe.

Lemay, qui a considérablement maigri depuis sa dernière apparition devant les Assises, était encadré, durant toute la journée d'hier, de deux policiers supplémentaires venus renforcer la garde ordinaire de deux agents préposés à la surveillance d'un détenu en cour.

Son procès, selon les prévisions les plus optimistes, devrait durer au moins un mois et pour tenir constamment trace des témoignages, on a ordonné la transcription "au jour le jour" de toutes les dépositions, ce qui nécessite évidemment la mobilisation d'une bonne demi-douzaine de sténographes des deux langues.

## NOUVEAU projecteur DOUBLE auto-chargeur ELMO BRILLANT



Nous l'appelons BRILLANT parce que :

- Il est muni d'une nouvelle lampe de quartz au bromure halogène, laquelle est de loin la plus brillante qui soit.
- D'un faisceau de lumière 1/2 plus grand.
- D'une lampe d'une durée 2 1/2 fois plus longue et gardant toujours sa pleine brillance et blancheur.
- Il est EXTRA FRAIS — EXTRA FIABLE
- Il y a aussi un modèle Elmo à marche R.A.L.E.N.T.I.E — le seul projecteur à marche ralentie entièrement libre de scintillement et sans perte de luminosité.
- Et bien entendu, tous les modèles Elmo sont des projecteurs doubles, pour Super 8 et Double 8.
- Les projecteurs Elmo sont garantis et la service est assuré au Canada par

Arrow Photographic Equipment Limited  
30, rue DUNCAN  
Toronto 28, Ontario

# VICTANNY'S

LA CHAÎNE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

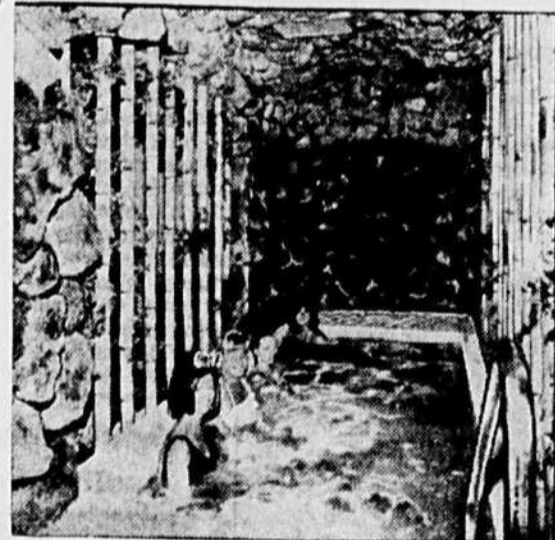
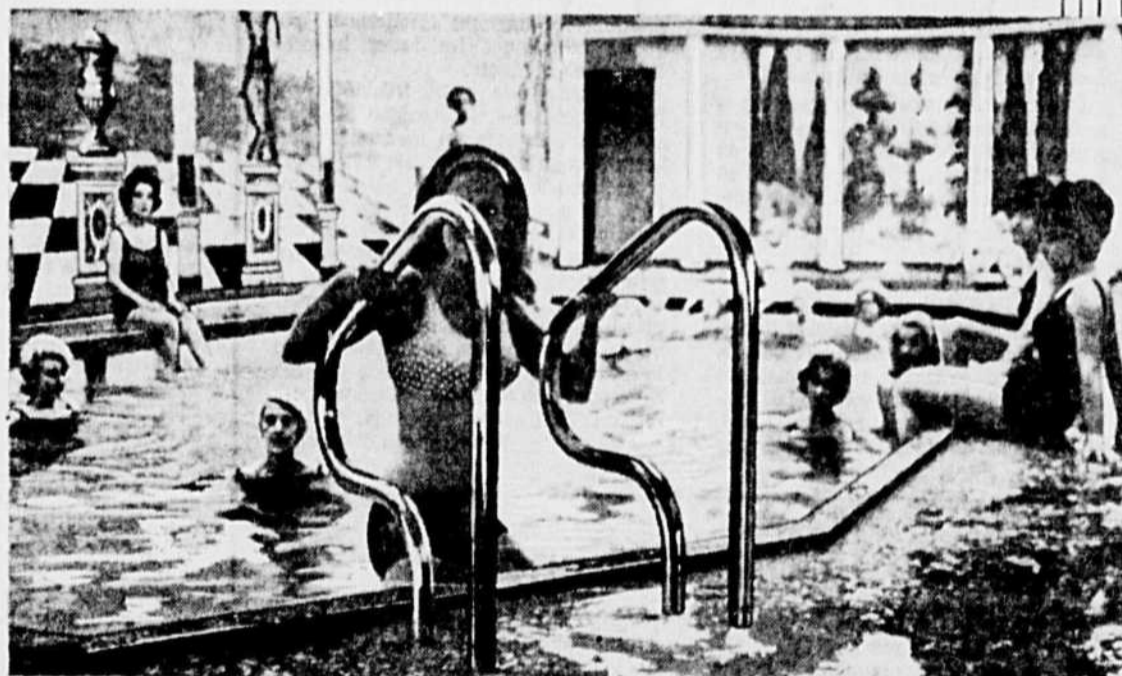
## Devenez membre!

il en coûte si peu grâce aux

## TARIFS ÉCONOMIQUES

DES MEMBRES FONDATEURS

N.B. le nombre des inscriptions à prix de faveur sera limité à chaque endroit

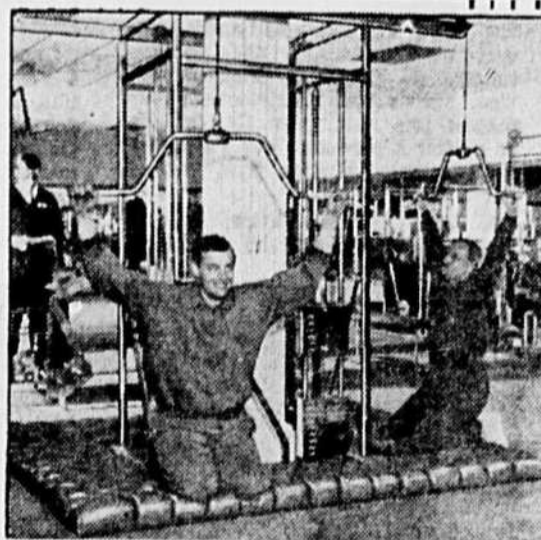


BAINS HYDRODYNAMIQUES TOURBILLONNANTS :

Prenez un bain apaisant d'eau minérale tourbillonnante. Les remous continuels de l'eau massent et détendent les muscles pour vous revigorer.

### PISCINES TROPICALES...

Afin de relaxer pleinement lors de votre visite, rafraîchissez-vous dans la piscine chauffée du Vic Tanny. Le décor et l'ameublement agréables de la piscine en font l'endroit idéal pour se détendre après votre visite : vous y éprouverez une sensation de bien-être, un renouveau de vitalité.



GYMNASSE AVEC TOUS ACCESSOIRES :

Prenez vos exercices à votre aise dans une salle luxueusement garnie de broadlooms... comportant les accessoires les plus modernes qui vous aideront à revenir rapidement en pleine forme.

### LES SERVICES LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX AU CANADA

- Club de santé ultra-moderne pour hommes.
- Luxueux salon pour la silhouette de ces dames.
- Piscine tropicale à température contrôlée.
- Bains hydrodynamiques tourbillonnants.
- Bains turcs.
- Accessoires Vic Tanny exclusifs pour exercices, amaigrissement.
- Accessoires mécaniques pour proportionner le corps.
- Traitement et raffermissement de la silhouette.
- Appareils d'exercices à résistance progressive.
- Massages professionnels.
- Cabines d'inhalation d'eucalyptus.
- Cabines à chaleur sèche.
- Cabines de soleil californien.
- Sauna finlandais avec pierres chaudes.
- Vestiaires individuels.
- Cabines privées d'habillage.
- Séchoirs de salon pour cheveux.
- Salles de douches privées et dallées.
- Bar à jus.
- Gymnase avec tous accessoires.
- Salons avec TV couleurs.
- Programmes individuels et service personnel exceptionnel.

PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR DAMES DE 15 A 75 ANS — POUR HOMMES DE 21 à 75



## VIC TANNY'S

GYMNASSE ET SPAS DE SANTÉ!

POUR RENSEIGNEMENTS, VENEZ A NOTRE BUREAU MOBILE DE DEMONSTRATION

SQUARE PHILIPS

Sur le terrain de stationnement GLOBE

868-7907

## CLUBS A

TORONTO, OSHAWA, LONDON, HAMILTON, ST. CATHARINES, OAKVILLE, KITCHENER, WINDSOR  
CLUBS BIENTÔT OUVERTS A MONTREAL, QUEBEC, BURLINGTON, SUDBURY, KINGSTON, ST. JOHNS  
CLUBS AFFILIÉS A WINNIPEG, EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER, VICTORIA

POUR LUI

"STYLE ROMANTIQUE"

Inspiré par les grands symbolistes voici une redingote cintrée, à 8 boutons, sans boutonnières. Plus creux au dos. Une tenue de style romantique imaginée par les grands couturiers de France.

\$85.00 et plus

Pat Fitzgibbon

1460 EST, RUE ONTARIO TEL.: 524-3075



**BAS NYLON SANS COUTURE "CANTRECE"**

Rég. 1.75 pai.

\$1 3 paires 289 pour 289

Un échant spécial nous permet de vous offrir des bas de qualité en profitant de la fabrication importante. Les fameux bas Cantreces en nylon extensible sans couture gênent les jambes à la perfection. Beige au tépé et deux styles mode.

- Talons invisibles
- Talons et pointes renforcés

Pointures: 8 1/2-9 M, 9 1/2-10 M, 10 1/2-11 M, 11 1/2-12 L, 12 1/2-13 L, 13 1/2-14 L

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée  
Aussi à Fairview-Pointe-Claire  
Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

**BAS-CULOTTES NYLON sans COUTURE**

Rég. 2.29 pai.

pai. 189 2 pour 375

Une aubaine à ne pas manquer! Superbes bas-culottes en fil de nylon extensible sans couture. Vous donnent l'impression d'aller jambes nues! Le complément parfait des mini-jupes.

- Beige seulement.
- Pointures: petite, moyenne, grande et Extra-grande.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Bas pour dames (707) au rez-de-chaussée  
Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Rendez-vous tôt — Choisissez mieux! 1/2 PRIX! SACS DU SOIR**

Rég. \$4 à \$30

spécial \$2 à \$15

Magnifique choix de superbes sacs du soir importés de France, exécutés dans des tissus luxueux pour agrémenter vos toilettes habillées.

- Nombreux modèles dont plusieurs exemplaires uniques présentés en satin brodé de perles, en lamé rutilant et autres fins tissus. Doublure satin.
- Noir, blanc, argent, or, pastels. Ne manquez pas cette occasion inespérée au tout début de la saison du théâtre et des réjouissances d'hiver.

Pas de commandes postales ou téléphoniques  
SIMPSON — Maroquinerie (702) au rez-de-chaussée  
Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Achetez-en un maintenant pour vous-même ou pour offrir en cadeau! RABAIS 1/3 A 1/2! ELEGANTS SACS A MAIN**

Rég. 15.98 à \$60

10<sup>98</sup> à 29<sup>99</sup>

Simpson est heureux de vous présenter ces rabais importants sur une collection de superbes sacs à main mode pour compléter vos nouvelles tenues d'automne et d'hiver.

- Beaux sacs de cuir importés d'Europe ou fabriqués au Canada.
- Noir, brun, tan, rouge,ivoire et nombreux autres tons mode.
- 6 modèles représentés en veau glacé français. Rég. \$35 à \$50 ch. 25<sup>98</sup>
- Cuir grainé maroquin. Rég. \$25.98 ch. 12<sup>98</sup>
- Aussi mais non représentés.
- Cuir italien. Rég. 15.98 à 29.98 ch. 10<sup>98</sup>
- Sacs de fabrication canadienne. Rég. \$21 à \$60 ch. 10<sup>98</sup>, 29<sup>99</sup>

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221 sur modèles représentés.



**Rabais 20%! ESSUIE-VAISSELLE**

Rég. 98c. 69 ch. ou 3 pour \$2

Profitez de ce rabais important pour faire vos provisions de torchons à vaisselle en tissu éponge très absorbant, joliment présentés dans des imprimés brillants. Coton ne faisant pas de charpie. Dimensions 18 x 29 po. approx.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. 842-7221

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



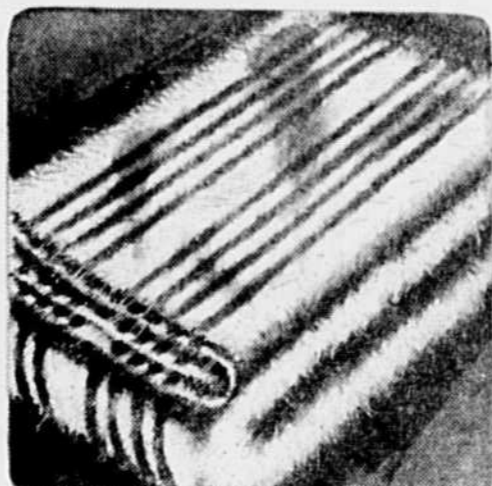
**Rabais de \$3! OREILLERS EN MOUSSE**

Rég. 7.98 ch. 4<sup>98</sup>

L'oreiller idéal pour les personnes sujettes aux allergies... Toujours moelleux, toujours confortable, gage d'un sommeil réparateur. Caoutchouc mousse recouvert d'une housse en coton fleuri munie d'une glissière. Format 16 x 24 x 5 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. 842-7221

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Rabais \$5! JETES EN MOHAIR IMPORTES D'ECOSSE!**

Rég. 22.98 17<sup>98</sup>

Une aubaine dont vous vous félicitez! Superbes jetés 75% mohair et 25% laine mixte. Très légers mais d'un confort proverbial, vous garderont bien au chaud en voiture, au chalet de ski ou lors de joutes en plein air. Imprimés brillants ou riches tons unis. Environ 54 x 72 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Rabais 33% à 38%! COUVERTURES IMPORTEES**

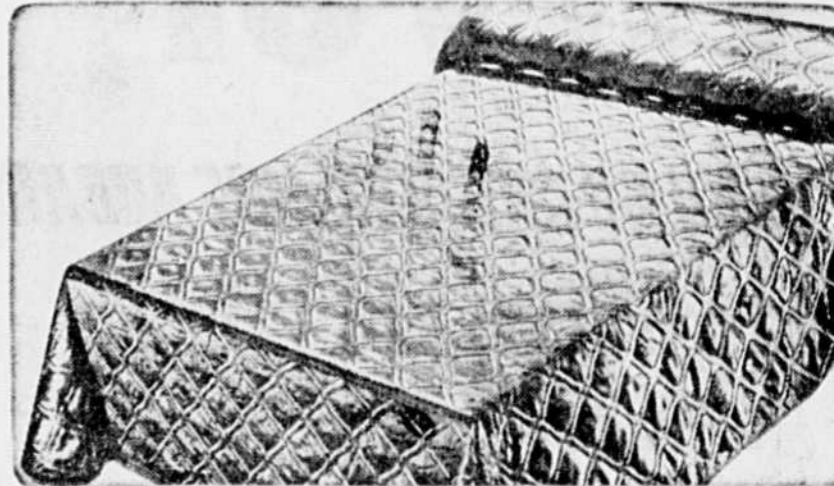
Pour lits doubles Rég. 29.98 19<sup>98</sup> ch.

Chaudes couvertures importées d'Angleterre et tissées de luxueuse laine Merino. Offertes juste à temps pour l'hiver à un prix d'aubaine intéressant. Large bordure en satin de 6 po. harmonisée aux coloris: rose, bleu, vert, jaune, blanc.

Fermet pour lit double — Rég. 19<sup>98</sup> 80 x 90 po. 29.98

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Formats jumeaux ou doubles!**

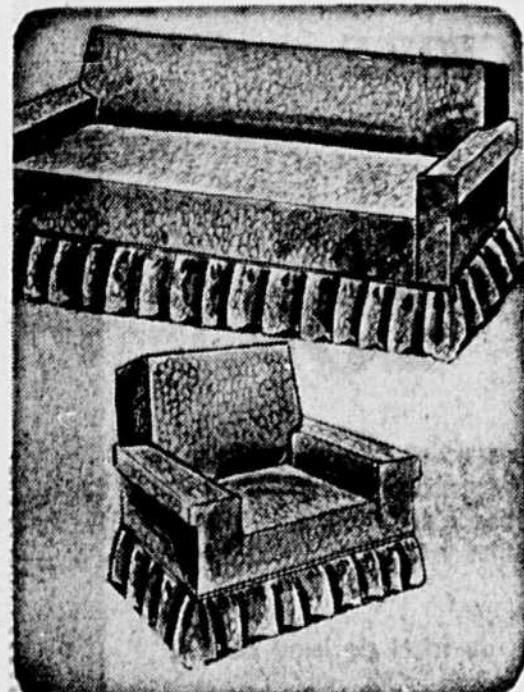
**RABAIS \$7! COUVRE-LITS MATELASSES**

Rég. 24.98 17<sup>98</sup> ch.

Vous voulez donner à votre chambre à coucher la griffe d'un décorateur-ensemblier — habillez votre lit d'un luxueux couvre-lit en satin de coton matelassé, au coloris vil: or, bleu roi, turquoise, mandarine ou blanc pur. Dimensions généreuses tombant jusqu'au parquet — Lit jumeau 80 x 108 po.; Lit double 96 x 108. Rég. 24.98 ch. 17.98

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Linge de maison (751) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Rabais \$2 à \$3! HOUSSES EXTENSIBLES**

Canapé 9<sup>99</sup> ch. Fauteuil, 5<sup>99</sup> ch. rég. 12.99 ch. 7.99

**Rajeunissez sofas et fauteuils!**

Housses en coton extensible facile d'entretien — ne requièrent pas de repassage. Conviennent à tous canapés et fauteuils de dimensions régulières. — Coloris: vert, or, brun.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



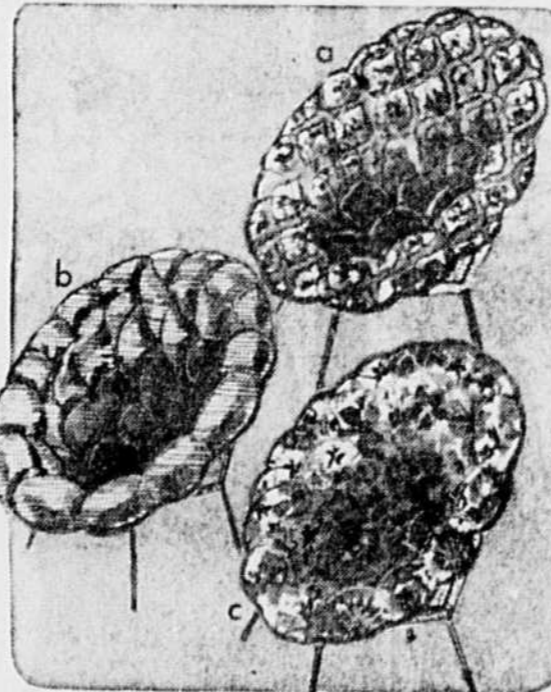
**Galbe parfait — confort sans égal! FINES GAINES EN LYCRA\***

A et B Rég. 3.99 3<sup>19</sup> ch. C Rég. 4.99 3<sup>99</sup> ch.

Réalisez des économies appréciables en achetant ces fines gaines et gaine-culottes et assurez-vous le galbe parfait et le confort inaltérable des vêtements esthétiques en Lycra\*. Entretien facile — lavable à la machine. Blanc seulement. Tailles: P, M, G, TG, et T, L, G.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée. En ville seulement



**Rabais jusqu'à \$1! HOUSSES COUSSINEES**

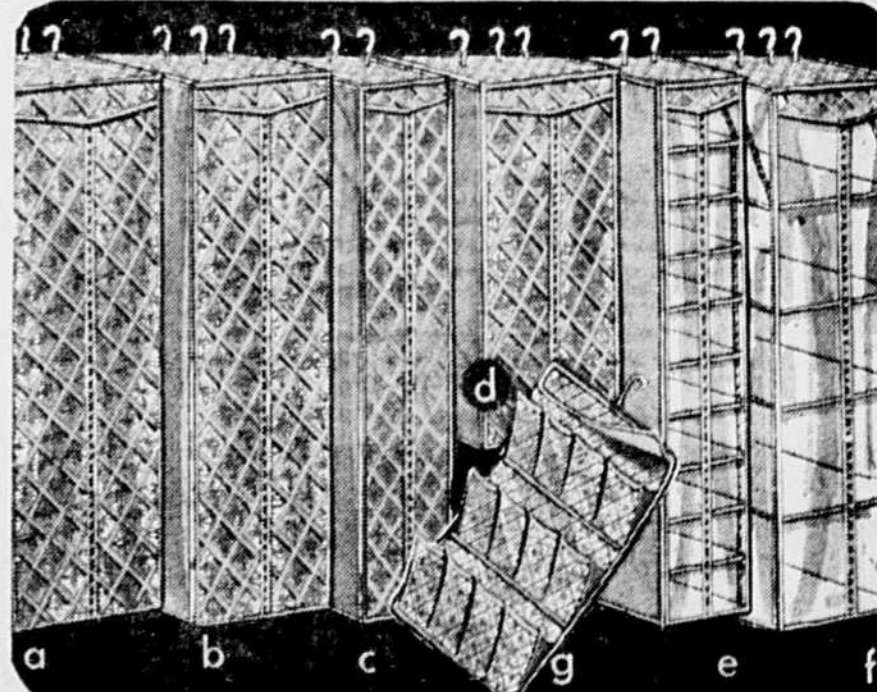
A. Rég. 7.98 6<sup>98</sup> ch. B. Rég. 6.98 5<sup>98</sup> ch. C. Rég. 9.98 8<sup>98</sup> ch.

**Pour vos chaises-carbailles**

Housses capitonnées lavables, faites de velours côtelé ou de coton imprimé coussiné mousse et convenant à vos chaises-carbailles de 27 po. ou 30 po.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



**Rabais de 20% sur accessoires "Crown Jewel"! ENS. HOUSSES HARMONISEES**

Toutes les pièces de l'ensemble sont harmonisées pour votre plaisir dans des tons de turquoise, bleu, rose, vert ou jaune. Fabrication robuste en vinyle résistant de façon à assurer à vos vêtements la protection maximale. L'ensemble complet comprend:

- A. Housse géante à 4 crochets. 20 x 20 x 57 po. Rég. \$5. — Ch. \$4
- B. Housse extra grande à 3 crochets. 19 x 14 x 57 po. Rég. \$4. — Ch. 3.20
- C. Housse régulière à 2 crochets. 8 x 14 x 57 po. Rég. \$4. — Ch. 3.20
- D. Housse géante à 3 crochets. 19 x 14 x 42 po. (complets) Rég. \$4. — Ch. 3.20
- E. Sac-étagère à 10 tablettes. Rég. \$4. — Ch. 3.20
- F. Sac-étagère à 5 tablettes. Rég. \$5. — Ch. 3.20
- G. Pochettes à souliers (12 paires) Rég. \$3. — Ch. 2.40

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Menus articles (710) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Claire



Des plus élégantes!  
JUPES LAINE WORSTED

Orig. \$15 **11<sup>99</sup>** Ch.

Voilà la jupe qui complètera votre garde-robe d'automne!

- Exclusivité Simpson.
- Style anglais semi-ligne "A".
- Glissière dans le dos.
- Tons or, brun, marine, jais ou rouge.
- Tailles 4 à 18 dans le groupe.



Offre à 1/2 prix!  
CHEMISIERS EN COTON

Rég. \$10 **4<sup>99</sup>** Ch.

D'un manufacturier dont la réputation n'est plus à faire! Pour dames!

- 100% coton suisse gaufré.
- Choix de 2 modèles: A - Avec col à pointes, boutons; B - Col classique transformable.
- A - Tons turquoise ou melon; B - tons turquoise ou bleu (Veuillez indiquer un second choix).
- Tailles 10 à 16 dans le groupe.



Pour votre élégance automnale!  
ROBES DROITES tout LAINE

Rég. \$15 **8<sup>99</sup>**

Ces robes sont parfaitement désignées pour la présente saison!

- Attractant modèle droit.
- Col châle en vogue.
- Ton blanc à la page avec garniture rouge, marine ou vert.
- Tailles 36 à 40 dans le groupe.



Tous proviennent de manufacturiers réputés!  
SOLDE! ELEGANTS CHANDAILS A LA MODE

Rég. \$13 à \$19 **8<sup>67</sup>** à **12<sup>67</sup>** Ch.

En même temps que vous profiterez d'un rabais de 10%, vous réaliserez vos tenues automnales de ces merveilleux chandails 100% laine!

- A - Pulllover à col haut. Glissière dans le dos. Deux tons jaune orange ou mauve menthe. Rég. \$17 Ch. 11.34
- B - Pulllover à encolure "bateau". Glissière dans le dos. Rayures turquoise et multicolores ou vert et multicolores. — Rég. \$19 Ch. 12.67
- C - Cardigan manches 3/4 raglan. Boutons nacrés assortis. Choix de tons turquoise, vert ou prune. Rég. \$17 Ch. 11.34
- D - Pulllover de style classique. Manches longues, glissière dans le dos. Tons blanc, vert ou ton or. Rég. \$13 Ch. 8.67 Tailles 34 à 40

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair

Veuillez indiquer un second choix

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Vêtements sport pour dames (736) au troisième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair



Rabais \$30 à \$54!  
ROBES "GRAND SOIR"

Rég. \$80 à \$140

Ch. **\$50 à \$88**

- (Une robe comme rarement il s'en présente!)
- Choix de robes "cocktail" ou du soir.
  - Superbes tissus tels que chiffons, satin ou brocart.
  - Superbes tissus tels que chiffons, satin ou brocart.
  - Modèles uniques, imprimés ou perlés.
  - Tailles: B à 16. Rég. \$80 à \$140. Ch. \$50 à \$88.
  - Aussi disponibles: robes pour dames d'honneur. Tailles: B à 12. Rég. \$45 à \$95. Ch. \$20.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.  
SIMPSON — Salon Vendôme (733) au troisième. En ville seulement.



ROBES D'AUTOMNE POUR LE JOUR

Rég. \$65 à \$120

**\$30 à \$95**

Ch. Parmi toute cette vaste collection, vous trouverez certainement un modèle pour vous plaire!

- Tissus laine, tricotés ou tissés dans le groupe.
- Modèles parmi les plus en vogue y compris robes avec vestes.
- Manches longues ou courtes.
- Choix de bleu, sarcelle, aqua, bourgogne ou vert.
- Tailles B à 18.

Un confort de rêve!

CHEMISES DE NUIT ET "BABY DOLL"

A—Chemise de nuit B—"Baby Doll"

Rég. \$7 **3<sup>99</sup>**

Ch.

Rég. \$6 **2<sup>99</sup>**

Ch.

A. Chemise de nuit courte. Larges bretelles aux épaules, encolure garnie de ruchés et ourlet de dentelle.

B. "Baby Doll". Encolure échancrée. Manches garnies de dentelle et d'un passepoil en nylon.

- Tissu nylon très féminin.
- Tons de menthe, rose, melon ou bouton d'or.
- Tailles P.M. et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair

Rabais \$3! Pour dames!

PEIGNOIRS EN COTON MATELASSE

Rég. 10.99

**7<sup>99</sup>** Ch.



A. Vous l'appréciez du matin au soir, pour le petit déjeuner ou regarder la télévision!

- Tissu lavable.
- Attractif et confortable modèle.
- Garniture de dentelle.
- Choix de rouge ou bleu imprimés.
- Tailles P, M, et G.

Generoux rabais de \$4!

ROBES D'INTERIEUR EN COTON

Rég. 13.99 **9<sup>99</sup>** Ch.

A. Ce bas prix, vous pouvez vous permettre d'en acheter plus d'une! Elles sont tellement jolies qu'elles peuvent servir de robe d'hôte.

- Coton matelassé lavable.
- Léger coussinage polyester.
- Modèle muni d'une ceinture.
- Tons rouge ou bleu.
- Tailles P.M. et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

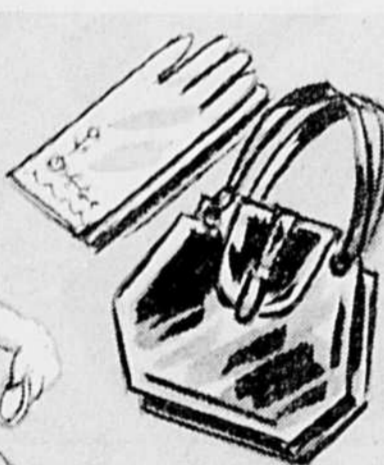
SIMPSON — Lingerie pour dames (742) au quatrième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair



Pour les tout-petits!  
MAILLOTS TRICOT COTON

Rég. 95¢ **79¢** ch.

- Marque réputée.
- Modèle manches courtes.
- Pattes élastiques pour attacher couche.
- Blanc.
- Pour 3 à 6 mois.



Un ensemble "cadeau"! GANT ET SAC A MAIN

Rég. 2.98 **1<sup>99</sup>** Ens.

- Pour fillettes.
- Choix de 5 modèles de sacs à main en simili cuir ou simili cuir verni.
- Gants extensibles ton blanc.
- Sac tons noir, brun, bleu ou rouge.
- Pour 4 à 7 ans.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221



Tricot Orlon® PASSE-MONTAGNE ORLON

Rég. 2.79 **2<sup>19</sup>** Ch.

- Importés de Belgique.
- Pour enfants.
- Tricot côtelé lavable.
- Marine, rouge ou brun.
- Une seule entrée de tête pour âges 3 à 6 ans.



Achat spécial! Pour garçons!  
PYJAMAS EN FLANELLETTE

Rég. 2.59 **1<sup>79</sup>** Ch.

- Attractif modèle classique.
- Veste à col cranté, garniture contrastante.
- Pantalons à taille élastifiée.
- Rayures multicolores.
- Pour 2, 4, 6 ou 6x ans.

SIMPSON — Vêtements pour enfants (744) au deuxième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair



Pour enfants!  
CHANDAILS EN TRICOT

Rég. 4.98 à 6.98 **2<sup>99</sup>** Ch.

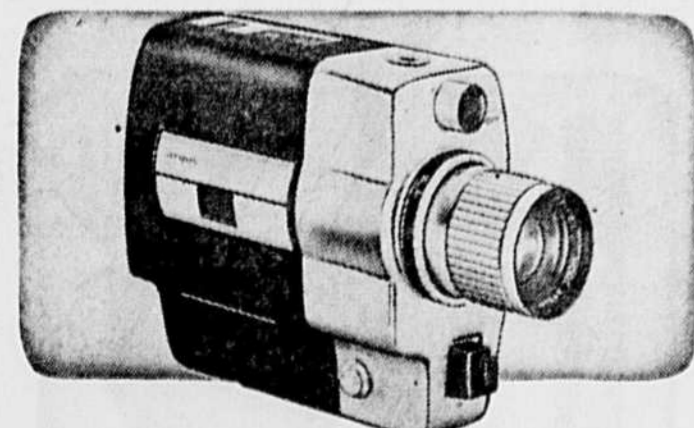
- Tricot "fantaisie Orlon" ou lainage dans le groupe.
- Modèles à col roulé, cardigans ou pullovers.
- Quelques-uns garnis de broderie.
- Choix de blanc, vert, bleu ou bourgogne.
- Pour 4 à 6x ans dans le groupe.



Pour garçons ou fillettes!  
COSTUMES DE NEIGE NYLON

Rég. 14.99 **11<sup>99</sup>** Ch.

- Nylon rebelle à l'eau.
- Modèle confortable 1 seule pièce.
- Chaude doublure matelassée 6 lbs.
- Confortable capuchon doublé peluche.
- Logue fermeture à glissière devant.
- Marine, brun ou rouge.
- 2, 3, 4, 5 ou 6 ans.



Des souvenirs inoubliables avec la...  
FAMEUSE CAMERA ZOOM SUPER 8

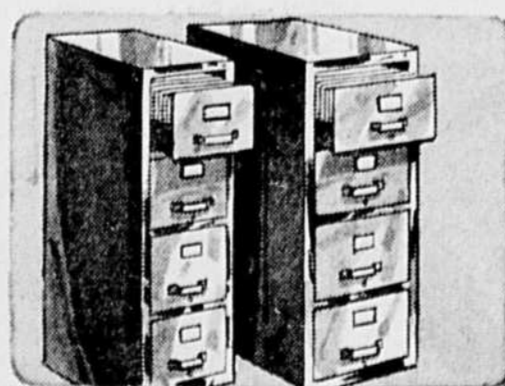
Rég. 129.98 **109<sup>98</sup>** ch.

Generoux rabais de \$20!

- 50 pieds filmables sans interruption.
- Objectif Zoom.
- Vérificateur de piles.
- Poignée-pistolet incluse.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Caméras (704) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Clair



Avec serrure!  
CLASSEURS EN ACIER

Rég. 54.95 et 64.95

**\$49 et \$59**

Voilà un article indispensable qui contribuera à maintenir l'ordre dans vos affaires!

- Acier solide.
- Complètes avec serrures solides.
- Formet "lettres" 14 1/2 x 32 x 24 po. Rég. 54.95 Ch. \$49.
- Formet "légal" 17 1/2 x 52 x 24 po. Rég. 64.95 Ch. \$59.
- Modèles avec 4 tiroirs.
- Ton tan seulement.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

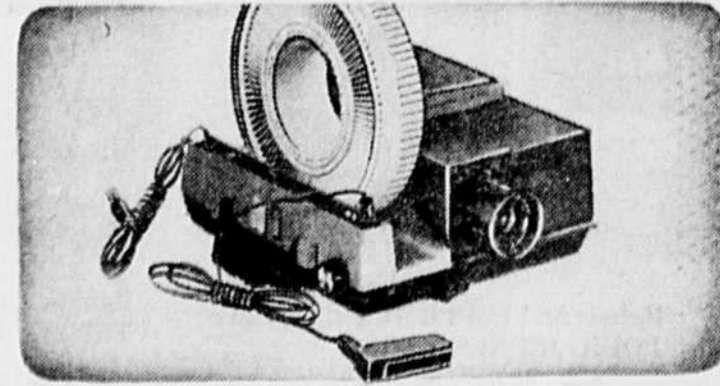


Profitez d'un rabais de \$20!

MACHINES à CALCULER "Sears"

Rég. 119.98 **99<sup>98</sup>** Ch.

- Elle additionne, soustrait et multiplie électriquement.
- Additionne sur 9 colonnes, fait les totaux sur 10.
- Efficace, précise, facile à faire fonctionner.
- Montant du solde permanent.
- Ton vert.



Rabais \$20 à \$30!

PROJECTEUR "SEARS" A DIAPOSITIVES

Rég. 99.98 et 129.98 **79<sup>98</sup>** et **99<sup>98</sup>** Ch.

Pour encadrements tous genre 2 x 2 pouces — Puissance 500 watts — Modèle muni d'un ventilateur — Capacité 100 diapositives — Plateaux rotatifs "Sawyers" — Choix de 2 modèles: A. Avec télécommande pour marche arrière et avant. Rég. 99.98, ch. 79.98 B. Avec mise au point. Rég. 129.98, ch. 99.98



**CHEMISES HABILÉES  
REPASSAGE PERMANENT**

ch. **3<sup>98</sup>** ou **2 pour 7<sup>75</sup>**

Messieurs, voici des chemises qui ne nécessiteront JAMAIS DE REPASSAGE! Achetez-en au moins deux!

- Tissu: 65% Polyester et 35% coton au repassage permanent.
- Coupe: Col mou régulier avec finesses permanentes, manches longues à manchettes deux façons.
- Couleur: Blanc ou bleu.
- Encolures et longueur de manches: 14 1/2 manches 32-33; 15 à 16 1/2 manches 32 à 35; 17 à 17 1/2 manches 33 à 35.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — **842-7221**  
SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Clair.



**ELEGANTES CHEMISES-POLO  
TOUT LAINE POUR HOMMES**

Rég. 12,99 Ch. **8<sup>99</sup>**

Profitez d'un rabais de \$4 pour acheter une chemise-polo qui accompagnera élégamment l'un de vos pantalons sport!

- 100% laine chaude et confortable.
- Modèle entièrement diminué, 3 boutons devant, col sport et manches longues.
- Bleu, gris, vert, brun ou vin.
- Tailles: P.M.G. ou T.G.



**CHEMISES SPORT COTON  
POUR LE SPORTIF ELEGANT**

Rég. \$6 et \$7 Ch. **3<sup>99</sup>** ou 2 pour **7<sup>75</sup>**

Le compagnon idéal de vos tenues automnales!... Venez vite choisir votre chemise sport... notre collection est vaste!

- 100% coton lavable à la machine.
- Modèles à col mou ou à pointes boutonnées, manches longues.
- Quadrillés ou tons unis de bleu, jaune, rouge ou vert.
- Tailles P.M. ou G.



**PYJAMAS MARQUE SIMPSON  
COTON PEIGNE "SANFORIZED"**

ch. **3<sup>99</sup>** ou 2 pour **7<sup>75</sup>**

Messieurs, voici l'occasion sensationnelle de vous procurer des pyjamas importés! Achetez-en au moins deux!

- 100% coton peigné "Sanforized".
- Modèles avec veste à boutons devant, une poche de poitrine, manches longues et gaine de ton contrastant autour du col, des manches et de la poche. Pantalon à taille élastique et braguette.
- Tons unis de bleu, gris ou noir.
- Tailles A, B, C, D ou E.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — **842-7221**

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Clair.



**GANTS CUIR DE CHEVRE  
POUR HOMMES**

Spécial Pai. **4<sup>99</sup>**

Ils sont parfaits lorsque vous conduisez, car ils ne glissent pas sur le volant!

- Cuir de chèvre solide, non doublé.
- Modèles piqués à la manche, entre-doigts et fente au milieu.
- Choix de noir, tan ou gris.
- Pointures 8 1/2 à 10 1/2.

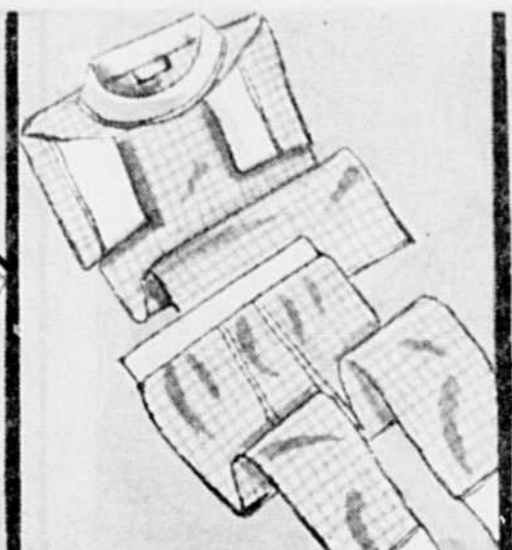


**MOUCHOIRS COTON  
BRODÉS A  
VOS INITIALES**

Rég. 3 pour 1,50 **3 pour 99c**

Grands mouchoirs importés d'Irlande!... Choisissez-les à vos initiales, ils seront plus personnels!

- 100% coton blanc avec initiale bleue, marron ou blanche.
- Grands ourlets de 1 1/2 po.; dimensions: 17 1/2 po. carr.
- Choix d'initiales: A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, M, N, P, R, S, T, W.
- Offerts par paquet de 3.

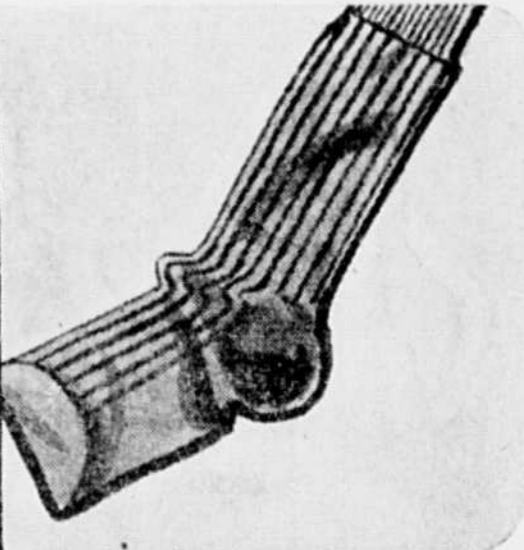


**FAMEUX SOUS-VETEMENTS  
COTON THERMAL**

Maillots "T" Caleçons  
Rég. \$3 Ch. **2<sup>39</sup>** Rég. \$4 Ch. **3<sup>19</sup>**

Parfaits pour l'hiver, ils empêcheront le froid de pénétrer jusqu'à vous!...

- Coton thermal lavable et chaud.
- Maillots "T" à encolure ronde et manches courtes. Rég. \$3 Ch. **2.39**
- Caleçons longs avec braguette et taille élastique. Rég. \$4 Ch. **3.19**
- Blanc seulement dans les tailles M ou G.



**CHAUSSETTES IMPORTEES  
D'ANGLETERRE**

Rég. 1.50 \$1 ou 3 paires **2<sup>95</sup>**

Vous aimerez en acheter au moins trois paires car elles sont chaudes, idéales pour l'hiver.

- 100% laine, laine et coton, 65% laine et 35% nylon irretreçsable, lavable à la machine.
- Modèles avec haut élastique, ne glissant pas.
- Noir, fousin, gris ou brun.
- Pointures 10 1/2 à 12.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — **842-7221**

SIMPSON — Accessoires pour hommes (713) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Clair.



**Rabais \$6! IMPERMEABLES  
POUR JEUNES GENS**

Rég. 29,95 ch. **23<sup>95</sup>**

Les jeunes gens à la mode raffaleront de ces impermeables!

- Fortrel et coton à texture papeline, rebelle à l'eau.
- Modèles avec manches semi-raglan, bouton-nage distendu, 2 poches fendues, doublure en rayonne. Doublure en peluche Orlon\* amovible, montée sur glissière.
- Reige ou bleu.
- Tailles 34, 36, 38, 40 et 42.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**  
SIMPSON — La Boutique 977 pour jeunes gens (715) au deuxième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair.



**Rabais \$3! CHANDAIS  
TRICOT GONFLANT**

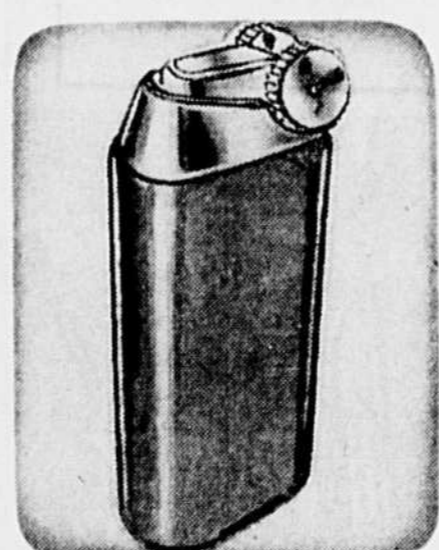
Rég. 10,99 ch. **7<sup>99</sup>**

Pour garçons! Modèles parfaits pour le ski et la détente!

- 95% laine et 5% nylon.
- Pullovers à encolure ronde ou en "V", tricot double aux poignets et à la taille.
- Coloris garantis grand teint: bleu ou vert.
- Tailles P.M.G. ou T.G.

Rég. 10,99 Ch. **7.99**  
Aussi: Maillots "T" à col roulé, 100% coton. Bleu, bordeaux ou blanc. Ch. **1.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**  
SIMPSON — Vêtements pour garçons (714) au deuxième. Aussi à Fairview-Pointe-Clair.



**RABAIS! BRIQUETS  
ET BLAGUES A TABAC**

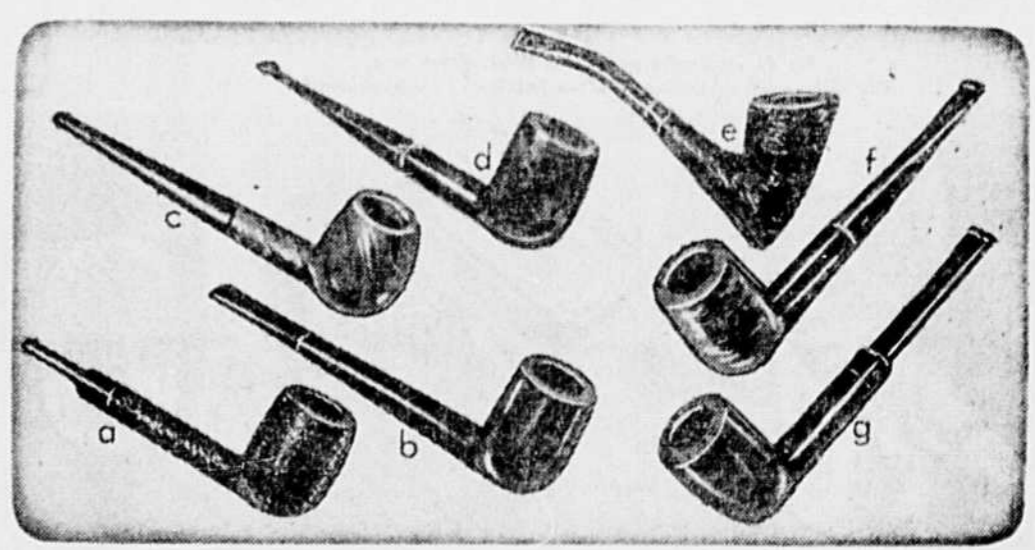
Briquets Blagues à tabac  
Rég. 3,95 Rég. \$1 et \$1,25  
ch. **1<sup>97</sup>** 2 pour **\$1**

Briquets pour pipes: Marque "Poppell" avec réservoir de gaz Butane rechargeable. Rég. 3,95 Ch. **1.97**

Blagues à tabac: Modèle à rabat. Vinyl, avec doublure. Modèle en caoutchouc. Rég. \$1 à 1,25 **2 pour \$1**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — **842-7221** Sur tous modèles ("Billiard") excepté sur E (modèle Bent)

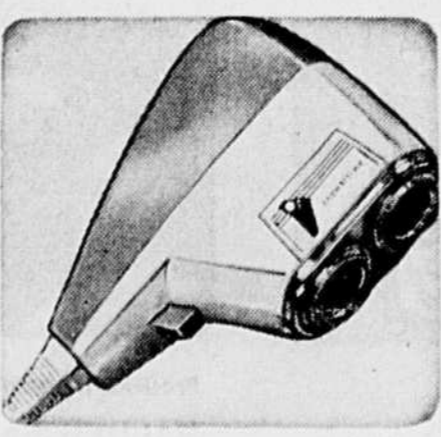
SIMPSON — Le Coin du Tabac (706) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview



**RABAIS 19% à 43%! PIPES DE QUALITE  
IMPORTEES DE FRANCE ET D'ANGLETERRE**

Rég. 3,50 à 6,98 ch. **1<sup>99</sup> à 4<sup>49</sup>**

A — "John Peel": Fabriquée en Angleterre. Fini sablé ou lisse. Système de filtre. Rég. 4,98 Ch. **3.99**  
B — "Shelton": Fabriquée à Londres. Pré-carbonisée. Système de filtre. Fini lisse. Rég. 3,95 Ch. **2.40**  
C — "No-Name": Pipe au fini naturel. Dotée d'un système de filtre. Rég. 4,98 Ch. **3.99**  
D — "The Arcadian": Fini lisse de couleur prune. Système de filtre. Rég. 3,50 Ch. **1.99**  
E — "Harvard": Forme danoise, avec fini sablé ou lisse. Système de filtre. Rég. 5,95 Ch. **4.49**  
F — "London Club": Pipe au fini lisse, avec système de filtre. Rég. 5,5 Ch. **2.99**  
G — Spécial Simpson. Fini lisse. Pré-carbonisée. Rég. 6,98 Ch. **3.99**



**RASOIRS ELECTRIQUES  
"PHILISHAVE" DE PHILIPS**

Rég. 26,98 ch. **18<sup>98</sup>**

Achetez-les dès maintenant pour l'offrir en cadeau à Noël!... Vous bénéficierez d'un rabais de \$8!

- Modèles avec 2 têtes flexibles.
- Mouvement rotatif procurant un rasage parfait.
- Se nettoie facilement.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — **842-7221**



**RASOIRS POUR DAMES  
"LADY SUNBEAM"**

Rég. 12,99 ch. **9<sup>99</sup>**

Mesdames, profitez de ce rabais de \$3 pour vous procurer un rasoir électrique spécialement conçu pour les femmes!

- Modèle compact de marque "Sunbeam".
- Rasoir rose offert dans un étui bleu.
- Vous assure un rasage parfait.



**FAMEUX CIGARES "PERFECTO"  
FAITS DE TABAC "HAVANE"**

Rég. 1,75 la boîte de 25 La boîte **1<sup>39</sup>** ou 2 boîtes pour **2<sup>59</sup>**

Faites plaisir à un fumeur de cigares en lui offrant une ou même deux boîtes de fameux cigares "Perfecto"!... Ils sont faits de tabac "Havana" mûri à l'air libre sans soleil!... Ils assurent à ceux qui les fument un véritable plaisir de fumer!... N'hésitez pas, profitez de cette aubaine!

Commandes postales ou téléphoniques exécutées — **842-7221**  
SIMPSON — Le Coin du Tabac (706) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview-Pointe-Clair.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

# AU SOUS-SOL D'AUBAINES

CHAQUE ARTICLE EST AUSSI DISPONIBLE À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



**1/2 prix!**  
**BAS FILET MICRO SANS COUTURE**

Rég. poi. 69¢ ou 3 pour 1.99

**34¢** ou 12 pai. pour \$4  
Pai.

- Nylon 400 aiguilles et 15 deniers
- Modèles sans couture.
- Talons et pointes renforcés
- Tons de beige, épice, ivoire ou taupe
- Pointures 8 1/2 à 11

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Bas pour dames (776) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair



**Rabais \$3 à \$10**  
**FEMININS ENS. ET ROBES POUR L'AUTOMNE**

A. Rég. \$20 B. Rég. 10.99

**999** **799**  
ch. ch.

- A. Ensembles 2 pièces en tricot triple d'Arnel. Casaque à encolure ronde, sans manches. Jupes doublées entièrement. Lavables. Matière, beige, diamant ou tabac. Tailles 12 à 20. Rég. \$20. Ch. 9.99
- B. Robe droite sans manches. Tuto crêpe imprimé floral. Encolure semi-échancrée. Ceinture genre chaînette ton or. Tailles 10 à 18. Rég. 10.99. Ch. 7.99

\*Marque canadienne déposée  
Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.  
SIMPSON — Vêtements pour dames (780) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair



**Rabais \$20 à \$30!**  
**SUPERBES MANTEAUX GARNIS DE FOURRURES POUR DAMES**

Rég. \$50 à \$90

ch. **29<sup>99</sup>** à **59<sup>99</sup>**

- Parfaits manteaux d'entréesaisons.
- Doublure satin rayonné et entre-doublure chambré.
- Tissus peluche de mohair, laine et mohair, tweed, bouclés et autres à la fine pointe de la mode.
- Modèles classiques à devant simple ou croisé dans le groupe.
- Tons variés.
- Col en fourrures telles que vison, renard, rat musqué ou chat sauvage dans le groupe.
- Tailles: pour "Petites": 6 à 14; pour dames: 8 à 18.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.  
SIMPSON — Manteaux pour dames (778) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair



**Rabais \$4!** Pour dames  
**PEIGNOIRS EN CREPE MATELASSE PRATIQUE**

Rég. 9.99

ch. **5<sup>99</sup>**

- Crêpe-matélassé.
- Élégante doublure cousinée doux Kodel.
- Col classique des plus féminins.
- Garniture de noué.
- Une poche latérale.
- Choix de rose, bleu ou bleu roi.
- Tailles P.M. et G.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221  
(Veuillez indiquer un second choix de couleurs s.v.p.)  
SIMPSON — Lingerie pour dames (784) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair



**Rabais 6.50!**  
**FAMEUSE GUEPIERE BROADCLOTH DE COTON**

Rég. 12.50

ch. **5<sup>99</sup>**

- Coton brodé.
- Fermeture à glissière devant.
- Dos coupe bas, élastique.
- Peut être portée avec ou sans bretelles.
- Bonnets légèrement élastiques.
- 4 bretelles amovibles.
- Blanc seulement.
- Bonnets A, 32 et 34 seulement; B et C, 32 à 36.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221  
SIMPSON — Vêtements de base (785) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair



**Rabais de 4.99!**  
**COSTUMES DE NEIGE NYLON POUR ENFANTS**

Rég. 14.98 **9<sup>99</sup>**  
ch.

N'attendez pas l'hiver! Achetez maintenant l'un de ces costumes de neige, vous économiserez 4.99!

- 100% nylon lavable à la machine, rebelle à l'eau et au vent.
- Modèle 1 seule pièce avec poignets et chevilles en tricot côtelé, genoux doublés.
- Tons marine, brun, bordeaux.
- Pour 2, 3, 4, 6 ou 8 ans.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221  
SIMPSON — Vêtements pour enfants (786) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair



**Rabais \$10 et \$13**  
**VESTES STYLE BANLIEUE EN LAINE POUR HOMMES**

Rég. 29.99 et 32.99 **19<sup>99</sup>**  
ch.

- Chaud tissu rebelle aux intempéries.
- Doublure 1/2 peluche Orlon, 1/2 tissu matelassé.
- Poches fendues.
- Choix de brun, bleu, olive, gris ou fustain.
- Tailles 36 à 44.

\*Marque déposée Du Pont pour sa fibre acrylique acrylique.  
Commandes postales et téléphoniques exécutées sur tailles seulement — 842-7221  
SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair

## Vente! Complets 3-Pantalons

TISSUS VISCOSE ET LAINE REBELLES AU FROISSEMENT FINIS WORSTED OU FLANELLE

RABAIS \$10

Rég. 49.99

**39<sup>99</sup>**

- ✓ Un complet que vous porterez avec fierté.
- ✓ Trois pantalons pour vous donner un meilleur usage.
- ✓ Des tissus faciles d'entretien.
- ✓ Des modèles pratiques et toujours à la page.

Les tissus: lainages mixtes, polyester et viscosé ou laine. Tous sont indéformables.

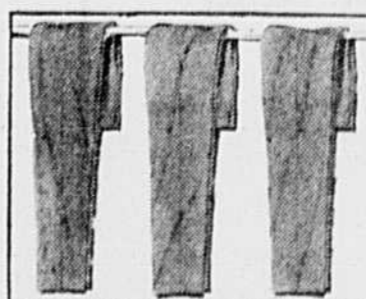
Les modèles: vestons à devant droit 3 boutons; quelques-uns à 2 boutons dans le groupe. Fente centre dos. Pantalons à taille "Ivy" et passants de ceinture.

Les coloris en tons olive, gris, bleu, brun en vogue.

Les tailles courtes, régulières ou élancées... 36 à 44.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — Vêtements pour hommes (790) au sous-sol. Aussi à Fairview — Pointe-Clair

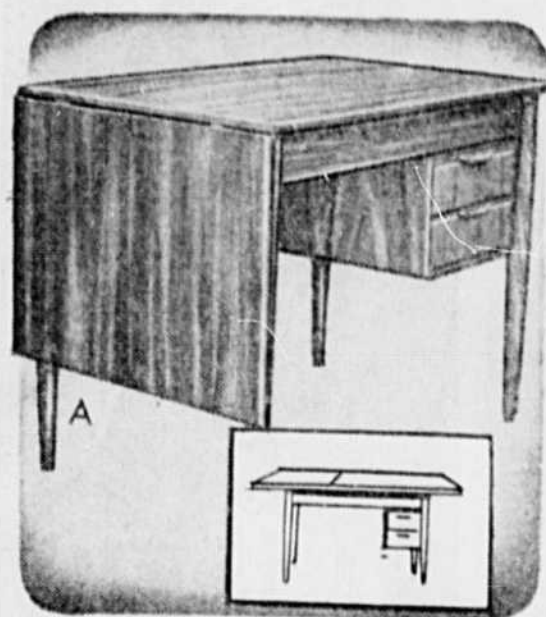


**Simpson**

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

**GRANDE VENTE-HIVER**  
**CHAQUE ARTICLE...UNE AUBAINE**

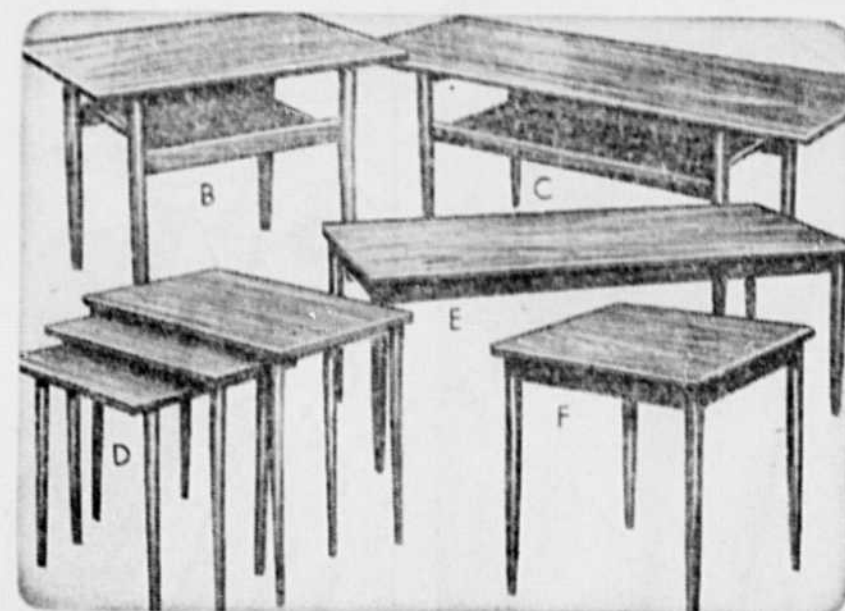
CONSULTEZ  
 LES  
 8 PAGES  
 DE CE  
 Supplément



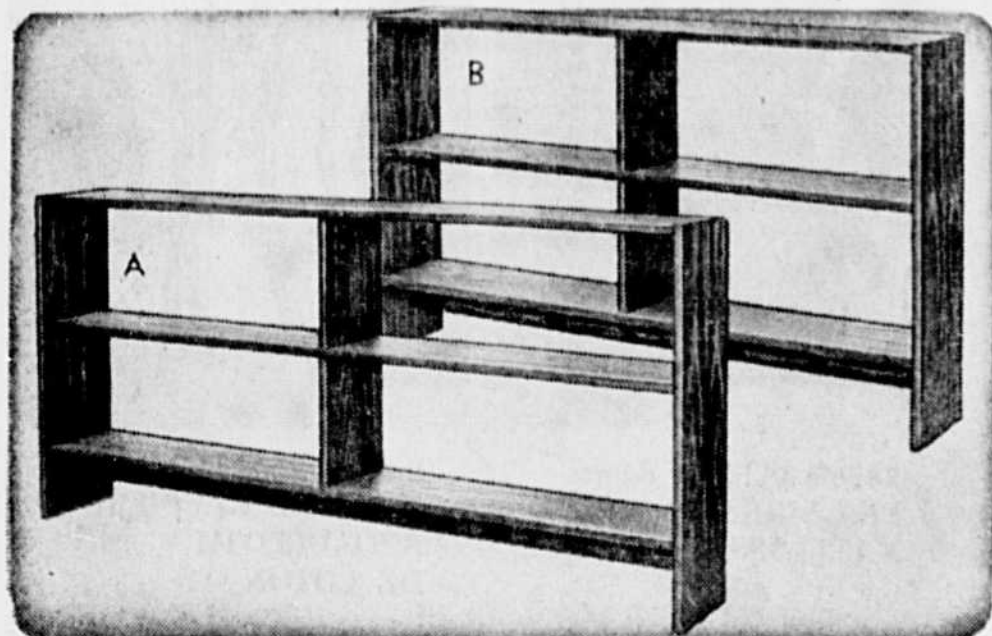
**TABLES et BUREAUX EN TECK IMPORTÉS DU DANEMARK**

Meubles d'une grande beauté, de fabrication soignée par des artisans-experts, importés du Danemark. Exclusivité Simpson! Bois de teck Bangkok à surface d'entretien facile. Vous vous félicitez de posséder d'aussi beaux meubles et d'avoir payé si peu!

- A) Bureau à dessus coulissant qui vous donne beaucoup plus d'espace. 2 tiroirs pratiques. Dimensions: 40 x 25 x 29 1/2 po. Rég. 99.98 Ch. 69.98 Mens. 57.00
- B) Table de bout avec tablette: 19 1/2 x 29 x 20 po. Rég. 39.98 Ch. 29.98
- C) Table à café avec tablette: 48 1/2 x 19 1/2 x 18 po. Rég. 39.98 Ch. 29.98
- D) Ens. 3 tables gigognes 21 1/2 x 17 x 19 po. Rég. 39.98 Ens. 29.98
- E) Table à café: 48 x 19 1/2 x 16 1/2 po. Rég. 39.98 Ch. 29.98
- F) Table de bout carrée: 19 1/2 x 19 1/2 x 20 po. Rég. 32.98 Ch. 22.98



Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221  
 SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview



**RABAIS \$15! BIBLIOTHEQUES EN PLACAGE TECK OU NOYER**

- A) 64 x 29 x 9 po. Rég. 69.98 ch. 54.98 Mens. 57
- B) 52 x 29 x 9 p. Rég. 59.98 ch. 44.98 Mens. 55

Quel que soit votre décor, cette bibliothèque cadrera bien car vous avez le choix de deux finis, placage bois de teck ou noyer; de deux formats. Construction solide, lignes simples et sobres. Profitez de ces bas prix chez Simpson!

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221  
 SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview



**RABAIS 1/3 A 1/2! TABLES STYLE MEDITERRANÉEN**

Ne cherchez plus... offrez-leur une superbe table de style méditerranéen comme cadeau de Noël! Pourquoi ne pas profiter de ce spécial Simpson et économiser 29.99 à 39.99! De construction experte, ces magnifiques tables en acajou affichant un riche fini Milan clair et effets antiques. Plusieurs avec roulettes dissimulées pour déplacement facile.

- G) Table à vin — diam. 18 po. x 18 po. de hauteur. Rég. 59.98. Ch. 29.99
- H) Table cocktail (sur roulettes) — 50 x 20 x 16 po. Rég. 119.98. Ch. 79.99 — Mens. 57
- J) Table à lampe (sur roulettes) — 26 x 26 x 20 1/2 po. Rég. 89.98. Ch. 44.99
- K) Table de bout (sur roulettes) — 26 x 20 x 21 1/2 po. Rég. 89.95. Ch. 59.99 — Mens. 57

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview

**RABAIS 34.98! ELEGANT FAUTEUIL INCLINABLE DE MARQUE "SKLAR"**

Rég. 129.98 ch. **\$95** Mens. 58

Rien de tel pour confort et riche apparence... en un mot le cadeau de Noël par excellence! Recouvrement plastique vinyl qui se nettoie d'un chiffon humide. Solide construction, dossier à coussin mousse semi-tenant... Choix de avocat ou épice.



Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview

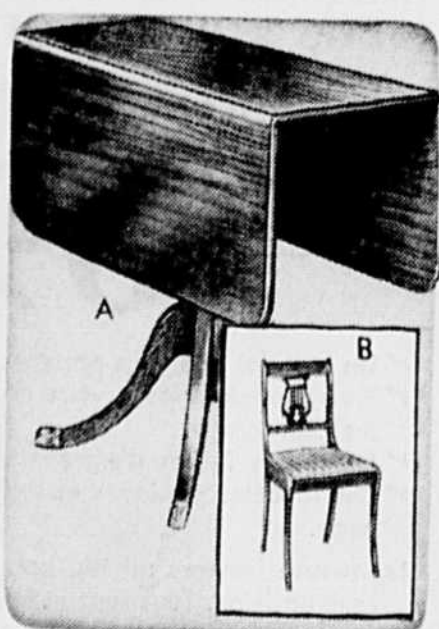
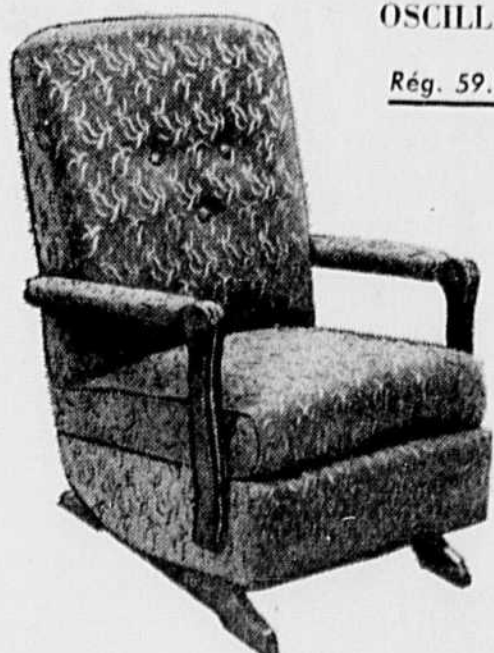
**RABAIS \$12! FAUTEUIL KROEHLER OSCILLANT SUR PLATEFORME**

Rég. 59.98 ch. **47.98**

Si vous désirez ce qu'il y a de mieux dans un fauteuil choisissez Kroehler. Construction spéciale qui vous apporte un confort incomparable. Cadre en bois dur, ressorts robustes. Recouvrement en tissus fins de séries de haute qualité; bleu, vert, brun, beige, turquoise.

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221 (donner second choix de couleur)

SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview



**Rabais 20%!**  
**TABLE "DUNCAN PHYFE" ET CHAISE ASSORTIE DOSSIER "LYRE"**

Table Rég. 69.98 Ch. 55.98  
 Chaise Rég. 22.98 Ch. 18.38

Voici des meubles qui prennent peu d'espace et qui sont d'un charme tout particulier dans une salle à manger, dinette, alcôve. Table à pied simple "Duncan Phyfe" avec panneau s'abaissant. Ferme — 36 x 17 po., ouverts 36 x 46 po. Chaise à siège coussiné recouvert d'un tissu à rayures ton or. Choix d'un fini noyer ou acajou.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES  
 SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview



**RABAIS \$50! ENSEMBLE DINETTE 7-PIECES**

Rég. 249.98 **199.98** Ens. Mens. 511

Vous aimerez le cachet accueillant de ce mobilier de style colonial, la chaleur de l'érable fini cannelle. Construction robuste pour des années d'usage. L'ensemble se compose d'une table rectangulaire — 36 x 48 extensible à 60 po., d'un bahut pour toiles et argenterie, d'un vaisselier et de 4 chaises.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview

## Amnistie pour des milliers de détenus en URSS

MOSCOU. (UPI, AFP) — A l'occasion du 50e anniversaire de la Révolution, les autorités soviétiques ont promulgué aujourd'hui un décret d'amnistie qui a pour effet de réduire les peines de milliers de personnes, notamment de deux éminents écrivains, et de libérer plusieurs personnes qualifiées de "délinquants primaires".

En vertu du décret, les écrivains Andreï Siniavski et Youri Daniel, qui avaient été condamnés respectivement à sept et cinq ans de prison en 1965 pour avoir diffusé des écrits anti-soviétiques à l'étranger, voient leurs peines réduites à 30 mois et 18 mois respectivement. Ainsi donc, Siniavski n'a plus à purger que deux ans et demi de sa peine et Daniel, un an et demi.

L'amnistie s'applique aux délinquants "ne présentant pas un grand danger pour la société" et "condamnés à des peines de moins de deux ans et, dans certains cas, à des peines de moins de cinq ans".

Ceux-ci seront relâchés, tandis que ceux qui ont été condamnés à des peines de plus de deux ans pour des crimes autres que le meurtre, la trahison ou l'espionnage ne purgeront que la moitié de la peine à servir.

C'est ainsi qu'un marin britannique John Weatherly, qui avait été condamné en décembre dernier à 18 mois de prison pour désordre et ivresse, retrouvera la liberté. Quant à l'instituteur britannique Gerald Brooke, condamné en juillet 1965 à cinq ans d'emprisonnement, il n'aura plus que 15 mois à purger de sa peine. Il était accusé d'avoir introduit clandestinement de la propagande anti-soviétique en URSS.

De façon générale, l'amnistie touche les prisonniers qui se sont distingués pendant la guerre, les femmes ayant des enfants, les femmes de plus de 55 ans, les hommes de plus de 60 ans et les prisonniers d'autres catégories trouvés coupables de crimes mineurs.



telephoto PA

## Un missionnaire canadien a failli être fusillé comme mercenaire

"Mercenaire et missionnaire" sont deux mots qui "sonnent" un peu de la même façon. Cette similitude a failli être funeste à un pasteur presbytérien du Canada en poste au Nigeria: il s'en est fallu de peu qu'il soit fusillé par des soldats des troupes fédérales nigériennes qui étaient à la poursuite de mercenaires dans la province sécessionniste du Biafra.

Le Rév. David T. Craig, de Guelph, en Ontario, a relaté lui-même son aventure: "Le jour où les troupes fédérales sont arrivées à Calabar, où j'étais aumônier du 'Hope Waddell Training Institute', je m'étais réfugié dans la demeure de l'un de mes paroissiens pour

échapper au cran de mitrailleuses et aux éclats d'obus. Le 19 octobre, j'ai été arrêté alors que je cherchais de la nourriture. "Vous êtes un mercenaire chinois", a dit un soldat. "Vous avez été payé par Ojukwu, le chef militaire biafrais". "Je suis missionnaire et non pas mercenaire", ai-je répondu. Mais pour les soldats, il semblait y avoir confusion entre les deux mots. "Je vais vous emmener devant l'officier commandant", a répliqué le soldat. "A un moment, j'ai cru qu'on allait m'abattre sur-le-champ. J'étais assis par terre et je priais. Puis j'ai entendu des soldats armer leurs fusils, puis

enlever le cran de sécurité de leurs armes. Je leur ai crié: "Que Dieu vous pardonne!" "Levez la tête, regardez-vous", lui a alors lancé une voix rude de soldat. "Stop", a crié l'ordonnance d'un colonel nigérien. Et les fusils se sont abaissés, l'exécution n'a pas eu lieu.

Le Rév. Craig s'est ensuite rendu à Lagos par bateau et c'est là qu'il a relaté son aventure. Il a précisé que sa femme, Nancy, avait quitté Calabar en août dernier et qu'elle était revenue au Canada où elle a travaillé à l'Expo 67.

Le pasteur est ici photographié vêtu du costume national nigérien qu'il portait au moment de son arrestation.

## Les difficultés de Londres avec le Marché commun Lord Chalfont offre sa démission, mais elle est refusée par Wilson

LONDRES. (UPI, AFP) — Lord Chalfont, qui a provoqué une tempête politique en évoquant la menace d'un désengagement de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe, a offert sa démission comme ministre chargé des négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, apprend-on de source autorisée.

Mais le premier ministre Harold Wilson, croit-on savoir, a refusé d'accepter cette démission et a exhorté lord Chalfont à rester à son poste pour mener les difficiles négociations avec les "Six".

Les "indiscrétions" de lord Chalfont ont été critiquées à la fois par les conservateurs et par plusieurs travaillistes. On se souvient que jeudi dernier,

à Lausanne, le ministre avait évoqué auprès de quelques journalistes britanniques l'hypothèse d'un désengagement du Royaume-Uni à l'égard de l'Europe et plus particulièrement de l'Allemagne, en cas d'échec de la candidature britannique à la CEE.

On a laissé entendre que la Grande-Bretagne pourrait reconnaître la frontière Oder-Neisse entre la Pologne et l'Allemagne, pourrait même reconnaître le régime de l'Allemagne de l'Est et retirer son armée du Rhin, forte de 35.000 hommes, de l'Allemagne fédérale.

Mais le gouvernement britannique a multiplié les démentis pour tenter de dissiper les conséquences que les "indiscrétions" de lord Chalfont pour-

raient avoir sur la décision des "Six" d'entreprendre ou non des négociations avec la Grande-Bretagne pour son admission au Marché commun.

On croit que "l'affaire Chalfont" provoquera des débats animés au Parlement, qui se réunit aujourd'hui.

M. Wilson serait toutefois déterminé à soutenir lord Chalfont, un homme de confiance qu'il a personnellement choisi d'abord comme ministre pour le désarmement et, plus récemment, comme négociateur en chef avec les pays du Marché commun.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, M. George Brown, a mis sa réputation et sa carrière sur l'intégration de

la Grande-Bretagne à l'Europe. On dit qu'il maintiendra désormais une surveillance étroite sur lord Chalfont et participera personnellement aux négociations avec les Six.

Cependant, dans les milieux officiels de Paris, on soutient que les chances de la Grande-



Lord Chalfont  
...des indiscrétions

Bretagne d'entrer au Marché commun dans un avenir prévisible ne sont que de 1 contre 1.000.

A Londres, les pessimistes ne sont pas portés à contester cette évaluation de la situation, prenant pour acquis que le président de Gaulle est déterminé à tenir la Grande-Bretagne à l'écart à tout prix.

## Londres est déterminé à négocier au plus vite son entrée à la CEE

LONDRES. (AFP) — La détermination du gouvernement britannique de poursuivre ses efforts pour entamer au plus vite les négociations avec la CEE en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est soulignée par la reine Elisabeth dans le discours du trône qu'elle a prononcé ce matin devant les deux Chambres réunies, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année parlementaire.

Ces discours, préparé par le premier ministre et approuvé par les membres du cabinet, illustre les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure britannique pour l'année à venir.

La reine n'a fait aucune allusion à une éventuelle politique de rechange au cas où l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun serait retardée ou rendue impossible. Le discours ne marque d'ailleurs pas de changement dans la politique étrangère britannique, qu'il s'agisse de l'alliance atlantique, de la Rhodesie, du Vietnam ou de l'Arabie du Sud.

Réforme de la Chambre des lords

La seule nouveauté dans la politique intérieure est un projet de loi visant à réduire considérablement les pouvoirs de la Chambre des lords et éliminant le système héréditaire actuel, qui permet à certains lords de siéger par droit de naissance. Lorsque cette loi sera adoptée, la Chambre haute ne pourra différer les actes législatifs adoptés par les Communes que de six mois, au lieu d'un an comme c'est actuellement le cas. Cette mesure, a dit la reine, est destinée à promouvoir "un système parlementaire moderne".

De plus, la souveraine a annoncé une série de mesures visant à améliorer la situation économique du pays et, par conséquent, à mettre fin au malaise social actuel.

"L'objectif principal de la politique de mon gouvernement" dans le domaine intérieur, a dit la reine dans le discours du trône, "est l'établissement d'une économie forte, alliant une balance des comptes constamment et suffisamment excédentaire pour nous permet-

tre d'honorer nos obligations internationales et maintenir la fermeté du sterling à une expansion satisfaisante de la production et le plein emploi".

Le discours du trône annonce de nouvelles mesures visant à (1) stimuler davantage le développement des régions désertées, (2) aider financièrement la modernisation et le progrès technologique dans l'industrie ainsi que l'expansion de sa capacité de production, (3) assurer une meilleure harmonisation du rail et de la route, (4) accroître les allocations fami-

liales. Le gouvernement entend également œuvrer avec le patronat et les syndicats en vue d'appliquer une politique efficace de stabilisation des prix et revenus et d'accroissement de la productivité.

Cependant, le secrétaire britannique au Commonwealth, M. George Thomson, a tenu hier à rassurer les pays de cette communauté en déclarant que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne porterait pas atteinte aux intérêts essentiels d'aucun pays du Commonwealth.

## Des feux de brousse dévastent le sud de la Californie depuis trois jours

ORANGE, Californie. (PA, UPI) — Des feux de brousse continuent aujourd'hui de dévaster six comtés du sud de la Californie pour la troisième journée. Ils ont déjà coûté la vie à une vieille femme, obligée de fuir leurs demeures et détruit des centaines de maisons.

Poussées par des vents violents atteignant parfois 100 milles à l'heure, les flammes avaient déjà détruit plus de 125.000 acres de forêts ce matin. Les autorités évaluent les dégâts causés par le feu à plus de \$2.000.000.

Le corps de Mme Abigail Blodgett, âgée de 81 ans, a été trouvé hier dans le sous-sol de

sa demeure, cinq milles au nord de San Jacinto. Les sapeurs ayant pris sa maison pour une grange ne s'y étaient pas arrêtés lorsqu'ils ont parcouru la région pour avertir les habitants de l'approche des flammes.

Le plus important brasier a détruit 50 maisons dans le comté d'Orange, au sud-est de Los Angeles. Plus de 5.000 personnes ont été évacuées devant les flammes, qui ont déjà consumé quelque 35.000 acres de boisés. Dans ce comté, les autorités ont fermé 40 écoles publiques et privées, donnant un congé forcé à quelque 30.000 élèves et étudiants.

Dans le comté de San Diego, plus au sud, trois foyers d'incen-

die ont carbonisé 35.000 acres et détruit au moins 26 demeures.

Cette vague de feux a débuté dimanche à la faveur de vents violents dans les comtés de Los Angeles et d'Orange. Hier, d'autres feux ont éclaté et se sont propagés avec une incroyable rapidité. A cause de la violence des vents, il a été impossible d'utiliser des avions et des hélicoptères pour combattre les flammes. On a aucun espoir de maîtriser ces feux tant que les vents n'auront pas diminué d'intensité. Dans le comté d'Orange, on a dû fermer 31 écoles, dont six étaient menacées de destruction.

Des tornades surgies surnoisamment de la mer se sont abat-

tues sur la côte du golfe du Mississippi hier, tuant au moins trois personnes et en blessant quelque 200, tandis qu'un certain nombre de résidents sont portés disparus.

La localité de Handsboro, Mississippi, en banlieue de Gulfport, a été la plus durement frappée. Les autorités locales ont déclaré que 300 maisons ont été détruites ou endommagées. Les trois victimes sont toutes des femmes, dont deux Noires. Sur la côte de la Louisiane, les vents atteignaient 104 milles à l'heure.

## Des jets d'Israël survolent des positions égyptiennes

d'après UPI, PA, AFP

L'artillerie égyptienne a ouvert le feu aujourd'hui sur trois avions de reconnaissance israéliens qui ont survolé la ville de Suez, révèle un rapport militaire publié au Caire. Aucun appareil n'a été touché.

Les avions ont survolé le secteur sud du canal durant 20 minutes et ils ont passé au-dessus des banlieues de la ville.

A Jérusalem, un porte-parole de Tel-Aviv dit que des troupes israéliennes et jordaniennes ont eu un bref accrochage hier soir, mais que personne ne semble avoir été blessé.

De sources diplomatiques, à Londres, on apprend que l'Union soviétique vient de fournir à l'Egypte des missiles sol-sol afin de contrebalancer l'avantage qu'a Israël en ce qui concerne les roquettes.

Au Caire, le commandant de l'aviation égyptienne au cours de la guerre éclair de juin dernier est passé en cour martiale hier parce qu'on le tient responsable des déboires militaires de son pays. Trois autres officiers de l'aviation comparaissent sous la même accusation.

Au Caire, le cabinet égyptien se réunit aujourd'hui pour discuter du récent discours du premier ministre d'Israël et aussi pour étudier la question de la pénurie d'huile causée par l'incendie des raffineries de Suez la semaine dernière.

Nasser a déjà fait savoir qu'il n'était pas question de négociations directes avec Israël, à moins qu'un observateur de l'ONU n'assiste aux entretiens. De son côté, Israël insiste toujours sur l'idée de négociations directes et ne veut pas entendre

parler de retrait des territoires occupés depuis le 5 juin. Toute évacuation non conditionnée à un règlement, a dit hier le premier ministre Eshkol, et, de toute façon, tout retour à la situation antérieure au 5 juin sur le plateau de Golan (syrien), dans le Sinaï, dans le golfe d'Azaba et sur le canal de Suez est hors de question. Quant à la Cisjordanie et à la bande de Gaza, elles ont été occupées "par la force" en 1948 par la Jordanie et l'Egypte.

## NOUVEAU DENIS COLA

POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA. PRIME: 1 pqt cigarettes ou 1 paire de bas en nylon. 2/29

## Luther King se livre à la police d'Alabama

BIRMINGHAM, Alabama (PA, UPI) — Le leader noir Martin Luther King et trois de ses aides ont été mis en état d'arrestation hier à leur descente d'avion à Birmingham.

Les quatre pasteurs, qui arrivaient d'Atlanta, ont été conduits par deux policiers en civil à la prison de Bessemer. Des manifestants s'étaient rassemblés en face de la prison de Birmingham, mais les

agents ont déjoué leurs calculs et ont changé de destination pour éviter des troubles. Le pasteur King et ses aides avaient été condamnés à cinq jours de prison pour mépris de cour, à la suite de la violente manifestation raciale qui s'était déroulée à Birmingham en 1963. Huit ministres avaient participé à une marche malgré l'interdiction de la cour. La Cour suprême des Etats-Unis a refusé, il y a quelques semaines, de reviser cette cause.

# CHASSE ET PÊCHE



LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

## Rapport hebdomadaire sur la chasse

Nous allons jeter ce qui sera l'un des derniers coup d'oeil sur le rapport officiel émanant de Québec concernant la chasse contrôlée dans nos parcs et réserves. Comme chacun sait, cette chasse contrôlée qui débuta le 16 septembre dernier se termina il y a 9 jours — le 23 octobre, donc.

La Vérendrye 98 mâles 70 femelles 10 jeunes +1 (voir note)	Laurentides 51 mâles 31 femelles 9 jeunes
--	--

177 orignaux Matane 40 mâles 21 femelles 9 jeunes	91 orignaux Saint-Maurice 5 mâles 7 femelles 2 jeunes
---	---

Le succès de chasse est de 63,3% dans La Vérendrye, 61,5% dans les Laurentides, 90,0% dans Matane et 29,2% dans Saint-Maurice. En 1964, 1965 et 1966, on abattait respectivement 237, 243 et 212 orignaux dans le parc de La Vérendrye, 45, 58 et 72 dans la réserve de Matane. Dans le parc des Laurentides, on abattait 127 orignaux en 1962, 113 en 1963, 107 en 1964, de nouveau 113 en 1965 et 104 en 1966. Il est à noter que c'est la première année qu'avait lieu une chasse contrôlée dans la réserve Saint-Maurice.

Sur le nombre de jeunes abattus, il faut compter 6 femelles dans La Vérendrye, 6 mâles dans les Laurentides et 2 femelles dans Matane.

Pour des raisons administratives, le quota d'orignaux à abattre a été abaissé dans Matane de 75 qu'il était en 1966 à 70 en 1967.

Note: Au moment de mettre sous presse, l'âge et le sexe d'un orignal abattu dans La Vérendrye n'avaient pas encore été déterminés.

Sauf en ce qui concerne l'excellente Réserve Matane, je suis loin d'être enthousiasmé par le résultat de cette chasse contrôlée... J'ai bien hâte d'avoir en main le rapport final et définitif pour faire mes commentaires.

Maintenant, parlons de la chasse générale. Comme vous l'avez sans doute déjà remarqué en jetant un coup d'oeil sur le tableau, les chiffres n'ont pas tellement changé depuis la semaine dernière... et je doute fort qu'ils changent d'ici le rapport final, sauf peut-être en ce qui concerne la lointaine Abitibi, la Côte-Nord et la région du lac St-Jean.

Une chose est déjà certaine, nous n'atteindrons pas le 8,000 et quelques têtes de l'année record — exactement 8,336 en 1966.

Chasse générale

M	F	J	T
484	280	71	835
283	154	24	461
342	181	34	557
328	196	35	559
707	470	84	1,261
193	154	44	391
233	165	39	437
267	165	35	467
30	20	5	55
651	327	66	1,044
404	221	35	660

Mâles, 3,922 (58,3%); femelles, 2,333 (34,7%); jeunes, 472 (7%); total: 6,727 (100%).

Je me demande si ce total de 6,727 comprend les chiffres de la chasse contrôlée dans les parcs et réserves. Le rapport officiel du gouvernement n'en fait pas mention. Ici aussi, j'ai bien hâte d'avoir un rapport détaillé — par comtés — avec les chiffres correspondants de l'année précédente. En fait, si notre ministère voulait rendre un TRES grand service au grand public, il devrait toujours nous donner le chiffre des 3 dernières années, cela nous aiderait beaucoup à nous faire une juste idée du "tableau de santé" de l'original.

La plupart des chasseurs que j'ai interrogés pensent que ça va "très bien"... Je vous avoue que je ne partage pas leur optimisme à ce point. Moi je dis que ça ne va pas mal — ce qui ne veut pas dire que ça va bien, nuance.

**Seulement 1,528 chevreuils d'abattus...**  
Si du côté orignal, ce n'est

pas mal, du côté chevreuil, ça va TRES mal. En fait, ça peut difficilement être pire. Voici la fin d'octobre et lorsque fut compilé le rapport que vous allez lire maintenant (la compilation eut lieu la semaine dernière), la Station d'enregistrement du gibier de Labelle n'avait compté que 151 chevreuils... C'est dramatique au possible et c'est sans précédent dans l'histoire cynégétique du Québec. On sont les 15,000 chevreuils des saisons d'antan? Voici le rapport officiel:

"De la station d'enregistrement et de vérification du chevreuil, située à un mille et demi au sud du village de Labelle, le technicien de la faune Réginald Ouellet communique les derniers résultats de la chasse à ce gros gibier dans cette partie du Québec comprise dans les zones "F" et "H". On sait que la chasse au chevreuil qui a débuté dans les deux zones le 14 octobre se terminera le 12 novembre.

Au cours de la seconde fin de semaine de chasse, les biologistes ont recensé 71 chevreuils, comparativement à 96 l'an dernier et à 103 en 1965. Cepen-

### Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE  
Vancouver à Baltimore  
Providence à Québec

LIGUE PROVINCIALE SENIOR  
Drummondville à Sherbrooke

LIGUE SENIOR "B" DU QUEBEC  
St-Michel à Cowansville  
Pointe-aux-Trembles à Laprairie  
Iberville à Jacques-Cartier

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"  
Verdun à Rosemont

LIGUE METROPOLITAINE JR "B"  
Montréal-Nord à West Island

LIGUE MONTREAL JUNIOR  
Laprairie à Roussin

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC  
St-Hubert à Notre-Dame  
Rive-Sud à Verdun

HIER  
LIGUE METROPOLITAINE JR "A"  
Palestra 5, Laval 3  
(Seul match à l'affiche)

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE (Division Est)

G	P	N	P	C	Pts
Hershey	5	2	0	39	24
Springfield	4	2	0	29	17
Providence	4	0	0	22	40
Baltimore	1	5	1	18	26

(Division Ouest)

G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	6	2	0	26	23
Buffalo	4	2	0	26	22
Rochester	3	3	1	29	26
QUEBEC	2	4	0	22	29

LIGUE PROVINCIALE SR

G	P	N	P	C	Pts
Victoriaville	7	1	1	43	27
Drummondville	4	3	0	39	30
St-Hyacinthe	4	4	1	32	34
Hull	2	1	1	24	28
Granby	2	5	0	26	29
Sherbrooke	1	7	1	24	32

LIGUE SENIOR "B" DU QUEBEC

G	P	N	P	C	Pts
Iberville	4	0	0	25	15
Jacques-Cartier	2	2	0	22	20
P.-aux-Trembles	2	2	0	22	21
Laprairie	1	1	0	8	9
Cowansville	1	2	1	13	12
St-Michel	0	2	0	11	15

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

G	P	N	P	C	Pts
Thetford	8	1	0	53	25
Drummondville	6	3	0	36	31
Sorel	6	2	0	41	32
Québec	4	6	0	37	35
Trois-Rivières	3	6	0	39	46
Shawinigan	2	6	0	30	38

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

G	P	N	P	C	Pts
Palestra	7	1	0	42	14
Laval	4	2	0	29	24
Verdun	2	2	0	20	17
Montréal-Nord	1	2	1	13	17
Rosemont	1	3	1	14	21
St-Jérôme	1	4	1	15	22

LIGUE METROPOLITAINE JR "B"

G	P	N	P	C	Pts
West Island	3	1	0	19	5
LaSalle	2	1	0	13	9
Montréal-Nord	2	1	1	19	5
Immaculée	2	1	1	12	4
St-Laurent	1	2	0	20	4
Mont-Royal	0	1	1	4	9
St-Lambert	0	2	1	10	13
Forestiers	0	3	0	6	13

LIGUE MONTREAL JUNIOR

G	P	N	P	C	Pts
St-Léonard	3	1	0	24	18
St-Jean	3	1	0	14	18
St-Victor	3	1	0	29	15
St-Hyacinthe	2	2	0	15	17
Boucherville	1	0	1	19	14
Laprairie	1	3	1	11	25
St-Michel	1	1	0	6	6
Roussin	1	4	0	18	31

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC

G	P	N	P	C	Pts
Rive-Sud	2	0	0	13	1
Verdun	1	0	1	4	3
St-Hubert	1	1	1	12	11
Notre-Dame	1	2	0	7	17
Montréal	0	1	1	7	10
Chambly	0	1	1	7	9

**Fausse route**  
Dans un salon de thé, une grosse dame se gave de gâteau:  
"Ce n'est pas contre les hommes, mais contre la crème Chantilly que ma mère aurait dû me mettre en garde!" (tp)

## Robert mène dans la ligue Junior "A"

COMPTEURS

Robert, T. Rivière	8	A	Pts
Pariseau, Drummondville	9	12	25
Brown, Trois-Rivières	8	9	17
Marion, Québec	9	4	15
Bridelieu, Sorel	7	2	15
Fradette, Thetford	4	8	14
Chartré, Thetford	7	4	13
Simard, Trois-Rivières	6	8	13
Paquette, Sorel	4	4	12
Arthambault, Drum.	2	10	12

GARDIENS

J	BI	PC	Moy.
Thetford Mines	7	0	21
Michel Dumas	7	0	21
Shawinigan	7	0	21
Pierre Sigman	7	0	21
Daniel Bouchard	7	0	21
Drummondville	7	0	21
Michel Plasse	2	0	5
René Parvanteau	2	0	5
Gaston Violes	3	0	17
Sorel	1	0	3
Doug Howe	1	0	3
Michel Desjardis	1	0	3
J.-Pierre Camolis	7	0	34
Québec	5	1	14
Paul Hoganson	2	0	4
Alain Ménard	2	0	4
Ronald Fortier	1	0	2
Robert Nolan	1	0	2
Trois-Rivières	6	0	40
Gilles Gilbert	6	0	40

CLUBS PUNIS

J	Pun.
Trois-Rivières	8
Drummondville	7
Sorel	7
Québec	6
Thetford	6
Shawinigan	7
— en minutes	89

JOUEUR LE PLUS PUNI  
André Dupon (2), T. Rivière, 64 min.

## Marcel Cerdan est vainqueur

PARIS (AFP) — Le poids welter français Marcel Cerdan a battu l'Américain Ted Whitfield aux points en dix reprises hier soir au Palais des Sports de Paris. D'autre part, au cours de la même réunion, le super welter français Joseph Gonzales challenger du champion d'Europe de la catégorie, l'Italien Sandro Mazzinghi, a battu Fred Thomas (Bermudes) par abandon à la 2ème reprise d'un combat prévu en dix rounds.

## FOOTBALL

AUJOURD'HUI  
Aucun match à l'affiche

DEMAIN  
LIGUE CANADIENNE  
Winnipeg à Edmonton

HIER  
LIGUE NATIONALE  
Green Bay 31 - St-Louis 23

LIGUE CANADIENNE  
(CONFERENCE DE L'EST)

CLASSEMENT

J	G	P	N	P	C	Pts
Hamilton	13	9	4	0	241	190
Ottawa	13	8	4	1	232	212
Toronto	13	5	7	1	247	257
ALQUETTES	13	3	11	0	142	287

CONFERENCE DE L'OUEST

J	G	P	N	P	C	Pts
Calgary	15	11	4	0	337	169
Edmonton	15	8	4	1	242	218
Winnipeg	14	4	10	0	190	264
Vancouver	16	3	11	1	209	284

LIGUE CONTINENTALE  
(SECTION NORD)

G	P	N	P	C	Moy.
Norfolk	9	1	0	320	211
Hartford	4	6	0	173	217
Charlton	3	7	0	145	243

(SECTION SUD)

G	P	N	P	C	Moy.
Orlando	8	2	0	305	180
Wheeler	4	6	0	153	275
Charleston	4	6	0	215	153
Vancouver	3	7	0	145	243

LIGUE NATIONALE  
(DIVISION DU SIECLE)

J	G	P	N	P	C	Pts
St. Louis	4	3	0	207	148	
New York	4	3	0	208	223	
Cleveland	4	3	0	169	123	
Pittsburgh	2	5	0	148	157	

(DIVISION DU CAPITOL)

J	G	P	N	P	C	Pts
Dallas	5	2	0	141	139	
Philadelphia	4	3	0	175	183	
Washington	2	3	2	167	141	
New Orleans	0	7	0	84	181	

(DIVISION DU CENTRE)

J	G	P	N	P	C	Pts
Green Bay	5	1	1	144	98	
Detroit	3	3	1	145	116	
Chicago	2	5	0	74	130	
Minnesota	1	5	1	105	165	

(DIVISION DE LA COTE)

J	G	P	N	P	C	Pts
Baltimore	5	0	2	192	104	
Los Angeles	4	1	2	205	135	
S. Francisco	3	2	0	157	178	
Atlanta	1	5	1	89	201	

NOUS PAYONS **SIX** 3/4

D'INTERET SUR LES DEPOTS DE 5 ANS

**TRUST GENERAL DU CANADA**  
La plus importante société de fiducie canadienne-française

309 ouest, boul. Dorchester, Montréal — 856-9641

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHEQUE A L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$1,000.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

NOM DE \_\_\_\_\_

NO \_\_\_\_\_ RUE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_ P. 31-10-67

**val royal** OPERANT MAINTENANT

LA DIVISION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION **LA SALLE**  
AU SERVICE DE LA CON

# MONTREAL

Bourse de Montreal				Cdn			
Ventes	Haut	Bas	11 h	Ventes	Haut	Bas	11 h
Abitibi	200	54	254	81	100	10	110
Alcan	200	25	255	81	100	10	110
Algonquin	200	12	12	81	100	10	110
Alouette	200	12	12	81	100	10	110
Amalgam	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110

Bourse Canadienne				Cdn			
Ventes	Haut	Bas	11 h	Ventes	Haut	Bas	11 h
Abitibi	200	54	254	81	100	10	110
Alcan	200	25	255	81	100	10	110
Algonquin	200	12	12	81	100	10	110
Alouette	200	12	12	81	100	10	110
Amalgam	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110
Amor	200	12	12	81	100	10	110

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL			
Changement	Ind. S. pub.	Banq.	Com. Pap.
Coture - 30 oct.	-46	-1.33	-1.73
Haut - 1967	164.71	134.60	114.16
Bas - 1967	107.93	150.19	136.26

dividendes			
Burrard Dry Dock (A priv)	100	50.00	10.00
Cdn. General Securities (A & B)	100	50.00	10.00
Cdn. Interurban Properties	100	50.00	10.00
Continental Mortgage (A priv)	100	50.00	10.00
Chrysler Corporation	100	50.00	10.00
Conduits National Co.	100	50.00	10.00
Dom. & Anglo Investment (30 priv)	100	50.00	10.00
D. Foundries & Steel (A priv)	100	50.00	10.00
Eastern Bakers (ord)	100	50.00	10.00
Granby Mining (en fonds amer)	100	50.00	10.00
Greif Bros Paper	100	50.00	10.00
Kerr-Addison Mines	100	50.00	10.00
Walter M. Lowrey	100	50.00	10.00
Melchers Industries (ord)	100	50.00	10.00
Normet Mining	100	50.00	10.00
Quebec Flour Mills	100	50.00	10.00
Premium Iron Ores	100	50.00	10.00
Quemont Mining	100	50.00	10.00
Standard Brands (en fonds amer)	100	50.00	10.00
Steinberg's "A"	100	50.00	10.00
Traders Group (A & B)	100	50.00	10.00
CNR 5% 15 sept.	100	50.00	10.00
CNR 5% 15 oct.	100	50.00	10.00
CNR 5% 15 sept.	100	50.00	10.00
CNR 5% 15 oct.	100	50.00	10.00

cours des obligations			
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.			
GOVERNEMENT DU CANADA			
2 1/2 % 15 oct.	1968	95 1/2	95 1/2
3 % 15 oct.	1970	97 1/2	97 1/2
3 1/2 % 15 oct.	1972	99 1/2	99 1/2
4 % 15 oct.	1974	101 1/2	101 1/2
4 1/2 % 15 oct.	1976	103 1/2	103 1/2
5 % 15 oct.	1978	105 1/2	105 1/2
5 1/2 % 15 oct.	1980	107 1/2	107 1/2
6 % 15 oct.	1982	109 1/2	109 1/2
6 1/2 % 15 oct.	1984	111 1/2	111 1/2
7 % 15 oct.	1986	113 1/2	113 1/2
7 1/2 % 15 oct.	1988	115 1/2	115 1/2
8 % 15 oct.	1990	117 1/2	117 1/2
8 1/2 % 15 oct.	1992	119 1/2	119 1/2
9 % 15 oct.	1994	121 1/2	121 1/2
9 1/2 % 15 oct.	1996	123 1/2	123 1/2
10 % 15 oct.	1998	125 1/2	125 1/2
10 1/2 % 15 oct.	2000	127 1/2	127 1/2

MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	90	91
Mont 1er jan.	1993	91	92
Mont 1er jan.	1994	92	93
Mont 1er jan.	1995	93	94
Mont 1er jan.	1996	94	95
Mont 1er jan.	1997	95	96
Mont 1er jan.	1998	96	97
Mont 1er jan.	1999	97	98
Mont 1er jan.	2000	98	99

INDUSTRIES			
Abitibi	1977	130	130
Alcan	1977	130	130
Algonquin	1977	130	130
Alouette	1977	130	130
Amalgam	1977	130	130
Amor	1977	130	130
Amor	1977	130	130
Amor	1977	130	130
Amor	1977	130	130

### Les réserves d'or des USA augmentent pour la première fois en 5 mois

WASHINGTON (AFP)—Pour la première fois depuis cinq mois, les réserves d'or des Etats-Unis ont légèrement augmenté en septembre, annonce le Conseil de la réserve fédérale.

A la fin septembre, le stock d'or américain totalisait \$13,077 millions contre \$13,075 millions un mois plus tôt, soit une augmentation de 2 millions de dollars. Cet accroissement, le premier avril, fait suite à quatre mois de baisse substantielle des réserves métalliques des Etats-Unis, qui avait été dans une large mesure provoquée par la crise du Moyen-Orient. L'encaisse ou de la Trésorerie et du Fonds de stabilisation des changes avait diminué de 61 millions en août, de 33 millions en juillet, de 45 millions en juin et de 20 millions en mai. En revanche, elle avait augmenté de 50 millions en avril.

### General Motors en vedette de Wall Street

Les cours de General Motors est particulièrement déprimé ce matin à WALL STREET alors que le marché débute en baisse irrégulière.

Les baisses l'emportent sur les hausses, mais par une marge plutôt étroite. Le Dow Jones industriel recule d'environ 1 à 2 points.

GM réagit défavorablement et baisse de 1% à 84 1/2, à l'ouverture, à la suite d'un article paru dans le Wall Street Journal qui rapporte que le département de la Justice se propose de prendre les procédures nécessaires dans le but de démanteler le complexe GM. Les autres titres de l'automobile n'ont pas bougé.

Autours sur la liste, Xerox et General Electric perdent plus de 1 point chacun. Boeing par contre, dont les revenus pour le troisième trimestre sont nettement plus élevés, hausse d'environ 5 points.

### General Motors en vedette de Wall Street

(PC) — Les cours sont mixtes à l'ouverture, le marché de la Bourse de Montreal, aujourd'hui.

Dans le secteur des banques, Imperial de Commerce a gagné 1/2 à 11 1/2, annulant ainsi une partie de la perte de 1/2 subie lundi. Les banques de Montreal et de Nouvelle-Ecosse sont aussi légèrement en hausse.

Roi Algom a gagné 1/2 à 34 1/2, British American Oil et Alcan ont avancé chacune de 1/2 à 36 1/2 et 25 1/2 respectivement. MacMillan-Bloedel a fléchi légèrement.

Chez les mines et pétroles spéculatifs les prix mixtes ou légèrement plus bas à la Bourse Canadienne. Tatin a perdu cinq cents à \$5.35. Matabechan Canadian et Baker Talc ont décliné légèrement.

Opemiska Explorations a gagné 1/2 cent à 33, après avoir perdu deux cents lundi, sur un volume de 31,000 actions.

### Toronto, (PC) — Les cours sont légèrement en baisse à l'ouverture d'une séance peu active, ce matin, à Toronto. West Coast Transmission a fléchi de 1/2 à 23 1/2. Abitibi, MacMillan-Bloedel ainsi que Domtar ont tous trois reculé de 1/2 respectivement. Acklands a progressé de 1/2 à 13 1/2. Stelco et Texaco progressent de 1/2 chacun. Aux pétroles de l'Ouest, Canadian Superior a perdu 1/2 à 43 1/2. Hollinger aux aurifères fléchit de 3/4 à 25 1/2 et Kerr-Addison gagne 1/2 à 16 1/2.

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

# MONTEVIDEO

### General Motors en vedette de Wall Street

Les cours de General Motors est particulièrement déprimé ce matin à WALL STREET alors que le marché débute en baisse irrégulière.

Les baisses l'emportent sur les hausses, mais par une marge plutôt étroite. Le Dow Jones industriel recule d'environ 1 à 2 points.

GM réagit défavorablement et baisse de 1% à 84 1/2, à l'ouverture, à la suite d'un article paru dans le Wall Street Journal qui rapporte que le département de la Justice se propose de prendre les procédures nécessaires dans le but de démanteler le complexe GM. Les autres titres de l'automobile n'ont pas bougé.

Autours sur la liste, Xerox et General Electric perdent plus de 1 point chacun. Boeing par contre, dont les revenus pour le troisième trimestre sont nettement plus élevés, hausse d'environ 5 points.

### General Motors en vedette de Wall Street

(PC) — Les cours sont mixtes à l'ouverture, le marché de la Bourse de Montreal, aujourd'hui.

Dans le secteur des banques, Imperial de Commerce a gagné 1/2 à 11 1/2, annulant ainsi une partie de la perte de 1/2 subie lundi. Les banques de Montreal et de Nouvelle-Ecosse sont aussi légèrement en hausse.

Roi Algom a gagné 1/2 à 34 1/2, British American Oil et Alcan ont avancé chacune de 1/2 à 36 1/2 et 25 1/2 respectivement. MacMillan-Bloedel a fléchi légèrement.

Chez les mines et pétroles spéculatifs les prix mixtes ou légèrement plus bas à la Bourse Canadienne. Tatin a perdu cinq cents à \$5.35. Matabechan Canadian et Baker Talc ont décliné légèrement.

Opemiska Explorations a gagné 1/2 cent à 33, après avoir perdu deux cents lundi, sur un volume de 31,000 actions.

### Toronto, (PC) — Les cours sont légèrement en baisse à l'ouverture d'une séance peu active, ce matin, à Toronto. West Coast Transmission a fléchi de 1/2 à 23 1/2. Abitibi, MacMillan-Bloedel ainsi que Domtar ont tous trois reculé de 1/2 respectivement. Acklands a progressé de 1/2 à 13 1/2. Stelco et Texaco progressent de 1/2 chacun. Aux pétroles de l'Ouest, Canadian Superior a perdu 1/2 à 43 1/2. Hollinger aux aurifères fléchit de 3/4 à 25 1/2 et Kerr-Addison gagne 1/2 à 16 1/2.

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO			
Changement	Ind. Am.	Met.	Pet.
Coture - 30 oct.	-66	-4.30	-3.66
Haut - 1967	159.56	165.16	106.15
Bas - 1967	172.41	181.95	111.40
	147.65	142.30	85.80

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Changement

Coture - 30 oct.

Haut - 1967

Bas - 1967

# Une ou deux personnes ont levé la barrière fatidique à Dorion

## La Régie fédérale des transports trouve "anormale" la conduite de deux jeunes gens

OTTAWA, (PC) — La Régie fédérale des Transports, dans un jugement qui vient d'être rendu public, estime que la barrière de protection du Canadien National, à Dorion, a été levée ma-

nuellement par une ou deux personnes qui se trouvaient aux environs, et que ce n'est pas à cause d'une défaillance mécanique que cette barrière était levée lors du passage du train qui

a causé la mort de 20 écoliers voyageant à bord d'un autobus d'écoliers, l'année dernière. Vingt-six autres enfants s'en étaient tirés indemnes. La décision de la Régie, qui

est contenue dans un document de 28 pages, fait état d'une "preuve prépondérante" selon laquelle la barrière a été levée manuellement. Les commissaires de la Régie estiment égale-

ment que "celui ou ceux qui ont levé la barrière n'étaient sûrement pas conscients des conséquences graves de leurs actes. Le fait que personne n'ait osé se déclarer n'est pas sur-

prenant". Selon la preuve fournie, le système de signalisation fonctionnait normalement au cours des heures qui précèdent l'accident. Le système est l'un des

plus modernes, et il est en usage un peu partout aux États-Unis et au Canada. Avant l'accident, une équipe de travailleurs a effectué des réparations sur la voie ferrée.

À l'est du passage à niveau, ces travailleurs ont déclaré que la barrière a normalement fonctionné tout le temps qu'ils se sont trouvés sur les lieux. Voir DORION en page 2



60% du transport local est paralysé  
— Page 3

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 31 octobre 1967 / saint Quentin, martyr / 83e année, No 252 / 6 cahiers / 68 pages / Météo: nuageux / Min. 40 / Max. 50

# Jean-Guy Cardinal nommé ministre de l'Éducation



## Me Marcel Faribault est nommé au Conseil législatif

par Claude BEAUCHAMP et François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — Une figure bien connue des milieux universitaires et financiers, Me Jean-Guy Cardinal, accède au Conseil des ministres et devient ministre de l'Éducation.

C'est la grande surprise du remaniement ministériel impliquant cinq nominations au cabinet et deux au Conseil législatif, annoncée, à midi, par le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Me Cardinal, qui est doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, entre au cabinet par le biais du Conseil législatif.

Me Faribault n'est pas nommé ministre

Le président du Trust général du Canada, Me Marcel Faribault, devient également conseiller législatif, mais, contrairement à ce que les observateurs prévoyaient, sans être nommé ministre.

MM. Armand Russell, Jean-Paul Beaudry, Paul Allard et Robert Lussier ont, d'autre part, été nommés ministres.

Me Faribault, toutefois, sera conseiller spécial, à plein temps, auprès du conseil des ministres en matières constitutionnelles et économiques.

M. Faribault a refusé le poste que lui offrait M. Johnson au cabinet à cause de ses nombreuses obligations dans le monde des affaires. M. Faribault est administrateur de 18 compagnies, dont la compagnie de Téléphone Bell du Canada, IBM, Dominion Textile, Roy Nat, etc.

Au cours de sa conférence de presse, le premier ministre a toutefois indiqué qu'il faut prévoir, d'ici environ 6 mois, un autre remaniement ministériel lorsque seront mis sur pied, en plus du ministère des Institutions financières, les ministères de la Fonction publique et des Loisirs et des Sports dont M. Johnson a annoncé, ce midi, la création dès la prochaine session.

Travaux publics, Richesses naturelles

En vertu du remaniement, le premier depuis l'accession de l'Union nationale au pouvoir, deux ministres d'État se voient attribuer des portefeuilles.

Il s'agit de M. Armand Russell, nommé ministre des Travaux publics, et de M. Paul Allard, nommé ministre des Richesses naturelles.

M. Russell remplace M. Fernand J. Lafontaine, qui demeure ministre de la Voirie, M. Paul Allard, qui était jusqu'à maintenant ministre d'État à la Voirie, remplace, de son côté, le premier ministre Daniel Johnson, qui en plus d'être titulaire du ministère des Affaires intergouvernementales, était responsable de ce ministère.

Industrie-commerce, Affaires municipales

Le député de Lafontaine, M. Jean-Paul Beaudry, devient, pour sa part, responsable du ministère de l'Industrie et du Commerce, tandis que le Dr Robert Lussier devient ministre des Affaires municipales.

MM. Beaudry et Lussier avaient été nommés adjoints parlementaires à ces deux ministères au mois de septembre.

M. Beaudry remplace M. Maurice Bellemare, qui demeure ministre du Travail, tandis que le Dr Lussier remplace M. Paul Dozois, déjà ministre des Finances.

Rajeunissement du Conseil

Une des conséquences du remaniement ministériel annoncé à midi par le premier ministre, est le rajeunissement du Conseil des ministres. Non seulement l'âge des nouveaux ministres varie-t-il entre 42 et 48 ans, mais encore il s'agit, dans trois cas, de figures politiques jeunes. MM. Allard et Beaudry ayant été élus pour la première fois en 1962, et M. Cardinal ne

s'étant jamais encore présenté devant l'électorat.

Me Cardinal a déclaré aux journalistes après son assermentation que c'était la priorité que l'on accorde à l'éducation au Québec qui l'avait, avant tout, attiré au cabinet; il se présentera devant l'électorat québécois à la première occasion venue.



Marcel FARIBAULT



Paul ALLARD



Jean-Paul BEAUDRY



Dr Robert LUSSIER



Armand RUSSELL

## Humphrey échappe de justesse à un attentat vietcong

(d'après Reuter, UPI, PA, AFP)

Des terroristes du Front national de libération ont tiré au moins cinq obus au mortier en direction du Palais de l'Indépendance aujourd'hui, durant une réception offerte par le président du Sud-Vietnam, Nguyen Van Thieu, à l'issue de la cérémonie à laquelle il a prêté le serment d'office en présence du vice-président des États-Unis et de plusieurs dignitaires.

Les bombes sont tombées sur les pelouses du palais, exactement à l'endroit où devait avoir lieu la réception. Mais une pluie soudaine a obligé les visiteurs à entrer dans le palais pour la fête. En éclatant, les mortiers ont blessé trois Vietnamiens, endommagé la voiture d'un officier supérieur australien et démolit des tables de cocktails.

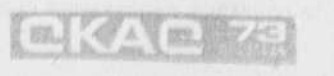
Le vice-président Humphrey était en train de signer le livre d'or au moment de l'incident. Il se fit un silence et les invités ont tout de suite couru aux fenêtres voir ce qui se passait. Parmi les invités de marque, outre M. Humphrey, on notait l'ambassadeur Bunker des USA, le général Westmoreland, Van Thieu et Cao Ky, et Nguyen Van Loc, nouveau premier ministre désigné par Van Thieu.

ont tous deux pris la parole au cours de la cérémonie du serment d'office. Le vice-président, se rappelant avoir déjà été professeur d'histoire, a évoqué les faits saillants de l'histoire américaine pour justifier la politique du président Johnson au Vietnam. A un moment

Voir ATTENTAT en page 2

### SOMMAIRE

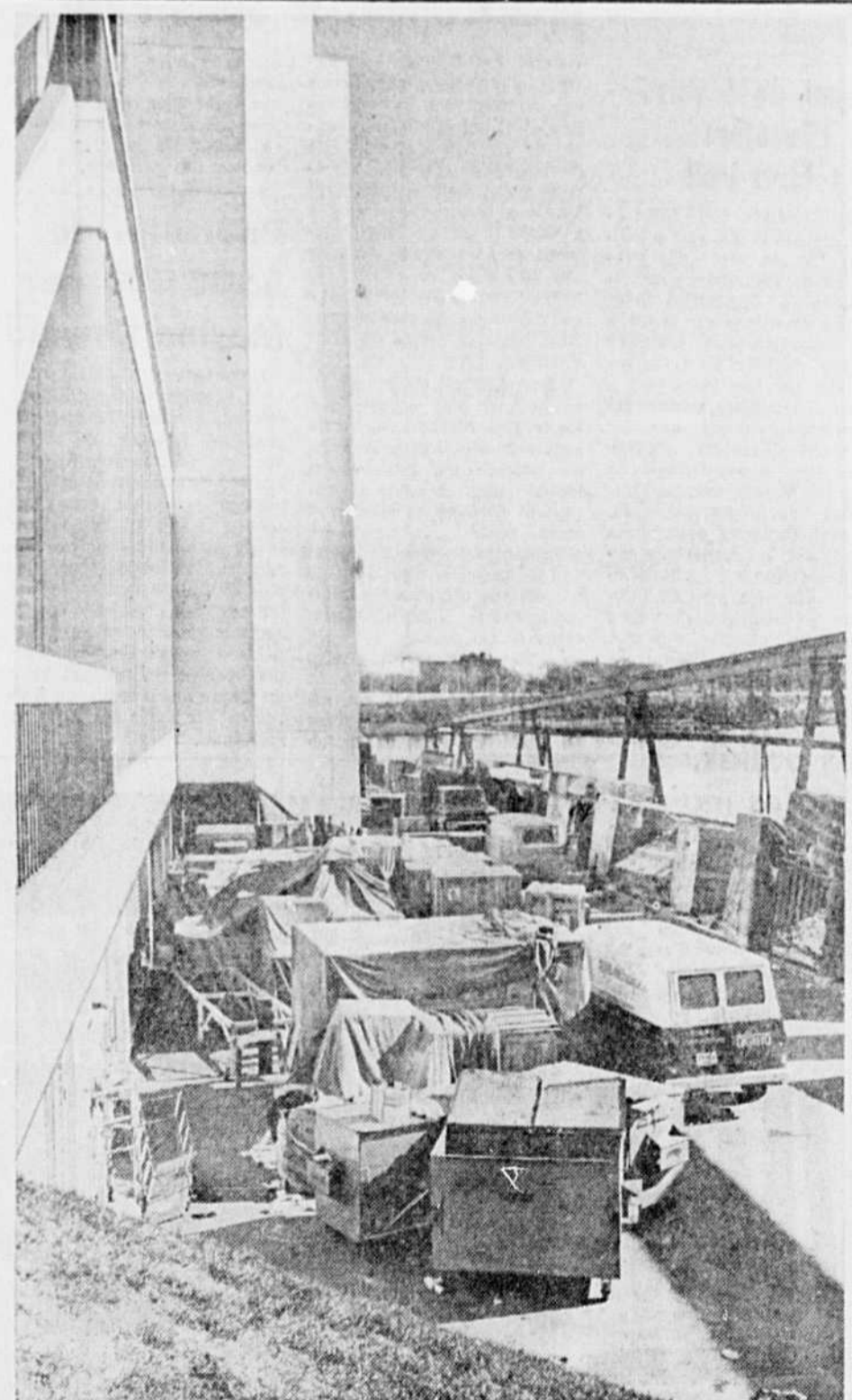
- Annonces classées / 29 à 33 et 36 à 42
- Bandes dessinées / 60
- Calendrier des pionniers / 65
- Courrier "Que faire?" / 26
- Décès, naissances, etc. / 43
- Editorial / 4
- Finance / 62 à 64
- Horoscope / 28
- La bonne table / 21 à 23
- Loisirs et récréation / 60
- Mots croisés / 30
- Nouvelles internationales / 55
- Radio et télévision / 65
- Spectacles et concerts / 16 et 17
- Sports / 56 à 59
- Tribunaux / 8 et 14
- Vie féminine / 24 à 27
- Vie mondaine / 25
- Votre médecin / 44



## Opération emballage mais aussi opération entretien

L'opération "emballage" a démarré lentement, hier, à l'Expo, de même que l'opération "entretien" pour 1968. À droite, quelques camions chargent des pièces d'exposition du pavillon de France. Il faudra probablement attendre que la grève des camionneurs prenne fin avant que ces véhicules puissent quitter la Terre des Hommes puisque des lignes de piquetage ont été érigées aux voies de sortie de l'Expo. À gauche, un peintre fait une toilette du pavillon Cominco remis officiellement, hier, au maire Jean Drapeau, signe évident que des dispositions sont déjà prises pour l'an prochain.

Voir aussi page 35



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

## Combien coûtera l'après-Expo? Il faut attendre...

par André CHENIER

Combien coûtera une exposition permanente à Montréal et qui, en définitive, en payerait la note? Interrogé hier à ce sujet, M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, a déclaré que "la question sera discutée à une prochaine réunion du conseil municipal. Cette réunion aura lieu bientôt." M. Saulnier n'a pas voulu en préciser la date.

Le contribuable montréalais devra attendre encore un peu avant qu'on lui dise dans quelle mesure, et de quelle façon, il sera appelé à contribuer aux grandes oeuvres qui, tout en rehaussant encore le prestige de la métropole, préviendraient la régression économique dangereuse que certains craignent après la période de croissance accélérée at-

tribuable en bonne partie à l'Expo.

Le maire Jean Drapeau, interviewé hier à la télévision, mentionnait une de ces grandes oeuvres qui pourrait aller de pair avec son projet d'exposition permanente "pour faire fructifier les actifs et accélérer les progrès constants de la métropole". Il s'agit du projet de rénovation urbaine, plan à long terme qui entraînera des déboursés de plusieurs centai-

nes de millions de dollars, à divers échelons de gouvernement, mais qui apportera aussi des investissements sous diverses formes dans un avenir plus ou moins lointain.

Le maire a parlé de crédits de \$50,000,000 "votés" à cette fin. M. Saulnier croit, pour sa part, qu'il s'agit des \$150,000,000 "approuvés par le fédéral" pour tout le projet.

M. Drapeau estime que Montréal, après avoir réalisé l'Expo, le métro, la construction de gratte-ciel modernes, bénéficie du pont tunnel Hippolyte Lafontaine, de voies rapides nord-sud et est-ouest, et avoir du même coup commandé le progrès routier de la province, est plus consciente de ses responsabilités et peut se permettre de voir encore plus grand.

## A Paris, Grégoire "sent de moins en moins la résistance des milieux officiels"



Pierre Saint-Germain  
CORRESPONDANT DE LA PRESSE À PARIS

PARIS. — "Je sens de moins en moins la résistance des milieux officiels à mon égard et mes efforts en vue de mettre sur pied un comité de souscription publique pour l'indépendance du Québec connaissent un succès qui dépasse mes espérances", a déclaré aujourd'hui M. Gilles Grégoire.

Pour la première fois depuis son arrivée en France, mardi dernier, la presse parisienne parle aujourd'hui du chef du Ralliement national, qui a tenu

hier soir une réunion d'information devant l'Union de la jeunesse pour le progrès, "groupe de tendance gaulliste", dit-il.

M. Grégoire a cité des chiffres pour montrer, assure-t-il, qu'il n'y aurait nullement une baisse du niveau de vie au Québec si ce dernier devenait indépendant. "Les chiffres sont encore ce qu'il y a de plus frappant pour réfuter les arguments de nos adversaires", a déclaré M. Grégoire.

Le chef du Ralliement national a par ailleurs fait état de lois votées jadis par les provinces anglophones pour supprimer les écoles françaises. Répondant à un auditeur, qui voulait savoir ce qu'il adviendrait des minorités françaises si le Québec se séparait, M. Grégoire a répondu en substance: "L'essentiel, actuellement, c'est de sauver la majorité francophone du Québec. Les anglophones des autres provinces se servent des minorités canadiennes-françaises comme otages".

Advenant l'indépendance du Québec, a ajouté M. Grégoire, le Québec établirait un moratoire de deux ans dans le domaine de l'immigration. Pendant ce temps, toutes les sommes normalement consacrées à l'immigration serviraient au rapatriement des Canadiens français vi-

Voir GREGOIRE en page 2

## L'ordonnance d'outrage au tribunal contre le Dr R. Robillard est annulée

par Maurice LAPERRIERE de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, l'hon. Frédéric Dorion, a annulé ce matin l'ordonnance d'outrage au tribunal qu'il avait rendue le 16 octobre dernier contre le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

Dans son jugement écrit, le président du tribunal a déclaré qu'après mûre réflexion il en est venu à la conclusion que le Dr Robillard devait bénéficier du doute raisonnable.

M. le juge Dorion avait émis, le 16 octobre dernier, une ordonnance sommant le Dr Robillard de se présenter devant la Cour pour donner les raisons, s'il en avait, pour lesquelles il ne serait pas condamné pour outrage au tribunal à la suite d'une nouvelle partie notamment dans l'Action, quotidien de Québec, le 13 octobre, et prêtant au président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec les propos suivants au sujet de l'émission possible, à ce moment-là, d'une injonction contre les radiologistes en grève.

"Le gouvernement trouvera certainement un juge capable pour émettre l'injonction qui est illégale à notre avis. C'est l'ère de la matraque qui réapparaît," aurait dit le Dr Robillard.

Il a été mis en preuve, au cours de l'enquête, que la

Voir ROBILLARD en page 2

### Selon Kierans, le rapport Gérin-Lajoie ne sera qu'un des mémoires soumis à la Commission politique de la FLQ

OTTAWA — Selon la Presse canadienne, le président de la Fédération libérale du Québec, M. Eric Kierans, a déclaré hier au cours d'une interview que son récent volume "Le Canada vu par Kierans" sera soumis à l'examen de la commission politique de la FLQ, une fois cette commission remaniée.

M. Kierans a indiqué en effet que la commission politique sera saisie non pas seulement du rapport Gérin-Lajoie sur les affaires constitutionnelles, mais aussi de son propre volume

et même d'une vingtaine d'autres rapports qu'elle pourra avoir reçus.

"Le tout, a-t-il déclaré, servira à formuler une politique de base du parti libéral québécois."

On s'interroge sur la portée de ces remarques de M. Kierans, le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, ayant déclaré au cours du week-end que le rapport Gérin-Lajoie bénéficierait d'une étude prioritaire.

### ROBILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

nouvelle provenait de l'agence de nouvelles la Presse Canadienne.

De toutes les versions entendues au cours de cette enquête, M. le juge Dorion n'a retenu que celle de M. Donat Valois, chef intérimaire du bureau de Québec de la P.C. et celle du Dr Raymond Robillard.

M. Valois a affirmé catégoriquement que le Dr Robillard lui a parlé, au téléphone, de la complaisance du juge à qui pourrait être soumise la demande d'injonction.

D'autre part, le Dr Robillard a, à deux reprises, nié catégoriquement avoir prononcé ces paroles, au cours de cette conversation, qu'il eut au téléphone avec M. Valois.

Après avoir cité plusieurs cas de jurisprudence, M. le juge Dorion dit qu'il faut se rappeler qu'une condamnation dans un tel cas ne peut être prononcée que si la culpabilité de celui à qui est reproché l'outrage au tribunal est évidemment hors de tout doute.

"Comme témoins, ils ont créé l'impression qu'ils étaient rusés et évasifs plutôt que francs et désireux de dire tout ce qu'ils avaient en rapport avec l'accident".

Les deux adolescents ont tous deux nié avoir touché à la barrière. Une automobiliste a cependant affirmé qu'elle avait vu deux jeunes garçons tenant la barrière en position verticale.

Enfin, sur le plan des opérations, on signale des attaques un peu partout au Sud-Vietnam tandis qu'au Nord l'Aéronavale et l'Aviation américaine harcèlent Hanoi et Haiphong pour la septième journée consécutive.

### ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 1

donné, il a levé le bras au ciel pour dire: "Le Vietnam est notre grande aventure, et c'est merveilleux. Notre tâche à nous, a-t-il ajouté, est de faire l'histoire. J'ai eu souvent l'occasion de dire que c'est une bonne chose que d'étudier l'histoire, et je l'ai étudiée. C'est également une bonne chose de l'enseigner, et je l'ai enseignée. Mais c'est merveilleux de la faire — faire l'histoire à sa façon et au moment qu'on a choisi."

Délaissant son texte, le vice-président s'est écrié: "Malgré les sondages d'opinion, malgré les critiques et malgré une impatience compréhensible, nous avons l'intention de tenir jusqu'à ce que l'agression soit repoussée, jusqu'à ce qu'une paix juste et honorable soit réalisée, jusqu'à ce que le travail soit fait."

De son côté, le président Van Thieu a prédit de "nouveaux et durs sacrifices" et a reconnu que le Sud-Vietnam n'était pas encore aussi puissant que l'ennemi. "Une paix que le côté le plus faible est forcé d'accepter est une reddition. Je suis décidé à ne pas accepter de reddition. Aussi, la première condition pour trouver une solution à la guerre est d'être fort dans tous les domaines".

Durant ce temps, à Washington, le sénateur Mansfield a déclaré au cours d'une interview qu'au lieu de rester sur ses positions quant à la conférence de Genève, l'Union soviétique devrait convoquer celle-ci en accord avec la Grande-Bretagne. Le contrôle devra porter seulement sur les matériaux nucléaires et non sur les installations. Cinq des pays de l'Euratome — Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Italie — se sont mis d'accord. La France n'a pas l'intention de signer le traité.

Les négociations avaient été interrompues parce que les pays de l'Euratome n'acceptaient pas la terminologie du texte relatif notamment à l'inspection des usines atomiques.

Le contrôle devra porter seulement sur les matériaux nucléaires et non sur les installations. Cinq des pays de l'Euratome — Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Italie — se sont mis d'accord. La France n'a pas l'intention de signer le traité.

De son côté, le sénateur démocrate Stephen Young a demandé hier la démission du secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, un homme qu'il dit incapable d'objectivité.

"En sa qualité de conseiller du président et de participant à l'élaboration de la politique en vigueur, M. Rusk se rend "ridicule" en justifiant constamment une politique d'agression, et il a fini par faire croire à plusieurs pays que les Etats-Unis est un pays agresseur".

D'autre part, un cinquant-

### DORION

SUITE DE LA PAGE 1

La Régie des Transports est convaincue, d'après la preuve, que le travail effectué par l'équipe de cheminots n'a pas du tout affecté le système de barrières.

Toutes les personnes qui se trouvaient aux abords de la voie ont été interrogées par la Régie. "Mais les dépositions des témoins n'ont pas toujours été claires quant à l'endroit où ces personnes se trouvaient au moment de l'accident, et quand à ce qu'elles ont réellement vu."

Etant donné que l'une des barrières a fonctionné et que celle qui a laissé passer l'autobus n'a pas fonctionné, la Régie

en est venue à la conclusion qu'aucun défaut mécanique ou électrique n'a pu causer l'accident.

"Conduite anormale"

Par ailleurs, la Régie juge "anormale" la conduite de deux jeunes gens en marge de l'accident. Ceux-ci se sont dirigés vers la voie ferrée pour se rendre chez un optométriste, ont-ils déclaré devant la Régie. Mais après que l'autobus est franchi la barrière, ils ne se sont pas dirigés vers leur destination. Ils ont couru vers un terrain caché. Ils ne se sont pas dirigés vers les lieux de l'accident.

"Nous croyons à peine la version selon laquelle ils fuyaient pour ne pas recevoir les débris de verre et de ferraille", ajoute le jugement.

### GREGOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

vant dans les provinces à majorité anglophone.

M. Grégoire a également répondu à des questions sur le voyage de de Gaulle au Québec, soulignant que la majorité des Québécois francophones avaient accepté le message du général.

Ce soir, le chef du RN doit rencontrer les "personnalités" qui ont jusqu'ici accepté de faire partie du comité de souscription publique pour l'indépendance du Québec. Demain, dit-il, il doit rencontrer des représentants du parti communiste. Avant son départ pour Montréal, lundi prochain, il doit donner une conférence de presse.

A la suite de M. Grégoire apprend-on à Paris de source non officielle, c'est M. Pierre Bourzault, chef du RIN, qui est attendu en France, à compter du 15 novembre.

### Appui de 5 pays de l'Euratome aux Etats-Unis

BRUXELLES, (UPI-AFP) — Les Etats-Unis ont reçu aujourd'hui "le feu vert" des puissances de l'Euratome pour reprendre la négociation avec l'Union soviétique sur le traité de non-prolifération nucléaire en vue d'établir un texte acceptable par tous les pays.

Les négociations avaient été interrompues parce que les pays de l'Euratome n'acceptaient pas la terminologie du texte relatif notamment à l'inspection des usines atomiques. Le contrôle devra porter seulement sur les matériaux nucléaires et non sur les installations. Cinq des pays de l'Euratome — Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Italie — se sont mis d'accord. La France n'a pas l'intention de signer le traité.

### Des pattes, non des mains!

Au terme d'une expertise pratiquée hier à Montréal, des pathologistes de l'Institut de médecine légale du Québec ont identifié comme étant des extrémités de pattes d'ours les deux "mains humaines" dont des enfants avaient cru trouver les restes, samedi, près d'un moulin de Farnham.

## Des feux de brousse dévastent le sud de la Californie depuis trois jours

ORANGE, Californie, (IPA, UPI) — Des feux de brousse continuent aujourd'hui de dévaster six comtés du sud de la Californie pour la troisième journée. Ils ont déjà coûté la vie à une vieille femme, obligée de fuir ses demeures et détruit des milliers de personnes à fuir leurs demeures et détruit des centaines de maisons.

Poussés par des vents violents atteignant parfois 100 milles à l'heure, les flammes avaient déjà détruit plus de 125.000 acres de forêts ce matin. Les autorités évaluent les dégâts causés par le feu à plus de \$2.000.000.

Le corps de Mme Abigail Bloodgett, âgée de 81 ans, a été trouvé hier dans le sous-sol de sa demeure, cinq milles au nord de San Jacinto. Les sapeurs ayant pris sa maison pour une strange ne s'y étaient pas arrêtés lorsqu'ils ont parcouru la région pour avertir les habitants de l'approche des flammes.

Le plus important brasier a détruit 50 maisons dans le comté d'Orange, au sud-est de Los Angeles. Plus de 5.000 personnes ont été évacuées devant les flammes, qui ont déjà consumé quelque 35.000 acres de boisés. Dans ce comté, les autorités ont fermé 40 écoles publiques et privées, donnant un congé forcé à quelque 30.000 élèves et étudiants.

Dans le comté de San Diego, plus au sud, trois feux d'incendie ont carbonisé 55.000 acres et détruit au moins 26 demeures.

Cette vague de feux a débuté dimanche à la faveur de vents violents dans les comtés de Los Angeles et d'Orange. Hier, d'autres feux ont éclaté et se sont propagés avec une incroyable rapidité. A cause de la violence des vents, il a été impossible d'utiliser des avions et des hélicoptères pour combattre les flammes. On a aucun espoir de maîtriser ces feux tant que les vents n'auront pas diminué d'intensité.

La localité de Handsboro, Mississippi, en banlieue de Gulfport, a été la plus durement frappée. Les autorités locales ont déclaré que 300 maisons ont été détruites ou endommagées. Les trois victimes sont toutes des femmes, dont deux noires. Sur la côte de la Louisiane, les vents atteignent 104 milles à l'heure.

Des tornades surgies soudainement de la mer se sont abattues sur la côte du golfe du Mississippi hier, tuant au moins trois personnes et en blessant quelque 200, tandis qu'un certain nombre de résidents sont portés disparus.

La localité de Handsboro, Mississippi, en banlieue de Gulfport, a été la plus durement frappée. Les autorités locales ont déclaré que 300 maisons ont été détruites ou endommagées. Les trois victimes sont toutes des femmes, dont deux noires. Sur la côte de la Louisiane, les vents atteignent 104 milles à l'heure.

Plus tard, soit à 9 h, 45 hier soir, deux bandes masquées et brandissant des armes à feu se sont fait remettre \$42 par un employé de la station-service Shell située 3015 ouest, rue St-Jacques, à Montréal. Ils se sont enfuis en auto.

Les victimes n'ont été molestées ou blessées dans aucun des cas.

### Vols à main armée

Un individu s'est enfui en emportant une somme de \$250, vers 7 h 30 hier soir, à l'issue d'un vol commis à la pharmacie Médica, au 148, boulevard Ste-Rose, quartier Ste-Rose, à Laval.

### Cambriolages

Une collection de timbres, une collection de pièces d'argent et plusieurs bijoux, le tout évalué à \$7.425, ont été volés chez Mme Myra Bennett, 4038, Gaze Road, par des rôdeurs qui se sont glissés chez elle par une fenêtre de l'arrière.

M. Yves Rouvreau, de Normandin, Abitibi, avait déposé ses caméras et leurs accessoires dans un casier de la gare Centrale. Quand il a voulu reprendre son bien, il a constaté qu'un autre était passé là avant lui et avait rafilé le tout, valant \$1.100.

### LA MÉTÉO

MINIMUM 40  
MAXIMUM 50

MONTREAL, (IPC) — Voici les prévisions météorologiques: Région de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est, Lac St-Jean, Baie Comau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspé: généralement nuageux. Quelques averses ce soir et cette nuit. Mercredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Peu de changements dans les températures. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum à Montréal et Ottawa-Hull, 40 et 50. Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Baie Comau, Rivière du Loup, Mont-Joli, Gaspé et Sept-Îles, 35 et 45.

### TOITS DE TUILLES... TOITS VIVANTS...

Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.

● PERMANENT  
● À L'ÉPREUVE DU FEU

Silibéton LTD  
31, GIBOUARD  
MARIVILLE, QUÉBEC  
UN. 7-6451 LU. 9-7495

### Étudiez ça... et donnez-moi un rapport demain matin

Maintenant à MONTRÉAL VOUS AUSEZ POUVEZ LIRE PLUS RAPIDEMENT...

L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD VOUS INVITE A UNE PRÉSENTATION GRATUITE DE SA MÉTHODE DE RENOMMÉE MONDIALE

PRESENTATION EN FRANÇAIS MARDI — 31 OCTOBRE — 7 H. 30 P.M. INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD 205 OUEST, RUE SHERBROOKE

PRESENTATION EN ANGLAIS MARDI — 31 OCTOBRE — 7 H. 30 P.M. INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD 205 OUEST, RUE SHERBROOKE

PRESENTATION EN FRANÇAIS MERCREDI — 1er NOVEMBRE — 7 H. 30 P.M. INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD 205 OUEST, RUE SHERBROOKE

(La présentation dure environ une heure et quinze minutes)

Vous verrez sur film un diplômé de l'Institut de Lecture Dynamique lire à une vitesse surprenante un livre qu'il n'avait jamais vu auparavant. Vous l'entendrez ensuite rapporter en détail ce qu'il a lu.

Vous découvrirez au cours d'une conférence que vous avez la capacité de lire à des vitesses de plusieurs milliers de mots à la minute, tout en conservant une compréhension totale de votre lecture.

Vous participerez à une séance de questions et réponses qui vous permettra de réaliser ce qui est la méthode de Lecture Dynamique.

LES COURS SONT DONNÉS EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.

Une fois le cours terminé, l'élève devient membre à vie de notre organisation, et il peut à ce titre prendre le cours une autre fois, et le donner, en tout temps, sans passer de nouveaux examens, et assister aux séances de pratique hebdomadaire sans AUCUN FRAIS. Ceci dans n'importe quel lieu de nos instituts.

GARANTIE L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse le prix du cours à toute personne qui ne parviendra pas à tripler, à au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, 844-1241

INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD

TORONTO 1104, rue Bay #1 LONDON, ONT. 186, rue King OTTAWA 151, rue Slater VANCOUVER 1075, rue Melville

KINGSTON, ONT. HAMILTON, ONT. Centre Commercial Yorkdale (Bureau 105) 844, rue Princess 41, rue King William

# NOUVEAU SERVICE AMÉLIORÉ DE TRAINS VERS QUÉBEC

- Trois trains quotidiens assureront maintenant un service plus rapide entre Montréal, Trois-Rivières et Québec.
- Voiture-dôme, voiture-salon et coaches modernes à fauteuils inclinables.
- Cuisine renommée du Canadien Pacifique à de nouveaux bas prix.
- Voyagez avec nous n'importe quel jour de la semaine.

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TELECOMMUNICATIONS LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

DE HAUT EN BAS				DE BAS EN HAUT			
Autorail	156	154	152	Autorail	157	Autorail	155
Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Sauf le dim.	Tous les jours	Dim.	Tous les jours
7h 25 pm	8h 00 pm	10h 00 am	Dép. Montréal	Arr. 11h 55 am	8h 00 pm	7h 00 pm	9h 40 pm
7h 45 pm	8h 27 pm	10h 27 am	Dép. Ave du Parc	Arr. 11h 35 am	8h 20 pm	8h 30 pm	9h 06 pm
9h 25 pm	7h 55 pm	11h 55 am	Arr. Trois-Rivières	Dép. 10h 00 am	3h 00 pm	8h 00 pm	7h 30 pm
10h 40 pm	9h 13 pm	1h 13 pm	Arr. Lévelte	Dép. 8h 45 am	1h 45 pm	3h 45 pm	8h 15 pm
10h 55 pm	9h 30 pm	1h 30 pm	Arr. Québec	Dép. 8h 30 am	1h 30 pm	3h 30 pm	8h 00 pm

Arrêts à Westmount et Montréal-ouest dans les deux directions.

TARIFS — BILLETS SIMPLES

sauf les ven. & dim.	54.20	59.20	64.20
sauf les ven. & dim.	59.20	64.20	69.20
sauf les ven. & dim.	64.20	69.20	74.20

Four résumer un travail aussi volumineux, il faudrait que ce jeune administrateur puisse lire environ 2.000 mots à la minute, c'est-à-dire sept fois plus rapidement que le lecteur moyen.

Cette rapidité dans la lecture est maintenant rendue possible grâce à la méthode de Lecture Dynamique Evelyn Wood, de renommée internationale. Cette méthode vous permet de lire au moins 3 FOIS PLUS RAPIDEMENT en 8 SEMAINES. Si vous n'atteignez pas ce résultat, l'immatriculation vous sera remboursée.

La Lecture Dynamique vous aidera à ouvrir de nouveaux horizons élargissant vos possibilités de progrès.

Si vous êtes un lecteur moyen, vous pouvez apprendre à lire beaucoup plus rapidement. Un roman et environ 400 pages vous pourriez le lire en moins d'une heure, en le comprenant mieux.

Nos quelque 350.000 diplômés peuvent lire 4.7 fois plus rapidement en moyenne, et ils comprennent les textes lus aussi bien ou même mieux.

Voici des résultats obtenus par quelques-uns de nos diplômés canadiens:

NOM	ANCIENNE VITESSE (mots/min)	NOUVELLE VITESSE (mots/min)
Mlle Evans-Smith, journaliste	455	209
Dr D. A. Stewart, M.D.	339	1589
Mlle Slaemwhite, Univ. Acadia	325	1680
M. A. Birrell, archiviste	489	1488
M. G. Robitaille, dir. de personnel	279	2444
M. L. Burpee, Univ. Carleton	269	2909
Mlle J. McEwen, Woodroffe H.S.	576	3400
M. J. Anderson, Fisher Park H.S.	168	2288
Mlle B. Toole, Laurentian H.S.	336	3129
M. D. McNeil, Albert College	244	2276
M. Glen Buick, Service étranger	520	1728
M. F. Petro, scientifique	267	1370

LA MÉTHODE DE LECTURE DYNAMIQUE ACCLAMÉE DE PAR LE MONDE

En 1922, le président Kennedy invita Madame Wood à la Maison Blanche pour enseigner la méthode de Lecture Dynamique à ses collaborateurs directs. Plusieurs autres personnalités politiques importantes ont suivi le cours de Lecture Dynamique avec succès: S. M. la Reine du Danemark, Madame Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, plusieurs sénateurs des Etats-Unis dont MM. Proxmire, du Wisconsin, et Herman E. Talmadge, de Géorgie; plusieurs représentants du Congrès américain dont Hugh Alexander, Birch Bayh, Jackson Bets, Stephen M. Young, des membres du parlement du Canada, dont John M. Reid, Gordon Aikins, et beaucoup d'autres.

De nombreuses industries et corporations importantes ont engagé l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood pour donner des cours à leur personnel. Entre autres: NASA, Jet Propulsion Laboratories, IBM, l'aviation Boeing, Carnation Milk Co., General Motors, Chrysler Missile Corp., Dow Chemical, DuPont, etc.

Dix milliers et des milliers d'hommes d'affaires, d'éducateurs, d'étudiants et de personnes dans toutes les sphères de la société, hommes et femmes, ont reconnu la Lecture Dynamique Evelyn Wood comme le moyen indispensable pour répondre aux exigences de la vie moderne.

POSTEZ AUJOURD'HUI

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

# Le Journal de Montréal est déclaré coupable de libelle diffamatoire à l'endroit de Me Lavoie

La Société de publication du Journal de Montréal limitée a été déclarée coupable, à midi, d'avoir publié un libelle diffamatoire à l'endroit du député provincial de Laval, Me Jean-Noël Lavoie, dans son édition du 23 février 1965. Et ce en accolant notamment la photo de ce dernier à celle de Lucien Rivard, qui avait alors des démêlés retentissants avec la justice. Et en soulignant par ailleurs ces photos de légendes qui les représentaient comme de très grands amis.

Le juge Irénée Lagarde a par ailleurs condamné la compagnie éditrice du quotidien à \$500 d'amende, et à des frais de \$200 qui seront versés aux avocats de Me Lavoie, Me Roch Bédard et son conseil, Me John Ahern.

Dans sa décision, le juge Lagarde soutient qu'il y a eu de toute évidence libelle diffamatoire, que la défense n'a pas établi d'aucune façon qu'il s'agissait d'un commentaire loyal sur la conduite publique d'une personne prenant part aux affaires publiques, et qu'elle n'a pas établi non plus qu'elle a publié cette matière diffamatoire pour des motifs raisonnables, en la croyant vraie et pertinente à toutes questions d'intérêt public.

"Il nous semble au contraire, d'ajouter le juge, qu'il s'agissait d'un commentaire qui a été révélé faux sur la conduite privée et les prétendues accointances de Me Lavoie avec Lucien Rivard, et que le bien public n'a pu être servi et ne pourrait être servi par la façon d'agir de l'accusée dans les circonstances.

La Société de publication avait-elle des motifs raisonnables de croire vrais les faits allégués dans la légende? Pour ce faire, on déclare qu'on s'est basé sur d'autres journaux, et sur un comité de citoyens de l'endroit. Sans avoir fait aucune démarche pour vérifier ces allégations, la compagnie a publié ces photos et cette légende. Nous ne pouvons concevoir qu'il s'agit là d'une façon d'avoir en vue le bien public. Détruire la réputation sur des simples rumeurs, en se basant sur d'autres écrits diffamatoires ne peut être une excuse, même en vertu de l'article 259.

Pour refuser des dommages à Me Lavoie, toutefois, le juge Lagarde fait remarquer que la carrière politique de ce dernier n'a pas été entravée par la publication de ce libelle, et que ses électeurs ont continué à lui faire confiance, l'élevant même, à un certain moment, par une majorité accrue.

On évoque d'autre part la célèbre cause Sauriol d'il y a une dizaine d'années, pour fixer finalement l'amende à \$500. Et les frais d'avocats à \$200.

Le juge Irénée Lagarde a par ailleurs condamné la compagnie éditrice du quotidien à \$500 d'amende, et à des frais de \$200 qui seront versés aux avocats de Me Lavoie, Me Roch Bédard et son conseil, Me John Ahern.

Dans sa décision, le juge Lagarde soutient qu'il y a eu de toute évidence libelle diffamatoire, que la défense n'a pas établi d'aucune façon qu'il s'agissait d'un commentaire loyal sur la conduite publique d'une personne prenant part aux affaires publiques, et qu'elle n'a pas établi non plus qu'elle a publié cette matière diffamatoire pour des motifs raisonnables, en la croyant vraie et pertinente à toutes questions d'intérêt public.

# 60 p. 100 du transport local immobilisé

par Michel-G. TREMBLAY

Plus de 60 p. 100 de l'industrie du camionnage local est arrêté depuis trois jours et, si les effets de cette grève ne se font pas sentir immédiatement, c'est dans quelques heures, au moment où des cargaisons de viande ou d'effets périssables seront perdues, ce qui fera véritablement sentir l'arrêt de travail des 1,400 camionneurs de Montréal.

Pour la première fois en 20 ans, une grève touche l'industrie du transport local. Le port est partiellement bloqué, plusieurs compagnies distributrices d'huile sont inactives, les concessionnaires à l'Expo 67 ne peuvent sortir leurs marchandises de l'emplacement, des marchands attendent des matériaux et des compagnies de déménagement ne peuvent plus répondre aux appels de leurs clients, voilà une partie du bilan de la grève des camionneurs de la région de Montréal.

Les camionneurs en grève sont membres de la section 931 de la Fraternité internationale des camionneurs ou comme ils préfèrent s'appeler : les "Teamsters". Ils ont rejeté les dernières offres patronales dimanche matin, touchant par cet arrêt de travail plus de 40 compagnies de transport.

### Nouvelles offres

Il semble toutefois y avoir une lueur d'espoir dans le ciel des relations patronales-syndicales, car le conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte, a réuni ce matin, en son bureau du ministère du Travail, rue McGill, les négociateurs du syndicat et de la partie patronale.

En présence du conciliateur, le négociateur de la Fraternité internationale des routiers, M. Roméo Girard, et celui de l'Association du camionnage du Québec, M. Camille Archambault, étudieront de nouvelles offres.

Le négociateur des Teamsters semble cependant aborder cette nouvelle étape de négociations de pied ferme en précisant que la demande des routiers tant en matière de salaires qu'en ce qui concerne les conditions de travail sera suivie comme l'ont décidé les camionneurs lors du rejet par 772 d'entre eux des offres patronales.

Pour sa part, M. Archambault, négociateur patronal, déclare que les augmentations de salaires offertes par les compagnies sont assez appréciables : une hausse de 85 cents l'heure, soit 75 cents d'augmentation horaire et 10 cents en bénéfices marginaux.

Les camionneurs gagnent actuellement un salaire horaire moyen de \$2.07 l'heure. Ils ont refusé une offre de \$2.92, maintenant leur réclamation initiale de \$3.07 l'heure.

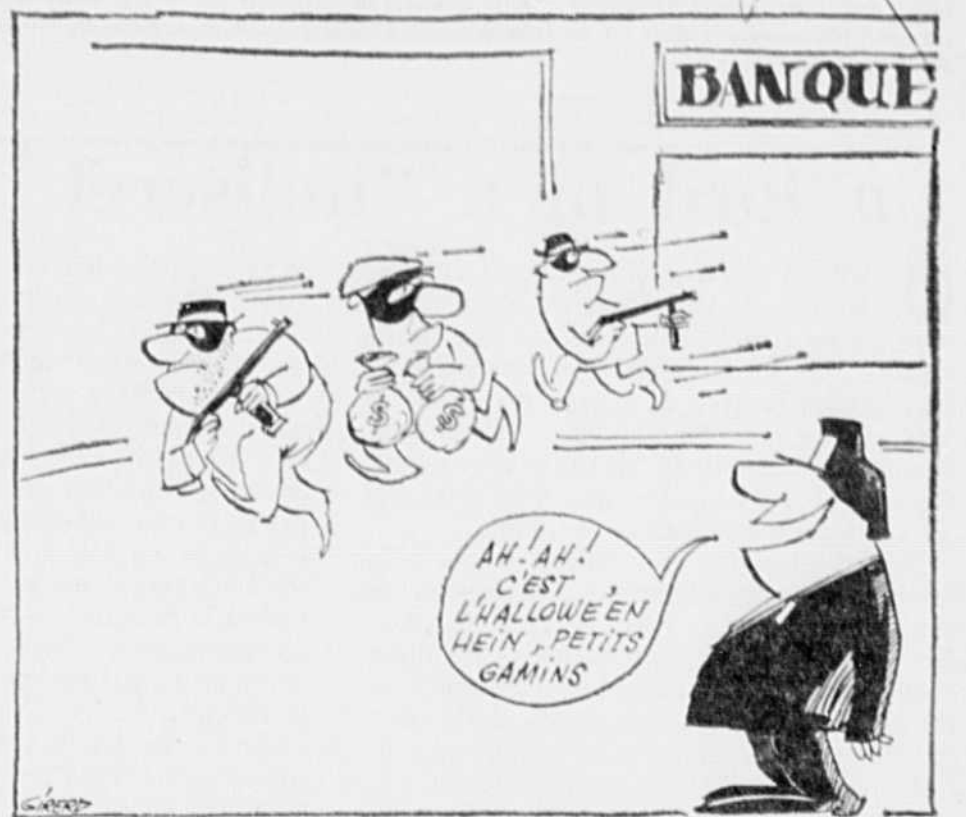
Le principal litige entre les employeurs et le syndicat réside, selon M. Jean Larivière, non pas tellement dans la question des salaires que dans celle des conditions de travail. La semaine de travail est actuellement de 50 heures. Le syndicat réclame la semaine de 45 heures et les patrons offrent 47,5 heures par semaine.

### Principal litige : les conditions de travail

Le principal litige entre les employeurs et le syndicat réside, selon M. Jean Larivière, non pas tellement dans la question des salaires que dans celle des conditions de travail. La semaine de travail est actuellement de 50 heures. Le syndicat réclame la semaine de 45 heures et les patrons offrent 47,5 heures par semaine.

Au chapitre des vacances, le syndicat demande deux semaines de vacances après un an et trois semaines après huit ans. Les "camionneurs", comme les appellent les syndiqués en parlant des propriétaires de camion, ont offert deux semaines après deux ans et trois semaines après huit ans.

De nouvelles offres ont été faites ce matin par les deux parties, alors que la grève entre dans sa quatrième journée.



# Lise Lemieux devra-t-elle rendre témoignage contre son mari Georges Lemay?

par Léopold LIZOTTE

Lise Lemieux, la jeune chanteuse de cabaret que Georges Lemay épousa un peu "furtivement" dans le hall d'un hôtel de Miami, en mai 1965, devra-t-elle rendre témoignage contre celui dont elle a également épousé les bons et les mauvais jours à ce moment-là?

La Couronne, pour sa part, l'a assignée comme témoin, dès le premier jour du procès, et l'on semble résolu à la faire entendre, en dépit de son statut, généralement reconnu depuis, de femme du prévenu.

Mais il va sans dire que la défense invoquera vivement que l'on ne peut contraindre la jeune femme par voie de justice dans des circonstances pareilles.

Et le procureur de Lemay, Me Leo-René Maranda, l'a d'ailleurs annoncé dès hier en demandant au juge Jacques Trahan d'exuser la jeune femme tant et aussi longtemps que ne sera pas venu son tour de déposer. Elle pourra donc rester chez elle, mais elle devra être à la disposition du tribunal dès que sa présence sera requise.

Quant aux procureurs de la Couronne, Mes Stephen Cudihy et Pierre Sauvé, ils ont déclaré ne pas avoir d'objections directes à cette requête, remarquant toutefois qu'il pourra également arriver, au cours de l'instruction, que l'on puisse aussi avoir besoin de sa présence à quelques reprises.

On sait qu'il y a... quelques années déjà, Lise Lemieux avait reconnu sa culpabilité à une accusation de conspiration dans le crime qui est aujourd'hui reproché à son mari.

Celui d'avoir dévalisé la Banque de la Nouvelle-Ecosse, succursale Sainte-Catherine et Saint-Alexandre, d'une somme d'un demi-million de dollars.

Par la suite, elle l'avait rejoint dans le sud des Etats-Unis et, au cours de l'une de ses détentions à la prison de Miami, elle avait "contracté mariage" avec lui au hasard d'une rencontre dans un corridor.

L'un des avocats américains de Lemay étant juge de paix et compétent à célébrer le mariage, outre-frontière, il avait rapidement demandé à l'homme et à la femme s'ils étaient prêts à se prendre pour époux réciproques.

### Vif débat en perspective

Les réponses avaient évidemment été affirmatives, et rapides, et le tour (si tour il y a) avait été joué.

Il reste évidemment à savoir si les représentants du ministère public auront des arguments assez forts pour convaincre le tribunal que, malgré cette "cérémonie", Lise Lemieux peut toujours être contrainte de rendre témoignage contre Lemay.

On assistera vraisemblablement, à ce moment-là, au débat juridique le plus contesté de tout le procès qui, incidem-

ment, n'a démarré qu'après une série de motions, d'objections et de contre-motions présentées à la fois par la défense et la Couronne.

Pour sa part, Me Maranda a tour à tour contesté la validité de l'option et de la mise en accusation telle que faite, et ce, principalement à la suite du "changement de juge" survenu à la dernière heure, jeudi dernier.

Il a également contesté, mais de façon momentanée, la signature de Me Jean-Jacques Bertrand, le procureur général de la province, telle qu'apparaisant au bas d'une lettre nommant Me Cudihy procureur spécial de la Couronne dans cette affaire.

Le juge Trahan est alors intervenu dans le débat pour demander à la défense si elle était prête à procéder réellement ou si elle entendait surtout faire des montages avec des tas de sable en multipliant les mesures dilatoires.

Me Maranda rétorqua alors que son but n'était aucunement de recuser le juge, mais d'exiger tout simplement que la loi soit suivie.

Mais le juge décida finalement que l'on n'avait fait que suivre la procédure habituelle, dans ce cas comme dans tous les autres, et qu'il n'y

Voir LEMAY en page 6

# Les Saltimbanques: trois heures et demie pour décrire une scène obscène!

par Claude GRAVEL

Le procès des neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques n'a pu se continuer ce matin devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale de Montréal, tout simplement parce que l'une des accusées, Mlle Gaëlane Bouchard, ne s'est pas présentée.

Le juge, après avoir attendu durant une heure et demie, a déclaré finalement que le procès ne pouvait se poursuivre sans que tous les accusés soient là. L'audition des témoins doit reprendre lundi prochain.

Renseignements pris, l'histoire de Mlle Bouchard ne semble avoir rien de tragique. Elle ressemble bien plus à la sempiternelle histoire du réveille-matin qui n'a pas sonné ou, pour

être plus précis, à celle d'une jeune fille qui a préféré la chaleur de ses draps à la balance de la justice.

La description de la scène "obscène" d'une dizaine de minutes qui a mené à l'arrestation de neuf comédiens de la troupe des Saltimbanques, le 25 septembre dernier, au Pavillon de la Jeunesse de l'Expo, a duré trois heures et demie, hier, devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale de Montréal.

Longuement interrogé par le procureur de la Couronne et contre-interrogé par les avocats de la défense, dès la première journée de ce procès, le policier Gaëtan Brazeau, de l'escouade de la moralité de la Sûreté de Montréal, a fourni, par-

fois avec une gêne évidente, force détails sur le jeu des comédiens dans le tableau intitulé "Erotomanies absurdes" de la pièce "Equation pour un homme actuel", de Pierre Moretti.

L'agent Brazeau a affirmé que c'est ce neuvième tableau qui a motivé l'arrestation de la pièce et l'arrestation des neuf comédiens, alors que les haut-parleurs faisaient entendre "des sons, des gémissements, des murmures et des voix" et qu'hommes et femmes exécutaient des gestes et des mouvements qui — si l'on se fonde sur le témoignage du policier — ne font que rappeler les jeux de l'amour.

L'agent Brazeau a relaté qu'en compagnie de trois de ses collègues, il s'était rendu à

l'amphithéâtre du Pavillon de la Jeunesse vers 9 h. 30 dans la soirée du 25 septembre. Après avoir établi un plan d'action, les policiers se sont assis près de la scène par groupes de deux, de façon à mieux voir ce qui allait se passer. "Nous savions que le tableau intitulé "Erotomanies absurdes" était spécialement à surveiller", a-t-il noté.

La pièce a débuté vers 9 h. 40 et c'est vers 10 h. 10, tout de suite après la représentation du neuvième tableau jugé obscène, que les policiers, munis de mandats d'amener, sont allés signifier aux comédiens qu'ils étaient arrêtés. L'agent Brazeau, interrogé par Me Jacques Rolland, avocat des comédiens, a avoué ne plus avoir les notes qu'il avait alors prises et qui lui ont

servi par la suite à rédiger le rapport qu'il a soumis hier au procès.

Une série de photos prises par des membres de la Sûreté de Montréal et montrant les comédiens vêtus comme ils l'étaient sur scène ainsi que l'amphithéâtre du Pavillon de la Jeunesse sous tous ses angles ont été versées au dossier de la Cour. On a également fait jouer la bande sonore des "sons" et "gémissements" que l'on pouvait entendre au cours de la représentation du neuvième tableau.

L'agent Brazeau n'a relaté que des faits et a bien pris soin de ne porter aucun jugement sur la valeur artistique de la pièce. La porte a été ouverte

Voir SALTIMBANQUES en p. 6

# L'abbé Falardeau préconise une corporation communautaire pour 4 paroisses du centre-ville

par Claude MASSON

L'abbé Hubert Falardeau, qui a acquis depuis un certain temps la réputation de grand défenseur des pauvres du Mile-End, a soumis hier soir à ses ouailles un projet qui leur permettrait de prendre en main leur destinée.

Ce prétre aux idées révolutionnaires a recommandé la mise sur pied d'une corporation communautaire qui grouperait

les 70,000 personnes qui vivent dans le centre-ville, soit les paroissiens de St-Enfant-Jésus, St-Louis-de-France, St-Jean-Baptiste et St-Sacrement.

Ce projet d'une corporation communautaire a été préparé par un urbaniste à l'emploi de la ville de Montréal et l'abbé Falardeau a dit qu'il a discuté de sa création éventuelle avec un urbaniste, un architecte, un ingénieur, des sociologues et des journalistes.

Il a défini ainsi le rôle d'une telle corporation communautaire : "Des gens qui étudient les problèmes du quartier qu'ils vivent". A titre d'exemples : le logement, les écoles, les parcs, les rues... ce qu'il y a de bon, ce qui doit disparaître, ce qui doit être amélioré, ce qui doit être complètement transformé.

Seon le vicaire de St-Enfant-Jésus du Mile-End, les gouvernements fédéral, provincial et municipal encouragent la formation de tels groupes qui veulent s'aider et seraient prêts à les aider financièrement.

Le conseil de direction d'un tel mouvement comprendrait des représentants de la municipalité, des organismes locaux des propriétaires et des locataires.

Des logements coopératifs

Un des premiers buts de la

corporation communautaire serait la construction de logements coopératifs adéquats. La corporation acquerrait des terrains dans le Mile-End, démolirait certaines propriétés et relogerait les locataires affectés dans d'autres logements du secteur, et reconstruirait par la suite des logements coopératifs.

Mais où prendre les fonds nécessaires pour un tel projet d'envergure? A cette inquiétude du conseiller municipal Fernand Allie, le député de St-Louis, M. Harry Blank, a fait savoir que la nouvelle Société d'habitation du Québec peut verser d'importantes sommes d'argent pour des projets de rénovation urbaine de ce genre.

L'abbé Falardeau a souligné aux cent personnes présentes à la réunion : "Ce peut prendre dix ans pour rénover un

secteur comme le nôtre", ajoutant aussitôt : "On ne veut pas que notre zone soit surnommée zone désignée comme dans St-Henri", laissant entendre par là que les gens du secteur veulent eux-mêmes prendre en main leur avenir et non se laisser imposer les directives de la ville.

Le but premier de la rencontre d'hier soir devait porter sur les lois d'expropriation face au projet de la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal de construire de nouvelles écoles dans le Mile-End.

Le conseiller Fernand Allie a expliqué les pouvoirs de la ville dans ce domaine mais le point de vue de la CECM n'a pu être connu puisque M. J. Louis Charbonneau, directeur des propriétés à la commission scolaire était absent.

En guise de protestation, l'abbé Falardeau a incité les 100 paroissiens présents à téléphoner chacun leur tour à M. Charbonneau aujourd'hui.

DEPUIS 1908

## Geo. Tanguay & Fils, Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES AGREÉS  
4809 PAPINEAU, MONTRÉAL, TEL. 527-4161

Georges Tanguay, président  
Paul Tanguay, C.G.A.A., Paul Géliveau, C.G.A.A.F.I.C.  
Renaud Ligne, C.G.A.A., Jacques Berry, C.G.A.A.  
Henri Chartrand, C.G.A.A., Gérard Guimont, C.G.A.A.  
Alphonse LeBlond, C.G.A.A., Marc Savard, C.G.A.A.  
Maurice Hébert, C.G.A.A., Jean Desrosiers, C.G.A.A.  
Jacques Hébert, C.G.A.A., Pierre Groulx, C.G.A.A.

6741, ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE

PRESCRIPTION DES VERRES

OPTOMETRISTE-OPHTALME DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTRÉAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

# La victime du meurtre du boul. Dorchester a enfin été identifiée

Le meurtre survenu quelques jours avant le 20 octobre dans l'appartement no 30 d'une maison de chambre de la métropole située au 1849 ouest, boulevard Dorchester, serait à la veille d'être élucidé, a révélé hier un porte-parole de la Sûreté municipale de Montréal.

Une nouvelle piste découverte par la police de Chicago a permis d'établir que la victime de ce présumé règlement de compte de la haute pégre américaine est un certain Terrence Michael Healy, âgé de 25 ans, de Chicago.

Le corps, trouvé le 20 octobre, partiellement mutilé et troué de trois balles de revolver, avait d'abord été identifié comme étant celui d'un dénommé Richard Allison, 26 ans, de Chicago.

Allison, dont le nom figurait dans le livre du concierge comme étant le dernier locataire de l'appartement en question, devait par la suite être retrouvé vivant à Chicago,

Des souvenirs inoubliables avec la...  
**Fameuse caméra Zoom Super 8**

Rég. 129.98 **109<sup>98</sup>** ch.

Généraux rabais de \$20!  
• 50 pieds filmables sans interruption  
• Système automatique d'exposition par cellule C.D.S.  
• Pile réglable pour ralenti  
• Objectif Zoom  
• Vérificateur de piles  
• Poignée-pistolet incluse

Commandes postales et téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Caméras (704) au rez-de-chaussée  
Aussi à Fairview-Pointe-Clair

BROCHEUSE "ARROW"  
Tout métal chromé, résistant jusqu'à 40 feuilles. Capacité de 105 broches.

Prix ord. \$6.75  
**SPECIAL \$5.25**  
PILON

5 mille broches gratis...

**PILON inc.**  
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 Beaubien 273-9501 • 800 Mont-Royal 524-3081  
• 8559 St-Laurent 381-6261 • 851 Décarie 748-7961  
• 280 ouest, rue St-Jacques 842-4171

EMBELLISSEZ ET PROTÉGEZ VOTRE MAISON

Avec les auvents WEATHER-VANE

ACHETEZ MAINTENANT PAVEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane  
3055, av. Verdun  
VERDUN — Tél. 769-3853

S.V.P., ne fournir vos renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL.....

Auvents  
Portes  
Fenêtres  
Clapboard d'aluminium

# La bataille des feux : 3 ménagères acquittées

par Pierre VEHNAT

Tout en déclarant qu'il ne voulait surtout pas causer de précédent et laisser croire aux gens qu'ils pouvaient se faire justice eux-mêmes, le juge Maurice Lambert, de la Cour municipale de Laval, n'en a pas moins acquitté trois ménagères de Vimont qui avaient décidé de hâter l'installation de feux de circulation à une intersection dangereuse en fabriquant elles-mêmes des pancartes "arrêtez" et en faisant traverser les enfants à l'heure de pointe.

Le 10 août : le jeune Sterl, 7 ans, est tué par une auto. Afin d'éviter de semblables tragédies, les mères décident de faire traverser elles-mêmes les enfants jusqu'à ce que l'on installe des feux de circulation, ce qui est chose faite depuis environ deux semaines.

Mais entre-temps, le 30 août, on arrête les trois femmes et on les accuse de vouloir "obstruer" la circulation. Le juge Lambert a toutefois conclu à un non-lieu. L'agent Prieur, qui effectua les arrestations fut le seul témoin appelé par la Couronne, a fait remarquer que les trois femmes ne se servaient des pancartes "arrêtez" que pour être mieux vues des automobilistes.

Souvent interrompu par les trois femmes qui avaient de la peine à contenir leur émotion, leur procureur a fait remarquer que, tout comme pour les grévistes de la CTM "que l'on n'a pas mis en prison ni condamnés", ces trois femmes n'ont voulu, somme toute, que réparer une injustice et que les autorités leur ont donné raison puisque des feux de circulation ont été installés à cet endroit.

C'est alors que le juge Lambert, tout en soulignant qu'il ne pouvait approuver le procédé parce qu'alors tout le monde se

mettrait à bloquer les rues pour tout ou pour rien, mais en admettant que, "dans de semblables circonstances", il aurait peut-être agi de la même façon, accepta la motion de non-lieu, mais uniquement, dit-il, à cause d'une "technicalité", la Couronne n'ayant pu prouver à sa satisfaction que les trois femmes avaient réellement "obstrué" la circulation et non parce qu'il approuvait le procédé.

# L'ex-chef de police de Brossard retire son appel

M. Albert Richard, qui avait été destitué de ses fonctions de directeur du Service de la police de Brossard par le nouveau conseil municipal, en août dernier, a décidé hier de retirer l'appel qu'il avait déposé à la Commission municipale de Québec en vue de se faire réintégrer à son poste. L'enquête dans cette affaire,

après deux remises, devait finalement débiter hier au Palais de justice de Montréal. Les procureurs du chef Richard, Mes Bernard Lefebvre et Jacques Lessard, ont demandé un nouveau délai d'une dizaine de

jours, mais les deux représentants de la Commission municipale de Québec ont refusé de reporter à plus tard l'étude de cette cause. Il a donc été annoncé que "le requérant se désiste de son ap-

pel à la Commission municipale de Québec". Invité à commenter cette décision, le maire de Brossard, M. Léo Gravel, a déclaré : "Ça prouve que le conseil avait raison. M. Richard a eu peur que les preuves sur lesquelles s'est

basé le conseil pour le congédier soient rendues publiques." Le maire Léo Gravel a ajouté que M. Richard désirait un règlement hors cour. Il aurait demandé que la décision du conseil le congédiant soit rescindée, promettant de démissionner de lui-même aussitôt après.

De son côté, M. Richard n'a pas voulu commenter les propos du maire Gravel, se limitant à dire qu'il a retiré son appel à la Commission municipale sur la recommandation de ses procureurs. Il a également démissionné comme directeur du district no 5 de l'Estérel des chefs de police et de pompiers de Québec.

L'ancien directeur du Service de police de Brossard a souligné qu'il est maintenant locataire d'une station-service et qu'il ne voulait pas éterniser le débat autour de sa destitution. Il a cependant tenu à ajouter : "Je garde tous les recours possibles" contre le conseil municipal de Brossard.

Le congédiement de M. Albert Richard est survenu un peu plus d'un mois après la prise du pouvoir par le conseil municipal actuel de Brossard. Il n'a jamais été possible de connaître, de part ou d'autre, les raisons de son renvoi. On a parlé d'une vengeance politique puisque M. Richard était reconnu comme "le fils adoptif" de l'ancien maire, M. Georges-Henri Brossard.

# Le feu ravage deux immeubles commerciaux à Saint-Hyacinthe

Les pompiers de Saint-Hyacinthe ont mis près de trois heures ce matin à maîtriser un incendie qui a lourdement endommagé deux immeubles commerciaux sis à l'angle des rues des Cascades et Hôtel-Dieu.

Les flammes ont pris naissance vers 4 h. 30 ce matin, au premier plancher du restaurant Rendez-Vous, au 470 rue Hôtel-Dieu. On ignore la cause exacte du sinistre. L'élément destructeur s'est rapidement communiqué aux deux étages du restaurant et a atteint l'immeuble de trois étages voisin du restaurant et abritant deux établissements commerciaux de même que sept ou huit bureaux.

Près de 50 pompiers, utilisant 17 lances, ont travaillé à éteindre le brasier sous la direction du directeur Jean Ste-

Marie et de deux assistants-directeurs, Marcel Frenière et Rosaire Guérard.

Ce n'est que vers 7 h. 30 ce matin que les pompiers parvenaient à enrayer la marche de l'élément destructeur. A 11 h. les pompiers étaient toujours sur les lieux pour éteindre les derniers foyers d'incendie dans la couverture du deuxième immeuble touché par les flammes.

L'immeuble abritant le restaurant est une perte totale. L'autre édifice a été lourdement endommagé au troisième étage et les deux étages au-dessous ont été ravagés par l'eau et la fumée. Les dégâts se chiffrent par plus de \$100.000.

Il s'agit du plus important incendie à survenir cette année à Saint-Hyacinthe.

# Identification de la victime de l'Estérel

L'inspecteur Richard Masson, chef de la brigade des homicides à la Sûreté provinciale, a officiellement révélé ce matin l'identité de la jeune femme dont le corps réduit à l'état squelettique a été découvert en fin de semaine dans un étang du domaine de l'Estérel :

"Par ses vêtements, nous avons établi qu'il s'agit de Mlle Lene Cordes, âgée de 30 ans, de Hollande, hôtesse à l'emploi d'Air-Canada."

En avril dernier, le limier place la morte à la clinique psychiatrique de l'hôpital Général :

"Elle quitte cet hôpital où elle est traitée pour dépression nerveuse, et on ne la revoit plus. S'est-elle rendue à une maison de repos de ses compagnes de travail située à un mille de l'étang où elle a été découverte ?"

Ce qui reste du corps ne porte aucune trace de violence ou de trous de balle. Cet absence d'indices dénote que Mlle Cor-

des n'a pas été heurtée par une auto ou abattue d'une ou de plusieurs balles :

On retrouve son réticule sur le bord de l'étang :

"Cette flaque d'eau est très peu profonde, excepté peut-être à l'époque de la fonte des neiges. Était-elle recouverte d'une légère couche de glace quand la victime s'est aventurée volontairement ou innocemment sur la glace ?"

Ces points et plusieurs autres restent à éclaircir. C'est pourquoi le policier déclare que son enquête est loin d'être close et qu'il ne veut pas se précipiter sur le suicide, ni pour la mort accidentelle tant qu'il ne posséderait pas toutes les données du problème.

"Il est évident que si elle a été étranglée, nous ne pourrions jamais l'établir. Il ne reste plus qu'un squelette et la tête a été trouvée à plusieurs pieds du tronc."

L'enquête du coroner ne sera ouverte que dans quelques jours.

# LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

avait pas de raison pour que l'on procède autrement.

A la reprise de l'audience, hier après-midi, le procureur de Lemay devait toutefois gagner un point en obtenant que la date de la commission du crime, qui avait été "étendue" du 30 mai au 3 juillet 1961, soit ramenée à la période initiale du 30 juin au 3 juillet.

Et, après une bonne heure de discussions de toutes sortes, Me Cuddy devait finalement appeler son premier témoin, l'agent Claude Viau, le premier policier appelé à la banque de la rue Ste-Catherine, dans la matinée du 3 juillet.

Le jeune policier sort alors de ses goussets le premier carnet dont il se soit servi pour prendre note de ses enquêtes, et décrit l'état dans lequel il a trouvé l'établissement bancaire, peu après 8 h. 30 ce matin-là.

Sur le parquet, dit-il, tout était mêlé. Les coffrets de sûreté éventrés, les obligations, les bijoux, la papeterie de toutes sortes.

Contre-interrogé par la défense, il soutient toutefois qu'il n'a rien senti de particulier, au cours de la période où il est resté dans la place pour faire les constatations d'usage.

Le sergent-détective André Saint-Amour, de son côté, soutiendra plus tard que dans tout le fatras laissé ainsi sur place, on n'a retrouvé qu'une seule enveloppe ne contenant qu'un seul billet de banque dont il ne se rappelle cependant plus l'exacte dénomination.

On sait d'autre part que, dans les 377 coffrets de sûreté éventrés pendant cette fin de semaine-là, la bande de Lemay est accusée d'avoir raflé quelque \$416,535 en argent liquide seulement. Donc, un tout petit oubli que cette enveloppe.

# SALTIMBANQUES

SUITE DE LA PAGE 3

en fin d'après-midi lors du témoignage de Mme Jean Desautels, une ménagère d'une quarantaine d'années. Elle a dit que le tableau "Erotomanies absurdes" comportait des "gestes provocants" et n'avait pas, selon elle, de valeur artistique. Mme Desautels, qui a fait son cours d'infirmerie, a dit qu'elle va voir des spectacles deux fois par mois depuis huit ou neuf ans.

Les avocats des comédiens ont insisté sur le fait que le témoin n'avait pas la formation requise pour porter un jugement sur la valeur artistique de la pièce. Le juge Tourangeau a admis que ce témoignage venait d'ouvrir une porte par laquelle la défense pouvait "entrer".

"On en est fort heureux", a conclu l'un des avocats de la défense, Me Bernier.

# NOUVEAU projecteur DOUBLE auto-chargeur ELMO BRILLANT



- Nous l'appelons BRILLANT parce que :
- Il est muni d'une nouvelle lampe de quartz au bromure d'holmium, laquelle est de loin la plus brillante qui soit
  - D'un faisceau de lumière 1/3 plus grand
  - D'une lampe d'une durée 2 1/2 fois plus longue et gardant toujours sa pleine brillance et blancheur.
  - Il est EXTRA FRAIS — EXTRA FIDÈLE
  - Il y a aussi un modèle Elmo à marche R-A-L-E-N-T-I-E — le seul projecteur à marche ralentie entièrement libre de scintillement et sans perte de luminosité.
  - Et bien entendu, tous les modèles Elmo sont des projecteurs doubles, pour Super 8 et Double 8
  - Les projecteurs Elmo sont garantis et le service en est assuré au Canada par

Arrow Photographic Equipment Limited  
30, rue DUNCAN  
Toronto 2B, Ontario



# VIC TANNY'S

LA CHAÎNE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

## Devenez membre!

il en coûte si peu grâce aux

# TARIFS ÉCONOMIQUES

### DES MEMBRES FONDATEURS

N.B. le nombre des inscriptions à prix de faveur sera limité à chaque endroit





**BAINS HYDRODYNAMIQUES TOURBILLONNANTS :**

Prenez un bain apaisant d'eau minérale tourbillonnante. Les remous continus de l'eau massent et détendent les muscles pour vous revigorer.

**PISCINES TROPICALES . . .**

Afin de relaxer pleinement lors de votre visite, rafraîchissez-vous dans la piscine chauffée du Vic Tanny. Le décor et l'ameublement agréables de la piscine en font l'endroit idéal pour se détendre après votre visite ; vous y éprouverez une sensation de bien-être, un renouveau de vitalité.



**GYMNASSE AVEC TOUS ACCESSOIRES :**

Prenez vos exercices à votre aise dans une salle luxueusement garnie de broadlooms . . . comportant les accessoires les plus modernes qui vous aideront à revenir rapidement en pleine forme.

**LES SERVICES LES PLUS COMPLETS ET LES PLUS LUXUEUX AU CANADA**

- Club de santé ultra-moderne pour hommes.
- Luxueux salon pour la silhouette de ces dames.
- Piscine tropicale à température contrôlée.
- Bains hydrodynamiques tourbillonnants.
- Bains turcs.
- Accessoires Vic Tanny exclusifs pour exercices, amaigrissement.
- Accessoires mécaniques pour proportionner le corps.
- Traitement et raffermissement de la silhouette.
- Appareils d'exercices à résistance progressive.
- Massages professionnels.
- Cabines d'inhalation d'eucalyptus.
- Cabines à chaleur sèche.
- Cabines de soleil californien.
- Sauna finlandais avec pierres chaudes.
- Vestiaires individuels.
- Cabines privées d'habillage.
- Séchoirs de salon pour cheveux.
- Salles de douches privées et dallées.
- Bar à jus.
- Gymnase avec tous accessoires.
- Salons avec TV couleurs.
- Programmes individuels et service personnel exceptionnel.

**PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR DAMES DE 15 A 75 ANS — POUR HOMMES DE 21 A 75**



# VIC TANNY'S


GYMNASSE ET SPAS DE SANTÉ !

POUR RENSEIGNEMENTS, VENEZ A NOTRE BUREAU MOBILE DE DEMONSTRATION

Sur le terrain de stationnement GLOBE **868-7907**

## SQUARE PHILIPS

TORONTO, OTTAWA, OSHAWA, LONDON, HAMILTON, ST. CATHARINES, OAKVILLE, KITCHENER, WINDSOR, MONTREAL. CLUBS BIEN TÔT OUVERTS A QUÉBEC, BURLINGTON, SUDBURY, KINGSTON, ST. JOHNS. CLUBS AFFILIÉS A WINNIPEG, EDMONTON, CALGARY, VANCOUVER, VICTORIA



POUR LUI

"STYLE ROMANTIQUE"

Inspiré par les grands symbolistes voici une redingote cintrée, à 8 boutons, sans boutonsnières, très creux au dos. Une tenue de style romantique imaginée par les grands couturiers de France.

\$85.00

et plus

Pat Fitzgerald

1460 EST, RUE ONTARIO TEL. : 524-3075

**CLUBS A**

# La formule Lévesque: "Un risque calculé qui préviendrait la pakistanisation du Canada"

René Lévesque veut l'indépendance du Québec mais une indépendance qui n'entraînerait pas automatiquement la dislocation du Canada, comme ce serait inévitablement le cas si la province coupait tout lien avec le reste du pays.

C'est ce qu'il s'est appliqué à démontrer hier, à l'émission télévisée de Pierre Berton (CTV), qui est destinée à un auditoire de langue anglaise.

"Si le Québec devenait un État complètement séparé, a demandé Berton, croyez-vous vraiment que le Canada anglais puisse rester uni?"

"Je ne le crois pas", a répondu René Lévesque, s'empresant d'ajouter que c'est justement pour éviter une "pakisthanisation" et conserver quelque unité qu'il a proposé une union économique avec le reste du Canada.

Répondant à M. Berton qui lui demandait la différence entre sa thèse et celle de mouvements séparatistes comme le RIN et le RN, M. Lévesque a déclaré que son groupe propose le maintien de "liens étroits entre ceux qui seraient voisins dans un monde moderne".

"Pourquoi, a-t-il dit, ne pas avoir un genre d'association qui maintiendrait des liens très étroits, surtout économiques, ainsi qu'une certaine forme d'identité canadienne... Je crois que c'est là un risque calculé, qui vaut mieux que la séparation pure et simple qui entraînerait, je crois, la dislocation du Canada".

La période d'association pourrait continuer pendant deux, trois ou même quatre ans, pendant qu'une majorité latente (d'indépendantistes) prendrait conscience d'elle-même et que se formerait l'État souverain.

Un peu plus tôt, M. Lévesque avait expliqué que le Québec a tous les éléments d'un État souverain, après avoir lutté seul pour cesser d'être une "réserve", à la demande même des anglophones, et après avoir trouvé la confiance qui lui manquait dans la réforme de l'enseignement. Et, "plus que jamais le Québec est une entité aux yeux des autres peuples". On en parle en France et même en Amérique du Sud.

Utilisant des chiffres mentionnés récemment par M. Marcel Faribault (président du Trust général du Canada), M. Lévesque a affirmé que, s'il existe présentement 15 p. cent de séparatistes au Québec, ce serait entre 20 et 25 p. cent s'il y avait des élections dans deux mois... une minorité qui croit de plus en plus rapidement.

Le député de Laurier estime que ses propres partisans, au Québec, se chiffrent présentement par 1,500 ou 2,000.

"A-t-il l'intention de fonder un parti?" Non, pas pour le moment. Il n'est pas prudent de divulguer ses plans avant de les avoir bien élaborés. Toutefois, s'il y avait des élections dans deux mois ou trois mois il faudrait peut-être faire le plongeon, selon les circonstances. Dans un an, la situation pourrait être différente... mais il est encore trop tôt pour savoir ce que réserve l'avenir.

Les modalités d'une entente avec le reste du Canada pourraient être posées selon les besoins de chacun, mais il faudrait un accord bien précis sur la monnaie.

"Voyez les pays du Marché commun ou ceux du Benelux, a déclaré M. Lévesque. Ils se sont groupés péniblement ces 20 dernières années et un de leurs principaux problèmes est cet écart incroyable entre le Marché commun qu'ils rendent plus fort, ou tentent de rendre plus fort, et le problème monétaire qui est toujours devant eux".

... Selon Doug Fullerton, l'expert financier, si nous brisons l'union monétaire actuelle, le dollar du Québec, quel que soit le nom de cette unité monétaire, se stabiliserait à quelque 70 cents tandis que l'autre, le dollar canadien, celui que nous avons, vaudrait environ 80 cents. Ce qui signifie que nous nous ferions mutuellement beaucoup de tort en réalisant cette séparation, qui est nécessaire".

Le député de Laurier croit aussi que le Québec indépendant deviendrait un État socialiste... probablement autant que la Suède ou la Grande-Bretagne, peut-être même com-

me le Canada sous un gouvernement néo-démocrate. Les partisans de l'option "souveraineté" seraient-ils prêts à sacrifier leur niveau de vie actuel?

I) La panique provisoire des bailleurs de fonds, comme celle qu'on tente de créer dans la population, ne devrait pas être un facteur déterminant pour l'avenir d'une société.

II) Aucun économiste sain d'esprit, qui ne fait pas de propagande, ne peut affirmer géopolitiquement ou autrement, que l'indépendance du Québec,

même absolue, n'amènerait pas une situation économique meilleure ou pire que la situation actuelle.

III) Même si l'on se rend compte que la période de transition sera difficile — elles le sont généralement toutes — personne ne peut dire exactement ce que sera la situation économique en général aux États-Unis, au Canada, dans le Marché commun, dans trois ou cinq ans.

IV) Si le reste du Canada accepte l'option "souveraineté" dans une union économique le problème est réglé.

ALOUETTE: "Gone with the Wind", 8:15. Matinée, merc., sam., dim.: 3:15.  
AMHERST: "La Reçasse", 11:15, 2:45, 6:15, 9:35. "Le justicier de l'Ouest", 1:00, 4:45, 8:20.  
ASTOR: "You Only Live Twice", 2:45, 9:20. Dimanche: 2:10, 5:45, 9:20. "Fannie and Johny", 7:45. Dimanche: 12:40, 4:10, 7:45.  
ATWATER: Livr.  
AVALON: "Les maléfices de la momie", "Sherlock Holmes contre Jack l'Éventreur", 6:00.  
AVERUE: "Two Weeks in September", 1:25, 3:25, 5:20, 7:20, 9:25.  
BIJOU: "Appelle-moi Maitre", 12:30, 2:45, 6:18, 9:49. "Le voyageur du siècle", 1:30, 3:45, 6:24.  
BROADWAY: "Les maléfices de la momie", "Sherlock Holmes contre Jack l'Éventreur", 6:00.  
CANADIEN: "L'impromptu", 12:30, 2:20, 6:25, 9:30. "Alerte à toutes les polices", 2:00, 3:00, 9:20.  
CAPITO: "St. Valentine's Day Massacre", 10:15, 12:30, 2:45, 3:00, 7:10, 9:30. "Les maléfices de la momie", "Sherlock Holmes contre Jack l'Éventreur", 6:00.  
CHAMPLAIN: "Docteur Divago", 1:30, 8:10.  
CHATEAU: "K-17 attaque à l'aube", 2:05, 6:25, 9:45. "Viva Gringo", 1:20, 4:40, 8:00.  
CINEMA DE MONTREAL: "Le moulin des supplices", 2:25, 6:56. "Chambres des tortures", 4:05, 8:38. "Superman contre les hommes vampires", 12:30, 3:20, 9:58.

## HORAIRES

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL: "Grand Prix", du lundi au samedi, 8:30. Dimanche: 2:00, 7:00. Mercredi, 4:30.  
DAUPHIN: "La course", Sam., dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. 9:45.  
DORVAL - Salle Rouse: "Double Trouble", 9:20. Mercredi, 2:40, 9:20. "Don't Make Waves", 7:45. Mercredi, sam.: 1:00, 7:45. Dimanche: 1:00.  
Salle Dorée: "Wife Shopping Italian Style", 9:15. Mercredi, sam.: 2:30, 9:15. "Flame and the Fire", 7:55. Mercredi, sam.: 1:00, 7:55. Dimanche: 1:10.  
ELECTRA: "M-15 demande protection", 12:00, 4:00, 8:00. "Les centurions (Lost Command)", 2:00, 6:00, 10:00.  
ELYSEE - Salle Renaud: "Masculin-féminin", 7:30, 9:30.  
Salle Einstein: "La chasse aux lions à l'arc", 7:30, 9:30.  
EMPIRE: Festival du film russe. Sur semaine: 8:20, 8:00, 9:40. Dimanche: 1:30, 3:05, 4:35, 6:15, 8:10, 9:40.  
FAIRVIEW (Cinéma 1): "The Family Way", matinées merc., sam.: 2:00. En soirée: 7:00, 9:00. Dimanche: 1:00.

LOREY: "Two for the road", 12:30, 2:45, 5:00, 7:15.  
LUCERNE: "Harem in the Park", 8:00, 9:40. "Warning Sign", 5:30. Dimanche: 1:30.  
MERCER: "Les centurions", 12:00, 4:00, 8:00. "M-15 demande protection", 2:16, 6:15, 10:18.  
MONKLAND: "The Liquidator", 2:40, 6:00, 9:40. "Fénelon", 1:00, 4:25, 8:00.  
OUTREMONT: "The Liquidator", 2:45, 6:20, 9:50. "Fénelon", 1:00, 4:25, 8:00.  
PALACE: "Point Blank", 10:15, 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:35.  
PAPINEAU: "Le justicier de l'Ouest", 2:55, 6:15, 9:40. "La Reçasse", 1:05, 4:25, 7:45.  
PARISIEN: "Reine de jour", 10:45, 12:50, 3:00, 5:15, 7:30, 10:00.  
PLACE DU CANADA: "Le vinteur de Paris", 12:30, 2:30, 5:10, 7:30, 9:40.  
PLACE VILLEMARIE: "Birds, the Best and the Italians", 12:40, 2:50, 5:05, 7:15, 9:25.  
PLACE VILLEMARIE (petit cinéma): "Show-up", 12:10, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50.  
PLAZA: "Alerte à toutes les polices", 2:00, 3:00, 9:20. "L'impromptu", 12:20, 2:20, 6:25, 9:30.  
RITZ: "Villie interdite", "Chasse à l'homme à Caytan", "Agent Guidon se déchaîne", 6:00.  
RIVOLI: "La Reçasse", 2:40, 6:00, 9:25. "Le justicier de l'Ouest", 1:05, 4:25, 7:45.  
SAINT-DENIS: "Le voyage du pélerin", 12:30, 3:45, 6:16, 9:40. "Appelle-moi maître", 1:55, 5:08, 8:21.

SAVOY: "Double Trouble", 2:45, 6:15, 9:40. "Don't Make Waves", 1:00, 4:25, 7:50.  
SEVILLE: "Those Fantastic Flying Years", 1:20, 3:20, 5:20, 7:25, 9:30.  
SNOWDON: "Games", 1:10, 3:10, 5:15, 7:20, 9:25.  
STRAND: "The War Wagon", 10:40, 12:30, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30.  
VAN HORNE: "Empty canvas", 12:45, 2:50, 5:00, 7:05, 9:20.  
VENDOME: "Un homme et une femme", 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30.  
VERDI: "Citizen Kane", 6:05, 9:45. "Touch of Evil", 8:10.  
VERDUN: "Le repos du guerrier", 6:15, 9:55. "Alvarez Kelly", 8:00.  
VERSAILLES - Salle Bleue: "The Silencers", 5:30, 9:33. Sam., dim.: 1:30, 5:30, 9:33. "Mystery's Row", 7:45. Sam., dim.: 3:40, 7:45.  
Salle Rouse: "Le justicier de l'Ouest", 6:30, 10:00. Sam., dim.: 2:50, 6:30, 10:00. "La Reçasse", 6:15. Sam., dim.: 1:00, 4:35, 8:15.  
VIAU: "Arabesque", "C'est la fête au harem", "Kwabel", 6:00.  
VILLERAY: "Les centurions", 12:00, 4:04, 8:05. "M-15 demande protection", 2:16, 6:17, 10:18.  
WESTMOUNT: "The Sir with Love", 1:55, 3:10, 5:10, 7:15, 9:25.  
YORK: "Bonnie and Clyde", 12:45, 2:50, 5:00, 7:05, 9:25.



# Notre première escale est notre seule escale.

### "Les jours de M. Lesage sont comptés"

M. Jean Lesage, chef du parti libéral du Québec, a perdu de son prestige à la suite de la défaite électorale de 1966 et de deux congrès du parti. Ses jours sont comptés, comme le sont les nôtres, mais un peu plus comptés qu'ils ne l'étaient auparavant.

C'est ce que déclarait hier M. René Lévesque, en réponse à une question de l'animateur de télévision Pierre Berton.

Quant à M. Daniel Johnson, premier ministre et chef de l'Union nationale, son avenir politique dépend de sa santé et du genre d'homme qu'il continuera d'être, parce qu'il est le gouvernement, sans lui, est le gouvernement de l'Union nationale est un des plus faibles au pays", a dit M. Lévesque.

Cette escale, c'est Miami. Chez Northeast, on estime qu'une personne qui s'en va en vacances devrait pouvoir s'y rendre le plus vite possible. C'est pourquoi nous ne vous obligeons pas à faire une escale à New York. Comme ça, nous vous évitons l'ennui d'avoir à subir une heure et demie de voyage supplémentaire. Et naturellement, attendez-vous à un service ininterrompu même une fois à bord de l'avion. Tout le confort matériel voulu: une nourriture bien préparée, de bonnes boissons ainsi que des

revues intéressantes. Comme ça, vous ne vous ennuyez pas non plus à bord de l'avion.

Le 1<sup>er</sup> novembre, nous inaugurons un service quotidien sans escale jusqu'à Miami en jet Yellowbird, et le 15 décembre, nous inaugurons un service avec une escale en direction de Tampa, service quotidien, également.

Appelez votre agent de voyages, ou bien Northeast, tél: 931-2233, et ainsi passez une plus grande partie de vos vacances à Miami, au lieu de la passer à bord d'un avion.

## Miami sans escale en jet Yellowbird de la Northeast

EMPIRE BRASS FOUNDRY, LIMITED
AVIS est donné que Empire Brass Foundry, Limited, une compagnie constituée en incorporation suivant la loi des compagnies de Québec, et étant son bureau principal dans la ville de Montréal, demandera au secrétaire de la province la permission d'abandonner sa charte en vertu de la première partie de la Loi des Compagnies de Québec.

Enquête sur la main-d'oeuvre
JOLIETTE — Le conseil économique Lanaudière entreprend une enquête sur la main-d'oeuvre dans le comté de Montcalm.

écrologie
R.P. Jean Perreault, c.s.v.
Le 30 octobre 1967, à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé, à l'âge de 75 ans, le Père Jean Perreault, Clerc de Saint-Viateur, fils d'Orner Perreault et d'Emélie Hatelle, décédés.

DAME DEMANDEE
Ouvrage de bureau. Bon salaire. Avancement régulier. Insulte de se présenter sans expérience. Écrire Case 11017 La Presse

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

COUPEUR EN CHEF
Pour Assumer direction complète de salle de coupe, robes, chemises et vêtements sport pour dames. Écrire à l'adresse, s'adresser à Penny Lou Corp.

Unis et en Angleterre. Jusqu'en 1946, il se consacra à l'enseignement de l'anglais au Collège Bourget de Rigaud, à l'école supérieure Saint-Louis de Montréal et au Séminaire de Gaspé.

ASSISTANT-GÉRANT VENDEURS
Homme avec expérience pour magasin à rayons. — Salaire excellent. Tous avantages de compagnie. Pour travailler à Montréal ou à Québec.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

WISE BROS.
540, Beaubien
près Québec et Jean-Talon
Att. : M. Ralph Wise

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

AFRETTÉMENT D'UN BATEAU (GENRE REMORQUEUR) AYANT POUR FONCTION D'EMPECHER LA FORMATION DE GLACE EN AMONT DE LA CENTRALE RIVIERE-DES-PRAIRIES

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Surveillant aux Soumissions, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2065 avenue Union, Montréal 2, P.Q., et portant la mention :

VILLE DE ROXBORO
Soumissions pour la construction d'une bibliothèque municipale

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Surveillant aux Soumissions, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2065 avenue Union, Montréal 2, P.Q., et portant la mention :

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Surveillant aux Soumissions, Ministère des Travaux Publics du Canada, 2065 avenue Union, Montréal 2, P.Q., et portant la mention :

Bureau de la Distribution des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delormier, Montréal 2, P.Q., et on peut les consulter à la même adresse.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10316
pour 10 h. 30 a.m. h.n.e. le mardi, 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

APPEL D'OFFRES
PZS-67-10311
pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 14 novembre 1967

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

PALETOTS D'HIVER POUR LE SERVICE DE LA POLICE
On recrute, au service des Achats et Magasins, des soumissions cachetées, pour la fourniture de paletots d'hiver pour le service de la police, pourvu que ces soumissions soient transmises au service des achats et magasins avant 10 h. 30 a.m. le lundi, le 6 novembre 1967.

### Amnistie pour des milliers de détenus en URSS

MOSCOU (UPI, AFP) — A l'occasion du 10e anniversaire de la Révolution, les autorités soviétiques ont promulgué aujourd'hui un décret d'amnistie qui a pour effet de réduire les peines de milliers de détenus, notamment de deux millions d'écrivains, et de libérer plusieurs personnes qualifiées de "détenués primaires".

En vertu du décret, les écrivains Andreï Sinavski et Youri Daniel, qui avaient été condamnés respectivement à sept et cinq ans de prison en 1963 pour avoir diffusé des écrits anti-soviétiques à l'étranger, voient leurs peines réduites à 30 mois et 18 mois respectivement. Ainsi donc, Sinavski n'a plus à purger que deux ans et demi de sa peine et Daniel, un an et demi.

L'amnistie s'applique aux délinquants "ne présentant pas un grand danger pour la société" et "condamnés à des peines de moins de deux ans et, dans certains cas, à des peines de moins de cinq ans".

Ce n'est pas tout, tandis que ceux qui ont été condamnés à des peines de plus de deux ans pour des crimes autres que la meurtre, la trahison ou l'espionnage ne purgent que la moitié de la peine à servir.

C'est ainsi qu'un marin britannique John Weatherly, qui avait été condamné en décembre dernier à 18 mois de prison pour désordre et ivresse, retrouvera la liberté. Quant à l'instigateur britannique Gerald Brooke, condamné en juillet 1963 à cinq ans d'emprisonnement, il n'aura plus que 15 mois à purger de sa peine. Il était accusé d'avoir introduit clandestinement de la propagande anti-soviétique en URSS.

De façon générale, l'amnistie touche les prisonniers qui se sont distingués pendant la guerre, les femmes ayant des enfants, les femmes de plus de 55 ans, les hommes de plus de 60 ans et les prisonniers d'autres catégories trouvés coupables de crimes mineurs.



### Un missionnaire canadien a failli être fusillé comme mercenaire

"Mercenaire et missionnaire" sont deux mots qui "sonnent" un peu de la même façon. Cette similitude a failli être funeste à un pasteur protestant du Canada en poste au Nigeria; il s'en est fallu de peu qu'il soit fusillé par des soldats des troupes fédérales nigériennes qui étaient à la poursuite de mercenaires dans la province sécessionniste du Biafra.

Le Rév. David T. Craig, de Guelph, en Ontario, a relaté lui-même son aventure: "Le jour où les troupes fédérales sont arrivées à Calabar, où j'étais aumônier du "Hope Waddell Training Institute", je m'étais réfugié dans la demeure de l'un de mes paroissiens pour

échapper aux balles de mitrailleuses et aux éclats d'obus. Le 19 octobre, j'ai été arrêté alors que je cherchais de la nourriture. "Vous êtes un mercenaire chinois", a dit un soldat. "Vous avez été payé par Ojukwu, le chef militaire biafrais".

"Je suis missionnaire et non pas mercenaire", ai-je répondu. J'étais assis par terre et je priais. Puis j'ai entendu les soldats armer leurs fusils, puis

enlever le cran de sécurité de leurs armes. Je leur ai crié: "Que Dieu vous pardonne!" "Lever la tête, regardez-nous", lui a alors lancé une voix rude de soldat. "Stop", a crié l'ordonnance d'un capitaine nigérien. Et les fusils se sont abaissés, l'exécution n'a pas eu lieu."

Le Rév. Craig s'est ensuite rendu à Lagos par bateau et c'est là qu'il a relaté son aventure. Il a précisé que sa femme, Nancy, avait quitté Calabar en août dernier et qu'elle était revenue au Canada où elle a travaillé à l'Expo 67. Le pasteur est ici photographié vêtu du costume national nigérien qu'il portait au moment de son arrestation.

### Les difficultés de Londres avec le Marché commun Lord Chalfont offre sa démission, mais elle est refusée par Wilson

LONDRES (AFP, UPI) — La démission de lord Chalfont a provoqué un débat animé au sein du cabinet de Londres. Répondant à une question de M. Heath en marge de cette démission, le premier ministre Harold Wilson a déclaré: "Lord Chalfont a laissé clairement entendre 'aux journalistes à Londres', et je le répète ici, qu'il n'y a aucune discussion ni intention gouvernementale, même sur une base hypothétique, de modifier la politique que nous suivons."

"Je me rends compte des inquiétudes qui ont été soulevées à la suite des informations parues dans la presse, a ajouté M. Wilson. Dès son retour à Londres, lord Chalfont a immédiatement et honorablement mis

son portefeuille à ma disposition. Précisant qu'il n'avait pas retenu cette offre de démission, le premier ministre a ajouté que s'il avait eu le moindre doute sur les explications de lord Chalfont, il aurait été de son devoir d'accepter la démission de négociateur britannique auprès de la CEE.

M. Wilson a affirmé avec force que la position britannique à l'égard de l'Europe n'avait subi aucun changement. Il a rappelé que la position de la Grande-Bretagne à l'égard du Marché commun avait déjà été clairement définie par lui-même et par M. George Brown, ministre des Affaires étrangères. "Ce que nous avons dû

faire, a précisé M. Wilson, demeure. Aucune autre voie n'a été considérée."

Le premier ministre a enfin souligné qu'aucun doute n'avait jamais été exprimé par le gouvernement quant à la poursuite de la politique britannique à l'égard de ses alliés.

La démission de lord Chalfont a déjà provoqué des effets négatifs, a estimé accordé M. Edward Heath, leader de l'opposition, au cours du débat sur le discours de Trêves. Il a déclaré que les solutions de rechange dont aurait fait état lord Chalfont étaient "des menaces vides". M. Heath a estimé que les

propos de lord Chalfont étaient "peu sages". On sait qu'à l'origine lord Chalfont avait émis l'hypothèse d'un désengagement du Royaume-Uni à l'égard de l'Europe et plus particulièrement de l'Allemagne, en cas



Lord Chalfont des négociations

d'échec de la candidature britannique à la CEE. M. Heath a insisté sur le fait que lord Chalfont est un politicien et un diplomate.

"J'espère, a conclu M. Edward Heath, que ni le premier ministre ni M. George Brown ne sous-estimeront la capacité française de mener à bien ce qu'il a annoncé."

### Londres est déterminé à négocier au plus vite son entrée à la CEE

LONDRES (AFP) — La détermination du gouvernement britannique de poursuivre ses efforts pour entrer au plus vite en contact avec la CEE en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est soulignée par la reine Elizabeth dans le discours du trône qu'elle a prononcé ce matin devant les deux Chambres réunies, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle année parlementaire.

Ce discours, préparé par le premier ministre et approuvé par les membres du cabinet, illustre les grandes lignes de la politique intérieure et extérieure britannique pour l'année à venir.

La reine n'a fait aucune allusion à une éventuelle politique de renouveau en cas de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, mais elle a rendu hommage à la politique étrangère britannique, qu'elle a qualifiée de "politique de l'alliance atlantique, de la Rhodésie, du Vietnam ou de l'Arabie du Sud."

La seule nouveauté dans la politique intérieure est un projet de loi visant à réduire considérablement les pouvoirs de la Chambre des lords et éliminant le système héréditaire de siège par droit de naissance. Lorsque cette loi sera adoptée, la Chambre haute ne pourra différer les actes législatifs adoptés par les Communes que de six mois, au lieu d'un an comme c'est actuellement le cas. Cette mesure, a dit la reine, est destinée à promouvoir "un système parlementaire moderne".

De plus, la souveraine a annoncé une série de mesures visant à améliorer la situation économique du pays et, par conséquent, à mettre fin au malaise social actuel. "L'objectif principal de la politique de mon gouvernement" dans le domaine intérieur, a dit la reine dans le discours du trône, "est l'établissement d'une économie forte, allant d'une balance des comptes constamment et suffisamment excédentaire pour nous permet-

tre d'honorer nos obligations internationales et maintenir la fermeté du sterling à une expansion satisfaisante de la production et le plein emploi".

Le discours du trône annonce de nouvelles mesures visant à: (1) stimuler davantage le développement des régions désertées, (2) aider financièrement la modernisation et le progrès technologique dans l'industrie ainsi que l'expansion de sa capacité de production, (3) assurer une meilleure harmonisation du rail et de la route, (4) accroître les allocations fami-

liales. Le gouvernement entend également soutenir avec le patronat et les syndicats en vue d'appliquer une politique efficace de stabilisation des prix et revenus et d'accroissement de la productivité.

Cependant, le secrétaire britannique au Commonwealth, M. George Thomson, a tenu hier à rassurer les pays de cette communauté en déclarant que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne porterait pas atteinte aux intérêts essentiels d'aucun pays du Commonwealth.

### L'Union soviétique continue son feu d'artifice spatial

MOSCOU (AFP, UPI, PA) — L'Union soviétique a poursuivi aujourd'hui son "feu d'artifice spatial" en lançant le satellite "Cosmos-189", son sixième engin en autant de jours, et en faisant revenir sur Terre le satellite "Cosmos-186" qui, hier, a effectué une manœuvre automatique de rendez-vous avec "Cosmos-188".

Ce dernier lancement pourrait être le prélude à un autre exploit spatial. En effet, l'orbite du satellite "Cosmos-189" varie de 330 à 370 milles d'altitude, ce qui est bien proche de celle du "Cosmos-185", lancé la semaine dernière, et qui va de 220 à 355 milles. De plus, au dire des experts occidentaux, "Cosmos-185" ne ressemble en rien aux autres satellites de cette série.

L'agence Tass a annoncé que "Cosmos-186" avait atterri en douceur, sur télécommande de Terre, à l'endroit prévu d'avance. Cette manœuvre intervient au moment où toute la presse soviétique se plait à souligner que le rendez-vous effectué hier dépasse en promesses d'avenir ceux effectués par les cosmonautes américains du programme "Gemini".

D'autres exploits en préparation Bien que Tass soit assez avare de renseignements, on croit savoir que "Cosmos-186" est un navire spatial de la nouvelle génération des capsules "Soyouz". Le premier modèle de cette série a provoqué, en avril dernier, la mort du pilote Vladimir Komarov.

Malgré les démentis officiels des autorités soviétiques, tout laisse croire que l'Union soviétique se prépare à d'autres exploits spatiaux pour marquer le 50e anniversaire de la révolution. Si, comme on le croit, "Cosmos-186" est un nouveau prototype de "Soyouz", son retour réussi sur Terre indique qu'il a passé avec succès les expériences préparatoires à un vol humain.

Pour sa part, "Cosmos-186", le deuxième satellite qui a servi à la manœuvre de rendez-vous, poursuit sa course dans l'espace. Les deux engins ont voyagé arrimés pendant trois heures et demie puis se sont séparés, toujours à la suite de télécommandes de Terre, après avoir transmis des photos. L'expérience spatiale d'hier constitue un prélude à la mise

en place dans le cosmos de grandes stations orbitales, habitées ou non, estiment les spécialistes des questions spatiales. A partir du moment où il est possible d'opérer la jonction automatique de deux satellites, lancés séparément, on peut envisager "d'accrocher" dans l'espace un véritable train de vaisseaux spatiaux aux missions multiples.

L'expérience soviétique est nouvelle par rapport à ce que les Américains ont fait jusqu'à présent, dans la mesure où il s'est agi de satellites non habités et où toutes les opérations, d'approche, de rendez-vous, d'arrimage et de décrochage, ont été télécommandées de terre ou réalisées grâce aux ordres donnés par les ordinateurs de bord.

"Rencontre historique" américaine Dès le 15 décembre 1965, les Américains avaient réalisé la "rencontre historique" dans l'espace de deux capsules lancées séparément de terre. C'étaient Gemini 7 et 6. Puis, à quatre reprises, en juin, juillet et septembre 1966, les cosmonautes américains se sont armés aux fusées cibles "Agena" qui les avaient précédés dans le cosmos. En septembre 1966, la capsule "Gemini-XI", accrochée à la fusée "Agena", s'était même fait propulser à l'altitude record — pour des cosmonautes — de 856 milles.

Bien que les Soviétiques aient été les premiers à ouvrir la voie aux vols habités dans l'espace et à les réaliser, ils n'ont jamais jusqu'à présent réalisé de "rendez-vous" entre vaisseaux habités. Si l'on veut, la plupart des "grandes manœuvres" dans l'espace circulaire terrestre ont été jusqu'à présent l'oeuvre de techniciens américains. Selon les spécialistes, les Soviétiques ont pris le relais des Américains et du coup ont réussi une prouesse technique remarquable.

En outre, ajoutent ces mêmes spécialistes, on ne connaît pratiquement rien sur les deux satellites "Cosmos-186" et "188". On ne connaît rien du poids de ces satellites, de leur volume, de leur configuration, mais il y a fort à parier, ajoutent les spécialistes, qu'ils représentent des prototypes de nou-

veaux vaisseaux cosmiques, des exemplaires d'une nouvelle génération de satellites.

A Washington, le plus haut conseiller du président Johnson pour les questions spatiales, le Dr Edward C. Welsh, a confirmé hier l'impression prévalant parmi les experts américains que l'assemblage des deux satellites soviétiques sur orbite pourrait servir à préparer un vol humain soviétique dans le cosmos, à bord d'un ou deux véhicules.

"Il se peut que la prochaine fois, les Soviétiques aient un homme à bord", a déclaré le Dr Welsh, commentant l'exploit des deux planétoïdes de Moscou. "Ils ont réalisé ce vol à l'aide d'une capsule du type "Soyouz" — celle à bord de laquelle avait volé le cosmonaute Vladimir Komarov — a précisé la plus haute autorité américaine en affaires d'espace. "Ils sont très prudents, a-t-il ajouté, aussi ont-ils procédé d'abord avec une cabine vide."

"Simplification géniale" A Bochum, en Allemagne de l'Ouest, l'Institut des satellites de l'Observatoire de cette ville s'attend d'ans les prochains jours à de nouvelles expériences spatiales soviétiques, y compris l'envoi de cosmonautes. Dans une déclaration publiée hier soir, l'Institut affirme que les

Soviétiques, en réalisant une jonction et une séparation télécommandées dans l'espace, ont abouti à une "simplification géniale d'un processus très complexe". On pense à Bochum que la dernière expérience spatiale soviétique inaugure effectivement l'ère des stations orbitales habitées, qui seront en même temps des plates-formes de lancement pour vaisseaux cosmiques.

NOUVEAU DENIS COLA POUR 25 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA. PRIMS 1 paquet cigarettos ou 1 paire de bas en nylon. 2/29

Schenley vous invite à déguster Golden Wedding. Un heureux mariage de nos meilleurs whiskies. R.S.V.P.

Plus besoin de minuterie... le linge n'a plus besoin de 'cinq minutes de plus' La nouvelle et svelte sècheuse électronique MAYTAG. Fonctionne seulement quand le linge est mouillé... s'arrête automatiquement... plus de linge trop sec ou trop humide. A. FORGET INC. 6725 BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568

MONTRÉAL

Bourse de Montréal - Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes' and 'Achats'.



Tendance étroitement à la baisse

La tendance générale du marché est apparemment à la baisse... L'indice des industriels de la région est en baisse de 21 points...

Les compagnies aériennes se transportent plus activement et sont en baisse à la suite de l'annonce de la Justice...

LONDRES - La hausse des industrielles s'accroît légèrement au Stock Exchange et entraîne l'indice du Financial Times...

PARIS - Le marché est resté après-midi encore à peine résistant. Les hausses sont toutefois beaucoup moins sensibles...

À Toronto, Trans-Canada Pipe Line perd 1/2 à 27, Albit 1/4 à 27, Revelstok 1/4 à 7 1/2...

Par ailleurs, les métaux et les pétroles de l'ouest, Rio Algon gagne 1/4 à 25 et Roman Corporation 1/4 à 25...

En hausse de 1-16, le dollar canadien est coté à 80,93 1/4 par rapport au dollar américain...

Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes' and 'Achats'.

Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes' and 'Achats'.

Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes' and 'Achats'.

Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes' and 'Achats'.

Table listing various stocks and their prices, including sections for 'Ventes' and 'Achats'.

dividendes

Table listing dividend payments for various companies, including columns for 'Titre', 'Montant', and 'Date'.

cours des obligations

Table listing bond prices and yields, including sections for 'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières' and 'MUNICIPALITÉS'.

Les réserves d'or des USA augmentent pour la première fois en 30 mois

WASHINGTON (AFP) - Pour la première fois depuis cinq mois, les réserves d'or des États-Unis ont légèrement augmenté...

fonds mutuels

Table listing mutual fund performance and prices, including columns for 'Fonds', 'Cours', and 'Variation'.

COIN TURPES au comptoir

Table listing coin prices for various denominations, including columns for 'Titre', 'Cours', and 'Variation'.

Services publics

Table listing utility company prices and services, including columns for 'Titre', 'Cours', and 'Variation'.

IMMUEBLES

Table listing real estate prices and transactions, including columns for 'Titre', 'Cours', and 'Variation'.

SECTOR INDUSTRIEL

Table listing industrial sector prices and performance, including columns for 'Titre', 'Cours', and 'Variation'.

Devises étrangères

Table listing foreign exchange rates for various currencies, including columns for 'Devise', 'Cours', and 'Variation'.

Maché des bestiaux

Table listing livestock market prices, including columns for 'Produit', 'Cours', and 'Variation'.

Cote de l'or

Table listing gold prices and market activity, including columns for 'Cours', 'Variation', and 'Commentaires'.